Le Monde des livres : regards sur Duras

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15253 7 F — VENDREDI 11 FÉVRIER 1994 FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Nouveau pas entre Israël et l'OLP

APRÈS de longues semaines de tractations qui ont parfois frisé la rupture, la négociation israélo-palestinienne paraît enfin débloquée. En vertu de l'accord conclu mercredi 9 février au Caire entre MM. Pérès et Arafat, deux des principaux verrous ont sauté : sur les dispositions de sécurité à Gaza et le contrôle des points de passage vers la Jordanie et l'Egypte.

Il reste pourtant beaucoup à faire avant qu'Israël commence à retirer ses troupes de la bande de Gaza et de la région de Jéricho, conformément à la déclaration de principes signée le 13 septembre dernier à Washington. Une fois que la délimitation de la superficie du secteur de Jéricho aura été acceptée, la question du transfert des pouvoirs civils aux Palestiniens ne devrait pas poser de graves difficultés. Mais la lecture que font l'OLP et Israël du document de Washington s'est révélée si problématique jusqu'à maintenant que de nouveaux obstacles ne sont pas à exclure.

« NOUS sommes venus avec le sentiment d'être des sphinx et partons avec le sentiment d'être des pyramides », a déclaré le ministre israélien des affaires étrangères, Shimon Pérès, qui a signé l'accord avec Yasser Arafat. « Je peux dire que la Palestine et le nom de la Palestine sont de retour sur la carte du Proche-Orient », a renchéri le chef de l'OLP. Mais le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, s'est empressé de tempérer cet optimisme en précisant qu'il faudrait encore au moins un mois de négociation pour conclure.

L'euphorie avec laquelle avait été accueillie la déclaration historique de Washington a fait oublier qu'il ne s'agissait que de l'énoncé de principes généraux, auxquels il fallait donner un contenu. Ce qui explique les ratés et surtout les retards des pourparlers. Dans la dernière ligne droite des négociations du Caire, les négociateurs ont même discuté « mot par mot ». L'accord n'en devrait être que mieux articulé. Il n'en aura pas moins des détracteurs des deux côtés.

ET c'est en grande partie à cause de ces forces de refus que le temps presse. Il faut raviver dans les deux camps la flamme d'un espoir que les longueurs de la négociation et la détérioration de la situation sur le terrain avaient sérieusement affaiblie. Car le retrait de Tsahal aurait dû, en vertu de la déclaration de Washington, commencer le 13 décembre dernier. Depuis, la colère n'a pas cessé de gronder dans les territoires occupés, notamment dans la « poudrière » de Gaza, devenue de surcroît un véritable arsenal.

Ce sera là le principal test pour l'OLP, qui devra donner la preuve de sa capacité à faire respecter l'ordre dans les zones qu'elle contrôlera. Mais, pour le moment, l'essentiel est que l'accord du Caire semble avoir remis sur les rails le processus de paix.

Lire nos informations page 7

M 0147 - 0211 - 7,00 F

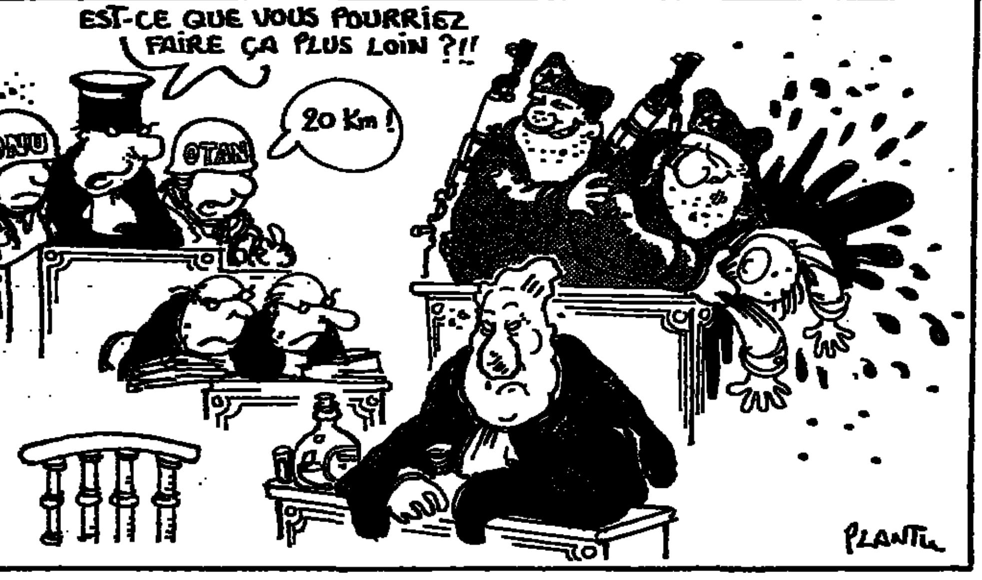
L'ultimatum de l'OTAN aux Serbes de Bosnie

• *Des frappes aériennes auraient lieu immédiatement en cas d'attaques contre des civils*
• *La Russie dénie à l'Alliance atlantique le droit de décider des raids*

Le conseil de l'Alliance atlantique a adopté jeudi 10 février une série de mesures destinées à faire cesser les bombardements serbes sur Sarajevo. Les armes lourdes des Serbes de Bosnie situées à moins de 20 kilomètres du centre de la ville devront être retirées dans un délai maximum de dix jours à compter de vendredi 11 février à 0 heure GMT (1 heure àSarajevo). A défaut, l'ONU pourra ordonner des frappes aériennes sur les batteries demeurées en position. Les forces des Nations unies sont, de plus, autorisées à riposter dès maintenant en cas de tirs visant des civils dans la capitale bosniaque.

Sur place, Serbes, Bosniaques et Musulmans ont conclu une trêve sous les auspices du commandement de la FORPRONU, prévoyant la mise sous contrôle des armes lourdes de toutes les parties aux alentours de Sarajevo. Le chef des Serbes de Bosnie a menacé jeudi de boycotter la nouvelle session de négociations prévue à Genève si une commission internationale n'était pas mise sur pied pour enquêter sur le massacre de samedi à Sarajevo.

A Moscou, un vice-ministre des affaires étrangères a dénié à l'OTAN le droit de décider des raids aériens contre les Serbes de Bosnie. La Russie a demandé jeudi une réunion d'urgence du Conseil de sécurité de l'ONU.





Un double revirement

Rien n'est évidemment réglé, mais chacun sent bien que la configuration du problème bosniaque – en tout cas du problème que pose la Bosnie aux Occidentaux – s'est modifiée mercredi. Les Américains sont entrés dans le jeu et la donne a changé. C'est la France qui les y a fait entrer, après des mois de vains efforts qui se soldaient, il y a quinze jours encore, par un échange d'invectives d'une rive à l'autre de l'Atlantique sur le thème de la « morale ». L'Alliance franco-américaine s'est refaite mercredi, et c'est à elle qu'est dû l'ultimatum adressé par l'OTAN aux Serbes.

Le massacre de la semaine dernière au marché de Sarajevo y est naturellement pour quelque chose. Il rendait l'attentisme moins justifiable que jamais aux yeux des opinions scandalisées et offrait, si l'on ose dire, une occasion à ceux qui voulaient en sortir. La France l'a saisie. Par indignation, comme tout le monde, mais aussi pour échapper au piège dans lequel elle était enfermée, avec tous les autres pays participant à la FORPRONU, et plus encore qu'eux, parce qu'elle a sur place le plus gros contingent de « casques bleus » et parce qu'elle a largement dicté la politique dans laquelle les Européens se sont embourbés en Bosnie.

CLAIRE TRÉAN

Lire la suite page 4

Imaginer la paix

Comme toute chose humaine, chaque guerre a une fin. *« Il y a un temps pour tuer, un temps pour guérir... un temps pour la guerre, un temps pour la paix »*, constatait déjà l'Ecclésiaste. On le voit au Proche-Orient. Le cessez-le-feu à Sarajevo, la mise en demeure de l'OTAN aux Serbes permettent-ils d'espérer qu'en Bosnie aussi une petite lueur se dessine ?

A supposer même que l'on parviennne, ce qui serait un petit miracle, à s'entendre sur un retrait de l'artillerie lourde des hauteurs qui dominent la capitale, ses habitants en éprouveraient, certes, un énorme soulagement, mais ce ne serait pas assez pour ramener la paix. N'est-ce pas pourtant à cet objectif-là que tout devrait être subordonné ?

S'il existait une solution qui fût à la fois simple et applicable, on peut penser, sauf à désespérer de tout, qu'elle se serait imposée depuis longtemps. Mais la vérité est qu'au fil des mois la situation n'a cessé de se compliquer.

Quand ce ne serait que parce que les pouvoirs des seigneurs de la guerre locaux se sont largement développés aux dépens de ceux des gouvernements de Belgrade, de Zagreb et de Sarajevo qui les ont mis en orbite.

ANDRÉ FONTAINE

Lire la suite page 6

Un entretien avec le professeur Gros

Dans un entretien accordé au *Monde*, le professeur François Gros, qui fut en 1985 conseiller auprès de Laurent Fabius, alors premier ministre, explique son rôle dans la partie de l'affaire du sang contaminé relative à la mise en place du dépistage systématique de l'infection par le virus du sida dans les dons de sang. Analysant quel fut le fonctionnement du cabinet du premier ministre dans cette affaire, il affirme que toutes ses notes ont été transmises à Laurent Fabius par le directeur de son cabinet, Louis Schweitzer.

page 9

Accord sur la retraite complémentaire des cadres

Entreprises, salariés et retraités participeront au rétablissement de l'équilibre financier des régimes de retraite complémentaire des cadres. L'accord, conclu mercredi 9 février, planifie une hausse des cotisations et prévoit le « gel » des pensions en 1994, la création d'une contribution exceptionnelle des retraités pour financer les droits des chômeurs, ainsi que la révision des conditions d'attribution des pensions de reversion et des avantages familiaux.

page 15

La mue des « prépas »

L'accès aux grandes écoles ne devrait plus dépendre de la suprématie des mathématiques

Le verrou finira-t-il par sauter ? Sur la voie royale du recrutement et de la formation des « élites », les mathématiques étaient, jusqu'à présent, le passage obligé, instrument privilégié de sélection pour accéder aux établissements prestigieux de l'enseignement supérieur que sont Normale-Sup, Polytechnique, Centrale, les Mines, HEC et autres grandes écoles. Dans ce système figé, une brèche a été ouverte par la réforme des lycées, initiée sous Jack Lang, puis confirmée dans ses grandes lignes par son successeur François Bayrou. Le coup de grâce risque bien d'être porté avec la « rénovation » des « prépas », qui s'inscrit dans la logique et la continuité des filières diversifiées du nouveau baccalauréat.

Elargissement des débouchés pour les « khâgneux » littéraires notamment vers les écoles de commerce, allongement de la scolarité en deux ans des prépas HEC, réorganisation de la filière scientifique : par bien des aspects, la réforme, applicable dès 1995 pour les concours de 1997, qui devait être présentée, jeudi 10 février, conjointement par le ministre de l'éducation nationale et François Fillon, ministre de l'enseignement supérieur et de la recherche, s'apparente à une « révolution ». Mais une révolution tranquille, tant ce chantier ouvert à diverses reprises – pour être aussitôt refermé – était appelé de leurs vœux par les principaux intéressés.

Depuis la réforme précédente de 1973, les velléités de changement n'ont cessé d'agiter ce monde fermé, régi par une féroce concurrence et réglé par l'hypersélectivité des concours d'entrée. De 1983 à 1992, des groupes de travail successifs n'ont cessé de se pencher sur d'inévitables évolutions imposées à la fois par la croissance des effectifs et suggérées par les grandes écoles de commerce ou d'ingénieurs soucieuses de diversifier le recrutement et le profil des candidats pour l'adapter aux demandes du monde économique et industriel.

« Le poids des mathématiques dans les concours aux écoles de commerce est disproportionné à leur utilisation réelle. Nous avons besoin d'élèves dotés d'un bon potentiel humain, quel que soit leur origine », souligne ainsi M. Boisivon, directeur de l'ESSEC qui, depuis quelques années, a ouvert ses portes aux admissibles à l'oral de Normale-Sup. De leur côté, de très traditionnelles écoles d'ingénieurs, bousculées par les formations parallèles, n'ont pas hésité à puiser dans le vivier des universités ou à créer des prépas intégrées.

MICHEL DELBERGHE

Lire la suite page 10

A L'ÉTRANGER : Maroc, 8 DH ; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 3 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 9 F ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 95 p. ; Grèce, 280 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Luxembourg, 46 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 190 PTE ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

OTAN

Instaurer un dialogue franco-américain

La France n'intéresse pas les Etats-Unis. Pour faire passer ses vues, Paris doit établir un dialogue permanent dans tous les domaines avec Washington, et en confier l'animation à une personnalité politique entourée d'une équipe d'intellectuels.

par Guillaume Parmentier

LA capacité des Français et des Américains à dialoguer est aujourd'hui d'une importance capitale pour l'équilibre international. La France et les Etats-Unis ont en effet deux visions distinctes de ce que celui-ci devrait être, et la conciliation du point de vue « européen » de la France et du point de vue atlantique des Etats-Unis est indispensable pour qu'émerge une capacité internationale à contenir et à limiter les conflits. Ne nous dissimulons pas que la négociation du GATT a été très proche de l'échec, et que la constitution d'un nouveau système de sécurité européen et international est loin d'être acquise, et qu'elle ne pourra l'être que si la France et les Etats-Unis *se comprennent. Aussi bien dans* le domaine commercial que dans le domaine politico-stratégique, les malentendus franco-américains peuvent encore être la cause de délais, voire de désastres. Les échanges de commentaires peu amènes sur la Bosnie de ces dernières semaines ont contribué à un refroidissement des relations franco-américaines, mais n'ont pas fait avancer la solution du problème d'un iota.

Le professeur Suleiman a raison : la France n'intéresse pas les Etats-Unis (1). Les vues françaises sont mal comprises, *caricaturées et parfois systématique*ment déformées aussi bien à Washington que dans le reste de l'Union. Notre ambassade, qui comprend bien le problème, remplit son rôle de défense de la politique française, mais elle ne peut évidemment le faire que sur un mode officiel, et son interlocuteur est donc presque uniquement l'administration. Cela ne lui permet pas de différencier le message selon l'interlocuteur, et *d'engager un dialogue d'égal à* égal avec les membres et le personnel du Congrès, ainsi qu'avec la presse. L'ambassade est parfaitement armée pour représenter la France, elle l'est moins pour faire valoir le point de vue français en dehors de l'administration ; et cela à une période où l'influence de l'administration diminue par rapport à celle des autres acteurs politiques. Cette situation est largement due au fait que la France n'a jamais pleinement saisi les complexités du système politique américain, et se trouve donc dans l'incapacité *d'en tirer profit.*

Nos partenaires occidentaux, quant à eux, ont depuis longtemps adopté une véritable poli*tique de relations publiques, fon*dée sur la communauté linguistique en ce qui concerne le Royaume-Uni, sur les liens politiques reposant sur la diaspora en ce qui concerne l'Italie, et sur une politique agressive de relations publiques pour ce qui est du Japon.

Mais l'exemple le plus intéressant est celui de l'Allemagne, qui avait perdu après-guerre toute crédibilité aux Etats-Unis et qui a *donc créé un véritable réseau de* correspondants, avec des antennes des fondations de ses partis politiques, ainsi qu'avec le German Marshall Fund et le Centre d'études allemandes de l'université de Georgetown, qui lui ont permis de créer un réseau de contacts extrêmement serré, faisant pleinement usage des Américains ayant étudié en Allemagne ou y ayant travaillé, et permettant aux positions allemandes de *bénéficier* d'une compréhension réelle au sein de la classe politique américaine, même quand les intérêts allemands sont en contradiction avec ceux des Etats-Unis.

L'histoire des dernières années, qui est celle d'une grande proximité politique germano-américaine, malgré des intérêts souvent divergents, a fait la preuve de l'efficacité de cette démarche.

Il est temps que la France utilise le capital de bonne volonté dont elle dispose aux Etats-Unis de façon aussi systématique que ses pairs européens, pour éviter les malentendus inutiles avec Washington. Sans copier l'exemple allemand, et sans refaire ce que fait bien, dans le domaine *limité des relations technologi*ques et stratégiques, la Fondation US-CREST, il convient de créer à Washington, peut-être à l'intérieur d'un des « think tanks » (2) américains, un point de référence français permettant à la classe politique américaine d'être éclairée sur les positions françaises, sur leurs causes réelles, et sur les limites dans lesquelles le gouvernement français peut effectivement se mouvoir.

C'est à un dialogue à la fois politique et intellectuel qu'il faut ainsi aboutir. Pour cela, un tel organisme devrait avoir deux volets, politique et intellectuel. L'animation devrait en être confiée à une personnalité suffisamment politique pour permettre un dialogue direct avec le Congrès, et épaulée par une petite équipe de stature intellectuelle suffisante pour que le centre dispose d'une autorité dans le monde des universités et des « think tanks ». Quant aux moyens financiers, il existe assez d'entreprises françaises ayant un intérêt direct à une bonne compréhen*sion des positions de notre pays* aux Etats-Unis pour qu'une entreprise aussi limitée ne soit pas bloquée par le manque de subsides.

La « diplomatie publique » est devenue partie prenante, et non la moindre, de la diplomatie tout court, et l'efficacité de celle-ci ne pourrait qu'être accrue par une initiative de ce type, ponctuelle, voire modeste, mais nécessaire à un accomplissement efficace des buts de la diplomatie française.

(1) *Cf.* Ezra Suleiman : « Pourquoi la France intéresse si peu l'Amérique », *le Monde*, mercredi 8 décembre 1993.

(2) Groupes de réflexion.

► **Guillaume Parmentier est l'auteur du *Retour de l'Histoire, stratégie et relations internationales pendant et après la guerre froide*, éd. Complexe.**

Quitte ou double

Ex-Yougoslavie, « partenariat pour la paix » : l'avenir de l'Alliance se joue sur ces deux dossiers.

par François de Rose

LA capacité ou l'incapacité de *l'Alliance* sera prouvée dans l'évolution du drame que connaît l'ex-Yougoslavie. Ou bien elle *réussira à y faire baisser* le niveau de barbarie, et elle s'affirmera comme la seule institution capable de peser sur les événements. La France, en insistant par deux fois pour que le problème y soit traité, lui aura rendu, ainsi qu'à la stabilité en *Europe, un grand service. Ou* bien elle échouera, et un tel échec ébranlera le socle des équilibres géopolitique et géostratégique sur le Vieux Continent.

A l'aube de tels enjeux, une tension entre Paris et Washington eût été un luxe que nous ne pouvions ni les uns ni les autres nous permettre. L'accord qui paraît s'être établi a nécessité des sacrifices de part et d'autre : la France en ne demandant plus que le recours à la force soit soumis à la décision des *Nations unies, dont les* valeurs ne correspondent pas nécessairement à celles qui nous font fournir le plus fort contingent de l'ONU; les Etats-Unis en ne subordonnant plus cet emploi de la force à la défense rapprochée des « casques bleus ».

Pression énergique

Pour limité qu'il soit, cet accord vient compléter heureusement celui intervenu lors du sommet atlantique des 10-11 janvier mettant fin à la querelle franco-américaine sur les rapports entre l'Alliance et l'Union de l'Europe occidentale, Washington admettant que l'OTAN puisse appuyer des opérations que les Européens seraient seuls à vouloir *mener. Restera à ces Euro*péens à montrer qu'ils en ont la volonté. Ce dont l'affaire de Bosnie leur offre une occasion, quitte à faire une énergique pression sur les récalcitrants.

Reste le « partenariat pour la paix » dont l'enjeu est l'ébauche de la structure des rapports entre les ci-devant, Europe de l'Ouest et de l'Est. Le problème est posé par la *Russie et le désir des Occi*dentaux de rien faire qui puisse affaiblir M. Eltsine.

Tout se passe comme si *l'Alliance*, après s'être, pendant quarante-cinq ans, attachée à protéger ses membres contre le danger venant de Moscou devait avoir aujourd'hui, pour souci majeur, de ménager les inquiétudes, sincères ou non, *de la Russie pour sa sécurité.*

Ce n'est pas oublier le passé du peuple russe, envahi au cours des siècles *par les Suédois, les Français* et les Allemands, ni la reconnaissance que nous lui devons pour son rôle dans la seconde guerre mondiale, que de tenir sa crainte de l'OTAN, pour totalement infondée et procédant de la survivance de l'intoxication à laquelle il a été soumis pendant la guerre froide.

Ce ne serait pas lui rendre service, ni à nous, que de paraître lui donner raison en faisant de cette « fièvre obsidionale » un facteur déterminant quand nous traitons de *la sécurité des pays d'Europe* centrale et orientale. Ou en mettant ces pays, petits ou moyens, sur le même pied que cette puissance de plus de 150 millions d'hommes, couvrant onze fuseaux horaires et aux ressources économiques et à la puissance militaire gigantesques.

La place de la Russie

C'est à juste titre que ce « partenariat » ouvre, à terme, les portes de l'Alliance aux anciens satellites européens de l'URSS et, dès maintenant, la possibilité de la saisir, au titre de l'article 4 du traité de Washington, en cas de menace à leur sécurité. Mais on ne voit pas pourquoi ces dispositions s'applique*raient à la Russie. Contre qui* l'Alliance devrait-elle protéger ce pays que personne n'est en mesure de menacer ?

N'est-ce pas pour imposer cet amalgame que M. Eltsine s'oppose aux adhésions « un par un » des pays de l'Est et exige qu'elles se fassent d'*« un seul bloc »* (1), c'est-à-dire en incluant son propre pays. Admettre la Russie serait reconnaître que la fonction essentielle de l'Alliance n'est plus la sécurité de ses membres et en faire un succédané de la CSCE. Et *le tremplin de l'influence sur* tout le continent de la superpuissance qu'elle ne manquera pas de redevenir.

N'est-ce pas l'avenir d'une Alliance qui a connu le plus grand succès de l'histoire de l'Europe qui se joue actuellement à quitte ou double ?

(1) *Le Monde* daté 16-17 janvier.

► **François de Rose est *ancien ambassadeur de* France.**

PARIS-PÉKIN

Chamberlain en Chine ?

La France a sacrifié ses principes et a méconnu ses intérêts en rétablissant des relations nouvelles avec Pékin.

par Zhoukoudian

ON enseigne encore aux étudiants en relations internationales qu'il existe deux grandes écoles de politique étrangère ; la veine idéaliste, personnifiée par un Wilson ou un Carter, et la veine réaliste, qu'incarnèrent un Bismarck ou un Kissinger. Par le communiqué que la France vient de publier conjointement avec la Chine le 12 janvier dernier pour une reprise des relations politiques et économiques bilatérales, notre pays vient d'offrir au monde une troisième *école : celle qui sacrifie les prin*cipes tout en méconnaissant les intérêts.

L'établissement de relations *diplomatiques avec la Chine de* Mao en janvier 1964 reposait sur un pari du général de Gaulle : tirer parti, dans un contexte aujourd'hui dépassé d'affrontements entre les deux Grands et *de conflit en Indochine, de la* spécificité du communisme chinois pour conforter le rang international de notre pays et lui procurer des avantages particuliers. La transformation radicale de la scène internationale et la régression de notre position politique et économique en Asie ont conduit à *vider ce pari* de tout sens.

En voulant célébrer par une réconciliation spectaculaire le *trentième anniversaire de rela*tions affectées par nos ventes d'armes à Taïwan, la diplomatie française vient de commettre quatre erreurs :

1. – Le sacrifice illusoire aux intérêts commerciaux.

Dans un contexte de stagnation des économies occidentales, il est bien compréhensible de chercher à tirer le meilleur parti de l'expansion des économies asiatiques et tentant d'en faire la *priorité d'une diplomatie dans la* région. Les entreprises françaises ont incontestablement pâti sur le marché chinois des contrats taïwanais, qui, résultant plus d'habiles pressions des industriels du secteur que d'une politique délibérée, ont tout de même permis d'engranger pour *plus de 30 milliards de francs de* recettes en deux ans. On a ainsi pu avancer un manque à gagner (contrats non signés) de l'ordre de 3 à 6 milliards de francs bien que nos échanges n'aient en réalité pas cessé de se développer. En se contentant de solliciter un « traitement égal » de la part de Pékin pour nos entreprises, notre pays reprend une logique humble qui nous conduit à offrir, pour tenter de compenser la croissance des importations chi*noises, toujours plus de crédits* bonifiés et garantis par l'Etat et de technologie de pointe. Est-ce vraiment notre intérêt bien compris que de se hâter ainsi à constituer un redoutable concurrent pour notre industrie et un formidable créancier pour les contribuables ?

2. – *L'aliénation de notre* liberté diplomatique.

Remportant une victoire éclatante sur un des Etats les plus sourcilleux en matière d'indépendance nationale, la Chine a réussi à obtenir de Paris ce que Washington s'était résolument *refusé à concéder. En acceptant* de renoncer sans contrepartie tangible à l'équipement militaire de Taïwan, la France subordonne *à un Etat tiers le droit de com*mercer avec un territoire qui présente tous les attributs classiques de la souveraineté. Un tel comportement rappellera aux riverains les liens de vassalité auxquels l'Empire chinois a toujours attaché du prix et constituera un handicap pour notre politique de vente d'armes dans le monde. Pour paradoxal qu'il soit dans un contexte de développement rapide des liens entre les deux *territoires chinois*, ce geste ne sera pas non plus sans incidence pour nos intérêts dans une île dont le PNB constitue la moitié de celui du continent et qui s'est engagée dans un substantiel programme d'équipement civil.

3. – La négligence des droits de l'homme.

Le déplacement annoncé du premier ministre en Chine sera l'occasion pour les photographes et les caméras d'immortaliser l'inévitable poignée de main entre M. Balladur et son homologue Li Peng. On se rappellera *que celui-ci, peu populaire en* son propre pays, est considéré comme l'un des principaux responsables du coup de force qui conduisit au massacre le 4 juin 1989 de milliers de jeunes Chinois. On se souviendra aussi que notre pays, qui s'honora en prêtant son sol à la Fédération pour la démocratie en Chine l'année même où il célébrait le bicentenaire de sa Déclaration des droits de l'homme, joua un rôle déterminant dans l'adoption de sanctions au *Conseil* européen de Madrid. Bien que ces mesures soient progressivement rapportées sous la pression des convoitises commerciales, la modernisation et l'ouverture prônées par le « petit Timonier » n'ont pas atteint le terrain des droits et libertés des personnes. *La Chine du cognac et des véhi*cules particuliers est toujours celle ou l'on arrête les partisans des droits civils (tels ceux qui, en novembre dernier, eurent le cou*rage de publier une Charte de la* liberté et ont rejoint aujourd'hui les 20 000 prisonniers politiques répertoriés), où l'on maintient dans des camps de travail qui n'ont rien à envier au triste goulag une population estimée entre 10 et 20 millions de personnes *et où l'on nie le droit du Tibet à* sa différence.

Plus durablement, notre concession au régime chinois sera perçue comme un encouragement supplémentaire aux nouveaux prophètes qui, de plus en plus nombreux dans la région, *rassurent despotes coréens et* junte birmane. Notre conception des droits de l'homme, pourtant reprise dans la Déclaration universelle de 1948, peut-elle être sacrifiée à celle de l'ancien premier ministre singapourien Lee Kuan Yew, qui prône avec succès une exeption asiatique à ces principes jugées « européo-centristes » ?

4. – Le manque de solidarité européenne.

Bien que la démarche française ait été précédée du voyage à Pékin du chancelier Kohl en novembre 1993, elle constitue un nouvel aveu du peu de cas que nous faisons d'une approche européenne commune de la région. Pour l'Europe, dont les caractéristiques économiques et politiques de ses membres devraient les rendre solidaires face aux vrais concurrents que sont le Japon ou la Corée du Sud, ce serait pourtant la seule chance d'être présente en Asie au XXIe siècle. Pour Pékin, cette « stratégie des Curiaces » permet d'accroître encore l'isolement du mauvais élève britannique, coupable d'avoir voulu introduire, bien tardivement il est vrai, un peu de démocratie dans les institutions de sa colonie de Hongkong. Elle permet aussi de réduire la portée des négociations que Sir Leon Brittan entendait engager dès le mois prochain pour tenter de soumettre à contrepartie l'assentiment européen à l'adhésion au GATT recherchée depuis plusieurs années par la Chine.

Qu'il soit mû par une fidélité naïve à ce qu'il croit être l'héritage des présidents de Gaulle et Pompidou ou par des préoccupations plus liées à la vie politique intérieure nationale, le gouvernement vient de commettre une *erreur d'appréciation. A trop* mimer le voyage de Nixon en Chine, il risquerait de rappeler celui de Chamberlain à Munich.

► **Zhoukoudian est le pseudonyme d'un haut fonctionnaire astreint à l'obligation de réserve.**

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant
directeur de la publication
Bruno Frappat
directeur de la rédaction
Jacques Guiu
directeur de la gestion
Manuel Lucbert
secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)
Thomas Ferenczi
Bertrand Le Gendre
Jacques-François Simon
Michel Tatu
Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, *PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY*
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

■ ULTIMATUM. Le conseil atlantique, réuni mercredi 9 février à Bruxelles, a lancé un ultimatum aux Serbes de Bosnie, leur enjoignant, sous peine de frappes aériennes, de retirer avant le 21 février, à 1 heure (heure de Sarajevo), leurs armes lourdes – pièces d'artillerie, chars, mortiers – à 20 kilomètres de la capitale bosniaque.

■ AVERTISSEMENT AMERICAIN. Rompant avec la réserve observée jusqu'ici par l'administration américaine, le président Bill Clinton a commenté mercredi la décision du conseil atlantique en avertissant que *« personne ne doit douter de la détermination de l'OTAN »* et que *« quiconque bombarde Sarajevo en supportera les conséquences »*.

■ CESSEZ-LE-FEU. A Sarajevo, quelques heures plus tôt, le général Michael Rose, commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) pour la Bosnie, avait annoncé un accord de cessez-le-feu immédiat, qui prévoit notamment – outre le retrait de l'armement lourd et leur mise sous contrôle de la FORPRONU –, le déploiement de « casques bleus » dans *« des positions-clés et les lieux sensibles »* de la région.

■ FRAPPES AÉRIENNES. Au cas où de nouvelles attaques seraient dirigées contre *« des cibles civiles »* à Sarajevo, l'OTAN est autorisé dès maintenant à *« lancer des frappes aériennes, à la requête des Nations unies, contre les positions d'artillerie ou de mortier à l'intérieur et autour de Sarajevo »*.

Après la réunion de Bruxelles

L'ultimatum de l'OTAN aux Serbes vise à imposer une solution politique au conflit bosniaque

BRUXELLES

de notre correspondant

« Nous devions arrêter la tuerie », s'est exclamé Manfred Wörner, le secrétaire général de l'OTAN, à l'issue de la réunion du conseil atlantique qui a rassemblé, mercredi 9 février, pendant une dizaine d'heures, les ambassadeurs des seize pays de l'Alliance. L'objectif politique des décisions prises est en effet d'obtenir la levée du siège de Sarajevo par les Serbes, avec, comme première étape, le retrait à 20 km du centre de la capitale de l'ensemble de l'armement lourd : pièces d'artillerie et chars.

Ainsi, les pays de l'Alliance se rappelaient enfin que Sarajevo avait été décrétée *« zone de sécurité »* par le Conseil de sécurité des Nations unies. Il convient que la population de Sarajevo, qui a tant souffert, puisse retrouver des conditions de vie normales, expliquait, en substance, M. Wörner.

Pour qu'on n'en reste pas, cette fois, au stade des intentions, pour ne pas répéter l'erreur encore faite lors du sommet de l'OTAN en janvier (les Seize s'étaient fixé comme objectif la réouverture de l'aéroport de Tuzla et la relève des Canadiens de la FORPRONU à Srebrenica, sans préciser les modalités de l'opération), le conseil atlantique a fixé un délai : c'est au bout de dix jours, à compter du vendredi 11 février à 0 heure GMT, donc, au plus tard, le lundi 21 février à 0 heure GMT (1 heure à Sarajevo), que les canons serbes devront avoir disparu de la zone d'exclusion de la ville.

Il est également demandé au gouvernement de Bosnie-Herzégovine de placer ses armes lourdes sous le contrôle de la FORPRONU. On apprenait, mercredi, que ses premières réactions avaient été plutôt favorables. Bref, on ne s'attendait pas que la partie musulmane complique la bonne exécution de l'entreprise. A l'issue de ce délai de dix jours, et dans l'hypothèse où les Serbes ne se seront pas inclinés, l'OTAN annonce son intention de procéder à des frappes aériennes pour détruire les armes lourdes menaçant encore la sécurité de la ville.

Autre décision, prise celle-là à la demande de Boutros Boutros-Ghali : il est entendu qu'en cas de nouvelles attaques dirigées contre des civils au cours des jours à venir, le commandement de l'OTAN dans la zone pourra, à la demande des Nations unies, lancer des frappes aériennes contre les agresseurs. Autrement dit, sans attendre l'expiration du délai de dix jours, on ne laissera pas impunis des bombardements comme celui qui a dévasté samedi 5 février un marché de Sarajevo.

Référence à un objectif politique, fixation d'un délai, indications précises quant à la menace : c'est bien un ultimatum, même si le mot n'est pas prononcé, qui est adressé aux forces serbes-bosniaques qui assiègent la ville et sont donc tenues pour responsables de la désolation actuelle. La réaction de l'Occident à la tuerie du week-end est conforme aux souhaits de la France, tels qu'ils avaient été exprimés lors des déclarations à la presse faites conjointement par Alain Juppé et François Léotard.

Au reste, c'est sur la base d'un projet franco-américain qu'ont travaillé mercredi les ambassadeurs des Seize. Un cas de figure exceptionnel à l'OTAN, méritant donc, par lui-même, d'être relevé, et qui est le fruit de l'intense travail de rapprochement engagé à tous les niveaux de l'Etat, par Paris et Washington, au cours des dernières semaines. Cette initiative a été couronnée de succès, car apparemment les « décisions » approuvées par les ambassadeurs s'écartent à peine du texte original.

Les débats ont duré longtemps, mais sans qu'il faille voir là le reflet d'oppositions majeures. Après les intentions d'engagements manifestées par l'OTAN début août et répétées lors du sommet du 11 janvier, les Seize étaient bien conscients que l'Alliance se trouvait au pied du mur et jouait sa crédibilité. En outre, les Français avaient annoncé qu'ils ne s'associeraient pas à un semblant de décision et fait comprendre que si l'Europe et l'OTAN restaient, une fois de plus, impuissants, elle n'aurait guère d'autre choix que de retirer ses hommes de Sarajevo.

Débats techniques

Dans la perspective d'une opération complexe, impliquant de multiples acteurs et exigeant donc une étroite coordination, les débats, auxquels ont évidemment participé les militaires, ont été souvent techniques : quel périmètre d'exclusion (un rayon de 20 km à partir du centre plutôt que 30 pour faciliter les contrôles) ? Quel délai, sept jours ou dix jours ? On a retenu la seconde option car il y a, dans le délai à courir d'ici une éventuelle intervention armée, des précautions à prendre, en particulier pour renforcer encore la sécurité des troupes de la FORPRONU et celle des personnels civils servant en Bosnie.

Autre source d'examen minutieux, la coopération entre l'OTAN et l'ONU, sous l'autorité de laquelle sont placées toutes ces opérations. Le cadre juridique est clair (les résolutions du Conseil de sécurité) ainsi que le fonctionnement de la chaîne de commandement et les règles d'engagements des forces : pour l'essentiel, ces dispositions avaient été mises au point à l'occasion des réunions de l'OTAN. Depuis des semaines, le général Cot, commandant la FORPRONU dans l'ex-Yougoslavie, et l'amiral américain Boorda, commandant le dispositif de l'OTAN, rodent leur coopération.

Il reste que des ajustements supplémentaires étaient nécessaires afin d'éviter des cafouillages. A l'issue des dix jours fatidiques, si, contrairement à ce qu'on espère, les Serbes n'ont pas retiré leur artillerie, les frappes aériennes *« seront conduites en étroite coordination avec le secrétaire général des Nations unies et conformément aux décisions du conseil de l'Atlantique nord des 2 et 9 août 1993 »*.

Une perspective politique

Cela signifie-t-il que M. Boutros-Ghali, par exemple pressé d'agir dans ce sens par la Russie, pourrait s'opposer au déclenchement de l'attaque ? La formule est ambiguë et M. Wörner, interrogé à ce sujet, n'a pas donné une réponse claire. Les décisions du conseil atlantique ont été approuvées à l'unanimité, à l'exception de la Grèce, qui, comme elle l'avait annoncé, s'en est dissociée sans s'y opposer. Une technique à laquelle le gouvernement d'Athènes a souvent eu recours dans le passé, lorsqu'il n'approuvait pas les orientations prises par l'Alliance.

Les Grecs ont essayé de faire valoir que le cessez-le-feu entre Serbes bosniaques et Musulmans, annoncé en plein milieu de la réunion de l'OTAN, ainsi que l'ouverture sous la supervision du général Michael Rose, le nouveau chef de la FORPRONU en Bosnie, de pourparlers portant sur le retrait des armes lourdes, justifieraient que l'Alliance diffère son ultimatum. Sans succès : M. Wörner a au contraire estimé qu'il fallait imputer à la fermeté de l'OTAN le soudain assouplissement des Serbes bosniaques et que c'était là une incitation supplémentaire à poursuivre dans la voie choisie.

Les participants soulignaient à l'envi, notamment du côté français, que l'exercice maintenant mis en œuvre s'inscrit dans une logique politique, que l'objectif ultime est de parvenir à un règlement négocié du conflit en Bosnie et, au-delà, dans l'ensemble de l'ex-Yougoslavie. Que, s'agissant de la Bosnie, le plan de paix proposé par les Européens (plan qui peut assurément être amendé) se trouve toujours sur la table et qu'il serait opportun d'en reprendre l'examen.

Après la réussite de l'initiative franco-américaine de mercredi – réussite d'autant plus satisfaisante qu'elle ne devrait pas porter ombrage aux partenaires européens de la France, qui ont milité au contraire en faveur de ce rapprochement –, on espère bien, du côté français, que les Etats-Unis et, si possible, la Russie, s'engageront désormais davantage pour faciliter une solution diplomatique.

Quelle sera la réaction de Moscou à cette tardive réaction musclée de l'OTAN ? M. Wörner a estimé que les Russes devraient comprendre qu'elle s'inscrit dans une perspective politique dont l'aboutissement est le rétablissement de la paix et de la stabilité dans la région.

PHILIPPE LEMAITRE

Les principaux points du communiqué

■ Frappes aériennes. – [Le Conseil de l'OTAN] *« demande le retrait ou le regroupement et la mise sous contrôle de la FORPRONU, dans les dix jours, des armes lourdes (...) des forces serbes de Bosnie situées dans une zone de 20 kilomètres de rayon à partir du centre de Sarajevo et à l'exclusion d'une zone de 2 kilomètres de rayon à partir du centre de Pale »* [près de Sarajevo].

■ Ultimatum. – [Le Conseil] *« décide que dix jours après le 10 février à 24 heures GMT (soit le 11 février à 1 heure, heure locale), les armes lourdes, à quelque partie qu'elles appartiennent, qui se trouveront dans la zone d'exclusion de Sarajevo et qui ne seront pas sous le contrôle de la FORPRONU, seront exposées, ainsi que les installations d'appui direct qui leur sont essentielles, à des frappes aériennes de l'OTAN, qui seront conduites en étroite coordination avec le secrétaire général des Nations unies et conformément aux décisions du Conseil de l'Atlantique nord des 2 et 9 août 1993 »*.

■ Frappes possibles dès le 9 février en cas de nouvelles attaques. – [Le Conseil] *« accepte, avec effet à compter de ce jour, la demande présentée par le secrétaire général des Nations unies le 6 février et, en conséquence, autorise le commandant en chef des forces alliées du Sud-Europe* (NDLR : à Naples) *à lancer des frappes aériennes, à la requête des Nations unies, contre les positions d'artillerie ou de mortiers à l'intérieur et autour de Sarajevo (y compris des positions se trouvant hors de la zone d'exclusion) dont la FORPRONU aura déterminé qu'elles sont à l'origine des attaques dirigées contre des cibles civiles dans cette ville »*.

■ Armes lourdes des forces bosniaques. – [Le Conseil] *« appelle le gouvernement de Bosnie-Herzégovine à placer, dans le même délai, sous le contrôle de la FORPRONU les armes lourdes en sa possession dans la zone d'exclusion de Sarajevo (...) et pendant cette période à s'abstenir de lancer des attaques à partir des lignes d'affrontement actuelles à l'intérieur de la ville »*.

■ Cessez-le-feu. – [Le Conseil] *« appelle les parties à respecter le cessez-le-feu. Il conviendrait que tous les intéressés n'épargnent aucun effort au cours de cette période de dix jours pour obtenir par voie d'accord le retrait ou le contrôle des armes lourdes (...). L'impossibilité de parvenir à un tel accord n'entraînera pas la prolongation de cette période »*.

La diplomatie américaine sous influence télévisuelle

Les images de la tuerie du marché de Sarajevo ont « retourné » l'opinion des Américains et de leurs dirigeants

WASHINGTON

de notre correspondant

Il y a quelques mois, le secrétaire d'Etat américain, Warren Christopher, affirmait que la politique étrangère des Etats-Unis ne devait pas être faite par CNN. Autrement dit, les images de la télévision, et l'impact qu'elles ont sur l'opinion, ne sauraient, à elles seules, déterminer les grandes lignes de la diplomatie américaine.

M. Christopher a été démenti par les faits. Une fois de plus, les images de la télévision, celles de la tuerie de samedi dernier à Sarajevo, ont, semble-t-il, largement influencé la politique des Etats-Unis (comme au Vietnam, en Iran, au Liban, en Somalie, etc.). Si ce ne fut pas le seul facteur, c'est tout de même l'émotion suscitée dans l'opinion par le dernier massacre – presque filmé en direct – perpétré en Bosnie qui a décidé l'administration Clinton à sortir de sa réserve.

Il s'est ensuivi ce pas de deux diplomatique, plutôt inattendu, avec la France qui a conduit à la décision de Bruxelles. Le président Bill Clinton l'a commentée, mercredi soir, en ces termes : *« L'OTAN est prête à agir »* et *« quiconque bombarde Sarajevo en supportera les conséquences »* (...). Et, comme si cela n'allait pas de soi, après tant d'avertissements restés sans suite, il a ajouté : *« Personne ne doit douter de la détermination de l'OTAN. »*

Depuis plusieurs mois, l'administration se cantonnait dans une relative passivité face au conflit en Bosnie; au lendemain du bombardement sur le marché, elle a, après un long débat, décidé de jouer à nouveau un rôle important. Ce faisant, l'administration paraît être « en phase » avec l'opinion. En décembre encore, les sondages indiquaient qu'une écrasante majorité d'Américains (65 %) estimaient que leur pays n'avait pas à intervenir dans le conflit en Bosnie-Herzégovine. Au lendemain du massacre de Sarajevo, ABC News citait un sondage marquant un revirement de l'opinion : cette fois, près de 60 % des Américains appuieraient des bombardements aériens auxquels participeraient les Etats-Unis et leurs alliés européens.

Le chef de l'opposition au Sénat, Robert Dole, affirmait, pour sa part, que le président Bill Clinton aurait le soutien des Républicains s'il ordonnait des bombardements sur les positions serbes en Bosnie. Que le revirement du gouvernement ait suivi ou précédé celui de l'opinion importe finalement assez peu : il y a eu revirement et les images de la télévision n'y sont certainement pas étrangères.

Question de crédibilité

D'autres éléments ont évidemment joué. Au fur et à mesure des avertissements sans lendemain adressés depuis un an – et même pendant sa campagne électorale – par M. Clinton aux belligérants bosniaques, le président et ses conseillers ont réalisé que la crédibilité des Etats-Unis, en tant que « leader » des Occidentaux, était chaque jour un peu plus affectée.

Pareille évolution n'a pas manqué d'avoir des conséquences sur l'image du président et sur la manière dont l'administration était perçue dans les autres « points chauds » du globe où elle est impliquée : Russie, Corée du Nord, Proche-Orient, etc. De retour d'une tournée en Europe en janvier, l'ambassadeur américain aux Nations unies, Madeleine Albright, aurait tiré la sonnette d'alarme. M. Clinton avait ces considérations en tête lorsqu'il a observé, mercredi soir, que *« l'OTAN devait demeurer une force de paix crédible dans l'Europe de l'après-guerre froide »*.

Outre Mme Albright, deux autres femmes ont joué un rôle. La récente visite à Sarajevo de Tansu Ciller, premier ministre turc, et de Benazir Bhutto, chef du gouvernement pakistanais, représentant deux grands pays musulmans et importants alliés des Etats-Unis, n'est pas passée inaperçue à Washington. Elle manifestait la rancœur du monde islamique à l'encontre des Occidentaux, accusés de ne pas faire respecter en Bosnie les principes qu'ils font appliquer ailleurs (en Irak, par exemple).

Aussi, au terme de trois jours d'intenses débats internes, l'administration Clinton a-t-elle décidé de reprendre du service dans l'affaire bosniaque et à un double niveau : militaire, en rejoignant la France sur l'ultimatum adressé aux Serbes, et politique, en s'impliquant dans les négociations menées par les Européens (que les Etats-Unis avaient, depuis plusieurs semaines, quelque peu délaissées).

Ce faisant, l'administration n'ignore pas qu'elle est aujourd'hui plus proche que jamais d'un engagement militaire en Bosnie qui, même sous la forme de bombardements limités, risque, pour la première fois, de l'opposer sérieusement à la Russie.

Même si M. Clinton a assuré qu'il n'y aurait pas, pour l'heure, de soldats américains au sol, l'administration n'ignore pas non plus les risques d'engrenage en cas d'intervention aérienne de l'OTAN. Elle est tout aussi consciente, dans cette hypothèse, de courir un autre risque, celui d'être confrontée à un nouveau revirement de l'opinion, retournée, cette fois, par les images télévisées d'un pilote américain prisonnier des Serbes et malmené, voire torturé.

« Trouver une fin au bain de sang »

La Somalie fut l'exemple le plus éclatant de ce danger d'une diplomatie sous influence télévisuelle. Elle n'ignore pas, enfin, que la décision de Bruxelles pourrait inciter les Musulmans, convaincus d'un inéluctable soutien aérien américain, à poursuivre une guerre à outrance.

Pour éviter d'en arriver là, l'administration a décidé que l'ultimatum militaire adressé aux Serbes serait accompagné d'un regain d'activisme diplomatique des Etats-Unis. Pour le président Clinton, la résolution de l'OTAN doit *« commencer à revigorer les négociations »* pour *« trouver une fin permanente au bain de sang et à l'agression »*. Il a fait part mercredi soir d'un certain optimisme : *« Nous sommes assez prêts – si vous écoutez ce que les belligérants disent vouloir – d'un accord dont ils pourraient s'accommoder. »*

L'administration assure qu'elle a de *« nouvelles idées »* à soumettre à la table de négociation, *« seul endroit »*, a dit M. Clinton à l'intention des Musulmans, *« où le conflit peut être réglé »*. Certes, la Maison Blanche a rappelé dans la matinée que les Etats-Unis n'entendaient toujours pas faire pression sur les Musulmans, les victimes, pour leur « imposer » un règlement qui récompenserait l'agression serbe.

Mais les démarches à venir des Américains, si elles se confirment, ressembleront tout de même très fort aux pressions que les Européens voulaient qu'ils exercent auprès des Musulmans. D'une certaine manière, les Etats-Unis acceptent de jouer le rôle que leurs alliés leur ont imparti, et que Washington avait, jusqu'à présent, refusé.

L'administration aurait le projet de dépêcher à Sarajevo un « envoyé spécial » auprès du gouvernement bosniaque. Il pourrait s'agir de Peter Tarnoff, sous-secrétaire d'Etat pour les affaires politiques, qui séjourne ces jours-ci en Europe. Il aurait pour mission de sonder les autorités de Sarajevo sur le *« minimum acceptable »* pour elles en cas de partition de la Bosnie en trois entités (musulmane, serbe et croate). Autrement dit, les Etats-Unis se rangent au plan européen de partition de la Bosnie, mais ils entendent obtenir un découpage plus favorable aux Musulmans.

ALAIN FRACHON

L'ultimatum de l'OTAN

Les Serbes de Bosnie entre la crainte et la colère

BELGRADE

de notre correspondante

« Que le ministre Juppé demande au ministre [autrichien] *Mock ce qu'il est advenu de l'Autriche en 1914 lorsqu'elle a lancé un ultimatum* [aux Serbes] *»*. C'est par cette allusion à l'événement qui marqua le début de la première guerre mondiale que le leader des Serbes de Bosnie, Radovan Karadzic, a commenté, mercredi 9 février, l'initiative française, approuvée dans la soirée par les pays membres de l'OTAN.

M. Karadzic qui venait de consulter le président de Serbie, Slobodan Milosevic, avant de se rendre à Genève où il doit négocier avec les deux autres parties au conflit n'avait, en cette journée décisive, pas de mots assez durs pour qualifier les décisions de Bruxelles. *« Mieux vaut pour l'Occident ne pas intervenir. Si les Occidentaux ne s'étaient pas ingérés dans cette affaire, il n'y aurait pas eu la guerre car ce sont eux qui ont déclenché le conflit »*, a-t-il déclaré. Pour ensuite avertir : *« Nous ne nous retirerons pas de Sarajevo car la ville n'est pas assiégée mais divisée en deux. Nous n'abandonnerons jamais la ville serbe. »*

Un accord avec les Musulmans

L'annonce d'un ultimatum imposant aux Serbes de lever dans les dix jours le siège de Sarajevo, faute de quoi leurs batteries seraient soumises à des frappes aériennes a eu, pour les Serbes bosniaques, l'effet d'une douche froide. Ces derniers, qui prenaient à la légère les menaces verbales, semblent avoir pris au sérieux cette fois la volonté affichée de l'Occident de passer à l'acte. Ainsi ont-ils eu, mercredi 9 février, une réaction mêlée de peur et de colère. Ils ont brandi des menaces – pour sauver la face – et fait en même temps des concessions – pour « sauver les meubles ».

Certes, les Serbes de Bosnie ont infléchi mercredi leur position en concluant finalement avec les Musulmans bosniaques un accord qu'ils avaient rejeté trois jours plus tôt (*le Monde* du 8 février), lorsque la menace de raids aériens semblait encore aléatoire. Alors que siégeait le Conseil de l'OTAN à Bruxelles, ils se sont cette fois engagés à respecter un *« cessez-le-feu immédiat »* (qui devait entrer en vigueur jeudi 10 février à midi) et à négocier, pendant la trêve, le retrait et la mise sous contrôle de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) de leurs armes lourdes pointées sur Sarajevo.

Mais les Serbes bosniaques n'ont pas fait que des concessions. Ils ont aussi haussé le ton et menacé notamment de retenir en otage les personnels de l'ONU qui tenteraient de quitter les territoires contrôlés par les forces serbes. Le commandant adjoint de l'armée serbe bosniaque, le général Milan Gvero a déclaré mercredi que si les informations selon lesquelles la FORPRONU a ordonné l'évacuation des organisations humanitaires et notamment des membres du Haut-Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) des territoires sous son contrôle se revélaient exactes, il ne les laisserait pas partir.

Par ailleurs, il s'est fermement opposé à la décision dont lui a fait part la FORPRONU de ne plus permettre aux Serbes de contrôler le contenu des convois humanitaires. *« Dans ces conditions, nous empêcherons les convois de passer, car notre expérience nous a montré que ces convois transportaient souvent des armes destinées aux Musulmans »*, a-t-il précisé.

Quant à leurs *« gestes de bonne volonté »*, les Serbes de Bosnie ont fait savoir qu'ils ne seraient pas *« gratuits »*. Ainsi, ils souhaitaient conditionner le retrait de leurs batteries installées depuis près de deux ans sur les hauteurs de Sarajevo à la levée des sanctions décrétées fin mai 1992 par les Nations unies à l'encontre de la Serbie et du Monténégro, ainsi qu'à la reconnaissance de leur République autoproclamée sur 72 % des territoires de la Bosnie-Herzégovine.

FLORENCE HARTMANN

Un double revirement

Suite de la première page

Le piège de l'option humanitaire s'était refermé; François Mitterrand, qui avait spectaculairement parrainé cette politique par sa visite à Sarajevo, en juin 1992, décrivait lui-même l'impasse, il y a quelques semaines : impossible de partir, impossible de rester.

Impossible de partir, pour des raisons humanitaires, parce qu'un retrait était politiquement très difficile à assumer, parce que la FORPRONU, en certains endroits du moins, dont Sarajevo, contient la guerre à défaut de l'arrêter et que son départ risquait de jouer comme un appel d'air, aspirant dans le conflit bosniaque les armées voisines, serbe et croate d'abord, d'autres peut-être ensuite. Impossible de rester cependant, alors que reculait toute perspective de règlement du conflit, que des « casques bleus » mouraient, que la grogne montait dans les états-majors.

Il fallait sortir de la trappe. C'est à cela que visait la proposition faite dimanche par les dirigeants français à leurs partenaires occidentaux d'exiger, menace sérieuse à l'appui, la levée du siège de Sarajevo. Soit les alliés suivaient et l'action internationale retrouvait une certaine crédibilité. Soit ils se dérobaient et la France, ayant fait l'ultime démonstration de l'inertie générale et de son isolement, estimait, dit un diplomate, *« avoir les mains libres »* pour se désengager.

Les alliés ont suivi, entraînés par un double revirement, français et américain. Les Etats-Unis, qui depuis longtemps défendaient l'idée de frappes aériennes, mais sans l'accompagner de rien d'autre que la levée de l'embargo sur les armes au profit des Musulmans, récusaient le plan de règlement sur la table des négociations, qui prévoit un découpage de la Bosnie en trois entités ethniques. Paris leur reprochait, ce faisant, d'encourager les Musulmans à poursuivre la guerre pour modifier par les armes les contours de leur futur Etat.

Ceux qui ont assisté aux derniers entretiens qu'a eus à Paris le secrétaire d'Etat Warren Christopher racontent son embarras quand les Français lui demandaient ce que les Américains, qui ne veulent pas se battre en Bosnie, feraient le jour où la Serbie et la Croatie décideraient de mettre un terme aux illusions militaires des Musulmans. Cet embarras a sans doute joué dans la décision que vient de prendre l'administration américaine de s'impliquer enfin dans la recherche d'un règlement négocié; de même que la prise de conscience par Washington des ravages qu'engendrait son abstentionnisme dans ses relations avec l'Europe.

Le revirement que représente, de la part de la France, sa dernière initiative, n'est pas moins considérable. Il n'est même pas besoin, pour le mesurer, de remonter à l'époque où M. Mitterrand affichait sa neutralité et excluait toute action dirigée contre l'un des belligérants, ni à celle où la France bagarrait à l'ONU pour empêcher qu'on menace de rétorsion les avions serbes qui violeraient l'espace aérien bosniaque.

Il y a moins d'un mois, lors du sommet de l'OTAN, alors qu'Alain Juppé faisait entériner par les alliés l'idée d'un soutien aérien pour aider la FORPRONU à rouvrir l'aéroport de Tuzla, le chef de l'Etat prenait soin de répéter encore qu'il ne pouvait s'agir d'aucun acte d'agression. On avait alors écarté (bien que cela figurât dans le communiqué) toute éventualité de frappes aériennes à Sarajevo. Bill Clinton, dans sa conférence de presse, avait expliqué que Français et Britanniques y étaient hostiles et qu'il comprenait leurs raisons, leur inquiétude pour la sécurité des « casques bleus ».

Plus récemment encore, vingt-quatre heures exactement avant de prôner à Paris des frappes aériennes contre l'artillerie serbe à Sarajevo, François Léotard expliquait à Moscou que de frappes il n'était pas question, pas plus que d'aucune action dirigée contre les Serbes de la part de la France, qui se voulait *« impartiale »*.

Alain Juppé a fait preuve pour sa part de plus de cohérence et n'a jamais exprimé de telles répugnances. On souligne ces jours-ci, comme depuis des mois, que tout ce qui est entrepris à Paris, à propos de la Bosnie, l'est en étroite coordination entre l'Elysée, Matignon et le quai d'Orsay. C'est vrai. Il n'en reste pas moins que c'est du ministère des affaires étrangères que partent toutes les initiatives, là qu'elles sont annoncées et expliquées.

Un saut dans l'inconnu

« Vous prenez des risques », avait dit un jour le président de la République à Alain Juppé, qui proposait de réclamer à l'ONU la mise en place de *« zones de sécurité »* en Bosnie, impliquant déjà, si elles avaient jamais vu le jour, une modification du mandat des « casques bleus ». Le président de la République s'était cependant laissé tirer vers cette évolution du rôle des forces de l'ONU en Bosnie. Il a ensuite appelé avec une certaine vigueur, mais en vain, les partenaires de la France à fournir les renforts en hommes que supposait la mise en place de ces zones protégées.

Quant à M. Balladur, il avait d'abord annoncé que la France n'y affecterait pas un soldat supplémentaire, avant de se raviser. Le premier ministre n'a en tout cas jamais semblé prendre à bras le corps le problème de la Bosnie et plutôt donné l'impression que, du point de vue de Matignon aussi, c'était Alain Juppé qui prenait les risques.

De fait, il y a dans cette affaire plusieurs risques. Celui, évidemment, d'exposer la vie des soldats de la FORPRONU ou d'autres. Mais celui aussi d'abdiquer ses responsabilités d'homme politique en laissant se produire l'inacceptable à nos portes. Le débat, qui s'est intensifié récemment dans les milieux politiques français, explique peut-être, pour une part, l'opiniâtreté mise par le secrétaire général du RPR à tenter de faire avancer une solution au problème bosniaque. Mais qu'importe?

Lorsqu'on s'étonne qu'à propos de ce qui est présenté comme *« un tournant »* le ministre des affaires étrangères assume seul la communication, on répond dans l'entourage du président de la République que *« c'est son métier »* et que le chef de l'Etat n'a pas de raison d'intervenir publiquement dans ce genre de circonstances. *« Il ne l'a fait qu'au moment de la guerre du Golfe. Mais il ne faut pas exagérer, on n'en est quand même pas là ! »* ajoute-t-on.

La remarque est révélatrice de la façon dont on conçoit la démarche entreprise dimanche par la France : d'abord comme une opération – réussie – pour enrôler les Etats-Unis dans la recherche d'un règlement politique à la crise, puis comme une menace militaire contre les Serbes pour imposer sur le terrain la première étape de ce règlement politique : la démilitarisation de Sarajevo. On paraît incapable, à l'Elysée comme au quai d'Orsay, d'envisager ce qui se passerait si la menace ne jouait pas et qu'on doive en venir aux frappes aériennes.

C'est comme si, contrairement à ce qu'on a toujours dit à Paris, ces attaques devaient être en mesure d'arrêter la guerre. Souhaitons que la menace fonctionne, que le mouvement engagé mercredi, avec le cessez-le-feu conclu à Sarajevo, se poursuive. Si tel n'était pas le cas, ce serait le saut dans l'inconnu. Mais si c'est le cas, comment expliquera-t-on avoir tant tardé à lancer un ultimatum?

CLAIRE TRÉAN

et la situation militaire autour de la capitale bosniaque

L'accord de cessez-le-feu conclu à Sarajevo prévoit le retrait des armes lourdes et leur mise sous contrôle de la FORPRONU

SARAJEVO

de notre envoyé spécial

Rempli d'« *espoir mais sans illusions* » – comme il a lui-même décrit au *Monde* son état d'esprit –, le général Michael Rose, chef des « *casques bleus* » de Bosnie-Herzégovine, est un réaliste. Il sait qu'il se heurtera à « *des revers* » et se refuse à « *crier victoire* ».

Il n'en est pas moins parvenu, mercredi 9 février, à conclure un accord de cessez-le-feu pour la région de Sarajevo entre l'armée bosniaque fidèle au président Alija Izetbegovic et les forces serbes. Cet accord prévoit notamment le retrait et la mise sous contrôle de la FORPRONU des armes lourdes ainsi que le déploiement de « casques bleus » dans les « *endroits clés et sensibles* » de la région de Sarajevo.

Intervenant après un nombre impressionnant de promesses de cessez-le-feu bafouées à peine signées par les belligérants depuis vingt-deux mois que dure la guerre en Bosnie-Herzégovine, l'accord de mercredi, conclu à l'aéroport de la capitale bosniaque – mais non signé – a une particularité qui le rend « *significatif* » aux yeux de Sir Michael Rose.

En premier lieu, c'est la première fois que les Serbes acceptent toutes les exigences du gouvernement bosniaque, au premier rang desquelles le retrait de leur artillerie des hauteurs de Sarajevo et leur mise sous contrôle « *onusien* ». C'est également la première fois que les Bosniaques acceptent la surveillance de leur artillerie et une interposition des « *casques bleus* ».

La trêve conclue sous l'égide du général Rose doit entrer en vigueur jeudi 10 février à midi « *dans et autour de Sarajevo* », les « *difficultés* », inhérentes à la situation « *confuse* » prévalant ici n'ayant pas permis une trêve effective immédiatement. Parallèlement, les « *casques bleus* » devraient commencer à prendre position sur les sites « *clés et sensibles* » de la région qui auront été déterminés au sein d'une commission mixte présidée par le général Soubirou, commandant du secteur de Sarajevo pour la FORPRONU.

Ci-contre : le dispositif des forces de l'OTAN dans l'Adriatique. Ci-dessous : la zone d'exclusion des armes lourdes autour de Sarajevo

1 500 « casques bleus » supplémentaires

Dans le même temps, espère le général Rose, débutera la procédure devant mener au contrôle par la FORPRONU des armements présents « *dans et autour* » de la capitale bosniaque. Enfin, commencera l'évaluation des renforts onusiens nécessaires à cette nouvelle mission. Des effectifs que Michael Rose évalue à environ 1 500 hommes supplémentaires (les « *casques bleus* » présents à Sarajevo sont actuellement au nombre de 3 000, dont 2 000 français). Le général Rose s'est montré confiant en la capacité du secrétariat général de l'ONU à trouver ces effectifs, plusieurs pays ayant manifesté leur intention de fournir des contingents.

En marge de l'application de cet accord, dont il pense qu'il pourrait être totalement appliqué en une dizaine de jours, si rien ne vient entraver les opérations – mais l'échec enregistré lors de toutes les tentatives précédentes appelle à la plus grande prudence – le général Rose compte s'atteler à une tâche de réhabilitation et de « *reconstruction* », qui permettrait notamment à la population de bénéficier à nouveau d'électricité. Il voit, d'ailleurs, dans cet accord, « *peut-être le début d'un processus devant permettre un retour à la normale pour les gens de Sarajevo* ».

En attendant cette phase, les discussions concrètes sur les aspects techniques de l'application de l'accord ont immédiatement commencé sous les auspices du général (français) Soubirou. Elles portent notamment sur les emplacements qui verront se déployer les « *casques bleus* » en interposition. Quant à la distance à laquelle les armes lourdes – à partir du calibre de 12,7 mm (mitrailleuse lourde) – devront être éloignées du front, il ne s'agit pas là d'un problème « *important* », estime le général Rose, pour qui l'important est le contrôle qui sera effectué sur elles par la FORPRONU. Ce retrait est réalisable en une semaine.

Si l'accord de mercredi n'a pas été signé par les représentants des deux armées – les « *numéros deux* » de chacune des deux forces : Jovan Divjak pour les Bosniaques et Manojlo Milovanovic pour les Serbes – c'est intentionnellement, a souligné le général Rose. Pour lui, « *un bout de papier ne vaut rien ici* », et la publicité donnée à l'engagement des deux parties est, à ses yeux, une bien meilleure garantie.

Selon l'officier britannique, « *les autorités* (des deux camps) *ne peuvent plus revenir en arrière* ». Michael Rose, partisan des « *petits pas* », est, en tout cas, décidé à « *profiter du mouvement déclenché pour faire avancer les choses* » et à aller vite.

C'est mardi à 18 heures que l'officier général a senti que les choses se débloquaient grâce à une « *volte-face* » des Serbes. Le général Milovanovic l'a appelé à cette heure-ci pour lui annoncer qu'il acceptait les conditions des autorités bosniaques, des conditions que les Serbes avaient toujours rejetées auparavant. Le soir-même, l'accord était pratiquement « *bouclé* ». Mais le lendemain matin, les militaires bosniaques ont soudain eu des hésitations et ont réclamé des éclaircissements.

Le général Rose est alors allé voir le président Izetbegovic, qui a finalement « *encouragé* » ses militaires à conclure un accord ; ce qui fut fait mercredi vers 15 heures.

Ce qui a poussé les forces serbes à accepter aujourd'hui ce qu'elles refusaient encore il y a deux jours ? Au moment où, à l'aéroport de Sarajevo, la trêve était conclue, agrémentée du retrait des batteries d'artillerie qui ensanglantent la capitale bosniaque depuis près de deux ans, l'OTAN – Bruxelles étudiait une proposition franco-américaine d'ultimatum à lancer aux Serbes pour qu'ils lèvent le siège de Sarajevo. Face aux pressions internationales accrues ces derniers jours et aux menaces de frappes aériennes, les Serbes ont visiblement choisi de gagner du temps.

Dans tout cela, un drame a joué un rôle déterminant : la tuerie de samedi au marché central de Sarajevo, qui a vu la mort de 68 personnes tuées par un seul obus de mortier. Ce carnage a « *focalisé l'attention du monde sur Sarajevo* », estime ainsi le général Rose.

Mais le chef de la FORPRONU n'est pas encore au bout de ses peines, et quelques heures seulement après l'annonce de la trêve, celle-ci faisait déjà l'objet d'une controverse. Ainsi le président Izetbegovic a-t-il affirmé que l'accord sur le retrait des armes lourdes serbes était assorti d'un délai de cinq jours. Ce que l'état-major de la FORPRONU a immédiatement démenti.

De plus, M. Izetbegovic a assuré que ses forces n'étaient pas « *obligées de placer leurs armes lourdes sous quelque contrôle que ce soit* »... Pour, toutefois, ajouter : « *Nous le ferons très probablement, si les Serbes placent leurs armes sous contrôle de la FORPRONU* ».

Quant au général Divjak, signataire de l'accord, il a carrément dit qu'il ne croyait pas à ce dernier, n'y voyant qu'une échappatoire choisie par les Serbes. Ceux-ci, enfin, ont fait savoir qu'ils détailleraient, jeudi à Genève – lors d'une nouvelle phase des négociations de paix – les conditions qu'ils mettent au retrait de leur armement lourd disposé autour de Sarajevo...

Mercredi soir, néanmoins, lorsque l'obscurité a recouvert Sarajevo, la ville était plongée dans un étrange silence, en proie à un calme inhabituel, rompu de temps à autre par quelques explosions, quelques rafales d'armes automatiques, qui n'en paraissaient que plus menaçantes.

YVES HELLER

Quelque 300 pièces d'artillerie serbes sont en place autour de la ville

Dans un périmètre d'une trentaine de kilomètres autour de Sarajevo, on dénombre à l'heure actuelle environ 350 pièces d'artillerie de tous calibres : quelque 300 chez les Serbes et une cinquantaine aux mains des forces bosniaques. La capacité de plusieurs de ces pièces à être mobiles, c'est-à-dire déplaçables en quelques minutes à peine, rend très difficile – voire risquée pour l'équipage des avions mis au service de l'ONU – leur neutralisation à coup sûr, dès lors qu'une telle mission serait ordonnée après identification de l'agresseur. On se souvient du temps mis par les Américains à repérer et à détruire les batteries mobiles de missiles Scud irakiens durant les opérations du Golfe en 1991.

Du côté des forces serbes, on a recensé la présence, autour de Sarajevo, d'une quarantaine de chars d'un modèle ancien, le T-55, qui sont utilisés comme des tubes d'artillerie protégés par des merlons. En outre, il y a entre deux cent-trente et deux cent-cinquante canons lourds d'origine ex-soviétique et d'un calibre s'étageant entre 120 et 155 mm (l'équivalent des standards occidentaux). Ce qui en fait des pièces de tir assez redoutables mais peu mobiles, à la différence des mortiers de 80 mm à 120 mm dont le nombre, sur le terrain, est très variable et qui peuvent être installés, tirer par exemple deux coups, puis déménager de leur position en moins d'un quart d'heure.

Il est vraisemblable que d'autres pièces d'artillerie ont été stockées dans des hangars préalablement camouflés par les Serbes. Et pour celles-ci, tout décompte est impossible.

Les unités lourdes des Serbes ont, néanmoins, été rendues mobiles à leur façon. En effet, chaque pièce dispose, le cas échéant, de trois emplacements de tir différents, en moyenne. C'est-à-dire que des plates-formes ont été aménagées afin de supporter un canon qui se déplace de l'une à l'autre, dans le but de compliquer sa détection par un observateur extérieur. Chaque emplacement est défini par rapport aux cibles, de sorte que les servants de la batterie connaissent à l'avance – sans perte de temps pour régler leur tir – les coordonnées de départ de leurs coups. C'est ce que les spécialistes appellent un déploiement aléatoire de pièces assez peu mobiles à l'origine.

Des contraintes opérationnelles

Dans d'autres zones, les Serbes ont accru l'incertitude en disposant leurs batteries sous le couvert de forêts qui les masquent à la vue des pilotes en approche de leurs objectifs.

Chez les Bosniaques, il n'existe pas d'artillerie lourde. La cinquantaine de tubes répertoriés dans les 30 kilomètres sont des mortiers russes de 80 mm à 120 mm extrêmement mobiles.

Face à un tel dispositif, il est exclu que les avions mis au service de l'ONU soient capables de détruire instantanément tous les feux – serbes ou bosniaques – qui auraient agressé les « casques bleus » et les convois humanitaires. Basés sur le sol italien ou embarqués sur des porte-avions en Adriatique, les appareils ne sont pas, pour des raisons qui sont à la fois financières et techniques, en permanence en vol en nombre suffisant : ils sont maintenus en alerte au sol. Les procédures actuelles, qui peuvent être raccourcies, permettent un appui aérien significatif dans la gamme de une à deux heures après un ordre donné par l'ONU. Le général Jean Cot, qui commande la FORPRONU, a maintes fois attiré l'attention sur ces délais.

Mais ce sont plus encore des contraintes opérationnelles qui risquent de pénaliser une intervention aérienne, si elle vient à être décidée. Les conditions atmosphériques – avec une couverture nuageuse basse – sont une gêne considérable, de même que le serait la neige, à sa façon, en égalisant tout ce qu'elle recouvre et en dissimulant beaucoup de matériels à la vue de pilotes de chasse obligés de ne pas se fier à leurs seuls radars. Enfin, le relief montagneux est un handicap pour des évolutions à très basse altitude, même si la FORPRONU a déjà déployé des officiers dits de guidage au sol chargés de guider avec précision la navigation et le tir des avions.

Dans l'éventualité où il faudrait réduire les délais d'un appui aérien, le temps d'intervention sur objectif peut être difficilement inférieur à trente ou quarante-cinq minutes.

Ce qui signifie concrètement que, tant chez les Serbes que chez les Bosniaques, la première ligne d'artillerie constituée généralement de mortiers peut s'évanouir dans la nature sans être touchée. Seuls seraient effectivement menacés les batteries lourdes ou les blindés enterrés en deuxième front. A supposer que cette ligne-là ne soit pas protégée par la DCA.

JACQUES ISNARD

Un fusil spécial américain contre les tireurs embusqués

Contre les tireurs embusqués (ceux qu'on appelle les *snipers*) qui prennent pour cible indifféremment les civils et les contingents de l'ONU sans eux-mêmes courir beaucoup de risques, les « casques bleus » en ex-Yougoslavie ont désormais entre les mains une parade, qui s'est déjà montrée efficace.

Il s'agit d'un fusil spécialement conçu par les Américains et destiné aux tireurs d'élite pour neutraliser les *snipers*. Ce fusil, dénommé MacMillan, a un calibre de 12,7 mmm – l'équivalent de celui d'une mitrailleuse – et tire au coup par coup à des distances de 1 000 à 2 000 mètres, avec sa lunette de précision et ses équipements de vision nocturne. Ce fusil MacMillan permet d'attaquer une cible de très loin, évitant ainsi au tireur de devoir se découvrir à la vue du *sniper*.

Les Français disposaient jusqu'à présent, pour ce genre de missions, du fusil FRF-2 dont le calibre est de 7,62 mm et qui porte à environ 800 mètres. Comme plusieurs autres pays qui ont détaché des « casques bleus » en ex-Yougoslavie, la France a acheté aux Etats-Unis quelques dizaines de fusils MacMillan. En Bosnie, cette arme a déjà été utilisée. Là où elle l'a été, elle semble avoir calmé les ardeurs des snipers.

J. I.

Après l'ultimatum de l'OTAN aux Serbes de Bosnie

Soulagement et prudence chez les responsables politiques français

La plupart des responsables politiques français ont accueilli avec soulagement l'annonce de l'ultimatum lancé par l'OTAN aux forces serbes. Saluant cette *«grande nouvelle»*, Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, estime qu'il s'agit là d'un *«tournant»*. *«A partir du moment où la machine s'est mise en marche, elle ne va plus pouvoir reculer* (...). *Les Serbes bosniaques, qui sont des gens réalistes, vont savoir que s'ils reprenaient leurs tirs sur Sarajevo, la réplique serait immédiate, massive et destructrice pour eux. La communauté internationale ne pourrait plus supporter un nouvel affront»*, indique l'ancien président de la République.

«La fermeté commence à payer, observe, pour sa part, Nicolas Sarkozy (RPR), ministre du budget et porte-parole du gouvernement, *et la voix de la fermeté, c'est la voix de la France»*. *«A un moment donné, il faut dire : «Ça suffit!»* (...) *Il n'est plus temps, aujourd'hui, pour nous, d'accepter des mesures dilatoires.* (...) *Nous voulons, maintenant, du concret et non pas des promesses»*, ajoute M. Sarkozy, tout en appelant à rester *«très prudents et extrêmement vigilants»*, car, rappelle-t-il, *«il y a eu tellement de cessez-le-feu et d'annonces de cessez-le-feu!»* En écho, Jacques Baumel (RPR), vice-président de la commission de la défense de l'Assemblée nationale, déclare que *«l'OTAN, quand elle montre les dents, est capable de faire respecter le droit des peuples»*.

La satisfaction s'exprime également chez les socialistes, même si le PS *«prend acte avec une certaine prudence»* de l'accord de cessez-le-feu. *«Ce type d'accord*, estime Jean Glavany, porte-parole du PS, *doit être installé dans la durée pour pouvoir être jugé.» «Se réjouir serait aller très vite»*, ajoute M. Glavany, en formant *«le vœu profond que des décisions mesurées, sages et déterminées soient enfin prises par l'OTAN»*. Dans un communiqué diffusé jeudi 10 février, Michel Rocard, premier secrétaire du PS, *«se félicite»* de l'ultimatum lancé par l'OTAN. *«Plus que jamais*, souligne M. Rocard, *la communauté internationale et l'Europe, en particulier, doivent se mobiliser pour, dans le cadre des efforts de paix et du renforcement de la présence des forces des Nations unies, se porter au secours de Sarajevo, ville martyre.»*

Seule voix discordante, Robert Hue, le secrétaire national du PCF, met en garde contre un *«engrenage militaire»* dans l'ex-Yougoslavie qui, selon lui, *«ne ferait qu'aggraver les souffrances des populations»* et *«serait la solution du pire, qui rendrait plus difficile encore une issue politique»*. *«C'est la paix qu'il faut préparer, et non des plans de bataille»*, conclut M. Hue, en affirmant qu'une issue politique, *«aussi complexe soit-elle, est la seule voie raisonnable»*.

Cent mille réfugiés croates sont autorisés à rester en Allemagne

BONN

de notre envoyé spécial

Le ministre fédéral de l'intérieur, Manfred Kanther, et ses collègues des seize Länder sont convenus, mercredi 9 février à Bonn, de ne pas renvoyer dans leur pays, *«avant le 30 avril»* (comme il avait été annoncé initialement en janvier), plusieurs dizaines de milliers de Croates réfugiés en Allemagne depuis le début de la guerre, à l'automne 1991. Ces réfugiés de guerre bénéficient d'un statut spécial et temporaire en RFA : ils peuvent, en principe, y résider pendant la durée des hostilités, après quoi ils sont priés de regagner leur pays. Dans le cas présent, plusieurs Länder avaient déjà prévu une sorte d'aide au retour en finançant des programmes de construction de logements en Croatie; d'autres réclamaient des soutiens financiers fédéraux.

Les mesures d'expulsion concernant à peu près cent mille personnes (dont trente mille en Bavière) avaient été vivement critiquées, notamment par les organisations de défense des demandeurs d'asile et l'opposition sociale-démocrate. En dehors des aspects purement humanitaires, ces décisions étaient pour le moins surprenantes, car elles semblaient reposer sur l'idée que la guerre en Croatie était définitivement terminée. Or environ un *tiers du territoire de ce pays* – les Slavonie orientale et occidentale ainsi que la Krajina – reste occupé par les Serbes et seule la présence de milliers de «casques bleus» dans ces régions permet d'éviter une reprise des hostilités entre Serbes et Croates.

Après avoir accepté de «réfléchir» quelque temps, les ministres de l'intérieur des Länder se sont donc mis d'accord sur un autre plan : entre le 1er mai et la fin du mois d'octobre, devront rentrer chez eux les réfugiés venant des régions de Croatie non occupées par les Serbes ou dont les foyers n'ont pas été détruits. Les autres pourront rester en Allemagne jusqu'au 30 juin 1995. Plusieurs exceptions sont également prévues pour les familles ayant une double nationalité (serbo-croate ou croato-bosniaque), les réfugiés ayant des parents en Allemagne, les déserteurs et les objecteurs de conscience. Le gouvernement de Zagreb avait également, ces derniers temps, fait remarquer qu'il n'était pratiquement pas en mesure d'accueillir, à l'heure actuelle, ses quelque 100 000 ressortissants résidant en Allemagne, qui viendraient s'ajouter *«aux 530 000 personnes déplacées ou réfugiés»*, victimes de la guerre, déjà sur son territoire. Depuis le *début des hostilités*, l'Allemagne a accueilli environ 350 000 réfugiés de l'ex-Yougoslavie.

A. D.

Imaginer la paix

Suite de la première page

Une carte publiée dans *The Economist* du 20 novembre dernier donne *une idée de la confusion qui* en résulte : si, à Sarajevo, les Serbes assiègent une population à dominante musulmane, à Mostar d'autres Serbes aident d'autres Musulmans à résister aux Croates. Au Nord-Ouest et au Nord-Est, Croates et Musulmans sont alliés contre les Serbes. Dans telle partie du centre, ces derniers soutiennent les Croates contre les Musulmans. *Ailleurs, également dans le centre*, les Musulmans font face aux seuls Croates. Dans le Sud, ce sont les Serbes qui se mesurent aux Croates. Dans la poche de Bihac, à l'extrême Nord-Ouest, les Musulmans se battent entre eux.

Il *ne faut pas oublier* d'autre part que, malgré la présence dans leurs rangs d'islamistes convaincus, les «Musulmans», avec une majuscule (1), de Bosnie, sont loin d'être *tous* vraiment musulmans, avec une minuscule, au sens habituel du terme. Même si, comme toutes les grandes épreuves, la guerre a favorisé un retour du sacré, même si l'islamisme a pris corps, la majorité des Musulmans en question ne mettent jamais les pieds à la mosquée et boivent raki et slivovice sans remords. Mieux, leur armée compte dans ses rangs des Serbes, au premier plan desquels son numéro 2, le général Jovan Djivak. De même, l'épouse de Zlatko Dizdarevic, *le rédacteur en chef d'Oslobodjenje*, qui incarne l'esprit de résistance bosniaque, est serbe, ce qui ne l'empêche pas de partager intégralement *les options de son* mari.

De la balkanisation à la libanisation

Le mot de *balkanisation* ne suffit *plus. Comme pour* l'Afghanistan, où le début de l'année a été marqué par une reprise générale des hostilités, c'est plutôt de *libanisation qu'il faudrait* parler. Ne serait ce que parce que, comme jadis à Beyrouth, se sont développés entre les clans en présence *toutes sortes de trafics d'armes*, de munitions, de carburant, où beaucoup trouvent leur avantage. Mais il existe une différence fondamentale. *Si, au pays du Cèdre*, la poigne syrienne a mis fin, à la faveur de la guerre du Golfe, à quinze ans de combats quasi ininterrompus, aucune puissance étrangère n'est tentée de prendre la poudrière yougoslave sous sa coupe. Jirinovski a eu beau jouer les *Picrochole de Vukovar à Belgrade*, il n'est pas encore en mesure de mettre en route le «rouleau compresseur», d'ailleurs passablement *rouillé pour le moment*, de l'armée ex-rouge. Il ne suffit pas non plus que le deutschemark ait supplanté un dinar miné par une hyperinflation *trillionesque pour que l'Allemagne*, encore mal remise de sa réunification, envisage, serait-ce une seconde, d'aller rétablir l'ordre en Bosnie.

Or le fait est que les peuples yougoslaves, comme la plupart de ceux que l'Histoire a enchevêtrés, ont rarement vécu en paix sans y être *fortement incités par quelque* hégémonie musclée : ottomane, autrichienne d'abord puis, successivement, serbe et communiste. Aujourd'hui, le seul candidat sérieux à exercer cette hégémonie, même s'il ne le crie pas sur les toits, c'est le gouvernement de Belgrade, qui, grâce à son alliance avec le Monténégro, maintient en vie une micro-Yougoslavie. Ce *n'est pas par hasard que s'est créé* à l'initiative du parti démocratique serbe de Bosnie un «conseil panserbe», qui, avec le soutien des principaux partis de Serbie, a entrepris de remettre au goût du jour ce qui fut l'«objectif» *(nacertanije)* des nationalistes serbes du milieu du siècle dernier : faire de la Serbie le Piémont des Balkans, le rassembleur des terres slaves arrachées à la Turquie. Inutile de dire que, dans cette optique, les Slaves qui se sont jadis convertis, essentiellement pour payer moins d'impôts, à la *religion du conquérant ottoman*, ne peuvent être que des traîtres, et que leurs descendants n'ont guère de droits à faire valoir. Quant aux Albanais, – *non slaves* – *dont la* résistance aux Turcs n'a pas survécu, au XIVe siècle, à la mort de Skanderbeg, ils ne sont, vus de Belgrade, que des collaborateurs.

Une telle approche a pour corollaire ce que tout le monde appelle aujourd'hui le *«nettoyage ethnique»*. François Fejtö a cité dans ces colonnes l'historien belgradois Andrej Mitrovic, pour lequel il *«a appartenu par nature à tous les grands mouvements nationaux qui ont existé dans les Balkans»* (2). Dans le même esprit, à l'époque où *Hitler avait fait cadeau aux* «Oustachis» croates de la Bosnie-Herzégovine, le gouverneur de Bosnie occidentale, Viktor Gutitch, a *invité* ses compatriotes à *«nettoyer à fond»* la Croatie de la *«saleté serbe»* (3).

Il est bien possible que l'Académie des sciences et des arts de Serbie s'en soit souvenue lorsque, dans son fameux mémorandum de septembre 1986, elle a accusé les Albanais du Kosovo de présenter *«la revendication d'un Kosovo ethniquement pur»*. Loin cependant, comme on l'a dit à *tort*, de recommander cette pratique, elle dénonçait là *«une menace réelle et quotidienne pour tous les peuples de la Yougoslavie.»* (4)

Un rappel est sans doute ici nécessaire. Tito, pour faire obstacle à l'hégémonisme latent des Serbes, *dont il avait la hantise*, avait fait du Kosovo, berceau de la Serbie médiévale, une province autonome dirigée et représentée à l'échelon *fédéral par* des Albanais. *A l'époque* du memorandum, Belgrade ne cessait de dénoncer les vexations infligées par les Albanais du Kosovo à la minorité serbe, dont beaucoup de membres avaient choisi le chemin de l'exil. Depuis *lors, M. Milosevic a supprimé d'un* trait de plume, au mépris de la Constitution yougoslave, les libertés des Albanais du Kosovo, aujourd'hui placés sous ce qui présente tous les traits d'un système colonial serbe.

C'est assez pour prouver sa malhonnêteté : il refuse aux Albanais, majoritaires au Kosovo, l'autodétermination qu'il revendique pour *les minorités serbes* de Bosnie et de Croatie. Il faut être aveugle ou partisan pour nier que c'est avant tout à lui qu'incombe la responsabilité dans le déclenchement des hostilités. Mais si son rival d'extrême droite Seselj a fait du *«nettoyage ethnique»* un mot d'ordre, Milosevic s'en est jusqu'à présent abstenu.

On dira que peu importe ce qu'il a vraiment dit, compte tenu de ce que ses partisans ont fait : ils ont joyeusement massacré, pillé, violé, vidé des villages entiers de populations dont le seul crime était de ne pas être serbes. On aura tort, parce qu'on l'aide ainsi à persuader ses compatriotes qu'ils sont persécutés par la Terre entière et que l'on n'hésite pas, pour desservir leur cause, à recourir aux pires calomnies. *C'est un réflexe habituel* aux peuples accusés de comportements criminels que de se serrer autour de leurs chefs.

Albanais et Serbes n'appartenant pas à la même ethnie, la notion de «nettoyage ethnique» peut avoir un sens au Kosovo. Elle n'en a aucun dans le reste de l'ex-Yougoslavie, ses habitants, mis à part les Magyars de Voïvodine, étant dans *leur* immense majorité des Slaves du Sud. Que les Serbes l'écrivent en caractères cyrilliques et les Croates, comme les Musulmans de *Bosnie, en caractères* latins, que l'on s'emploie à Zagreb à souligner systématiquement les quelques originalités du croate ne les empêche *pas d'employer les uns et les autres* la même langue : le serbo-croate.

La vraie différence n'est pas *ethnique*, elle est *nationale*. Mais dans cette partie du monde comme dans d'autres l'appartenance nationale comporte une forte connotation religieuse : les Croates sont catholiques, comme les Slovènes ; les Serbes sont orthodoxes, comme les Monténégrins et les Macédoniens. Ce n'est pas par hasard que la frontière entre Rome et Byzance, puis entre les Habsbourg et les sultans, passait par la Bosnie. Ni que Russes et Grecs par exemple, se sentent instinctivement solidaires des Serbes, comme les Allemands et les Autrichiens des Croates et des Slovènes. Les conversions forcées d'orthodoxes serbes à l'islam, du temps des Turcs, comme au catholicisme, du temps des oustachis alliés aux nazis, restent dans toutes les mémoires.

Cela dit, le temps est plus à l'œcuménisme qu'aux guerres de religion, les Musulmans de Bosnie se sont pour la plupart habitués, comme leurs frères de Turquie, à vivre au sein d'une société laïque et pluriconfessionnelle, le métropolite orthodoxe de Belgrade n'a pas été le dernier à mettre en garde ses *ouailles contre* l'intolérance, et le regard buté de Milosevic n'est pas précisément celui d'un disciple du Christ.

Le onzième commandement

En réalité, ici, comme au Liban, comme en Irlande du Nord, l'appartenance à une confession est moins affaire de croyance que de tradition, d'héritage culturel, familial ou clanique. La meilleure preuve en est *le peu de cas que* trop de chrétiens y font du cinquième commandement *«Tu ne tueras pas»*, lui en préférant manifestement un autre, celui-là non écrit, mais tellement répandu, notamment sur le pourtour de la Méditerranée : *«Tu vengeras les tiens»*.

Les commandos phalangistes responsables de la tuerie de Sabra et Chatila, en 1982, ne faisaient pas seulement payer à des Palestiniens qui n'y étaient pour rien l'assassinat du président Bechir Gemayel : ils vengeaient leurs proches, et notamment la fiancée de leur chef Elie Hobeika, exterminés six ans *plus tôt à Damour, dans la montagne* libanaise, par d'autres Palestiniens, qui eux-mêmes entendaient venger le massacre de centaines des *leurs. De même Croates*, Serbes et Musulmans bosniaques n'en finissent-ils pas d'apurer les comptes des massacres commis sous l'occupation allemande, et, avant elle, ottomane. Tôt ou tard, d'une manière ou d'une autre, ce cycle infernal prendra fin. Et cela sera fait d'autant plus vite qu'on aura réussi à imaginer pour ces peuples qui ont longtemps cohabité un avenir vivable. C'est à quoi l'on voudrait s'employer demain.

ANDRÉ FONTAINE

(1) Rappelons que la Bosnie est le seul pays du monde où les Musulmans, avec une capitale, constituent une nationalité. C'est une invention, d'ailleurs tardive, de Tito, qui s'explique apparemment par le fait que les Serbes et les Croates de Bosnie-Herzégovine, se considérant eux-mêmes comme Bosniaques, n'acceptaient pas que les habitants de la République qui n'étaient ni Serbes ni Croates puissent être seuls à se prévaloir de sa nationalité.

(2) *Le Monde* du 9 avril 1993.

(3) voir notamment Hans Stark, *les Balkans. Le retour de la guerre en Europe*, Ifri/Dunod, 1993, et Andrew Bell-Fialkoff, «A Brief History of Ethnic Cleansing», *Foreign Affairs, été 1993.*

(4) une traduction française intégrale figure dans le numéro 2/3 de la publication pro-serbe *Dialogue*, 17 chemin du *Pont d'Herville, Guernes, 78520 Limay.* On y trouve également des extraits de l'étude très controversée du président croate Franjo Tudjman sur le génocide des juifs, parue en 1990, et une *«déclaration islamique»* du président bosniaque Izetbegovic, de vingt ans antérieure.

Demain :

Refaire une Yougoslavie?

EUROPE

ITALIE

La guerre des ondes aura-t-elle lieu?

Tandis que les journalistes des chaînes de télévision contrôlées par Silvio Berlusconi s'inquiètent de voir leur outil de travail transformé en instrument de propagande pour la campagne électorale de «Sua Emittenza», les dirigeants de droite s'en prennent à la RAI, qu'ils accusent d'être devenue une sorte de «Radio-Kaboul».

ROME

de notre correspondante

«Nous ne sommes pas dans une République bananière!» Furieux, ou rendus perplexes par la retransmission-fleuve (quatre-vingt-huit minutes) des cérémonies d'intronisation en politique – dimanche 6 février à Rome – de Silvio Berlusconi, les journalistes de la Rete Quattro, une des trois chaînes de «Sua Emittenza», *sont allés demander des* explications. La rencontre a été houleuse entre le comité de rédaction et le patron des informations, l'activiste Emilio Fede, celui-là même dont les attaques contre Indro Montanelli – l'ex-directeur du quotidien *Il Giornale*, jugé *«trop tiède»* à la cause berlusconienne – avaient conduit ce dernier à démissionner en janvier.

Tant de zèle finirait pourtant par être contreproductif, et les stratèges de Forza Italia en sont bien conscients : une trop grande exposition de leur candidat ne peut que nuire. D'autant que, dans son «*show*» inaugural, le *cavaliere* n'y est pas allé de main morte. Et puis il s'agit avant tout de dissocier la Fininvest, dont Silvio Berlusconi a quitté la présidence – justement, disait-il pour *«clarifier»* la situation –, et le mouvement politique qu'il anime. Coupure d'autant plus nécessaire que son frère, Paolo, vient d'être mis en cause par un employé de la Cariplo – la plus importante caisse d'épargne – qui, avec la Banca nazionale del lavoro (BNL), cet autre institut bancaire prestigieux, fait l'objet des enquêtes sur la corruption de l'*opération «Mani pulite»* (1).

Paolo Berlusconi aurait, selon ce témoin, versé 1 milliard de lires à la Cariplo pour vendre un immeuble. Version niée immédiatement par les deux frères. Quoi qu'il en soit, devant le concert de protestations à l'intérieur de la Fininvest – un des plus actifs étant le chef des informations du journal télévisé de la 5, qui a menacé de démissionner – et les critiques accusent «Sua Emittenza» d'assujettir son empire médiatique à ses visées politiques, le nouveau président du groupe, Fedele Confalonieri, a dû intervenir. *«Pas question de mettre un bâillon à qui que ce soit»*, a-t-il affirmé, tout en nommant un coordinateur des rédactions du groupe, pour assurer une couverture *«équitable»* de l'ensemble *de la campagne*.

«Radio-Kaboul»

«Poudre aux yeux!», rétorquent les adversaires de Silvio Berlusconi, faisant remarquer que le nouvel arbitre des élégances électorales berlusconiennes n'est autre que Gianni Letta, journaliste chevronné, mais surtout vieux routier de la Fininvest, dont il assume la vice-présidence. De leur côté, les lieutenants de «Sua Emittenza», rejoints par le dirigeant de la Ligue du Nord, Umberto Bossi, et, dans une moindre mesure, *par le secrétaire du MSI (néo*-fasciste), Gianfranco Fini, ne décolèrent pas contre la couverture de la RAI.

Soumises, il n'y a pas si longtemps encore, à l'influence qui de la Démocratie chrétienne, qui du PSI et du PDS (ex-PCI), les trois chaînes publiques seraient passées, accusent-ils, sous la coupe du pôle progressiste animé par le PDS, qui opérerait un véritable *«lavage de cerveau»*. Bref, à leurs yeux, la *télévision publique serait devenue «Radio-Kaboul»*. Et certains, Umberto Bossi en tête, d'envisager en ultime recours de les boycotter.

La détérioration du climat est telle que, pour éviter de plonger totalement dans une guerre des ondes, le chef du gouvernement, Carlo Azeglio Ciampi, a opéré des consultations mardi à ce sujet. De son côté, le ministre de la réforme, Leopoldo Elia, a demandé à l'ensemble des chaînes *de télévision d'appliquer* dès à présent les dispositions légales sur l'égalité des temps de parole sans attendre que cela devienne obligatoire, trente jours avant le scrutin législatif des 27 et 28 mars.

MARIE-CLAUDE DECAMPS

(1) La démission du président de la BNL, *mis en cause pour des irrégularités*, a été annoncée mardi après que son nom eut été cité dans une affaire de corruption qui a déjà conduit en prison plusieurs chefs d'entreprise et responsables communaux de Segrate, près de Milan. Son président a démissionné pour éviter toute répercussion sur sa banque, la plus importante *contrôlée par l'Etat. Lundi*, le président de la Cariplo s'était rendu à la justice pour répondre d'accusations de corruption.

EN BREF

AFRIQUE DU SUD : le commandant de l'APLA tué dans un accident de voiture. – Sabelo Phama, commandant en chef de l'Armée de libération du peuple d'Azanie (APLA, mouvement noir clandestin) est mort dans un accident de voiture alors qu'il se rendait de Tanzanie – où est basé le mouvement – à Harare capitale du Zimbabwe, a *indiqué jeudi 10 février*, l'agence sud-africaine de presse SAPA. Selon l'agence, M. Phama allait préparer son retour en Afrique du sud. Le Congrès panafricain (PAC), parti dont l'APLA était la branche armée, avait annoncé à la mi-janvier qu'il suspendait la lutte armée. – *(AFP.)*

ANGOLA : trois cent cinquante civils tués lors des combats à Cuito. – Au moins trois cent cinquante civils ont été tués lors de combats entre l'armée gouvernementale et l'Union nationale pour l'indépendance totale de l'Angola (UNITA), à Cuito, au centre du pays, a annoncé, mercredi 9 février, la radio officielle. Quatre cents personnes ont été blessées au cours de ces affrontements, qui ont débuté samedi. La ville de Cuito avait connu en 1993 des combats acharnés. Les affrontements, la faim et la soif avaient fait plus de 25 000 morts et *laissé* une ville en ruines. – *(AFP.)*

BULGARIE : rejet d'une motion de censure contre le gouvernement. – Le Parlement bulgare a *rejeté par 135* voix contre 89, mercredi 9 février, une motion de censure contre le gouvernement centriste de Luben Berov, la cinquième déposée par l'Union des forces démocratiques (UFD, anticommuniste) depuis sa formation, le 30 *décembre* 1992. L'UFD reproche au gouvernement son *«incapacité à maîtriser la criminalité alarmante»* et d'avoir permis *«l'apparition d'organisations de type mafieux, leur infiltration dans les organes du pouvoir et leur domination dans des domaines importants de la vie économique»*. – *(AFP.)*

BURUNDI : formation d'un nouveau gouvernement. – Le nouveau président burundais, Cyprien Ntaryamira, et le premier ministre, Anatole Kanyenkiko, ont formé le gouvernement, dont la composition a été annoncée, mercredi 9 février, par la télévision et la radio nationales. Comme l'avait promis le président Ntaryamira, membre du parti FRODEBU (Front pour la démocratie au Burundi), le gouvernement comporte 60 % de ministres venant de cette formation et 40 % de ministres membres des autres partis, principalement de l'UPRONA (Unité pour le progrès national, ancien parti unique). – *(AFP.)*

COLOMBIE : le Conseil d'Etat «blâme» le président au sujet de la présence de troupes *américaines*. – *Cesar Gaviria*, président de la Colombie, dont le

PROCHE-ORIENT

Après deux mois d'intenses négociations

MM. Pérès et Arafat ont signé un « accord sur les questions de sécurité »

Mettant en œuvre l'accord historique du 13 septembre à Washington, Israël et l'OLP ont paraphé au Caire, mercredi 9 février, dans la soirée, un « accord sur les questions de *sécurité* ». *Celui-ci* couvre l'essentiel de la problématique qui empêchait la concrétisation de l'autonomie promise aux Palestiniens de Gaza et Jéricho. Mais ce n'est encore qu'un accord partiel.

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Il s'agit, selon les signataires, d'une étape *« majeure »*. Fruit d'une négociation-marathon de plus de deux mois et de *« difficiles compromis »* entre Shimon Pérès, le ministre israélien des affaires étrangères, et Yasser Arafat, le chef de l'OLP, cet accord ne fixe pas encore de date précise pour le retrait israélien des zones de peuplement palestinien. Il ne prévoit pas non plus la libération des détenus palestiniens qui sont encore plus de dix mille dans les geôles et les camps de détention israéliens.

« Rien ne sera réalisé avant qu'un accord complet sur toutes les questions en suspens ne soit conclu », a rappelé le premier ministre israélien, Itzhak Rabin, jeudi matin, à la radio. En clair, même si l'armée a fait savoir qu'elle pouvait effectuer les redéploiements prévus dans les quatre semaines, le chef de l'éxécutif israélien souhaite que les questions de passation des pouvoirs dans les domaines administratifs et économiques soient réglées avant de donner l'ordre de la grande manœuvre militaire. Les négociations concernant ces deux



domaines devraient reprendre à Taba et à Paris dans les tout prochains jours.

En théorie, ces questions étant beaucoup moins complexes à régler que celles qui concernaient la sécurité, l'ensemble du processus pourrait être conclu, a dit M. Rabin, *« dans les quatre semaines »* qui viennent. Pour autant, a-t-il répété, *« il n'y a pas, pour nous, de date sacrée »*. *« C'est très difficile*, a encore expliqué le premier ministre, *car il s'agit de la coexistance entre deux entités, israélienne et palestinienne, qui se méfient l'une de l'autre »*. Pour autant, M. Rabin qui a revu dans les moindres détails tous les points d'accords du Caire, est apparu satisfait. *« La sécurité extérieure d'Israël est garantie. Les points de passage* (avec l'Egypte et la Jordanie) *resteront sous le contrôle de Tsahal (...) et nous pourrons empêcher l'entrée de terroristes ou d'armements »*. Composé de trois cartes d'état-major dûment paraphées par les négociateurs du Caire, (Abou Alaa, alias Ahmed Koreh, pour l'OLP et Ouri Savir, directeur général des affaires étrangères, pour Israël), et de deux documents, l'un de trois pages sur la question de Gaza et l'autre de huit sur les points de passage frontaliers et les corridors de Jéricho, l'accord du Caire *« pourra être revu au bout d'un an »* a dit M. Rabin. *« S'il a permis d'aboutir à tous les objectifs que nous nous sommes fixés, alors il n'y aura pas de problème »*, sous-entendu, pour la mise en œuvre de la suite du processus.

Mais le premier ministre *n'a pas dit ce qu*i se passerait s'il y avait ce qu'il appelle « des problèmes ». *Le document du Caire* est le premier accord détaillé signé depuis la poignée de mains historique entre Itzhak Rabin et Yasser Arafat le 13 septembre 1993. Ce dernier a voulu y voir la preuve que *« la Palestine est désormais de retour sur la carte du Proche Orient »*.

Même s'il est évident que l'OLP a obtenu quelques symboles non négligeables d'une souveraineté en devenir, c'est peut-être aller un peu vite en besogne. L'opposition palestinienne aux accords de paix, laquelle n'a cessé de grandir depuis quatre mois dans les territoires, ne manquera certainement pas de critiquer les concessions acceptées par le chef de l'OLP.

Plus sobre et probablement plus exact dans son appréciation, le président égyptien Hosni Moubarak, qui trônait mercredi soir au Caire entre ses deux hôtes, s'est contenté de remarquer que l'accord qui venait d'être signé *« élimine plusieurs obstacles sur le chemin de la paix »* entre Israéliens et Palestiniens. Même si, comme disait Shimon Pérès, *« nous avons résolu la plupart des problèmes, il reste beaucoup de travail à faire »*.

PATRICE CLAUDE

CLÉS/ *Les principaux points*

■ **Points de passage.** Les frontières internationales entre Gaza et l'Egypte d'une part, l'enclave de Jéricho et la Jordanie d'autre part, demeurent sous le contrôle exclusif d'Israël. L'état juif se réserve le droit d'inspecter les bagages de quiconque se présente aux postes-frontière, et conserve un droit de véto exclusif sur l'entrée des personnes dans les enclaves palestiniennes. Le pont Allenby, qui enjambe le Jourdain près de Jéricho et qui constitue le seul point de passage ouvert en permanence entre la Cisjordanie et la Jordanie, sera sous le contrôle exclusif de l'armée et de la police israélienne. En revanche, des policiers palestiniens seront présents dans le terminal douanier qui se trouve à environ deux kilomètres du pont. Les voyageurs non israéliens devront passer par deux guichets, un palestinien, un israélien, lesquels seront indépendants l'un de l'autre. En pratique, tout voyageur suspect aux yeux des Israéliens pourra être refoulé sans possibilité de recours immédiat.

■ **Gaza.** Israël conservera, à l'intérieur du territoire de Gaza, le contrôle exclusif de trois zones de peuplement juif dont la superficie totale n'a pas encore été révélée, mais à l'intérieur desquelles l'armée sera redéployée. En outre, les trois principales artères qui relient ces zones de peuplement au territoire d'Israël proprement dit resteront sous le contrôle d'Israël. La police palestinienne pourra également y patrouiller à condition d'être accompagnée par des soldats israéliens. Les services de sécurité israéliens pourront exercer, en cas d'attaque ou d'attentat contre l'armée ou des colons, un droit de poursuite dans les zones immédiatement adjacentes aux trois artères principales. Pour s'enfoncer plus avant dans les localités de peuplement palestinien, les Israéliens devront obtenir la coopération de la police de l'OLP. L'armée n'aura pas l'autorisation de mener, seule, des raids ou des recherches préventives dans les villes et villages palestiniens.

■ **Jéricho.** La superficie définitive de l'enclave autonome sera déterminée par Yasser Arafat et Itzhak Rabin eux-mêmes. Selon les médias israéliens, elle serait d'environ 55 kms carrés, alors que les Palestiniens en réclamaient sept fois plus au début des négociations. Les trois sites religieux alentour – la mosquée de Nabi Moussa, le Monastère St Jean-Baptiste et le Monastère de la Quarantaine –, dont les Palestiniens demandaient l'intégration, ne seront pas inclus dans leur enclave. Des corridors leur permettant l'accès à ces sites sont en revanche acceptés. Un quatrième corridor est prévu pour relier Jéricho aux berges de la Mer Morte, où un site touristico-industriel commun devrait être développé.

Le président Clinton se félicite de cette « étape importante »

Informé de l'accord conclu entre Israël et l'OLP alors qu'il venait d'achever une allocution à Washington devant les représentants du Congrès juif mondial, le président américain Bill Clinton a estimé qu'*« une nouvelle étape importante a été franchie »*.

« Le premier pilier » de la politique des Etats-Unis au Proche-Orient consiste à *« renforcer les relations entre les Etats-Unis et Israël »*, avait déclaré auparavant M. Clinton à son auditoire, rendant hommage au premier ministre israélien, Itzhak Rabin, qui a été *« prêt à prendre des risques pour la paix »*. *« Je lui ai dit que s'il était prêt à prendre ces risques, alors ce serait ma responsabilité en tant que président des Etats-Unis de minimiser ces risques »*, a ajouté le président.

Parlant de la Syrie, M. Clinton s'est félicité du fait que le processus d'octroi de visas aux juifs syriens désirant émigrer était *« pratiquement achevé »*. *« Mais cela n'est pas suffisant »*, a-t-il dit, affirmant que *« la Syrie doit démontrer qu'elle veut une paix totale et significative afin d'obtenir la confiance du peuple d'Israël qui rendra possible une telle paix »*. M. Clinton a enfin rappelé de nouveau aux pays arabes que le boycottage économique d'Israël devait *« cesser maintenant »*. – *(AFP.)*

Deux Israéliens blessés à coups de couteau. – Des Palestiniens ont agressé à coups de couteau, mercredi 9 février, deux Israéliens. La première victime, un homme âgé de trente-cinq ans, a été attaquée dans sa bergerie, près du kibboutz Dvir, dans le désert du Néguev, et a été *« gravement »* blessée, a-t-on indiqué de sources policières. Quelques heures plus tôt, un autre Israélien, âgé de soixante ans, avait été poignardé à Jaffa, dans la proche banlieue de Tel-Aviv. Son état a été qualifié de *« sérieux »*. – *(AFP.)*

mandat se termine en août, a reçu, mardi 8 février, un blâme du Conseil d'Etat pour ne pas avoir consulté le Sénat avant l'arrivée de 250 soldats américains. Ces militaires sont soupçonnés d'installer des bases pour surveiller les opérations du cartel de Cali. En réponse au Conseil d'Etat, qui a demandé une *enquête du procureur général*, M. Gaviria a estimé cette présence étrangère conforme aux traités signés par son pays. – *(AFP, Reuter.)*

ÉGYPTE : les hommes d'affaires égyptiens menacés à leur tour. – Dans un communiqué, l'organisation clandestine islamiste Djamaa islamiya a demandé, mardi 8 février, aux Egyptiens *« travaillant à l'étranger et aux investisseurs égyptiens de retirer leurs fonds des banques d'usure, où les hauts responsables placent ce qu'ils ont volé au peuple, qui souffre de la dureté de la vie »*. Dans un communiqué, la Djamaa, qui a déjà demandé aux touristes et investisseurs étrangers de quitter l'Egypte *(le Monde* du 9 février), a revendiqué l'explosion d'une bombe, lundi soir, devant la succursale d'une banque égyptienne. – *(AFP.)*

Un policier tué par des extrémistes islamistes. – Un policier a été tué et trois civils ont été blessés, mercredi 9 février, par des inconnus, vraisemblablement des islamistes, à Assouan, en Haute-Egypte, a-t-on appris de source policière. Les agresseurs ont ouvert le feu avec des armes automatiques à la sortie d'une mosquée. Cela porte à 298 – dont 108 policiers – le nombre des victimes depuis le début, en mars 1992, de la vague de terrorisme des islamistes extrémistes. – *(AFP.)*

GUATEMALA : l'ONU désigne un médiateur français. – Le secrétaire général des Nations unies, Boutros Boutros-Ghali, a désigné, mercredi 9 février, le diplomate français Jean Arnault comme médiateur dans les négociations de paix entre le gouvernement du Guatemala et l'Unité révolutionnaire nationale guatémaltèque (URNG), qui regroupe les quatre mouvements de guérilla du pays. Les négociations doivent reprendre avant fin février. Si un accord intervient dans ce conflit qui dure depuis plus de trente ans, les deux parties sont convenues de confier à l'ONU la vérification de son application. – *(AFP.)*

MADAGASCAR : le premier ministre en visite à Paris. – Le premier ministre malgache, Francisque Ravony, en visite à Paris dans le cadre d'une tournée européenne, a mis l'accent, mercredi 9 février, dans un entretien accordé à l'AFP, sur la volonté de son pays de *« bien renouer »* avec la France, soulignant que *« la coopération a beaucoup diminué depuis trois ans »*. *« Nos pays se sont un peu perdus de vue »*, a ajouté M. Ravony, qui a été reçu mercredi par le président François Mitterrand et devait l'être jeudi par les ministres des affaires étrangères, Alain Juppé, et de la coopération, Michel Roussin. – *(AFP.)*

POLOGNE : première grande manifestation contre le gouvernement. – Près de quarante mille personnes selon le syndicat Solidarité et vingt-mille d'après la police se sont rassemblées, mercredi 9 février, à Varsovie, pour la première grande manifestation contre la politique sociale et économique du nouveau gouvernement de gauche. Par ailleurs, les deux formations au pouvoir, les anciens communistes et le Parti paysan, ont affirmé, mercredi, qu'elles maintiendraient leur coalition *« jusqu'à la fin de la législature »*, en 1997, en dépit des tensions provoquées par la démission du ministre des finances, Marek Borowski, dont le successeur n'a pas encore été nommé. – *(AFP.)*

RECTIFICATIF. – L'ancien président de la Ligue tunisienne des droits de l'homme (LTDH), Moncef Marzouki, a démissionné de ses fonctions à la tête de l'organisation, mais n'a pas renoncé à en rester membre, contrairement à ce que nous avons laissé entendre, par erreur, dans l'article paru dans *le Monde* du 10 février.

REPÈRES

CONGO

Des mercenaires israéliens au service du gouvernement

Une trentaine d'anciens officiers d'unités d'élite de l'armée israélienne et d'agents des services de sécurité se trouvent au Congo, et une trentaine d'autres vont les y rejoindre, a indiqué, mercredi 9 février, le quotidien israélien *Yediot Aharonot*. Ces mercenaires sont payés entre 2 000 et *2 500 dollars par mois « pour protéger la démocratie »*, selon le journal.

Ils ont été mobilisés après la signature d'un accord d'un montant de 50 millions de dollars entre le gouvernement congolais et des représentants de la société israélienne Levdan, spécialisée dans la vente d'armes, a précisé le journal. Selon une source officielle israélienne, cet accord a été approuvé par le ministère israélien de la défense.

D'autre part, au moins trois personnes ont été tuées, mercredi, à Brazzaville, par des hommes qui ont ouvert le feu sur un bus à l'entrée du quartier de Bacongo, l'un des plus touchés par les combats de ces derniers mois entre miliciens de la Mouvance présidentielle et de l'opposition. – *(AFP.)*

UKRAINE

Moscou et Kiev ont conclu un accord préliminaire sur les conditions de la dénucléarisation

La Russie et l'Ukraine sont parvenues, mercredi 9 février, à un accord préliminaire sur les compensations qu'attend Kiev pour démanteler la totalité de ses armes nucléaires. Le contenu n'en est pas encore connu, mais, selon un communiqué du ministère ukrainien des affaires étrangères, il concerne *« l'application de l'accord tripartite »* signé le 14 janvier entre Moscou, Washington et Kiev et qui prévoit une dénucléarisation totale de l'Ukraine.

Les négociations engagées depuis mardi à Kiev portaient à la fois sur les compensations financières et sur le calendrier du démantèlement des armes. Le Parlement de Kiev avait refusé, jeudi dernier, de ratifier l'adhésion au traité de non-prolifération nucléaire, en attendant de connaître l'issue des négociations.

Par ailleurs, le ministre russe des affaires étrangères, Andreï Kozyrev, s'est entretenu, mercredi à Almaty, avec le président kazakh, Noursoultan Nazerbaev, au sujet de l'application de l'accord START-1 et du transfert, vers la Russie, pour démantèlement, de l'arsenal nucléaire du Kazakhstan. – *(AFP.)*

Après la rencontre entre M. Giscard d'Estaing et le maire de Paris

L'UDF tente de se frayer une voie entre l'hostilité à M. Chirac et le soutien à M. Balladur

■ ÉLECTIONS. L'UDF a décidé de repousser au 7 avril la réunion de son conseil national prévue pour le 19 février au sujet des élections européennes. Ce report illustre les difficultés que rencontre l'UDF pour définir un espace politique autonome, face à un premier ministre très populaire, dans ses rangs, en dépit de son appartenance au RPR.

■ TÉLÉVISION. Le premier ministre participera à une « Heure de vérité » exceptionnelle, lundi 14 février, sur France 2. Cette émission, fixée initialement au 31 janvier, avait été déplacée du fait du « séminaire » gouvernemental organisé le 30 janvier qui avait donné *l'occasion à Edouard Balladur* de présenter des mesures de lutte contre le chômage.

Que vaudrait l'histoire sans ses ironies? Deux ennemis de trente ans se sont retrouvés, mardi 8 février, à l'heure du thé, sans tapage ni tumulte. Il y a très longtemps, avant les élections législatives, les rencontres de Jacques Chirac, président du RPR, et Valéry Giscard d'Estaing, président de l'UDF, recevaient tout naturellement le label d'événement. Et puis, l' «ami de trente ans» est venu tout bouleverser. Premier ministre RPR, Edouard Balladur s'est imposé à Matignon en braconnant sur les terres de l'UDF et a relégué loin derrière lui MM. Chirac et Giscard d'Estaing. Comme la politique de la majorité se résume à la compétition, au sein du RPR, entre le maire de Paris et le ci-devant député du quinzième arrondissement de la capitale, le président de la confédération libérale se retrouve, aujourd'hui, dans la posture la plus délicate. A travers lui, c'est l'avenir même de ce cartel électoral qui est en jeu.

L'UDF est ligotée par le soutien qu'elle est tenue d'apporter au gouvernement et affaiblie par la nomination au gouvernement de ses principaux responsables. Européenne convaincue (c'est d'ailleurs la valeur la mieux partagée parmi ses composantes, que ce soit au PR ou au CDS), l'UDF a espéré, un temps, pouvoir revenir au premier plan grâce à la campagne européenne. Il n'en a rien été. L'engagement sans nuances de M. Balladur pour l'application du contrat de Maastricht a fait taire, jusqu'à présent, les néogaullistes les plus remuants, et le RPR a pu se rallier sans états d'âme au programme, par ailleurs mesuré, de l'UDF. Après avoir cédé sur les idées, le RPR pourrait, de même, renoncer sur les hommes. MM. Chirac et Giscard d'Estaing ont dû constater que Jean-François Deniau, européen modéré sans être trop modérément européen, pourrait parfaitement conduire la liste unique autorisée par le programme commun pour l'Union européenne qui se dégage, lentement, des rencontres de François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, avec son homologue du RPR, Alain Juppé.

Le report des municipales

La campagne européenne étant renvoyée après les élections cantonales, le président de l'UDF s'est empressé, au cours de la réunion du bureau politique, mercredi 9 février, de repousser au 7 avril celle du conseil national, *prévue initialement pour le* 19 février. Cette session du conseil national aurait eu une utilité si l'UDF était partie sous ses propres couleurs, comme l'avait laissé entendre M. Giscard d'Estaing au lendemain des législatives. Elle n'en a plus dès lors que la liste unique s'impose. Son report était même impératif pour éviter qu'elle ne se résume à la compétition entre Jean-François Deniau, soutenu par le PR, et Dominique Baudis, candidat du CDS, pour la candidature à la tête de liste.

Privée de la carte européenne, l'UDF mesure également sa faiblesse sur le dossier des municipales. Après s'y être opposée, elle devrait en effet se rallier au souhait de M. Chirac, maire de Paris, de reporter ou d'avancer ces élections après la présidentielle, en monnayant cette bonne volonté au moment des investitures. Le Conseil d'Etat, auquel le gouvernement entend demander son avis, n'a cependant toujours pas été saisi de ce dossier. Dans l'immédiat, pour faire entendre sa voix, l'UDF devra *donc se contenter des réserves* qu'expriment ceux des membres, rares, qui échappent encore à l'influence de M. Balladur : Charles Millon, président du groupe UDF de l'Assemblée nationale, René Monory, président du Sénat, Raymond Barre et, bien sûr, M. Giscard d'Estaing. Elle ne devrait pas se priver d'exploiter la contradiction entre les soucis d'aménagement du territoire du gouvernement et les suppressions de lits d'hôpitaux, consciente cependant que la «délégation nationale» créée sur ce sujet par le bureau politique, mercredi, ne lui suffira pas pour se faire entendre.

Au cours de sa conversation avec M. Chirac, M. Giscard d'Estaing a certainement pu mesurer la détermination de ce dernier dans la compétition pour la campagne présidentielle qui l'oppose à M. Balladur. Une bonne partie de l'avenir de la confédération en découle. Les ravages causés par le premier ministre au sein de la confédération tiennent au fait que ce dernier, en dépit de ses origines néogaullistes, séduit également au RPR et à l'UDF, à la différence de M. Chirac, envers lequel une grande partie de l'électorat libéral s'est toujours montrée rétive.

Que M. Chirac s'accroche à son rêve présidentiel, et l'UDF retrouvera aussitôt un peu d'air et la possibilité de se mettre, elle aussi, sur les rangs. Que le président du RPR échoue, et le ralliement à M. Balladur se fera dans un parfait désordre, peut-être mortel pour l'UDF, chaque composante s'efforçant, comme pour la composition du gouvernement, de négocier selon ses propres intérêts. M. Giscard d'Estaing se doutait-il qu'il serait contraint, un jour, de soutenir la candidature de M. Chirac?

GILLES PARIS

Deux semaines après le «séminaire» gouvernemental

Le premier ministre participera à «L'heure de vérité» le 14 février

«L'heure de vérité» exceptionnelle à' laquelle doit participer Edouard Balladur, sur France 2, a été programmée lundi 14 février à 20 heures 50. Initialement prévue pour le 31 janvier, cette émission avait été reportée, officiellement, parce que la date retenue correspondait au lendemain du «séminaire» du gouvernement, au terme duquel le premier ministre avait prévu d'annoncer lui-même des mesures de soutien à la consommation et d'incitation à la création d'emplois (*le Monde* du 26 janvier).

L'émission de France 2, ordinairement programmée le dimanche à midi, avait déjà connu une «édition spéciale», le 25 octobre dernier, lorsqu'elle avait accueilli François Mitterrand.

De la même façon que le sera M. Balladur, le président de la République avait été interrogé un lundi en début de soirée. La dernière intervention télévisée du premier ministre remonte au 4 janvier, date à laquelle il avait participé à «Soir 3», journal de la soirée sur France 3.

Après le congrès du parti d'extrême droite

M. Le Pen n'a pu imposer tous ses choix à la tête du Front national

Le bureau politique du Front national ne compte pas, actuellement, quarante membres, mais trente-neuf.

A l'occasion du neuvième *congrès du parti d'extrême* droite, organisé du 4 au 6 février, à Port-Marly (Yvelines), Jean-Marie Le Pen, réélu président par l'acclamation de *l'ensemble des délégués, a fait* entériner par les cent membres du comité central nouvellement élu (*le Monde* du 8 février) une modification quantitative concernant le bureau politique. Lors de la première réunion de ce nouveau comité central, M. Le Pen a soumis, pour approbation, une liste de quarante noms qui constituaient le nouveau bureau politique, lequel en comptait précédemment trente.

Parmi les trente membres sortants, l'un, Roland Gaucher, ne s'est pas représenté aux suffrages des délégués ; deux autres, Charles de Chambrun et Jean-Pierre Gendron, n'ont pas été réélus au comité central. M. Le Pen a repris tous les autres sortants – excepté Michel Collinot, pourtant réélu au comité central – qui sont les suivants : Georges-Paul Wagner, Carl Lang (secrétaire général), Bruno Mégret (délégué général), Bruno Gollnisch (vice-président), Jean-Yves Le Gallou, Jean-François Jalkh, Yvan Blot, Roger Holeindre, Marie-France Stirbois, Jean-Pierre Reveau (trésorier), Jean-Claude Martinez, Franck Timmermans, Christian Baeckeroot, Bernard Antony, Martial Bild, Jean-Claude Bardet, Martine Lehideux, Pierre Durand, Jacques Bompard, Dominique Chaboche (vice-président), Jean-Marie Le Chevallier, Michel Bayvet, Alain Jamet, Jacques Tauran, André Dufraisse et Jean-Pierre Schenardi.

A ces vingt-six noms, M. Le Pen en avait ajouté quatorze nouveaux, mais l'un de ses promus, Jean-Michel Dubois, contesté à l'intérieur du mouvement, avait raté son élection au comité central. Or l'appartenance à cette instance semble être la condition *sine qua non* pour prétendre figurer au bureau politique, même si le choix appartient, sans partage, à M. Le Pen.

L'évocation du nom de M. Dubois a suscité des mouvements divers dans les rangs du *comité central* et *M. Le Pen* s'est résolu à ne pas le retenir au bureau politique.

Les treize nouveaux membres sont donc les suivants : Fernand Le Rachinel, Damien Bariller, Pierre Vial, Michel de Rostolan, Pierre Sirgue, Pierre Descaves, Philippe Olivier, Pierre Jaboulet-Vercherre, Jean-Marc Brissaud, Jean-Claude Varanne, Pierre Milloz, Jacques Lafay et Samuel Maréchal (directeur du FNJ).

M. Le Pen a la *capacité de* nommer personnellement jusqu'à vingt membres supplémentaires au comité central. Et de trouver, ainsi, le quarantième membre du bureau *politique*.

OLIVIER BIFFAUD

EN BREF

RECTIFICATIF. – Une inversion de lignes a rendu difficilement compréhensible un paragraphe de l'article consacré aux Verts et à Génération Ecologie (*le Monde* du 10 février).

C'est bien Antoine Waechter qui est *«sceptique sur le choix de la tête de liste opéré par le dernier conseil national des Verts»*, Marie-Anne Isler-Béguin, et non Mme Isler-Béguin elle-même.

L'élection cantonale partielle de Donzy

La majorité socialiste du conseil général de la Nièvre est menacée

NEVERS

de notre correspondant

A gauche comme à droite, les responsables politiques nivernais attendent avec intérêt les résultats du second tour de l'élection cantonale partielle de Donzy provoquée par le décès, en décembre dernier, du conseiller général Claude Dekeyne (*le Monde* du 8 février). Ce scrutin opposera au second tour, dimanche 13 février, Thierry Flandin (divers droite), soutenu par le RPR et l'UDF, arrivé en tête au premier tour (36,94 % des suffrages exprimés), à Annick Daudin (divers gauche), arrivée en deuxième position (26,47 %), investie par le PS et à laquelle le PC a apporté son appui pour le second tour.

Incertaine, l'issue du scrutin se jouera à quelques dizaines de voix, dans un canton qui compte un peu plus de trois mille électeurs inscrits, et dépendra de l'attitude des électeurs de Louis Alesina (divers gauche), troisième à l'issue du premier tour (avec 23,91 % des suffrages), et qui s'est retiré sans donner de consigne de vote. Déjà candidat en 1992, battu alors par le conseiller général sortant Claude Dekeyne (divers gauche), il avait espéré, cette fois-ci, recevoir le soutien du PS.

En cas de victoire de Thierry Flandin, un agriculteur de trente-sept ans, président d'une coopérative céréalière, l'*opposition* départementale obtiendrait un seizième siège au conseil général, arrivant ainsi à égalité avec la gauche, et conforterait son espoir de prendre la majorité à l'occasion des cantonales du mois prochain dans cette assemblée présidée par la gauche depuis 1964.

Pour le PS, l'élection d'Annick Daudin, un vétérinaire de trente-sept ans, serait presque inespérée. Encore traumatisés par la perte de deux de leurs trois sièges de députés et par la disparition de Pierre Bérégovoy, les socialistes nivernais semblaient, il y a deux mois encore, presque résignés à la perte de l'héritage que leur avait légué François Mitterrand en 1981. Mais, déjà réconfortés par le succès de la manifestation de Paris en faveur de l'école publique, les socialistes nivernais, épaulés par un nouveau et jeune premier secrétaire fédéral, Gaétan Gorce, conseiller technique à l'Elysée, ont été *ragaillardis*, dimanche dernier, par les scores de la gauche au premier tour de cette cantonale de Donzy, comme par les succès socialistes aux législatives partielles de Paris et du Loir-et-Cher. La victoire de leur candidate à Donzy dimanche prochain leur rendrait, pensent-ils, toutes leurs chances pour l'échéance de mars.

JACQUES SPINDLER

Dans le volet marseillais de l'affaire Urba-Gracco

MM. Emmanuelli, Laignel, Pezet et Sanmarco confrontés aux anciens responsables du bureau d'études du PS

LYON

de notre bureau régional

Le président de la chambre d'accusation de la cour d'appel de Lyon, Henri Blondet, chargé de l'instruction du volet marseillais de l'affaire Urba-Gracco, a procédé, mercredi 9 février, à une large confrontation entre plusieurs élus socialistes et d'anciens responsables d'Urba-Gracco. Dix personnes, parmi lesquelles Henri Emmanuelli et André Laignel, anciens trésoriers du PS, Michel Pezet et Philippe Sanmarco, anciens députés (PS) des Bouches-du-Rhône, ont participé à une explication de plus de sept heures.

Outre ces personnalités politiques, trois anciens responsables d'Urba – Gérard Monate, PDG d'Urbatechnic, Joseph Delcroix (rédacteur de «cahiers» détaillant la vie interne de ce bureau d'études très particulier) et Bruno Desjoberts, directeur de la délégation régionale de Marseille – ont pris part à cette audition croisée, qui réunissait encore Bernard Pigamo, ancien directeur de campagne de M. Pezet, le responsable d'«associations de soutien» et un chef d'entreprise. Tous sont mis en examen dans un dossier qui porte sur des faits de corruption active, de trafic d'influence, de faux en écritures et usage de faux et sur la complicité ou le recel de ces délits principaux.

Les questions et les réponses auraient essentiellement tourné autour des relations et du mode opératoire mis en œuvre entre Urba-Gracco et le Parti socialiste. C'était l'occasion, pour le magistrat instructeur, d'aller plus loin dans l'éclairage d'un système de financement organisé, puisqu'étaient mis en présence des décideurs locaux et des responsables politiques nationaux, mais aussi des bénéficiaires et des intermédiaires de sommes provenant de nombreuses sociétés. Les trente-huit chefs d'entreprise mis en examen dans le dossier ont déjà fait l'objet d'auditions, mais trois d'entre eux ont été confrontés, mercredi, dans la foulée de la confrontation «politique».

Le président de la chambre d'accusation doit rendre un avis de clôture, ouvrant un délai de vingt jours pour les requêtes des diverses parties, suivi d'un arrêt de «soit communiqué» pour le règlement du dossier par le parquet général de Lyon. Compte tenu de l'épaisseur du dossier – qui est le résultat d'une longue bataille procédurale, via la Cour de cassation et le Conseil d'Etat, *initiée par un élu écologiste de* Marseille –, un procès n'est pas envisageable avant 1995.

ROBERT BELLERET

La préparation des européennes

Le Mouvement des citoyens souhaite une liste de «large ouverture»

Le Mouvement des citoyens a confirmé sa volonté de constituer, en vue des élections européennes de juin prochain, une *«liste de large ouverture»*, formée de quatre composantes : *«la sensibilité issue de la mouvance socialiste, ayant clairement rompu avec le Parti socialiste; la sensibilité issue de la mouvance communiste, qui a brisé avec l'appareil du Parti communiste; les républicains de progrès; ceux des écologistes qui privilégient la construction d'un pôle progressiste»*. Soucieux de passer la barre de 5 % des suffrages exprimés, nécessaire pour avoir des élus, le mouvement, présidé par Jean-Pierre Chevènement, a multiplié, ces dernières semaines, les réunions avec ses partenaires potentiels.

Anicet Le Pors, ancien ministre, a accepté de se charger de la *«mouvance communiste»* (*le Monde* du 4 février). Dès le 21 janvier, Georges Sarre, député (apparenté PS) de Paris et vice-président du MDC, chargé des relations extérieures, avait précisé, *dans une lettre adressée* à l'Alternative pour la démocratie et le socialisme (ADS), que *«le choix de la tête de liste ne constitue pas un préalable»*. Les ex-communistes de l'ADS sont, toutefois, partagés entre un accord avec les Verts et une alliance avec les amis de M. Chevènement.

Une réunion générale est prévue le 11 février entre le MDC, l'ADS, les «refondateurs» communistes, les Verts, l'Alternative rouge et verte (AREV) et la Ligue communiste révolutionnaire, pour *examiner la possibilité* de constituer une liste d'union, fondée sur le rejet de la *«logique de Maastricht»*. En attendant, le Mouvement des citoyens a formé une équipe pour *préparer la liste* qu'il présentera ou soutiendra. Il a rendu publique, d'autre part, une liste de sept personnalités qui *«se sont prononcées en faveur de la recomposition politique»* : le général Pierre-Marie Gallois, Me Odile Bacquaert, Pierre Dabezies, Mme Mireille Fanon-Mendès France (fille de Frantz Fanon et belle-fille de Pierre Mendès France), Claude Nicolet, membre de l'Institut, et les écrivains Dominique Noguez et René-Victor Pilhes.

J.-L. S.



La « deuxième affaire » du sang contaminé

« Je pense que M. Schweitzer a transmis tous mes avis à Laurent Fabius »

nous déclare le professeur François Gros, qui fut conseiller de l'ancien premier ministre

■ PLAINTE. **Secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences, professeur au Collège de France et ancien directeur de l'Institut Pasteur, le professeur François Gros, qui fut également conseiller auprès des premiers ministres Pierre Mauroy et Laurent Fabius, est l'objet – en compagnie, notamment, des anciens directeurs de cabinet de Georgina Dufoix et de Edmond Hervé – d'une plainte pour empoisonnement déposée par plusieurs *hémophiles*.**

■ INTERFACE. **Dans un entretien accordé au *Monde*, il précise le rôle qu'il joua dans la partie de l'affaire du sang contaminé qui concerne la mise en place du dépistage systématique de l'infection par le virus du sida dans les dons de sang. Le professeur Gros était à l'interface des milieux scientifiques et médicaux et de ses deux « supérieurs » hiérarchiques, M. Louis Schweitzer, directeur de cabinet du premier ministre, et M. Laurent Fabius.**

« L'examen des documents figurant dans le dossier d'instruction fait apparaître de nombreuses notes signées François Gros, la plupart étant adressées au directeur du cabinet du premier ministre, M. Louis Schweitzer. Etiez-vous, à Matignon, la personne qui avait en charge le dossier de la mise en œuvre du dépistage dans les dons de sang et qui, parallèlement, essayait de trouver les moyens de favoriser le test produit par Diagnostics Pasteur?

– Je suis intervenu dans cette affaire à un moment précis, à partir du moment où j'ai eu copie d'une lettre adressée le 29 avril 1985 par Jacques Biot, le chargé de mission pour les affaires industrielles, à Laurent Fabius. Dans cette lettre, il était fait mention du fait que le test de détection du sida mis au point par Diagnostics Pasteur était *« désormais opérationnel »*. A partir de ce moment, j'ai – d'une certaine manière, malheureusement, étant donné ce qui m'arrive aujourd'hui – pris sur moi de hâter le mouvement. Il y avait deux ou trois pays qui commençaient à mettre en œuvre un dépistage systématique dans les dons de sang. Au cours d'une discussion, Claude Weisselberg (conseiller auprès de M. Hervé pour le sida) m'avait dit qu'il fallait voir si nous pouvions envisager la même chose.

» Avant cela, je m'étais occupé uniquement, concernant le sida, de l'organisation de la recherche universitaire et, en particulier, de la coordination entre l'INSERM, le CNRS et l'Institut Pasteur. Un certain nombre d'universitaires et de chercheurs m'avaient dit, en effet, qu'au lieu de faire des recherches de manière éparse il valait mieux coordonner les approches. En 1984, j'ai donc convoqué à cette fin une réunion de tous les responsables de la recherche et nous avons décidé de confier au directeur général de la santé, le professeur Jacques Roux, le soin d'assurer cette coordination. Toujours en 1984, j'ai effectué des démarches au niveau de la CEE, dans le but de mieux coordonner les recherches sur le sida. Mais je n'avais pas en charge à Matignon un dossier particulier sur le sida, *a fortiori* au plan clinique puisque je n'étais pas conseiller pour les affaires de santé. J'étais, en liaison avec Hubert Curien, le conseiller pour les aspects scientifiques.

– Il y avait donc un autre conseiller chargé de ces problèmes sanitaires?

– C'est une bonne question. Je ne sais pas s'il y avait un conseiller spécialement chargé des questions de sida en 1984. La situation était diffuse à Matignon, en ce sens qu'il y avait un conseiller pour les affaires sociales, un chargé de mission qui travaillait en interface avec les ministères de la santé et des affaires sociales – M. Calavia – et des conseillers chargés des aspects industriels relatifs aux réactifs de laboratoire. L'un deux, Jacques Biot, avait été mis au courant de l'existence des trois tests de dépistage et c'est lui qui, le premier, a écrit à Laurent Fabius en lui précisant les moyens permettant d'assurer le succès industriel et commercial du test de Diagnostics Pasteur. Sa conclusion était claire : *« Si l'on est sûr de ne jamais imposer de test systématique, tant pis pour Pasteur et tant mieux pour la Sécurité sociale ; si l'on n'est pas sûr de résister, mieux vaut se décider le plus vite possible et organiser les marchés entre Pasteur et les centres de transfusion sanguine. Je pense pour ma part, compte tenu de l'intérêt des médias pour l'infection incriminée, que l'on ne résistera pas à la pression en faveur d'un dépistage systématique. »* C'est cette lettre qui a servi d'avertissement pour Fabius le 29 avril 1985.

– L'un des aspects les plus importants de l'affaire du sang contaminé – d'un point de vue global – est le non-respect par les médecins de la circulaire de juin 1983 de la Direction générale de la santé sur les donneurs à risques. Qui avait en charge ces dossiers de santé publique à Matignon?

– En tout cas pas moi. Je n'avais pas été mis au courant de ces collectes à risques, si ce n'est à la fin du mois de juin 1985. Je ne savais pas ce qui se passait dans les centres de transfusion si ce n'est par l'intermédiaire du professeur Ruffié qui m'avait alerté sur leur mauvais fonctionnement. Ni Jacques Roux, ni même des médecins que l'on entend beaucoup aujourd'hui, comme Jacques Leibowitch, ne m'en ont parlé.

– On est aujourd'hui frappé du fait, s'agissant du fonctionnement de la recherche en France, que les grands instituts de recherche, hormis l'Institut Pasteur, ont mis beaucoup de temps avant de prendre la mesure de l'épidémie qui frappait la France. Beaucoup de chercheurs prestigieux n'ont pas accordé, pendant longtemps, d'importance au sida. Avec le recul, comment analysez-vous cette « myopie » des chercheurs français?

– Je suis heureux que vous me posiez cette question. Une partie de la communauté des scientifiques français ne voulait pas croire aux travaux de Luc Montagnier, et que le virus qui avait été isolé à Pasteur était le vrai. Je ne veux pas citer de noms – ces chercheurs occupent actuellement des postes très importants à la tête de la recherche française – mais certains grands scientifiques ont estimé pendant longtemps que le sida était une maladie auto-immune.

» Si quelqu'un dans cette affaire a fait correctement son métier, c'est moi. Je m'excuse de le dire moi-même mais, attaqué comme



je le suis, je peux me permettre cette immodestie. Deux personnes l'ont reconnu publiquement. Philippe Lazar, le directeur général de l'INSERM, devant la commission d'enquête de l'Assemblée nationale, et le professeur Montagnier. *Ce dernier a expliqué à plusieurs* reprises que la seule personne qui l'avait aidé et fait comprendre, en particulier de la CEE, c'est moi. Il vient de me l'écrire à nouveau.

» Certes, je m'étais interrogé, moi aussi, au début, sur la réalité de sa découverte. Mais je me suis vite rendu compte qu'il avait raison et que sa découverte était très importante. Pourquoi cette myopie? Montagnier n'était pas adoré de la communauté scientifique. Il y avait des antinomies personnelles. Elles existent d'ailleurs toujours...

– On en revient au moment où vous vous intéressez de près au problème du dépistage. Quand on lit vos notes adressées à M. Schweitzer, on est frappé par le fait que vous semblez reprendre à votre compte des opinions émanant en particulier du secrétariat d'Etat à la santé. Vous écrivez ainsi, le 13 mai 1985, que le nombre de cas de sida post-transfusionnels est faible et que le dépistage obligatoire chez les donneurs de sang n'aura qu'une faible incidence du point de vue de la santé publique. Même en tenant compte du contexte de l'époque, on ne peut manquer d'être étonné par de tels propos...

– Malheureusement, le représentant du ministère de la santé au cours de la réunion interministérielle du 9 mai n'avait donné que des chiffres effectivement extraordinairement bas. On parlait seulement de 5 à 6 cas de sida post-transfusionnels. J'ai transcrit ce qui a été dit alors et je n'avais pas d'autres éléments. Aucun de ces médecins qui, aujourd'hui, clament que tout le monde savait, ne m'avait averti. Ils me connaissaient pourtant pour la plupart.

– Tout de même, que pensez-vous aujourd'hui de cette phrase qui figure dans votre note : « L'opinion publique finira par exiger les garanties maximum quant à la qualité du sang transfusé ». Comme si ça n'allait pas de soi...

– Je voulais dire que même si le risque était petit, il fallait prendre des garanties maximum.

– Votre souci était-il avant tout de satisfaire des impératifs de santé publique ou bien aviez-vous également à l'esprit – étant donné vos fonctions passées de directeur de l'Institut Pasteur – les intérêts de Diagnostics Pasteur?

– J'aurais pu ne rien faire et laisser M. Calavia se débrouiller avec MM. Pêcheur et Schweitzer. C'est moi qui ai demandé que la réunion du 9 mai ait lieu parce que j'espérais qu'il y aurait une décision de mise en œuvre du dépistage. Je ne m'attendais pas à certaines des déclarations négatives que j'ai entendues au cours de cette réunion. Il m'a semblé tout de même que ce qui avait été dit était important, à savoir d'une part qu'Abbott avait une politique très « particulière », approchant chaque centre de transfusion, pratiquant du démarchage et même du dumping, et, d'autre part, que le test de Pasteur était bon, meilleur même que le test américain qui donnait des faux positifs.

» Je ne voyais donc aucune raison de ne pas donner aux centres de transfusion le choix du test de dépistage. Cela ne m'apparaissait ni non éthique, ni scandaleux. Devant l'attitude pour le moins négative des représentants des ministères du budget et des affaires sociales, et celle, réservée, de celui de la santé, on a décidé de retenir quelques temps le test américain. Mais en ajoutant qu'il fallait mettre au point des propositions permettant assez vite, malgré tout – c'est comme cela, du moins, que je l'entendais –, d'instituer ce dépistage. D'où mon compte rendu du 13 mai et mon intervention, un peu plus précise, du 20 mai auprès de MM. Schweitzer et Fabius.

– D'une part, on décide de retenir encore un peu le test Abbott et, d'autre part, on apprend que Pasteur ne peut, en tout état de cause, fournir que 25 % du marché français. Pourquoi ne pas, dès lors, laisser Abbott fournir massivement les centres en attendant une montée en puissance de Diagnostics Pasteur?

– Rien n'interdisait de penser que ce serait le cas à la fin du mois de mai puisque les tests d'évaluation étaient encore en cours. C'est comme cela que je voyais les choses avec les trois tests, Abbott, Organon et DP. Je suis intervenu le 20 mai. Et l'on ne m'a pas répondu tout de suite...

– L'analyse du processus de prise de décision est très importante. On voit que vous faites de nombreuses notes que vous adressez en général à M. Schweitzer. En définitive, est-ce lui qui décide, à la fin du 1er semestre de 1985, de la politique de mise en œuvre du dépistage?

– Très franchement, je n'en sais rien. Je pense que M. Schweitzer a transmis tous mes avis au premier ministre. La preuve en est que l'on retrouve des annotations du premier ministre sur de nombreux documents que j'avais adressés à M. Schweitzer. Voyez la note du 20 mai par exemple. On lit, en marge, écrit de sa main, la mention *« je ne suis pas convaincu »* à propos de cette phrase : *« Le secrétariat d'Etat à la santé estime urgent de connaître la position du gouvernement concernant l'opportunité d'instaurer au niveau des donneurs de sang un dépistage du sida (...) Le ministre Hervé doit présider mercredi à l'ouverture officielle du colloque national d'hématologie et de transfusion* [de Bordeaux-NDLR] *et il lui paraît difficile d'esquiver un débat sur ce point, me dit son cabinet. »*

» Deux choses retenaient Laurent Fabius : le risque de voir affluer dans les centres de transfusion des personnes à risques souhaitant se faire dépister ; le fait également qu'il n'y avait pas de traitement et que, dans ces conditions, annoncer une séropositivité à quelqu'un était très difficile psychologiquement. Cela souciait beaucoup le premier ministre. Il se demandait même s'il fallait suivre l'avis du comité d'éthique sur ce point.

» Cela dit, le 20 mai, j'avais mis les points sur les i en demandant de permettre à Hervé de faire une annonce au congrès de Bordeaux. Et Laurent Fabius m'a répondu qu'il n'en était *« pas convaincu »*...

– Ce qui frappe, c'est que l'idée que l'on peut prévenir la transmission du virus en éliminant les donneurs à risques n'est jamais rappelée.

– Cela paraît effectivement aujourd'hui terrible. Mais à l'époque, je n'en savais rien. Et je crois que Fabius non plus. Ce qui, aujourd'hui, apparaît comme une catastrophe n'apparaissait pas à l'époque. On nous jette la pierre, en nous reprochant de n'être pas allé assez vite. Mais, tout de même, Fabius n'a été mis au courant de l'affaire du dépistage que le 29 avril. Et il a pris sa décision le 19 juin ...

– Je parlais de la sélection des donneurs lors des collectes.

– Souvenez-vous de ce que disaient les gens à l'époque : *« Si vous ne permettez plus aux détenus de donner leur sang, ils vont être désespérés parce que c'est pour eux un geste de rachat. »* Mais, encore une fois, je n'étais absolument pas responsable des collectes. Avec le recul, je m'aperçois que j'ai fait une immense bêtise en voulant m'intéresser à ce dossier du dépistage, alors que rien ne m'y obligeait. Mais je ne laisserai pas dire que je ne me suis pas préoccupé de santé publique. J'ai tenté de faire venir les premiers lots d'AZT, essayé de développer une production accélérée d'interféron à une époque où l'on pensait que c'était un traitement possible, etc. De cela, comme du reste, de nombreuses personnes peuvent témoigner.

Propos recueillis par
FRANCK NOUCHI

Un scientifique de renommée internationale

Biologiste de renommée internationale, François Gros est l'un des scientifiques français les plus prestigieux. Agé de soixante-huit ans, il a été successivement directeur de recherche au CNRS, professeur à la faculté des *sciences de Paris et chef du* service de biochimie à l'Institut Pasteur. Titulaire de la *chaire de biochimie cellulaire* au Collège de France, il devient, en 1976, directeur *de l'Institut Pasteur de Paris*. Il quitte ce poste dans les premiers jours de 1982 pour devenir conseiller auprès des premiers ministres Pierre Mauroy, puis Laurent Fabius. En juin 1991, il est élu secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences.

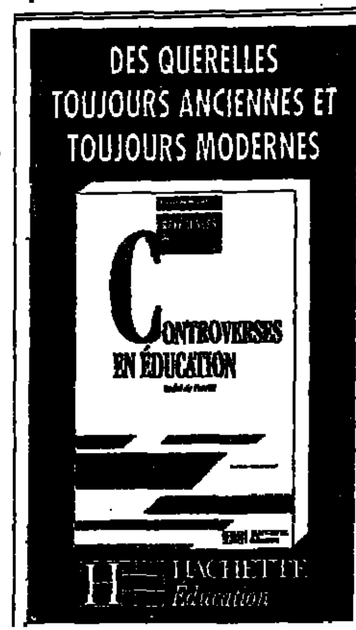
Coprésident, avec Pierre Bourdieu, de la commission sur les contenus de l'enseignement créée, en 1988, par M. Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, le professeur Gros est également l'auteur de plusieurs livres, dont un ouvrage très pédagogique, *Regard sur la biologie contemporaine*, publié en « Folio »-Gallimard.

Devant les préfets départementaux et régionaux

Edouard Balladur réaffirme la volonté gouvernementale de réduire le nombre de lits du parc hospitalier public

Le premier ministre a réaffirmé, *mercredi 9 février*, devant les préfets départementaux et régionaux réunis au ministère de l'intérieur, la volonté gouvernementale de réduire le nombre de lits du parc hospitalier public français. On précise à l'hôtel Matignon que l'on cherchera, là où c'est possible, *« à préserver l'emploi »*. Il est toutefois acquis que de nombreux lits, considérés *comme « dangereux »*, seront supprimés.

Une circulaire datée de mai 1993, signée de Simone Veil, ministre des affaires sociales, de la santé et de la ville, et de Philippe Douste-Blazy, ministre délégué à la santé, prévoyait la suppression de 60 000 lits hospitaliers inutilisés. Ces suppressions, et, plus généralement, la restructuration du tissu hospitalier public suscitent aujourd'hui de nombreuses réactions négatives, tant dans le monde syndical et professionnel que chez les élus des collectivités directement concernées, où la réduction des capacités hospitalière correspond le plus souvent à des pertes d'emplois.



Au terme du séminaire gouvernemental du 30 janvier, Edouard Balladur avait annoncé que, dans un premier temps, 22 000 lits feraient l'objet de *« suppressions »* ou de *« reconversions »*, cette alternative étant généralement interprétée comme un recul du premier ministre, la volonté gouvernementale de restructuration s'effaçant quelque peu devant les risques politiques encourus. Après la réunion des préfets départementaux et régionaux organisée, mercredi 9 février, au ministère de l'intérieur, en présence, notamment, de Mme Veil et de M. Douste-Blazy, on précise à l'hôtel Matignon que cette volonté n'a nullement faibli.

« Il convient de faire certaines distinctions, explique-t-on dans l'entourage du premier ministre. *Il y a les « faux » lits, qui devront effectivement disparaître. Il y a, ensuite, les lits pouvant être considérés comme dangereux comme dans les petites maternités ou dans certains services de chirurgie. Pour d'évidentes raisons sanitaires, ces lits devront être fermés. Il y a, enfin, les lits sous-occupés. L'objectif est ici la reconversion. Si ce n'est pas possible, il faudra décider la fermeture de certains services ou de certains hôpitaux. »*

Le premier ministre a détaillé aux préfets les objectifs, la méthode et la pédagogie devant être mis en œuvre. Le texte de son discours devrait prochainement être transmis aux Directions départementales et régionales des affaires sanitaires et sociales. Des opérations de restructuration et de suppression de lits devront, dans chaque région, être menées à bien dans les prochains mois et les préfets devront avoir arrêté, avant le 4 août, les schémas régionaux d'organisation sanitaire et sociale.

Il restera ensuite au gouvernement et à la direction des hôpitaux à s'attaquer au « noyau dur » de cette restructuration, qui visera à la suppression de 40 000 lits hospitaliers dont on dit qu'ils sont *« indûment occupés »*.

JEAN-YVES NAU



JUSTICE

Succédant à Claude Jorda

Jean-François Burgelin est nommé procureur général près la cour d'appel de Paris

Le garde des sceaux, Pierre Méhaignerie, a nommé un nouveau procureur général près la cour d'appel de Paris. Jean-François Burgelin, ancien directeur de cabinet du garde des sceaux de Jacques Chirac, Albin Chalandon, prendra prochainement la succession de Claude Jorda. La chancellerie a proposé à Claude Jorda le siège prestigieux de juge au tribunal international de La Haye chargé de juger les crimes de guerre commis en ex-Yougoslavie.

Malgré l'aspect *« négocié »* de ce départ, Claude Jorda, lors de l'audience solennelle de rentrée de la cour d'appel de Paris en janvier dernier, avait conclu son discours par des réflexions douces-amères sur la *« permanence et la continuité du service public » : « Pour nous, magistrats du ministère public, cette permanence est en forme de valeurs plus que de services,* notait-il. *(...) C'est ce qui nous différencie fondamentalement, par essence, des fonctionnaires, fussent-ils hauts et fussent-ils d'autorité. Comment dès lors n'aurais-je pas aujourd'hui plus que jamais le sentiment de la continuité dans ce que je crois ou j'ai toujours cru et ce que je défends ou ce que je défendrai toujours? Comment, placé aujourd'hui sur une berge, demain sur un autre, n'aurais-je pas le sentiment de descendre le cours du même fleuve? »*

En nommant un nouveau procureur général près la cour d'appel de Paris, le garde des sceaux se conforme à une tradition respectée depuis des années par la gauche comme par la droite. Au mois de décembre 1986, neuf mois après la nomination d'Albin Chalandon place Vendôme, le procureur général près la cour d'appel de Paris, Michel Jéol, membre du Syndicat de la magistrature, avait ainsi été contraint de laisser la place à Yves Monnet. Deux ans plus tard, après la réélection de François Mitterrand à l'Elysée, M. Monnet avait été remplacé par Pierre Truche.

L'alternance politique doit-elle inéluctablement s'accompagner d'un changement à la tête du parquet général de la plus grande cour d'appel de France? Les membres du ministère public, qui sont soumis à l'autorité du garde des sceaux, ne sont pas inamovibles, mais leur qualité de magistrat devrait les protéger des mutations trop ouvertement politiques. Statuant en 1991 sur le recours introduit par M. Monnet, le Conseil d'Etat, estimant qu'il n'avait subi ni abaissement d'échelon, ni rétrogradation, avait avalisé la décision du ministre, mais le commissaire du gouvernement avait invité le Conseil à censurer les mesures *« clairement déraisonnables ».*

Un poste envié et stratégique

Le départ négocié de Claude Jorda ne paraît pas *« clairement déraisonnable »*, mais cette alternance judiciaire ne satisfait pas tous les magistrats. *« Il s'agit d'une conception préfectorale du parquet,* note Alain Vogelweith, secrétaire général du Syndicat de la magistrature (SM, gauche). *Le parquet général de Paris est stratégique et l'on y met des hommes de confiance. » « Les mutations autoritaires dans l'intérêt du service contre le gré des intéressés sont choquantes,* précise pour sa part le secrétaire général de l'Union syndicale des magistrats (USM, modéré), Valéry Turcey, *mais il s'agit là d'une nomination qui a été discutée et acceptée par l'intéressé. C'est une bonne chose qu'il faut mettre à l'actif de M. Méhaignerie. »* L'Association professionnelle des magistrats se réjouit pour sa part de cette nomination.

Pour ce poste envié et stratégique, M. Méhaignerie a, une nouvelle fois, fait appel à un proche de l'Association professionnelle des magistrat (APM). Cette association, *qui se situe clairement* à droite, est déjà très présente à la chancellerie : le directeur des affaires criminelles et des grâces, François Falleti, et le directeur des affaires civiles et du sceau, Alexandre Benmakhlouf, en sont issus. Le conseiller d'Edouard Balladur pour la justice, Patrick Ouard, a pour sa part été trésorier, puis secrétaire général de l'APM.

ANNE CHEMIN

[Né le 17 décembre 1936 à Metz (Moselle), licencié en droit et titulaire d'une diplôme d'études supérieures de droit privé, M. Burgelin a commencé sa carrière comme substitut à Nancy en 1965. Nommé premier juge à Pontoise en 1973, il rejoint en 1975 la cour d'appel de Paris, où il exerce les fonctions de secrétaire général de la première présidence. Directeur de cabinet du secrétaire d'Etat chargé des travailleurs immigrés, Paul Dijoud, en 1976, il est nommé en 1977 secrétaire du Conseil supérieur de la magistrature. En 1978, il est directeur de l'Ecole nationale de la magistrature et, en 1981, vice-président du tribunal de Paris. Nommé en 1982 président de chambre à la cour d'appel de Paris, M. Burgelin est directeur de cabinet d'Albin Chalandon en mars 1986. Conseiller à la Cour de cassation depuis décembre 1986, M. Burgelin est l'auteur d'un ouvrage collectif, Raison pour la justice, paru sous le pseudonyme de Solon.]

EDUCATION

La mue des « prépas »

Suite de la première page

Après le brutal coup de pied dans la fourmilière donné par Lionel Jospin, alors ministre de l'éducation nationale, et son conseiller Claude Allègre en juin 1991 – la proposition de diminuer d'un an la scolarité de la filière scientifique a suscité une levée de boucliers –, la méthode douce a fini par s'imposer.

Le terrain avait certes été préparé avant l'arrivée du nouveau gouvernement puisqu'un projet de décret définissant le cadre général des classes préparatoires, conformément à la loi Savary de 1984, avait été approuvé, à l'unanimité, le 22 mars 1993, par le Conseil national de l'enseignement supérieur et de la recherche (CNESER). Les deux ministres concernés, MM. Bayrou et Fillon, ont pu aussi s'appuyer sur les propositions de la conférence des grandes écoles (CPGE), élaborées depuis 1989. Enfin, en *décidant de s'inscrire dans la* continuité de son prédécesseur pour la modification du baccalauréat, le ministre de l'éducation nationale se trouvait contraint de poursuivre la réforme des lycées jusqu'aux prépas.

Des « prépas » HEC en deux ans

La voie de la rénovation était donc ouverte, indiquent leurs auteurs, pour *« offrir une meilleure lisibilité »* aux lycéens, assurés de pouvoir choisir une filière offrant des débouchés *« vers le haut »*, plus précisément en direction du sommet de la pyramide. Dans les prochaines semaines, le nouveau décret en préparation devrait fixer un cadre général aux trois branches (sciences, économie-gestion et lettres) avec leurs orientations respectives. Le détail de l'organisation des études, ainsi que les programmes, seront ensuite déterminés par arrêtés successifs.

Parce qu'il s'agit, selon les ministres, d'un *« signal à la fois symbolique et social déterminant »*, la mesure la plus spectaculaire confirme la fin de la prédominance des mathématiques dans le recrutement des écoles de commerce, désormais ouvert aux littéraires. Jusqu'à présent, seuls 200 de ces élèves, sur 3 000 candidats, pouvaient atteindre l'objectif ultime des deux Normales- Sup (Ulm et Fontenay-Saint-Cloud), avec, pour les recalés, l'espoir d'une bonne intégration à l'université, la préparation du CAPES, de l'agrégation ou encore l'entrée dans un Institut d'études politiques.

Sur les bases du programme, maintenu en l'état, des khâgnes actuelles, ils pourront avoir accès à un concours entièrement modifié, assorti d'un classement commun à toutes les filières, sans instauration de quotas. En lieu et place de l'exercice de mathématiques de l'option générale, ils subiront une épreuve de dissertation littéraire ou philosophique, de contraction de textes et de langues (incluant le latin). Le concours de première année des études médicales devrait lui aussi intégrer une dose plus qu'homéopathique de matières littéraires et de sciences humaines, affectées d'un coefficient de 20 à 25 %, au lieu de 10 % actuellement, permettant ainsi à des bacheliers L de tenter leur chance, tout au moins ceux qui auront suivi une option sciences de la vie en terminales, encore à l'étude.



Le second volet de la rénovation concerne le passage de la scolarité des classes préparatoires des hautes études commerciales et de gestion d'un an – plus précisément de six à huit mois – à deux ans. Cette mesure ne s'imposait pas, malgré les demandes réitérées d'un grand nombre d'écoles. Elle tient compte d'une évidence : 75 % des élèves redoublent pour tenter d'intégrer une école de leur choix. La scolarité en deux ans présenterait un double avantage. Non seulement, elle « cale » ces écoles sur le modèle des formations d'ingénieurs à bac + 5 – comme les établissements étrangers équivalents –, mais surtout elle offre aux étudiants une équivalence universitaire au niveau des DEUG de sciences économiques.

Sur le plan pédagogique, elle devrait limiter les effets d'un bachotage effréné, même si la présentation au concours, à l'issue de la première année, n'est pas exclue. Pour accompagner l'allongement de la scolarité, le ministère de l'éducation nationale estime que le nombre de nouvelles sections ne devrait pas dépasser une cinquantaine, compte tenu de l'existence des classes déjà dédoublées et de la stagnation actuelle des effectifs. Des regroupements géographiques, pour la seconde année, sont toutefois envisagés, assortis d'une menace de fermeture de classes à *« faible rendement »*. Cette mesure risque de pénaliser, en premier lieu, les établissements privés qui pratiquent des frais de scolarité élevés.

Le dernier volet de cette rénovation, le moins élaboré dans sa présentation, introduit pourtant une modification fondamentale dans les méandres des filières scientifiques avec la revalorisation des disciplines expérimentales et technologiques au détriment des maths. A la spécialisation dès la première année a été préférée l'instauration d'un tronc commun autour de trois matières : sciences mathématiques et physiques, sciences physiques et de l'ingénieur, sciences physiques et techniques, avec des possibilités de réorientation dès le premier trimestre.

Des filières scientifiques plus « expérimentales »

En seconde année, quatre voies remplacent les six filières actuelles : mathématiques et physiques, physique et chimie, sciences physiques et de l'ingénieur, physique et technologie. Cette présentation devrait permettre aux étudiants de se déterminer plus facilement en fonction de leurs aptitudes et des établissements de leur choix. Il n'en reste pas moins que le principe ainsi posé, la refonte des programmes s'annonce délicate tant l'« alchimie » des différentes composantes de ces prépas (enseignants, écoles, syndicats) se révèle explosive.

Pour ambitieuse qu'apparaisse cette rénovation au premier abord, la marge de manœuvre de MM. Bayrou et Fillon reste étroite. Leur souhait est de la réussir *« à moyens constants »*, avec juste quelques crédits supplémentaires pour l'équipement des nouvelles sections de physique, chimie et technologie. Et cette fois, il n'est pas question de remettre cent fois l'ouvrage sur le métier. Elle devra bel et bien être en place après les nouveaux baccalauréats de juin 1995. Si possible, même, dès cet été, pour qu'à la prochaine rentrée les élèves puissent effectuer leurs orientations en toute connaissance de cause.

MICHEL DELBERGHE

CLÉS/ *Classes préparatoires*

FILIÈRES. – Les classes préparatoires aux grandes écoles sont organisées en deux sections principales, scientifique et littéraire. La première année de maths sup comprend huit options (MSP, bio, technologie, techno HEC, ENS Cachan) et maths spé six filières (M, M', P, P', bio et techno) préparant aux concours de Normale-Sup, Polytechnique, Centrale, ainsi que du réseau des autres écoles d'ingénieurs.

Dans ce groupe scientifique, la préparation aux concours des Hautes études commerciales – les « prépa » HEC –, avec ses options générales, fortement teintées de mathématique, réservée aux bacheliers C et économie, s'effectue en un an. S'y ajoutent les préparations spécifiques à l'option éco de l'ENS de Cachan, ainsi que les écoles nationales vétérinaires.

La filière littéraire, hypokhâgne et khâgne prépare essentiellement aux concours de Normale-Sup d'Ulm-Sèvres et de Fontenay-Saint-Cloud, avec en plus les spécialités de l'Ecole des chartes et Saint-Cyr. Deux autres catégories sont réservées aux concours des écoles de la marine marchande et du diplôme des études comptables et financières.

EFFECTIFS. – D'à peine 40 000 en 1980, l'effectif des classes préparatoires est passé à 72 000 à la rentrée de 1992 (+ 80 %). Répartis dans 437 établissements, 82 % des étudiants étaient inscrits dans les sections scientifique (45 157) et commerciale, option générale et économie (11 280). Les classes littéraires totalisent 9 105 étudiants, dont 70 % de filles. Les académies de Paris, Versailles et Créteil concentrent 33,16 % des effectifs. En 1992, les sections HEC ont accusé une légère diminution par rapport à 1991 (– 1 014), confirmée à la rentrée de 1993. Pour les 12 000 candidats, l'ensemble des écoles de commerce, incluant les ESCAE régionales, offrent 4 000 places.

EN BREF

CLUB MÉDITERRANÉE : les victimes de l'accident de Cap-Skirring portent plainte contre Serge Trigano. – L'Association des victimes de l'accident d'avion de Cap-Skirring, au Sénégal, dans lequel trente touristes du Club Méditerranée avaient trouvé la mort, le 9 février 1992, a porté plainte, mercredi 8 février, auprès du doyen des juges d'instruction de Paris pour homicide et blessures involontaires. Cette plainte vise Serge Trigano, président du conseil d'administration du Club Méditerranée. L'association reproche au Club d'avoir confié le transport à un pilote de soixante-sept ans, soit au-delà de l'âge limite pour les activités de transport professionnel. Elle estime également que l'avion était mal entretenu et son système de repérage des balises défectueux.

CORRUPTION : l'homme d'affaires Michel Pacary mis en examen et écroué. – Michel Pacary a été mis en examen et placé sous mandat de dépôt, mercredi 9 février à Paris, par Hubert Hansenne, juge d'instruction au tribunal de Pointe-à-Pitre. Il est accusé de complicité de détournement de fonds publics, dans une affaire de corruption mettant en cause cause un élu de la Guadeloupe. M. Pacary, dont la société Roddhlams est spécialisée dans le courtage entre des collectivités locales et les organismes financiers, aurait rétrocédé quelque 600 000 francs de commissions à l'élu en question. Interpellé lundi 7 février à Paris par la police judiciaire, M. Pacary avait été entendu, le même jour, à la demande du juge rennais, Renaud Van Ruymbeke, sur le rôle qu'il aurait joué dans une autre affaire concernant les tractations autour d'un tableau de Van Gogh (*le Monde* du 10 février).

RECTIFICATIF : mise en examen de Louis Nicollin. – Dans notre article concernant la mise en examen de Louis Nicollin paru dans *le Monde* du 9 février, c'est par erreur que nous avons écrit que le PCR (Parti communiste réunionnais) était lui aussi mis en cause dans une affaire de corruption. En fait, le maire du Port, Pierre Vergès, qui est dans la clandestinité depuis le mois d'avril 1993 et fait l'objet d'un mandat d'arrêt, a été mis en examen pour falsification supposée d'un appel d'offres concernant le marché de l'endiguement de la rivière des Galets.

REPÈRES

CYCLONES

Après Madagascar, menace sur la Réunion

Le préfet de la Réunion a placé, jeudi matin 10 février, le département en alerte numéro deux du plan ORSEC en raison de l'approche du cyclone tropical Hollanda qui menaçait, en début de journée, l'île Maurice ainsi que la Réunion avec une trajectoire orientée au sud-ouest. Le cyclone, qui est accompagné de vents soufflant à plus de 200 km/heure, pourrait toucher l'île vendredi, en début de journée. Hollanda succède une semaine jour pour jour à Geralda, qui a fait 70 morts – et non 70 000 comme une erreur matérielle l'a laissé croire dans nos premières éditions datées 10 février – et des dizaines de milliers de sans-abri à Madagascar. Dans la Grande Ile, la situation tend à se stabiliser sur le plan sanitaire et des risques d'épidémies apparaissent moindres par rapport aux inquiétudes qui avaient percé au lendemain du passage du cyclone. L'aide internationale continue d'ailleurs d'arriver à Madagascar avec notamment 12 tonnes de médicaments expédiés de Paris par Médecins du monde. Mercredi, le premier ministre malgache, Francisque Ravony, reçu par M. Mitterrand, a remercié la France de son aide d'urgence. – *(Corresp.)*

POLICE JUDICIAIRE

Moins d'expérience et une compétence élargie pour les OPJ

Deux réformes importantes visant les officiers de police judiciaire (OPJ) ont été introduites par la loi du 1er février 1994 relative à certaines dispositions du code de procédure pénale, qui a été publiée au *Journal officiel* du 2 février.

En premier lieu, les inspecteurs pourront désormais recevoir l'habilitation d'OPJ dès leur titularisation, c'est-à-dire à l'issue d'une période de 28 mois (16 mois de scolarité, puis un stage de 12 mois en service). Jusqu'alors, ils devaient attendre 38 mois avant de devenir OPJ.

Cette mesure, souligne le ministère de l'intérieur, va permettre *« à la police nationale de disposer de mille OPJ supplémentaires. »* En contrepartie, il est clair que ces OPJ seront moins expérimentés que leurs aînés – un an de service, au lieu de deux – pour exercer les pouvoirs considérables (perquisition, garde à vue) conférés par le code de procédure pénale. En second lieu, la compétence des OPJ, jusqu'alors limitée à la circonscription policière (en général le champ d'activités du commissariat), sera élargie à l'ensemble du ressort du tribunal de grande instance dont ils dépendent.

SPORTS

FOOTBALL : championnat de France

Marseille revient à 4 points du Paris SG

Vainqueur de Toulouse, mercredi 9 février à l'occasion de la vingt-sixième journée du championnat de France, l'Olympique de Marseille ne compte plus que quatre points de retard sur le Paris SG qui a fait match nul à Montpellier.

*Caen et Le Havre	1-1
Nantes b. *Strasbourg	3-0
*Lille et Monaco	1-1
*Marseille b. Toulouse	5-1
*Sochaux b. Saint-Etienne	3-2
*Angers et Cannes	1-1
*Metz b. Bordeaux	1-0
*Montpellier et Paris-SG	0-0
Lens b. *Lyon	2-1
*Auxerre b. Martigues	3-0

Classement : 1. Paris-SG, 41 ; 2. Marseille, 37 ; 3. Auxerre, 31 ; 4. Nantes, Bordeaux et Montpellier, 30 ; 7. Cannes, 28 ; 8. Monaco, Lens et Lyon, 27 ; 11. Saint-Etienne, Sochaux et Strasbourg, 25 ; 14. Metz, 23 ; 15. Le Havre, 22 ; 16. Lille, 21 ; 17. Caen, 20 ; 18. Martigues, 19 ; 19. Angers et Toulouse, 16.

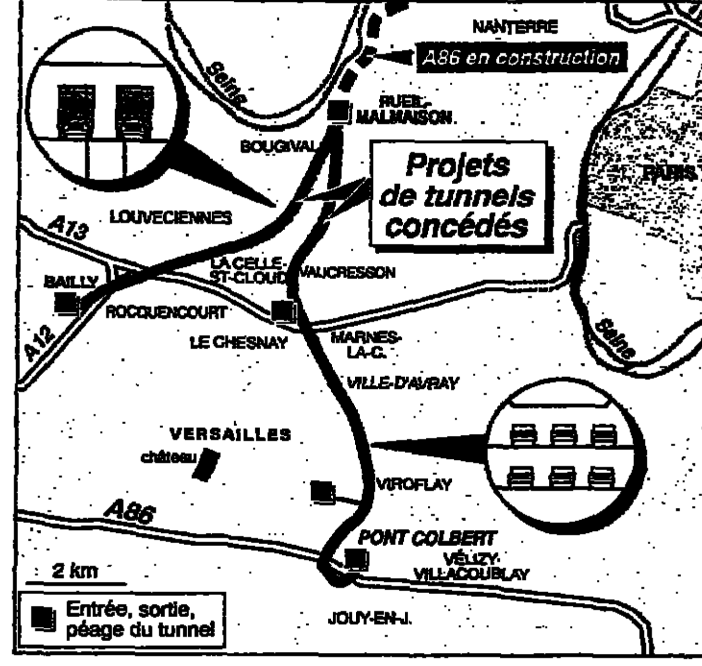
AUTOMOBILISME : Alain Prost essaiera la McLaren-Peugeot. – Alain Prost a accepté l'offre de Ron Dennis d'essayer la nouvelle McLaren-Peugeot. Le communiqué de l'écurie britannique, publié mercredi 9 février, ne précise pas la date de cet essai qui se fera sans contrat préalable. Le pilote français, qui n'a toujours pas pris de décision concernant son avenir (*le Monde* du 25 janvier), a expliqué qu'il se considérait *« encore en retraite »* de la formule 1. *« Si, par miracle, je faisais quelque chose avec McLaren, le challenge serait toutefois très motivant,* a-t-il indiqué. *Il y aurait des problèmes de contrat, mais pas impossibles à résoudre... »*

PATINAGE ARTISTIQUE : Tonya Harding porte plainte contre le comité olympique américain. – La patineuse Tonya Harding a déposé plainte, mercredi 9 février, contre le comité olympique américain (USOC) pour protéger ses droits à participer aux Jeux olympiques d'hiver. D'après la chaîne de télévision de Seattle, KOMO, la patineuse réclamerait 20 millions de dollars de dommages et intérêts à l'USOC qui doit débattre, le 15 février à Oslo, de l'implication éventuelle de Tonya Harding dans l'agression commise le 6 janvier contre sa rivale Nancy Kerrigan (*le Monde* du 19 janvier). – *(Reuter.)*

Enquête d'utilité publique en avril pour une ouverture prévue en 2002

Les projets de tunnels pour le bouclage de l'A 86 ont été profondément modifiés

Claude Erignac, préfet des Yvelines, a annoncé, mercredi 9 février, l'ouverture au mois d'avril de l'enquête d'utilité publique sur le bouclage de l'A 86, à l'ouest de Paris, de Rueil-Malmaison (Hauts-de-Seine) à Jouy-en-Josas près de Versailles (Yvelines) d'une part, et jusqu'à l'autoroute A 12 en direction de Saint-Quentin-en-Yvelines d'autre part. Ce bouclage devrait être effectué par deux tunnels à péage. Les accès prévus ont été modifiés pour s'insérer dans des sites habités ou boisés.



Rarement un projet d'aménagement en zone urbaine aura mis aussi longtemps à aboutir. Rarement aussi les solutions envisagées auront été aussi souvent modifiées. Rarement peut-être, un projet définitif, tel que celui qui sera soumis à enquête publique à partir du 19 avril pendant six ou huit semaines, affiche autant la volonté des pouvoirs publics de préserver l'environnement et de ne pas ajouter de nouvelles nuisances à des quartiers d'habitation.

Les projets de bouclage de l'A 86 à l'ouest de Paris, tels qu'ils ont été présentés, mardi 8 et mercredi 9 février, par les directions de *l'équipement des Hauts-de-Seine et* des Yvelines, ont fait l'objet d'études lourdes sur ce qu'on appelle aujourd'hui *« l'aménagement architectural et paysager »*.

Ces aménagements seront particulièrement importants sur les trois échangeurs entre les tunnels concédés et les autoroutes A 86, A 13 et A 12. Un seul chiffre permet de mesurer les progrès effectués entre les différents projets. Dans un premier temps, ceux-ci *« consommaient »* 50 hectares de forêts et d'espaces boisés. Dans le projet actuel, ils n'occupent que 10 hectares. Les protections visuelles et phoniques sur tous les ouvrages d'art et sur les barrières de péage sont telles que les techniciens affirment que, non seulement ils ne devraient pas être visibles des infrastructures et des sites existants, mais que les niveaux sonores qui seront observés dans les habitations les plus proches seront inférieurs à ceux enregistrés aujourd'hui.

L'échangeur avec l'A 13, indispensable pour drainer une partie du trafic de cette autoroute complètement saturée et pour assurer la rentabilité économique d'un ouvrage coûteux, était refusé par les communes de Marnes-la-Coquette (Hauts-de-Seine) et du Chesnay (Yvelines). Son installation est désormais prévue sur un terrain situé sur la commune de Vaucresson, appartenant en grande partie au ministère de l'équipement.

Ces aménagements, malgré l'abandon d'un *« diffuseur »* avenue des Etats-Unis à Versailles, ont fait passer le coût des travaux nécessaires à ce bouclage de 8 à 10 milliards. Cofiroute, la société pressentie pour réaliser et gérer ces ouvrages, obtiendra probablement une prolongation de la concession. Il n'est pas question en effet pour elle d'augmenter le tarif du péage prévu pour la totalité du plus long des deux tunnels. Il correspondra aux heures de pointe à un tarif équivalent à environ 24 francs actuels, au moment de l'ouverture prévue en 2002.

Cinq années de travaux, après deux ans de procédures administratives et de construction des tunneliers, seront nécessaires pour *réaliser ces ouvrages d'un diamètre* supérieur aux tunnels sous la Manche. Les différentes autoroutes en liaison avec eux devront être *provisoirement déplacées pendants* une partie de ces travaux.

Il y a plus de vingt ans que les premières recherches ont commencé pour étudier comment boucler à l'ouest la rocade d'environ 80 kilomètres qui doit relier les grands pôles de la petite couronne (*le Monde* daté 23-24 janvier). Elles avaient abouti en 1984 à l'inscription au schéma directeur de la la région (SDAURIF) de deux tracés possibles qui devaient être réalisés en tranchée couverte sur l'essentiel de leur parcours. Le comité interministériel d'aménagement du territoire du 13 octobre 1989 a décidé de réaliser ce bouclage sous forme d'autoroutes souterraines à péage. Les études ont alors commencé avec la société Cofiroute, le concessionnaire pressenti par l'Etat.

Différents projets ont été étudiés et comparés. Certains passaient à l'est, d'autres à l'ouest de Versailles. Certains tracés de tunnels accueillaient tous types de véhicules, d'autres seulement les véhicules légers ou les poids lourds. Parallèlement, une commission *interministérielle* de sécurité concluait à la possibilité de faire passer dans un des tunnels trois files de véhicules dans chaque sens, sur des voies superposées.

Ces études ont été présentées aux élus et aux associations, qui *ont émis beaucoup de réserves* tout au long de la concertation. Jean-Louis Bianco, le ministre de l'équipement, a toutefois retenu, le *30 juillet 1992, un tracé mixte* comprenant un tunnel de 10 kilomètres à l'est, réservé aux véhicules légers, reliant l'A 86 entre *Rueil-Malmaison et Versailles*, ainsi qu'un tunnel de 6 kilomètres à l'ouest accessible aux seuls poids lourds entre Rueil-Malmaison et *l'A 12 à Bailly (Yvelines). La* concertation organisée à la suite de cette décision, a provoqué à nouveau une vigoureuse contestation des élus et des associations.

En juillet 1993, une mission mandatée par le conseil régional et le conseil général des Yvelines a conclu au bien-fondé de ce tracé, en demandant cependant que le tunnel ouest soit accessible à tous types de véhicules, et que les deux tubes soient creusés simultanément, alors que le concessionnaire envisageait un décalage de quatre ans entre le tunnel est et le tunnel ouest. Le 24 décembre 1993, Bernard Bosson, ministre de l'équipement, a adopté les propositions de *cette mission d'expertise et* a décidé de lancer la procédure qui doit conduire à l'ouverture de ces tunnels en 2002.

Cette décision était attendue. L'ouest de Paris a connu un développement très rapide ces dernières années. La population des Yvelines a quasiment doublé en vingt ans. La ville nouvelle de Saint-Quentin-en-Yvelines s'est considérablement étendue. Deux millions de mètres carrés de bureaux ont été construits à La Défense. L'absence de bouclage de l'A 86 entraîne une saturation des voies existantes, lourde de conséquences économiques mais aussi pour la vie quotidienne des habitants de la région.

Rien ne dit pour autant que les précautions prises par les aménageurs vont faire taire la contestation *de nombreux élus et de certaines* asssociations de la région, rassemblés dans le *Comité de liaison élus-associations A 86*. Ils revendiquent encore un tracé unique à l'ouest. Certains vont même jusqu'à remettre en cause le principe du péage, qu'ils considèrent *« injuste »*.

CHRISTOPHE DE CHENAY

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

BELLE EPOQUE. Film espagnol-portugais-français de Fernando Trueba, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46 ; 36-65-70-74) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55).

CACHE CASH. Film français de Claude Pinoteau : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55).

LES DINGUES ET COMPAGNIE. Film canadien de courts métrages d'animation d'Evelyn Lambart, Norman McLaren, Cordell Barker, Les Drew, Co Hœdeman, v.f. : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Reflet République, 11e (48-05-51-33).

JEANNE LA PUCELLE, LES BATAILLES. Film français de Jacques Rivette : Gaumont Opéra, 2e (36-68-75-55) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; La Pagode, 7e (36-68-75-07) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23 ; 36-68-75-55) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

JEANNE LA PUCELLE, LES PRISONS. Film français de Jacques Rivette : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Saint-André-des-Arts II, 6e (43-26-80-25) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).

MADAME DOUBTFIRE. Film américain de Chris Columbus, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (36-68-75-55) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30 ; 36-65-70-88) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (36-68-75-13) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16 ; 36-65-70-61) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67 ; 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SAUVEZ WILLY. Film américain de Simon Wincer, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; v.f. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57 ; 36-65-70-83) ; Rex (le Grand Rex), 2e (40-28-95-10 ; 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94 ; 36-65-70-14) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16 ; 36-65-70-82) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59 ; 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95 ; 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40 ; 36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Les rapports entre la capitale et l'Etat

L'UDF demande la création d'une direction de la police municipale au préfet de Paris

Jacques Dominati, président du groupe UDF au Conseil de Paris et deuxième adjoint au maire, a demandé de nouveau, au cours d'une conférence de presse mercredi 9 février, que le maire de la capitale dispose de pouvoirs de police. Un point de vue qui n'est pas partagé par Jacques Chirac. En attendant, le président du groupe UDF suggère la création à la préfecture de police d'une direction de la police municipale.

Le maire de Paris disposera-t-il un jour, comme tous les maires de France, de pouvoirs de police ? La question se pose depuis qu'un arrêté du 12 messidor an VIII (2 juillet 1800) a institué pour la capitale un régime particulier confiant au préfet de police toutes les responsabilités en la matière. Celles-ci englobent la sécurité, le maintien de l'ordre, mais aussi la gestion des problèmes d'hygiène, de circulation et de stationnement.

En 1975, le début de normalisation du statut de Paris, dotant *la ville d'un maire élu, n'a pas* modifié sur ce point l'équilibre des pouvoirs entre le représentant de l'Etat et le premier magistrat *municipal. Celui-ci ne peut tou*jours pas, à l'inverse de ses collègues de province, élaborer un plan de circulation, réprimer le *stationnement sauvage ou même* poser un simple panneau de sens interdit.

Une loi de 1986 lui a tout de même dévolu quelques compétences sur les permis de stationnement des marchands des quatre *saisons, la gestion des* marchés et la surveillance de la salubrité dans les rues. Ce timide coup de canif à un contrat deux *fois séculaire* a permis de créer deux corps municipaux que certains assimilent à un embryon de police : les inspecteurs de salubrité des espaces piétons (soixante hommes) et les inspecteurs des parcs et jardins (deux cent cinquante hommes).

De maigres effectifs au regard des quarante mille agents de police municipale actuellement en fonctions dans environ un millier de communes en France. L'importance de ce phénomène a d'ailleurs amené le ministre de l'intérieur, Charles Pasqua, à mettre en chantier une loi clarifiant les compétences respectives de ces municipaux et des forces de l'Etat.

La situation parisienne ne satisfait pas les élus de l'UDF, qui, depuis une vingtaine d'années, demandent que le maire de la capitale dispose des mêmes pouvoirs que ses collègues. Ils invoquent le respect des libertés communales et la logique de la décentralisation. Jacques Chirac lui-même souhaite que lui soit confié le droit de signer les arrêtés réglementant *la circulation*, l'hygiène et le stationnement. Ses amis du RPR ont rejoint sur ce point l'UDF, et ensemble, en 1990, ils ont fait adopter par le Sénat une proposition de loi abrogeant l'arrêté de 1800. Si ce texte était définitivement voté par l'Assemblée nationale, il donnerait la possibilité au maire de Paris de *« placer le bon ordre, la sécurité et la salubrité publique sous la surveillance d'agents de police municipale »*.

Les réticences de Jacques Chirac

De ce pouvoir-là, Jacques Chirac ne veut à aucun prix. L'existence de deux polices serait, selon lui, source de difficultés et coûterait cher aux contribuables parisiens. Au maire de Paris, la *responsabilité de réglementer*, dit-il en substance; au préfet de police, celle de faire appliquer ces arrêtés. Il est vigoureusement *soutenu dans ce débat* par les syndicats de policiers (*le Monde* du 22 janvier).

Mais Jacques Dominati n'en démord pas. *« Que le Parlement adopte d'abord la proposition de loi normalisant le statut de la capitale*, a-t-il dit mercredi 9 février, *ensuite, le Conseil de Paris verra s'il est opportun de créer une police municipale. En attendant, je propose que le préfet crée dans ses services une direction de police municipale regroupant les questions d'hygiène, de stationnement et de circulation. Les élus sauront ainsi à qui s'adresser. »*

Mais le président des élus UDF reste prudent. D'abord, il veut rencontrer les syndicats de policiers pour leur expliquer que leur intérêt même serait de concentrer leurs efforts sur la sécurité et de laisser de plus modestes besognes à des fonctionnaires municipaux. Ensuite, il assure Jacques Chirac de sa totale fidélité et donne en exemple l'alliance sans faille existant depuis des années entre l'UDF et le RPR au Conseil de Paris. Il est vrai que les amis de M. Chirac y détiennent la majorité absolue avec 93 élus sur 163 conseillers et que, même si les partisans de M. Dominati avaient des velléités frondeuses, celles-ci, avec leurs 46 voix, ne dépasseraient guère les vœux pieux. Aussi ont-ils préféré jusqu'ici infléchir les décisions de la majorité municipale sans qu'aucune dissension n'apparaisse au grand jour. Cette fois-ci, pourtant, sur le problème de la police municipale, les différences, voire les divergences, sont clairement réaffirmées.

D'autres apparaîtront avec la proximité des élections municipales. Dès le mois de septembre, M. Dominati formulera des propositions sur « L'avenir de Paris ». Il en a esquissé les grandes lignes : une pause dans les grands projets, une participation plus forte des citoyens à la vie locale, une politique de proximité. Et il a lancé un slogan : *« L'UDF-Paris est le parti des piétons de Paris. »*

MARC AMBROISE-RENDU

REPÈRES

RESTAURATION

Le nouveau visage des cantines scolaires

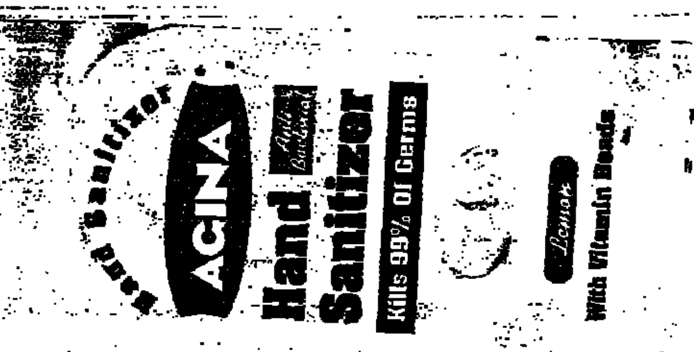
En vingt ans le nombre de jeunes Parisiens qui déjeunent à l'école a doublé. Aujourd'hui 68 % des enfants fréquentant les *maternelles et 63 % des élèves* des classes primaires mangent à la cantine à midi. Ces repas sont assurés par les caisses des *écoles de chaque arrondissement*. Une véritable entreprise qui emploie 2 600 personnes travaillant dans 260 cuisines et servant 110 000 repas par jour. Les cuisines et les cantines d'antan sont d'ailleurs en pleine modernisation. Dans les premières on prépare des menus diététiquement mieux équilibrés et plus variés, en tenant compte des problèmes posés par des enfants de confessions différentes. Du côté des cantines, la tendance est à leur transformation en salles à manger plus reposantes. Toutes ces *transformations sont illustrées* par une exposition ouverte depuis le 17 janvier (jusqu'au 1er avril) à la direction des affaires scolaires, 3, rue de l'Arsenal, 75004 Paris (du lundi au vendredi, de 9 heures à 19 heures).

ÉDUCATION

La croissance des effectifs lycéens inégalement répartie

La forte croissance du nombre des lycéens, entre 1986 et 1992, de l'ordre de 70 000 (17 % de l'effectif total), a été inégalement répartie en Ile-de-France. Selon une étude des services du conseil régional et du rectorat, publiée dans la revue *Regards* de l'INSEE, Paris a, durant cette période, perdu 1 500 lycéens, alors que les académies de Versailles et de Créteil ont augmenté respectivement leurs effectifs de 43 000 et de 28 500, *et plus spécialement* les départements de la grande couronne (Seine-et-Marne, Yvelines, Essonne, Val-d'Oise) qui ont absorbé 70 % des capacités nouvelles dans les 60 lycées construits.

Si le taux d'accès aux classes terminales est passé de 42 % à 63 %, le nombre d'élèves qui ont poursuivi leurs études après une *troisième technologique* s'est fortement accru. Toutefois, malgré le nombre important de places ouvertes dans ces classes, *l'étude relève des risques d'inadéquation* entre les niveaux de formation et les besoins d'emplois prévisibles dans les qualifi*cations d'ouvrier et d'employé. Ils* concernent avant tout les jeunes qui quittent le système scolaire en cours d'étude ou après un *échec*.



EXPOSITIONS

LA VILLE au Centre Pompidou

L'architecture sans projet

La ville est, cette année, le thème de l'exposition majeure du Centre Pompidou, dont elle occupe tout le cinquième étage, la fameuse Grande Galerie. Outre l'architecture et l'urbanisme, la peinture et la photographie, qui composent l'essentiel de ce monumental *ensemble, le cinéma s'est mis* de la partie avec deux cycles de films qui s'annoncent fort riches, ainsi que la littérature soit en flirtant avec la photographie, soit sous forme de colloques qui feront la part belle à l'écrivain Walter Benjamin. Un volumineux catalogue de près de cinq cents pages, riche d'articles documentés et signés des meilleurs spécialistes accompagne cette manifestation (1).

Construite, si l'on peut dire, autour d'un axe *a priori* concret, la ville, et plus précisément la ville de 1870 à nos jours, l'exposition s'offre en deux parties, par un effet naturel de géographie. A *gauche de cet axe, quelque chose* s'apparentant à une chronologie des propositions urbaines égrenées depuis plus d'un siècle. A droite de l'axe : la ville vue par les artistes, un ensemble d'œuvres correspondant à l'image que peintres, sculpteurs ou photographes ont proposé de la cité. Premier hic, l'axe est imperméable comme naguère le mur de Berlin. On a bien essayé de forcer quelques correspondances, mais c'est une tâche de missionnaire que de s'y retrouver sans perdre la foi.

Deuxième hic : chacune des deux parties a été confiée à un commissaire différent. La partie urbaine est revenue à Alain Guiheux, responsable du secteur architecture au Centre Pompidou, auquel on ne pouvait donc retirer ce droit de haute justice sur les questions qui l'occupent, hélas... L'autre partie a été laissée à Jean Dethier, excellent spécialiste des choses de *la ville* mais qui a été contraint de traiter le sujet à travers des formes d'expression qui ne sont pas à proprement parler les siennes ou plutôt, qui sont *trop limitatives pour permettre* à ce muséographe chevronné d'exprimer son talent.

Troisième hic... Mais il y a ici tant de hics que, si l'enjeu n'était si *sérieux – la ville! – on* supposerait volontiers que ce projet schizophrène est né d'une fin de soirée un peu trop arrosée. Qu'on le veuille ou non, pas moyen de faire la synthèse entre ces deux parcours, et c'est donc séparément qu'il faut ici comme là-bas les traiter. Notre lot est celui dont Alain Guiheux a eu la charge et *qui traite de la ville sous son* angle, disons professionnel. C'est un long couloir qui va d'un bout à l'autre du Centre, coupé selon une délicate logique par de grands filets transparents. Sur les deux murs de ce long couloir, sont disposés les originaux de dessins ou de plans, certains connus mais jamais exposés, d'autres moins connus mais stimulants pour l'amateur *d'histoire urbaine*, d'autres enfin tout à fait inconnus, sinon d'un cercle de *happy-few*, et qui auraient parfois mérité de le rester. Quoi qu'il en soit, pour l'historien et le critique, la grande majorité des documents présentés est d'une inestimable valeur, et le premier souci qui aurait dû venir à l'esprit du commissaire aurait dû être le partage de ce plaisir d'ordre documentaire plus souvent qu'esthétique avec le public le plus large possible.

Absence de souci pédagogique

Mais il y avait trois conditions préalables pour qu'un tel ensemble devienne ainsi accessible. La *première était* la *pédagogie*. Au moment où la ville connaît une crise sans précédent, il fallait au moins expliquer ce que sont, pour un professionnel de l'architecture ou de l'urbanisme, les enjeux, les techniques, les courants, etc. Or, à moins d'avoir appris le catalogue par cœur, le commun des mortels ne perçoit que deux grands murs couverts de plans hermétiques, accompagnés à *distance* d'explications aléatoires, pédantes et dépourvues de logique. Ici l'on aura un fragment de biographie, là la relation alambiquée d'un concours, là encore un embryon de manifeste théorique, là enfin un moment d'histoire sans contexte.

C'est se moquer du monde que d'avoir répondu ainsi à l'attente du public. Faut-il rappeler que le plus récent sondage sur les connaissances des Français dans le domaine de l'architecture, sans même parler de l'urbanisme, indiquaient que seuls 40 % d'entre eux étaient capables de citer un nom d'architecte, sans pour autant connaître son œuvre, et que sur ce total, seuls trois noms *étaient cités par plus de 3 % des* Français (*le Monde* du 22 octobre 1992)? Dans ces conditions, il était absurde de se lancer dans cette aventure historique sans expliquer, si peu que ce soit, sur quoi vient s'appuyer cette « ville moderne ». Absurde de commencer ce parcours en 1870 sans référence décente à Haussmann, qui est cette année-là, déchargé de ses fonctions. Ah si! Pardon : Joseph Stübben, lauréat comme chacun sait d'un concours pour l'extension de Cologne, nous est présenté comme le « Haussmann de la périphérie », ce qui fait une belle jambe à ceux qui ne connaissent ni Stübben, ni Haussmann.

Deuxième exemple de cette absence de souci pédagogique : Ildefonso Cerda, auquel on doit à la fois le plan de la Barcelone moderne et le concept même d'urbanisme, n'apparaît qu'au travers du plan de Barcelone établi par Jaussely en 1904. Rien ne légitime cette entorse à la pédagogie, puisque Cerda survit à la retraite d'Haussmann, à la date fatidique de 1870 : ni la date de sa mort (1876), ni celle de son dernier travail (le projet de développement régional, en 1873), ni sa postérité puisque le village olympique de 1992 fait explicitement référence à son œuvre.



« La Ville », de Frans Masereel.

D.R.

Ce ne sont là que quelques aspects, parmi d'autres, des ambiguïtés et des insuffisances de cette moitié d'exposition. Prétentieuse, elle est en outre méprisante pour qui n'a pas lu l'intégralité d'ouvrages peu disponibles, rarement traduits en français, et que ne connaissent d'ailleurs qu'une poignée réduite d'érudits aussi proches des besoins de la ville que le plan Voisin de Le Corbusier se sera révélé l'être des habitants de la cité. Même dans les expositions de peinture les plus accessibles du Centre ou des *Musées de France, on concède un* peu plus d'explications au public. Ici l'hermétisme est la règle comme s'il s'agissait de protéger les prérogatives d'une caste d'intellectuels qui montre là une fois de plus ses limites et ses dangers, substituant la théorie à la vie, l'esthétisme à la ville.

De même que l'incertitude de la solidité du Grand Palais a conduit à transférer les Nabis à Orsay et à fermer temporairement *l'Art et la science*, ne conviendrait-il pas de fermer par prudence cette partie au moins de l'exposition, le temps de la doter des instruments de compréhension minima? Mais aussi pour permettre à un public plus exigeant de vérifier la validité d'hypothèses, *diffuses dans cet ensemble*. Et dont les conséquences pourraient être néfastes pour les projets urbains actuels ou futurs.

Car au-delà du souci pédagogique, il y a bien à *la fois* des choix théoriques et historiques, et une position morale ou plutôt amorale. Ces choix se révèlent par des présences et des absences. Prenons deux absences ou quasi-absences significatives : l'histoire des Halles et de la contre-consultation (exception : le projet de Rossi), organisé par le syndicat de l'architecture; l'omission pour le même quartier voisin du Centre Pompidou du projet de Ricardo Bofill, qui passait alors pour être à la pointe des réflexions sur la ville. Que ce dernier n'ait plus produit depuis qu'une architecture de convention ne l'empêche pas d'avoir marqué un moment non négligeable de la réflexion urbaine à Paris. Autre absente, de taille, celle-là : l'*Internationale-Bau-Austellung* (IBA) de Berlin – même si elle est évoquée, à la hussarde, à la fin du catalogue. C'est-à-dire une des rares tentatives avec la rénovation de Barcelone, pour trouver un nouvel esprit et une échelle humaine de la ville.

Manifestement, la réalité, c'est-à-dire la ville vécue, la ville sensible, la ville porteuse de souffrances et d'interrogations, ou bien la ville heureuse, ne sont pas les soucis d'Alain Guiheux. Seuls se manifestent le plaisir de la collection, la fascination devant des outils de conception devenus incunables, une jubilation d'entomologiste chinois devant des dessins de papillons dont on ne sait s'ils correspondent ou non à la *réalité de la nature. Une autre* particularité, en effet, pittoresque à ce niveau d'hermétisme, est qu'il est quasiment impossible de savoir si les documents présentés *correspondent* à des démonstrations théoriques, à des utopies, à des projets inaboutis ou au contraire à des réalisations qui ont vu en tout ou en partie le jour. Ainsi, les processus accumulatifs, si complexes dans la ville moderne, sont-ils effacés au profit de pures juxtapositions intellectuelles.

Des universitaires coupés du monde

C'est là qu'intervient le troisième principe, moral celui-là, ou si l'on préfère éthique puisqu'il s'agit bien de métier. L'ensemble des plans et dessins présentés est en effet placé sur le même rang. Et, s'il n'y avait pour les moments les plus violents une certaine concordance avec la part picturale de l'exposition, on ne ferait guère de différence entre les projets de Speer pour le Berlin de Hitler, les diverses tendances soviétiques, les *propositions du Corbusier*, celles de quelques autres comme Rem Koolhaas pour Lille, ou, soixante-dix ans plus tôt, de Max Urban, le bien nommé, pour Prague. Pour qui n'est pas affranchi, l'avenir de la ville se traduit par les projets ou par les idées les plus violentes, les plus inquiétantes, comme celles de Liebeskind, ou bien de Coop Himmelblau, ou alors par celles de Nouvel qui paraît représenter *la* fin de toute réflexion pour nos pédagogues. C'est peut-être vrai, cela reste à prouver, et ce n'est pas une telle exposition qui nous en convaincra.

Cette exposition était l'occasion de faire comprendre comment naît la réflexion sur la ville, comment elle a évolué, quels ont été tour à tour les conséquences de projets paranoïdes, et les efforts patients pour faire oublier ces mêmes formes de délire. C'était l'occasion de montrer que la raison appartient aussi à l'ordre de l'urbanisme et de l'architecture. Or nous sommes là dans un autre monde : celui d'universitaires coupés du monde pour qui la ville n'est pas vie, mais simplement objet de *thèses et de colloques*, et pour qui, finalement, tout se vaut.

FRÉDÉRIC EDELMANN

(1) France Culture et Arte ont prêté leur concours à la manifestation, soutenue par des mécènes comme le groupe Caisse des Dépôts, la Caisse d'Epargne, la RATP et les ascenseurs OTIS.

▶ ***La Ville, art et architecture en Europe, 1870-1993,* Centre Pompidou, Jusqu'au 9 mai. Catalogue, 458 p., 440 F.**

▶ **A lire aussi : *l'Art de la ville,* hors-série *Télérama,* 98 p., 48 F.**

DANS NOTRE PROCHAIN NUMÉRO

Le Monde

TEMPS LIBRE

L'art, sujet, objet ou prétexte?

Avec « La Ville », le Centre Pompidou a voulu renouer avec le bon vieux temps, celui des grands thèmes fédérateurs et de l'interdisciplinarité. C'est raté, en tout cas en ce qui concerne l'exposition-phare du *cinquième étage, censée nous offrir un* double regard sur la ville : celui des architectes et celui des artistes depuis 1870. Chacun des commissaires a sûrement beaucoup travaillé, mais chacun de son côté, soit deux expositions antagonistes entre lesquelles il aurait mieux valu mettre trois étages plutôt que de vouloir en faire un collage. Et d'ou il ressort que le regard de l'artiste et celui de l'architecte ne sauraient se croiser, ce qui n'est pas tout à fait vrai. De plus, on aurait moins souffert d'un coup, car on souffre des deux côtés.

L'accumulation en continu des plans dans une rue blanche d'un côté, sans le moindre repère, sans le moindre éclairage, sans le moindre souci pédagogique, dégoûte d'emblée le commun des mortels qui entre dans l'exposition. Après quoi, il aura peut-être une impression de mieux en regardant des tableaux, il y en a d'intéressants qui ne sont pas souvent montrés, *mais peu de très grandes œuvres*, et beaucoup de photos, une mine mal exploitée.

Jean Dethier nous dit que son exposition entendait rassembler, depuis 1870, *« les artistes qui ont témoigné sur la ville »* : soit, il y en a, mais ce ne sont pas toujours les meilleurs. Pour un Dix, un Grosz, combien de Mazereel, pour lequel on peut d'ailleurs avoir de la tendresse? Qu'elle *« ne se contente pas de mêler le fait social et le fait esthétique »*, ce qui n'est pas très bon pour l'art. Qu'elle *« tient pour inséparables l'histoire de l'art de l'histoire de la ville »*, ce qui n'est pas du tout certain. Disons par exemple que la montagne Sainte-Victoire et le bordel d'Avignon ne semblant pas particulièrement liés à l'histoire de la ville, on pouvait au moins poser la question.

En fait, contrairement à ce qui est annoncé, le sujet de l'exposition n'est pas la ville selon les artistes, mais la ville selon son commissaire, par artistes interposés, dont il est allé chercher les œuvres, parfois loin, pour les faire rentrer coûte que coûte dans des chapitres correspondant à sa lecture critique et apocalyptique de la ville. Lecture d'un spécialiste de l'architecture peu soucieux de problématiques artistiques, et qui mélange tout (sujet, prétexte, objet, contenant et contenu) ou amène à tout mélanger : ceux qui détruisent l'image *de la ville pour construire un tableau*, ceux qui font tout exploser parce qu'ils ont sur la ville et ses habitants une vue catastrophique, prémonitoire ou *a posteriori*, ceux qui ont une vision de la ville et ceux qui ont des visions tout court, ceux qui témoignent sur la ville et son malaise et ceux qui vont chercher dans la ville des idées plastiques.

Imagerie sociale

Au début du parcours, on comprend, on est content : on admet que les boulevards d'Haussmann aient pu inspirer les artistes du haut de leur balcon, de Pissarro à Munch. Le mélange amuse, on découvre quelques tableaux sur le thème de la ville la nuit, dont celui de Janssen, symboliste, donc divaguant, avec son collier de lumière en vague comme des lucioles dans un pré. Le Gustave Doré scandalisé par Londres et ses quartiers de misère est le bienvenu.

Puis on commence à s'interroger sur le pourquoi de telle ou telle œuvre, quand de la ville on ne voit rien : c'est vrai des quelques couleurs griffonnées par Sonia Delaunay à *l'Entrée du Christ à Bruxelles* d'Ensor (un dessin). On s'attend donc à quelques explications. Mais de cela, on est privé. Sont mis sur un même rang, mêlés, *les artistes qui, à l'occasion, ont pris la* ville comme motif, et ceux qui en ont fait le sujet de leur tableau, ceux qui ont peint une cheminée d'usine parce qu'ils avaient là une bonne scansion verticale et ceux qui ont plongé dans le tissu urbain pour en sortir une imagerie sociale. On se garde de rappeler que, pour Picasso et Braque, peindre le Sacré-Cœur, c'était comme briser le compotier. Et que briser l'image de la ville, pour un futuriste, veut dire hostilité, mais pas à l'égard de la ville moderne.

Alors que le parcours semé d'œuvres pleines d'ombres et de lumières, de rouge (drapeaux et sang), de perspectives inquiétantes, d'explosions et d'implosions, d'éclats, de bruits et de fureur, pour un peu les mettrait parmi ceux qui ont rejeté, et non exalté, la beauté, fût-elle redoutable, de la ville qui monte. Passage obligé, tant il est vrai que le futurisme a pris source dans un Milan en pleine mutation et que la ville *moderne* sous-tend le mouvement. Il aurait pu être mieux traité. Dans l'entre-deux-guerres, la pression tombe. C'est justement l'époque où des artistes émettent le désir de participer à la reconstruction de la ville : de cela, il n'est pas *question dans l'exposition*, on nous montre les visions aéropicturales de ceux qui adaptent l'instabilité des vues futuristes en plongeant leur regard sur la ville d'un peu plus haut que d'un balcon, en piqué, sans rien amener de plus. On commence à s'ennuyer ferme, les surréalistes sont quasi absents de la « monstration ».

On patauge, on revient sur le passé, la ville comme réseau de communication est illustrée avec un Kirchner de 1912, et un Carra de 1910 (tramways, scènes de rue), un Derain de 1906, *le Pont à Charing Cross*. Douze Sironi sont titrés comme un repentir : « La banlieue comme espace pictural », parce que avant, la périphérie des *villes, maintes fois abordée*, n'en n'était pas un? Au chapitre « Villes angoissées, villes désertées », Chirico est en vedette, mais avec quelle ville, la ville ancienne où la ville moderne? C'est l'occasion de voir un tableau de Radzivil, un *réaliste magique*, un autre de Willinck, qui peint aussi la ville de nuit, déserte, et ses ombres portées sur le pavé. Des images de la ville sur scène, à l'écran, sont présentées. *Metropolis*, en une séquence entière, avec les décors de Ketelhute, et Hunte qui fait du Piranèse. Le photomontage fait son apparition. Et des portraits d'acteurs de la théâtralité urbaine, et la seconde apocalypse urbaine, qui ne nous apprend rien de *plus. Longue séquence photo où, là* encore, on n'est pas très sûr de pouvoir reconnaître la mutation des regards photographiques sur la ville, où il y a de tout, et même du très bon : photos constats de quelques réalisations concentrationnaires, alternant avec les rails de la gare Saint-Lazare.

L'après-guerre, enfin. Une maquette de Dubuffet et une autre des Poirier, Gilbert and George, une tour de Babel, un signal de Takis, des affiches lacérées de La Villeglé et une palissade de Raymond Hains, des plans de ville corrigés, le cours de la Seine redressé, une découpe dans le plan d'Amsterdam, une chape de béton sur Bâle... *Pour le coup, c'est un peu court*. Mais cette fois on peut bien saisir les intentions des artistes, moins bien celles du commissaire.

GENEVIÈVE BREERETTE

MUSIQUES

LES THUGS au Bataclan

Un beau monstre sonore

Pour terminer leur tournée française, les Thugs ont rempli le Bataclan, le 9 février. Ensuite, ils iront remplir d'autres salles, en Autriche, en Allemagne. On peut raconter l'histoire des Thugs comme ça : comme une *success story*. La trajectoire rectiligne d'un quatuor formé à Angers en 1983 qui est aujourd'hui connu dans le monde, publie ses disques aux Etats-Unis sous le label Subpop, maison grunge à Seattle.

Cette vision ferait rire les Thugs, elle ne correspond à rien de ce qu'ils jouent, de ce qu'ils disent, de ce qu'ils vivent. Au Bataclan, dans la salle, on trouve un curieux mélange de punks très jeunes et de gens plus vieux qui se sont convertis à la musique du groupe. Les Thugs sont nés du mouvement punk mais sont arrivés trop tard pour en faire partie. Parce qu'ils jouaient des morceaux très rapides, très fort, on leur a affecté l'étiquette «hardcore». A travers le rideau de décibels, on pouvait déjà entendre des mélodies.

Aujourd'hui, trois Thugs sur quatre ont passé la trentaine. Comme le dit Christophe Sourice, le batteur : *«On sent qu'on vieillit au fait que, sur notre dernier disque* (As Happy As Possible), *il n'y a plus que 30 % de morceaux rapides.»* Et les mélodies se sont encore affinées, sans que jamais le groupe ne se départe de l'économie de moyens qu'il a adoptée. Sur scène, les guitares jouent souvent à l'unisson, la batterie est réduite au minimum – caisse claire, grosse caisse et cymbales – pour un maximum de décibels. Parfois, les voix entrecroisées de Christophe Sourice et de son frère Eric, qui chante et joue de la guitare (pour obtenir l'effectif total du groupe, il faut ajouter un autre Sourice, Pierre-Yves, à la basse, et Thierry Méanard, à la guitare), retrouvent *la magie de la pop*, harmonies simples et mélodies évidentes.

Mais la raison d'être du groupe est ailleurs. On peut en trouver l'expression sonore dans la rythmique monstrueuse de rigueur, qui ne laisse rien passer d'autre qu'un mouvement presque mécanique. On peut deviner les Thugs dans leurs textes aussi. Ils sont écrits en anglais, souvenir d'un temps où le rock ne pouvait être qu'anglophone, où l'on pouvait encore choquer en l'écoutant, encore plus en le jouant. Les Thugs sont restés fidèles au radicalisme de leurs premiers disques. A chaque album, ils se font un peu plus pessimistes. *«Pas pessimistes, réalistes»*, proteste Christophe Sourice. Etant donné l'architecture sonore des Thugs, les textes passeraient à l'as, même s'ils étaient en français. Il faut, pour les découvrir, consulter les livrets des CD : les Thugs chantent d'abord pour eux. Voilà pourquoi ils n'ont jamais songé à enregistrer pour une multinationale, pourquoi ils acceptent de tourner parfois dans des conditions difficiles.

A force de jouer à travers le monde, le quatuor est devenu un grand groupe de scène. Ce n'est pas qu'ils paient vraiment de mine. Les trois guitaristes sont cassés en deux sur leur instrument, perché sur une estrade, Christophe Sourice fait le métronome humain. C'est le monstre sonore qu'ils créent qui fascine. Il arrive, au cours d'un morceau, que la répétition du rythme et du motif mélodique, l'accumulation des distorsions, le volume sonore créent un édifice parfait de beauté brute. Ce doit être la vraie raison d'être des Thugs.

THOMAS SOTINEL

▶ **Discographie : *As Happy As Possible*, 1 CD Roadrunner RH 9028.**

DANSE

HELA FATTOUMI, ÉRIC LAMOUREUX au Théâtre de la Ville

Créer à contresens

Il a suffi d'une seule pièce, *Après-midi (1990)*, pour mettre le public et les programmateurs aux pieds d'Hela Fattoumi et d'Eric Lamoureux. Elle, vingt-neuf ans, est d'origine tunisienne, arrivée en France très jeune. Lui, trente-deux ans, vient de Montreuil. Dès 1992, au Festival d'Avignon, ils dansent *Fiesta*, petite anthologie de leurs morceaux choisis. Après seulement quatre ans d'existence ! Depuis le succès ne les quitte plus. Ils en éprouvent du plaisir, c'est la moindre des choses, mais aussi quelques inquiétudes. L'unanimité ressemble à un piège mortel. *Miroirs aux alouettes*, qu'ils présentent au Théâtre de la Ville, montre à la fois leur volonté d'échapper au scintillement des louanges, et leur désir de raconter une fable sur les illusions et les apparences.

Miroirs aux alouettes débute fort. Sept dos dénudés, de la nuque à la pointe des hanches, sont pris dans une lumière très blanche. Tout le reste des corps est caché dans un noir profond. *D'abord immobiles*, les épaules se haussent, les trapèzes remuent délicatement. Puis, tous les dorsaux s'agitent. Les muscles roulent sur des percussions jouées en sourdine. Dos de danseurs, dos de danseuses ? Difficile de trancher, malgré les chutes de reins. C'est beau, et c'est monstrueux, tous ces dos plus éloquents que des visages. L'opération trompe-l'œil est commencée.

Changement de décor et de style. Trois danseuses, habillées de robes rouge, bleu et couleur terre, se mettent à bouger comme le font les petites filles en cour de récréation : bras passés autour de la taille, têtes complices, farandole, toupie, balancements d'un pied sur l'autre. C'est très écrit, répétitif et réussi, mais sans lien aucun avec le début. Rapidement, toute la chorégraphie se révèle construite selon ce principe de la rupture. Elle vire en épingles à cheveux, passant d'un style très dansé à des numéros de music-hall, d'une humeur sombre à une situation comique, d'une musique aborigène à une java bleue, du monochrome au multicolore, de la guerre à la recherche amoureuse. Le procédé banalise le propos. Trop vu.

Pourtant, chaque fois que les corps oublient d'être démonstratifs, volontaires, ils saturent l'espace de leur force et de leur invention. Comme ce solo de Chiara Bortoli, en pantalon et chemise blanche, où chaque mouvement de bras levé et de jambe tremblante invente une figure possible de l'imploration. Mais comme les enfants trop aimés, Fattoumi/Lamoureux cassent leurs jouets. Leur voie apparaît, encore une fois, se situer dans l'écriture, précise, quasi maniaque, des corps, et dans cette faculté qu'ils ont de danser sans hâte. On imagine sans peine, mais non sans regret, la chorégraphie qu'ils ont failli réussir.

DOMINIQUE FRÉTARD

▶ **Le 10 février, 20 h 30, Théâtre de la Ville. Tél. : 42-74-22-77. Tournée : les 15, 16 et 17, Maison de la Danse de Lyon, 20 h 30, 8, avenue Jean-Mermoz, 69008 Lyon. Tél. : 78-75-88-88. Le 22, au Théâtre Bel Image de Valence. Les 25, 26 et 27, au Hebbel Theater, à Berlin.**

CINÉMA

Les nominations aux Oscars

Le film de Steven Spielberg *la Liste de Schindler* domine la sélection pour les Oscars avec douze nominations, dont celles du meilleur film, du meilleur réalisateur et du meilleur acteur (Liam Neeson). Les autres concurrents au titre du meilleur film sont *le Fugitif*, *Au nom du père*, *la Leçon de piano* et *Vestiges du jour*. Ces trois derniers films valent également une nomination comme meilleur réalisateur à leurs auteurs, respectivement Jim Sheridan, Jane Campion et James Ivory, auxquels se joint Robert Altman pour *Short Cuts*. Les candidats à l'Oscar du meilleur film étranger, sont le taïwanais *Garçon d'honneur*, le chinois *Adieu ma concubine*, l'espagnol *Belle époque*, le britannique *Hedd Wyn*, et *l'Odeur de la papaye verte*, sous bannière vietnamienne – une première. *Germinal*, proposé par la France, n'a pas été retenu. La cérémonie des Oscars aura lieu le 21 mars.

Réunissant producteurs, diffuseurs et parlementaires

Un «comité de suivi» pour l'application des quotas de la chanson française est mis en place

Au cours d'un déjeuner qui réunissait des artistes et le président du conseil d'administration de la SACEM, Pierre Delanoë, Alain Carignon a annoncé, mercredi 9 février, la création d'un «comité de suivi» pour l'application des quotas de chanson d'expression française, fixés par la nouvelle loi sur la communication à 40 % de chansons francophones, dont la moitié au moins de nouveaux talents et de nouvelles productions. Michel Pelchat, député UDF de l'Essonne, et Adrien Gouteyron, sénateur RPR de la Haute-Loire, coprésideront ce comité, qui devrait réunir notamment des producteurs, des diffuseurs et des parlementaires.

Au cours des Rencontres de la chanson française, qu'il inaugurait quelques heures plus tard, à l'hôtel de Lassay, le président de l'Assemblée nationale, Philippe Séguin, a tenu à saluer la *«proposition hardie»* de Michel Pelchat, auteur du premier amendement sur les quotas. *«Pensons que quelques stations de radio ne programment dans l'année que de trois cents à cinq cents titres différents, qui ont de surcroît la même provenance : est-ce là une ouverture ?»*, s'est demandé M. Séguin. Les trois députés Thierry Lazaro (RPR), Renaud Muselier (RPR) et Emmanuelle Bouquillon (UDF), rendant publiques les conclusions de leur rapport sur «l'état des lieux» de la chanson française (*le Monde* du 10 février), ont tenu à rappeler l'importance, à leurs yeux, d'un *«prix plancher»* du disque. Ils ont également insisté sur *«la responsabilité des radios, qui consacrent une part insuffisante de leur programmation à l'exposition de la chanson française, et spécialement de nouveaux talents»*.

Les trois jeunes parlementaires ont enfin estimé que les quotas ne constituent, pour l'instant, *«qu'une rustine»*, que devront compléter des mesures plus durables, prises dans une logique de *«filière»*, *«allant des producteurs aux diffuseurs»*.

«Si les maisons de disques ne font pas leur travail nous allons créer nos propres labels»

nous déclarent les responsables du Syndicat des éditeurs radiodiffuseurs

A la tête du Syndicat des éditeurs radiodiffuseurs nationaux (SRN), qui regroupe Fun, Nostalgie, Europe 2, M 40 et RFM (soit environ 9 millions d'auditeurs), Benoît Sillard, PDG de Fun, passe le témoin à Fabrice Larue, directeur général de Nostalgie. Farouchement opposés à la mise en place d'un quota de chansons francophones, tous deux menacent, de manière très provocante, de «faire payer aux maisons de disques le travail de promotion gratuite et le rôle artistique effectués par les radios».

«Fun a été, par votre voix et celle des ondes, le plus farouche (et démagogique ?) pourfendeur des quotas de chanson française. Pourquoi ?

[Benoît Sillard] – Je regrette que la démagogie ait présidé l'ensemble des débats parlementaires sur les quotas. On s'est fait plaisir à bon compte – c'est tellement payant de s'afficher aux côtés de chanteurs français populaires – dans un contexte politique dominé par les discussions sur le GATT, où il fallait dire «merde» aux Américains. La discussion n'a jamais été professionnelle, comme elle l'a pu être au cours des débats que nous menions avec l'ensemble de la filière musicale, réunie au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) par Georges-François Hirsch. A preuve : les chiffres lancés au Sénat lors de la discussion, et qui étaient tous faux.

» J'ai deux positions de principe. D'abord, je milite pour une liberté élémentaire, celle de la programmation. Je m'élève ensuite contre le postulat qui voudrait que les radios modèlent le goût des auditeurs, et non l'inverse. C'est une conception qui date du XIXᵉ siècle ou des derniers grands comités centraux.

– Pourquoi une radio comme Nostalgie, qui diffuse 70 % de titres français, est-elle hostile aux quotas qui fixent à 40 % ce pourcentage ? Est-ce l'obligation des 20 % de nouveaux talents qui vont gêner sa programmation «rétro» ?

[Fabrice Larue] – Après dix ans d'effort, Nostalgie, comme RFM ou M 40, est en passe d'atteindre un point d'équilibre financier sur et grâce à un format typé. Les quotas, en uniformisant les programmations, vont casser ces formats. Pour les nouveaux talents, Nostalgie en diffuse déjà, aujourd'hui entre 15 et 17 %, pour «rafraîchir» sa grille. Or, nous avons de grosses difficultés à les trouver. Les nouveaux créateurs ou interprètes, on ne les voit pas, on ne va pas plus les voir, parce que les maisons de disques ne les «signent» pas. Ce qui va déferler, ce sont les reprises de Gilbert Bécaud par Caroline, *les Cactus* de Dutronc revus par Vanessa Paradis, *la Vie en rose* d'Etienne Daho...

– Vous avez reproché ouvertement aux maisons de disques, lors du dernier MIDEM, de ne pas faire leur travail...

[Benoît Sillard] – Je les accuse d'une extraordinaire manipulation. Il y a toujours eu ici comme partout en Europe concurrence entre les maisons de disques et les radios. Mais, en France, les «majors» ont trouvé pour cette bataille un sésame extraordinaire qui s'appelle *défense* de la chanson française. Cette arme, elles l'ont ressortie à chaque fois qu'il fallait qu'elles augmentent leur marge nette. Il y a d'abord eu la loi Lang. Elle a permis que la moitié des droits de diffusion soient reversés aux producteurs : cela revenait à demander aux radios françaises de subventionner les maisons de disques internationales.

» Deux ans plus tard, on a baissé la TVA parce que les disquaires français ne vendaient pas. Et ainsi de suite. En 1991, quand la crise a commencé à les toucher, les maisons de disques ont restructuré leurs filiales, utilisé au maximum le répertoire des stars, et «signé» le moins possible d'artistes. Aujourd'hui, on reprend l'antienne du soutien à la chanson française parce que la vente des titres français est en pleine croissance, alors que celle des titres internationaux est quasi nulle. Voilà un filon extraordinaire, qui permet de laisser les radios prendre tous les risques. Nous ne pouvons accepter cela.

– Quelles mesures allez-vous prendre ?

[Benoît Sillard] – Il faut que les maisons de disques s'attendent à nous voir débarquer chez elles. Nous n'allons plus assurer leur promotion gratuitement. Il va falloir qu'elles payent, par exemple en achetant de l'espace publicitaire. Nous allons aussi revoir les droits de diffusion.

» On nous impose de réguler, en aval, une filière dont nous ne maîtrisons pas l'amont. *A priori*, le travail artistique n'est pas de notre ressort. Mais les maisons de disques ne réalisent plus que des efforts de marketing. Avec la Fondation que le SRN vient de créer (1), *nous allons révéler le travail* de fond qui est aujourd'hui celui des radios. Les maisons de disques auront intérêt à nous suivre et ne pas se contenter de «signer» des artistes confirmés. Sinon, nous n'aurons plus besoin d'eux. On franchira le pas : nous créerons notre propre label.»

Propos recueillis par
ARIANE CHEMIN

(1) La Fondation «SRN» pour la musique coordonne «Musiscope», mené par Europe 2, avec un relais dans les FNAC, «Rock en fac», de M 40, et trois nouveautés : le «Grand Prix du rock» de Fun radio, le «grand prix de la création française» de Nostalgie, et «Made in France», lancé par RFM.

EN BREF

Mort du réalisateur Jorge Brum do Canto. – Le cinéaste portugais Jorge Brum do Canto est mort à Lisbonne le 8 février.

Il était âgé de quatre-vingt-quatre ans. Après avoir débuté *comme critique en 1927*, et subi l'influence de l'avant-garde française de l'époque (Abel Gance, Jean Epstein, René Clair, Marcel L'Herbier), il tourne son premier film, *A dança dos paroxismos*, en 1929. Il réalisera l'essentiel de son œuvre entre 1938 et 1953, avec notamment *Cançao da Terra*, *Joao Ratao*, *Lobos da Serra*, *Um homeme as direitas* et *Chaimite*.

TF 1 lancera en juin une chaîne de télé-achat sur le câble. – Le groupe TF 1 a annoncé, sans précision, le lancement en juin d'une chaîne de télé-achat sur le câble. Le groupe doit lancer le 24 juin une chaîne d'informations en continu, également sur le câble. TF 1 dispose d'une expérience certaine dans le télé-achat, avec sa filiale Télé-Shopping, ses émissions, son catalogue et, depuis peu ses boutiques TF 1.

La chaîne essaie ainsi de prendre de vitesse les divers projets *de télé-achats qui se préparent*, tant en France qu'à l'étranger. Les activités de télé-achat de TF 1 auraient, selon la chaîne, généré un chiffre d'affaires supérieur à 1,6 milliard de francs, et fidélisé plus d'un million de clients.

AGENDA

Le communiqué du conseil des ministres

Le conseil des ministres s'est réuni, mercredi 9 février, au palais de l'Elysée sous la présidence de François Mitterrand. A l'issue de la réunion, le service de presse du premier ministre a diffusé le communiqué suivant :

- **Amélioration du statut des salariés par la participation**

Lire page 15.

- **Les suites de l'accord du GATT**

Le ministre de l'industrie, des postes et télécommunications et du commerce extérieur a présenté une communication sur les suites de l'accord du GATT, intervenu le 15 décembre 1993.

L'acte final des négociations du cycle de l'Uruguay et l'accord créant l'organisation mondiale du commerce seront signés le 15 avril 1994 à Marrakech. (...)

La conférence de Marrakech donnera l'occasion de définir le champ d'action de l'organisation mondiale du commerce. Celui-ci devra tenir compte des politiques nationales qui peuvent affecter la liberté et la loyauté des échanges, en particulier dans les domaines de la protection sociale, de la politique monétaire et de la protection de l'environnement.

Dans le domaine social, si la concurrence avec les pays à bas salaires et à faible compétitivité est inévitable, celle-ci ne doit pas provoquer le démantèlement des régimes de protection sociale mis en place par les Etats industrialisés. Tous les Etats doivent respecter des normes sociales élémentaires.

En matière monétaire, l'organisation mondiale du commerce devra permettre que les mesures appropriées soient prises en cas de fluctuations monétaires provoquant des distorsions dans les échanges internationaux. Elle devra exercer ce rôle avec le Fonds monétaire international et dans le respect des compétences de celui-ci.

En matière d'environnement, compte tenu de l'accord qui s'est fait au mois de décembre en vue d'arrêter un programme de travail précis, il convient d'engager rapidement les discussions. Sur ce sujet, les exigences légitimes de protection du patrimoine naturel ne doivent pas autoriser l'apparition d'une nouvelle forme de protectionnisme.

- **La modernisation du secteur du bâtiment et des travaux publics**

Le ministre de l'équipement, des transports et du tourisme et le ministre du logement ont présenté une communication sur la modernisation du secteur du bâtiment et des travaux publics.

- **La situation de la pêche**

Le ministre de l'agriculture et de la pêche a présenté une communication sur la situation de la pêche maritime.

Le secteur des pêches maritimes traverse depuis près de deux ans une crise préoccupante qui s'est traduite par une baisse sensible des cours. Le gouvernement a pris un ensemble de mesures en mai 1993. A ce titre, les crédits consacrés par l'Etat au secteur de la pêche ont été doublés en 1993 par rapport à 1992. A l'initiative de la France, la Communauté européenne a institué des prix minimaux pour certaines espèces et a prescrit certains contrôles à l'importation.

Au total, les crédits consacrés par l'Etat à ce secteur en 1994 représenteront le triple de ceux qui lui étaient affectés en 1992. Ces actions prolongent le contrat de progrès mis en place par le gouvernement dès le 28 mai 1993.

Nominations militaires

Sur la proposition du ministre de la défense, François Léotard, le conseil des ministres du mercredi 9 février 1994 a approuvé les promotions suivantes :

- **Terre.** – Sont promus : général de division, le général de brigade Bernard Maret ; général de brigade, les colonels Armel d'Avout d'Auerstaedt, Charles de Monchy et Bruno Venard.

- **Gendarmerie.** – Est promu général de brigade, le colonel Léon Cherel.

- **Service de santé.** – Sont promus : médecin général inspecteur, le médecin général Philippe Renon ; médecin général, le médecin-chef Jean Beaury.

Le contentieux entre les deux grandes puissances commerciales de la zone du Pacifique

Washington demande à Tokyo de s'engager sur des achats précis et quantifiés de produits américains

■ IMPASSE. Les négociations commerciales entre le Japon et les Etats-Unis, afin d'obtenir l'ouverture du marché nippon, sont toujours dans l'impasse. Le représentant américain pour le commerce, Mickey Kantor, devait rencontrer, jeudi 10 février à Washington, le ministre japonais des affaires étrangères, Tsutomu Hata, pour tenter d'aplanir les différends entre les deux pays.

■ CONTENTIEUX. Afin de réduire leur déficit commercial avec le Japon (plus de 50 milliards de dollars en 1993), les Etats-Unis réclament une plus grande ouverture du marché nippon. L'objectif des négociations, entamées depuis juillet 1993, est de définir un cadre dans les relations commerciales entre les deux pays. Le contentieux porte sur la définition de critères quantitatifs permettant de mesurer l'ouverture des marchés japonais.

CLÉS/ *Les différends*

■ **AUTOMOBILE.** Les Japonais n'importent que 3 % de leurs automobiles alors que dans les pays développés la proportion varie entre 20 % et 80 %. Pour mesurer les progrès accomplis par les Japonais en matière d'ouverture du marché automobile, les Américains réclament des indicateurs quantitatifs (par exemple, l'évolution des parts de marché) assortis d'engagements précis.

■ **TÉLÉCOMMUNICATIONS.** Alors que les Etats-Unis, le premier marché mondial, importent 28 % de leurs équipements de télécommunications, le Japon, le deuxième marché au monde, se contente de 5 %. Tokyo a fait preuve de bonne volonté en acceptant d'élargir aux firmes étrangères les appels d'offres publics.

■ **ASSURANCES.** Dans les sept pays les plus riches, le contrôle du marché des assurances par des firmes étrangères varie entre 10 % et 33 %. Au Japon, 98 % du marché des assurances est entre des mains nippones. Tokyo ne veut toujours pas ouvrir son marché des assurances à la concurrence étrangère, en raison de ses spécificités.

NEW-YORK

de notre correspondant

Malgré des progrès dans le bâtiment et les travaux publics, six mois de négociation, entre *Américains et Japonais n'ont pas* permis d'aboutir, avant la rencontre entre le président Bill Clinton et le premier ministre Morihiro Hosokawa, à un accord sur le cadre des relations commerciales bilatérales entre les deux pays, alors que le déficit américain vis-à-vis du Japon s'accroît.

« Nous attendrons la fin du gel en enfer plutôt que d'accepter un mauvais accord » avec les Japonais, expliquait, mercredi 9 février, Roger Altman, secrétaire adjoint au Trésor américain. *« Nous n'avons aucune proposition nouvelle à faire »*, lui répondait indirectement, en arrivant à Washington mercredi 9 février dans la soirée, Tsutomu Hata, ministre japonais des affaires étrangères. A quarante-huit heures de la rencontre entre M. Clinton et M. Hosokawa, les négociations engagées entre les deux principales puissances commerciales mondiales depuis juillet 1993 sont toujours dans l'impasse. Le désaccord porte essentiellement sur la question des critères à retenir pour mesurer l'ouverture des marchés japonais aux produits américains.

La nouvelle aggravation, en 1993, du déficit commercial américain vis-à-vis du Japon (plus de 50 milliards de dollars en 1993 et un rythme annuel de près de 60 milliards au début de 1994) alimente le conflit, ancien, entre les deux pays. Après avoir dénoncé la faiblesse de l'administration Bush à l'égard de l'empire du Soleil-Levant, Bill Clinton avait promis de lutter avec une plus grande fermeté afin d'obtenir un accès accru au marché japonais pour les entreprises américaines. En marge du sommet des chefs d'Etat et de gouvernement des sept grands pays industrialisés à Tokyo, en juillet 1993, M. Clinton avait ainsi signé avec le premier ministre nippon du moment, M. Miyazawa, un pacte par lequel les deux pays s'engagaient à définir un cadre plus équilibré pour leurs relations bilatérales.

Depuis, six mois de négociations et de multiples réunions, à Washington et à Tokyo, n'ont pas encore permis de parvenir à un accord. L'interprétation de l'une des clauses du document de juillet est à l'origine de ce blocage : c'est celle qui prévoit que les deux pays s'entendront sur la définition *« de critères soit qualitatifs, soit quantitatifs, soit les deux »* permettant de mesurer les progrès des Japonais dans leur ouverture aux produits américains. Les discussions portent principalement sur trois grands secteurs : les marchés publics pour les équipements téléphoniques et les matériels médicaux, l'automobile et les pièces détachées, l'assurance enfin. Malgré quelques progrès sur le matériel médical et l'assurance, aucun accord global n'est en vue.

La définition ces indicateurs est, aux yeux des Américains, essentielle. *Les Etats-Unis ne font* en effet plus confiance aux Japonais. La nouvelle administration a adopté une approche *« orientée vers des résultats »* concrets. Comme le rappelait encore mercredi Mickey Kantor, le représentant au commerce, Washington a signé vingt-neuf accords commerciaux depuis 1980 avec Tokyo, tous destinés à favoriser une réduction du déficit américain. Malgré ces textes, le déficit a presque constamment augmenté. Bill Clinton ne veut donc plus de ces *« accords inutiles »* : les Japonais doivent prendre des engagements précis et quantifiés sur des montants d'importations précis. Pour que ces accords soient efficaces, des sanctions doivent être prévues pour le cas où les engagements pris ne seraient pas respectés.

Dans le secteur des équipements téléphoniques, les Américains souhaitent par exemple que leur part sur le marché japonais, actuellement de 5 %, se rapproche de celle qu'ils détiennent sur les marchés des six autres grands pays industriels soit 25 % environ. Pour l'automobile – les deux tiers du déficit américain vis-à-vis du Japon –, les Etats-Unis veulent que les constructeurs nippons s'engagent à acheter davantage de pièces détachées d'origine américaine. Les 19 milliards de dollars d'achats prévus par les industriels nippons en 1994 devraient, selon Washington, augmenter de 20 % par an au cours des trois prochaines années. Les Américains estiment anormal que Ford, Chrysler et General Motors n'occupent que 2,9 % du marché japonais alors que les constructeurs nippons accaparent environ 29,1 % du marché américain.

L'échec, partiel, de l'accord sur les semi-conducteurs – les Japonais s'étaient engagés à laisser 20 % du marché local des « puces » aux Américains – conduit Washington à souhaiter intégrer dans l'accord cadre en cours de négociation des mécanismes de sanctions si les engagements chiffrés ne sont pas respectés. En décembre, les Américains avaient, semble-t-il, plus ou moins relâché la pression sur cette question des indicateurs. La Maison Blanche a décidé, en janvier, de revenir à cet objectif, considérant qu'il était la condition indispensable à une réduction du déficit commercial.

Le contraire du libre-échange

Cette démarche provoque naturellement l'ire des Japonais. Ils voient dans ces achats quantifiés *obligatoires envisagés par les* Américains la volonté de leur imposer des mécanismes de *« commerce géré » (« managed trade »)*, contraires au libre-échange. Ils affirment que l'Etat est dans l'incapacité de prendre de tels engagements, les opérations commerciales relevant des acteurs privés, les entreprises et les ménages. Tokyo ironise volontiers sur le fait que les Américains leur demandent de déréglementer leur économie et dans le même temps d'instaurer un contrôle de l'Etat sur leur commerce extérieur. Fins diplomates, les Japonais font aussi remarquer que de tels engagements bilatéraux pourraient être contraires au GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) et à son approche multilatérale. Ils rappellent que l'Europe pourrait à juste titre s'estimer inégalement traitée.

Mercedi soir à Washington, les discussions étaient dans l'impasse. Plusieurs négociateurs reconnaissaient cependant que des progrès avaient été réalisés dans certains secteurs. Des accords partiels seraient déjà pratiquement acquis pour le matériel *médical (d'après des déclarations* du secrétaire américain au commerce Ron Brown) et dans l'assurance (à en croire les propos du ministre japonais des finances, Hirohisa Fujii). Déçus par le plan de relance du gouvernement japonais (*« une étape modeste »*, a commenté le secrétaire au Trésor, Lloyd Bentsen), les Américains font planer discrètement la menace de représailles si Tokyo ne fait aucun effort.

Interrogé sur d'éventuelles représailles, Mickey Kantor a répondu que *« toutes les options* [étaient] *ouvertes »*. Washington pourrait prendre des mesures de rétorsion, fermer certains de ses marchés aux entreprises japonaises, engager des poursuites antitrust ou organiser une nouvelle hausse du yen pour handicaper les exportations japonaises. Dans l'administration démocrate, le fossé entre les partisans de l'affrontement direct et ceux qui croient à l'efficacité d'une approche plus progressive se reforme. Dénonçant le comportement des bureaucrates japonais, la Maison Blanche compte pour parvenir *in extremis* à un compromis, sur une plus grande compréhension des nouveaux dirigeants politiques de Tokyo.

ERIK IZRAELEWICZ

M. Hosokawa espère minimiser les divergences entre les deux pays en élargissant leur coopération

TOKYO

de notre correspondant

Devant l'impasse des discussions préliminaires au sommet Clinton-Hosokawa, Tokyo a dépêché en toute hâte, mercredi 9 février, son ministre des affaires étrangères, Tsutomu Hata, pour tenter de débloquer la situation au niveau ministériel. Etant donné l'inflexibi*lité dont paraît vouloir faire preuve* Washington, les dirigeants japonais s'attendent à un affrontement dont certains se résignent à penser que c'est une étape aussi inévitable que nécessaire pour parvenir à définir un nouveau cadre aux relations entre les deux pays.

Pierre angulaire de la politique étrangère japonaise, les relations avec les Etats-Unis traversent régulièrement des phases de tension provoquées par l'excédent commercial nippon. Ces dernières années, ces états de tension se sont aggravés au point qu'ils tendent à devenir une sorte d'état permanent. La guerre froide contraignait les Etats-Unis à des compromis entre les considérations géopolitiques et commerciales. Cette *« Asie battante »*, entraînée par le dynamisme nippon, était dans le *« bon camp »* et les Etats-Unis toléraient avec des grincements de dents qu'elle prospère en partie à leurs dépens grâce à ses exportations. Aujourd'hui, les alliances stratégiques n'ont plus le même poids et la *« sécurité économique »* est devenue la préoccupation prédominante de Washington.

M. Clinton a défini la nouvelle perception qui prévaut aux Etats-*Unis de l'équilibre entre sécurité et* commerce en déclarant lors de la conférence sur la Coopération économique Asie-Pacifique (APEC) en novembre 1993 : *« Nous n'entendons pas assumer le coût de notre présence militaire en Asie (...) et être exclus des bénéfices de la croissance que cette stabilité apporte. »*

Un compromis ambigu

Un autre facteur accroissant la tension entre Tokyo et Washington est le sentiment des Américains que le Japon est en voie d'acquérir une indépendance militaire – le récent lancement par le Japon de la fusée H-2 a d'évidentes implications, certes encore potentielles, pour le développement de missiles –, voire nucléaire. Conjuguée à l'animosité que suscite le *« manque d'honnêteté »* dont feraient preuve les Japonais dans leurs pratiques commerciales, cette indépendance militaire du Japon, quoique encore virtuelle, accentue les pressions en vue d'une révision du traité de sécurité nippo-américain, l'un des piliers de l'engagement militaire des Etats-Unis en Asie dont le coût annuel est évalué à 9 milliards de dollars.

Il est loin d'être certain, compte tenu des enjeux (qui reviennent à rien moins que définir un cadre de coopération entre les Etats-Unis et le Japon et le reste de la région), que les propositions de M. Hosokawa à Washington seront de nature à esquisser des orientations nouvelles. D'autant moins que le premier ministre est apparu ces dernières semaines comme le jouet des luttes de pouvoir au sein de la coalition gouvernementale.

Au mieux, on espère à Tokyo que, de la visite de M. Hosokawa, résultera une nouvelle cote mal taillée : un de ces compromis ambigus, qui sauvent la face des deux parties sans contenter personne, tant en ce qui concerne les *« objectifs chiffrés »* de réduction de leurs exportations exigés par les Américains qu'un meilleur accès aux marchés publics. Les Japonais savent que Washington attache une importance symbolique à ces consultations pour la définition de l'ensemble de la politique commerciale américaine. L'excédent commercial nippon est en effet des plus embarrassants : il pourrait atteindre 60 milliards de dollars en 1994. Ils savent aussi, comme l'écrit le *Nihon Keizai* que, *« d'un affrontement entre les deux rives du Pacifique, les deux pays sortiraient vaincus »*.

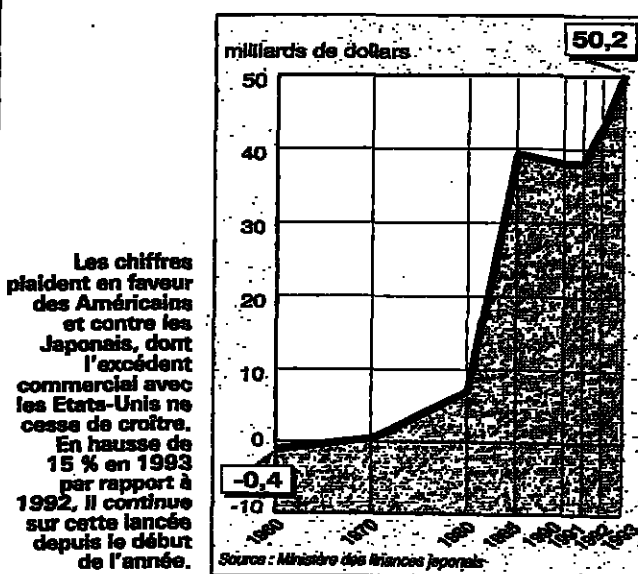
En gage de bonne volonté, M. Hosokawa fera valoir le plan de relance substantiel qui vient d'être laborieusement adopté et il prendra de nouveaux engagements en matière de déréglementation. En revanche, il résistera sur la question des *« objectifs chiffrés »*, perçue comme un pas vers le *« commerce administré »*. Tokyo ayant beau jeu de faire valoir qu'un gouvernement qui a fait de la dérégulation l'une de ses priorités ne peut accepter des objectifs chiffrés sans se contredire. Il est peu probable que les Américains seront sensibles à des arguments quelque peu spécieux, compte tenu des méthodes de prise de décision dont a fait preuve jusqu'à présent la « réformiste » équipe Hosokawa.

Si les Américains manifestent acrimonie et méfiance à l'égard des Japonais (qu'ils accusent, entre autres, de mobiliser le reste de l'Asie contre le *« protectionnisme des Etats-Unis »*), ces derniers nourrissent des sentiments analogues à leur égard. Ils estiment qu'ils ont fait des concessions et que l'aboutissement des négociations du GATT devrait permettre de porter les contentieux bilatéraux devant cette instance.

Tokyo voudrait surtout essayer de dépasser le contentieux commercial (quelles que soient les méthodes, le rééquilibrage des échanges prendra du temps) pour élargir le cadre des relations nippo-américaines en lançant une coopération de grande envergure avec les Etats-Unis. Un *« plan d'action »* portant sur treize projets sera présenté par M. Hosokawa (lutte contre le sida et l'explosion démographique mondiale, train à moteur linéaire, préservation de l'environnement et aide aux pays de l'Europe centrale et orientale, etc). « Noyer le poisson » une nouvelle fois ? Pas seulement.

PHILIPPE PONS

L'EXCÉDENT JAPONAIS S'AMPLIFIE



Les chiffres plaident en faveur des Américains et contre les Japonais, dont l'excédent commercial avec les Etats-Unis ne cesse de croître. En hausse de 15 % en 1993 par rapport à 1992, il continue sur cette lancée depuis le début de l'année.

Dernier épisode d'une bataille judiciaire

La justice suisse lance des « mandats d'amener » contre des dirigeants du Crédit lyonnais

La tension vient de monter d'un cran entre le Crédit lyonnais et un juge d'instruction de Genève Jean-Louis Crochet qui enquête sur la banqueroute de la Sasea, la plus importante faillite de l'histoire financière helvétique. *Dernière humiliation* et non la moindre pour la banque publique, M. Crochet a lancé, mercredi 9 février, des mandats d'amener contre l'ancien président du Lyonnais, Jean-Yves Haberer, et le directeur général de la banque, François Gilles, les déclarant *« désormais officiellement soupçonnés de banqueroute »*. Cette mesure ne peut pas déboucher sur une extradition mais conduirait à une mise en garde à vue des deux intéressés s'ils se trouvaient sur le territoire suisse.

Cette décision surprenante est le dernier épisode d'une bataille de plus en plus âpre entre M. Crochet et la banque française, dont les dirigeants sont poursuivis en vertu de l'article 165 du code pénal helvétique. Ce texte réprime le débiteur tombé en faillite *« qui par légèreté coupable, par des dépenses exagérées, par des spéculations hasardeuses ou par une grave négligence (...) aura causé sa propre insolvabilité ou aura aggravé sa situation »*. La peine maximale est de trois ans de prison. Le Crédit lyonnais qualifie la mesure de *« moyen de procédure, vexatoire et à vocation médiatique »*. Elle ne s'applique pas en France et ne peut pas déboucher sur une extradition qui n'existe pas pour les nationaux. Sur le plan pratique, elle va seulement empêcher M. Gilles de se *rendre sur le territoire suisse pour* plaider la cause du Lyonnais.

Elle est d'autant plus étonnante que François Gilles se trouvait encore, mardi 8 février, dans le cabinet du juge. Une audition qui a tourné court quand il a été sommé par le juge d'instruction de quitter son cabinet pour *« manque de respect »*. Le banquier français, qui déposait depuis le début de la semaine, aurait perdu son sang-froid et qualifié le magistrat de *« voyou »*, après avoir demandé au juge de retirer une expression à son égard jugée insultante.

« Les mandats d'amener ne sont qu'une riposte de M. Crochet à la précédente riposte de la banque qui après l'incident du mardi 8 février, l'a informé de son intention de demander sa récusation en raison de ses doutes sur l'impartialité de l'instruction qu'il mène et de certaines des expertises qu'il a ordonnées », explique-t-on boulevard des Italiens. La banque conteste notamment le choix, parmi les experts désignés par le juge, de Gerhard Auer, en faisant valoir des liens entre celui-ci et l'avocat Marc Bonnant défenseur de Florio Fiorini.

Le Crédit lyonnais n'en finit pas de payer la lourde erreur de s'être engagé sans compter aux cotés des financiers italiens Giancarlo Parretti et Florio Fiorini, partis en 1990 à la conquête d'Hollywood et la Metro Goldwyn Mayer. Pour la justice suisse, le Crédit lyonnais est devenu au fil du temps l'acteur principal d'une faillite dont il est pourtant la principale victime. Les engagements de la banque française dans la Sasea et la nébuleuse de plus de 300 filiales et sous-filiales du groupe se montaient, au 31 décembre 1992, à 8,4 milliards de francs. Pour le principal inculpé de l'affaire Florio Fiorini, le Crédit lyonnais a une part de la responsabilité dans la banqueroute. La banque française aurait été administrateur de fait de la Sasea à compter de juin 1991. Une thèse partagée, semble-t-il, par le juge Crochet.

La banque française fait pourtant preuve d'une relative confiance, puisque les experts désignés par la justice suisse ont tous conclu que le passif de la Sasea a plutôt été réduit pendant la période où la banque aurait été gestionnaire de fait. Elle ne peut de ce fait être appellée en comblement de passif. Mais si, sur le fond, la banque semble marquer des points, dans la forme, elle s'oppose de plus en plus violemment au juge Crochet. *« Il a du mal à se résigner à ne rien pouvoir attendre comme dédommagement du Lyonnais »*, explique un des proches du dossier.

ÉRIC LESER

...méricains

ERIK IZRAELEWICZ

...divergences
...r coopération

...AIS S'AMPLIFIE



SOCIAL

Alors que la position du Comité de survie est contestée

Les pêcheurs se prononcent par un vote à bulletin secret sur la reprise du travail

QUIMPER

de notre correspondant

« Après une telle réunion, on serait de mauvaise foi si on ne demandait pas aux pêcheurs de reprendre la mer. » Cette déclaration de Dominique Lapart, à l'issue de la rencontre entre les responsables du Comité de survie et le cabinet du ministre de l'agriculture et de la pêche, mardi 8 février, lui a été abondamment reprochée le lendemain, mercredi 9 février, lors de l'assemblée générale des marins bigoudens à Guilvinec.

Ce sont les pêcheurs côtiers (qui naviguent sur des bateaux de moins de 12 mètres), qui rappelèrent aux uns et aux autres que, à propos de la suite à donner au conflit, c'était aux matelots de se prononcer démocratiquement et non à leurs délégués. Ils étaient d'autant moins décidés à se laisser forcer la main qu'ils avaient l'impression, eux dans leur catégorie, de n'avoir pas obtenu grand-chose bien qu'ayant été à l'origine du mouvement.

La réunion, rassemblant près de quatre mille personnes, a été difficile. Les «côtiers» en ont appelé à la solidarité de leurs collègues hauturiers. *« Pourquoi des allègements de charges sociales uniquement pour les gros bateaux ? Nous réclamons la même chose, et vous ne devez pas nous lâcher »*, expliquaient-ils haut et fort. Au demeurant, leurs doléances ont rencontré un écho favorable dans toutes les catégories de pêcheurs. Finalement, il a été décidé que tous les pêcheurs voteraient jeudi 10 février au matin à bulletin secret. On estime que sur les cinq cents navires que compte *le quartier maritime de Guilvinec* la moitié sont des petites embarcations.

La détermination de beaucoup de pêcheurs à poursuivre l'action ne fait pas de doute, mais la situation de nombreuses familles est si critique que personne n'osait émettre un pronostic. Des produits alimentaires (viande, conserves, lait, œufs) sont distribués depuis quelques jours aux plus nécessiteux.

JEAN LE NAOUR

Le projet de loi adopté en conseil des ministres

La réforme de la participation inquiète les coopératives de production

Adopté, mercredi 9 février, en conseil des ministres, le projet de loi sur l'intéressement et la participation (*le Monde* du 19 janvier) inquiète la Confédération générale des sociétés coopératives de production. Celle-ci redoute les effets des mesures de déblocage anticipé destinées à financer la réalisation de travaux immobiliers ou l'acquisition d'un véhicule neuf.

La Confédération rappelle que *« les sociétés coopératives de production et leurs trente mille salariés associés ont investi dans l'emploi en affectant l'essentiel de leur participation à la constitution d'une épargne salariale longue dans l'entreprise »*. Dans ces conditions, *« les mesures de déblocage anticipé envisagées par le gouvernement mettraient gravement en péril leur trésorerie et leurs emplois »*, souligne la Confédération, qui réclame que ces dispositions *« puissent ne pas s'appliquer aux PME-PMI lorsque la participation est réemployée dans l'entreprise elle-même »* et demande l'ouverture d'une *« concertation »* avec les pouvoirs publics.

Les syndicats se sont déclarés déçus, voire hostiles, au projet de loi, bien que plusieurs d'entre eux (CFDT, CFTC, CFE-CGC) jugent *« intéressante »* l'idée d'un compte épargne-temps consistant à capitaliser les congés non pris. La CFDT exprime son *« désaccord »* à propos du relèvement des sommes (20 % des salaires) pouvant être consacrées à l'intéressement, et la CFTC, qui juge le projet *« très décevant »*, *« perçoit mal »* la place du compte épargne-temps et déplore que *« la représentation des salariés en tant que tels dans les organes de gestion ne soit pas abordée »*.

La CFE-CGC regrette que ce texte soit *« très en retrait »* par rapport au rapport Godfrain qui préconisait *« d'assurer la présence des salariés dans les organes d'orientation et de contrôle des entreprises »*, que les salariés soient ou non actionnaires. La CGT dénonce un projet qui *« s'inscrit dans le droit-fil de la politique de précarisation, de destructuration de diverses garanties, d'abaissement du salaire »*.

Après un accord entre le patronat et les syndicats

Les entreprises, les cadres et les retraités seront mis à contribution pour assurer l'équilibre des caisses de retraite

Le patronat et les syndicats, hormis la CGT, *ont conclu* mercredi 9 février un accord destiné à assurer l'équilibre financier de l'AGIRC, qui regroupe les caisses de retraite complémentaire des cadres. Cet accord met à contribution les entreprises et les salariés, dont les cotisations augmenteront, mais aussi les *retraités*. Leurs pensions seront gelées en 1994 et ils participeront au financement des cotisations des chômeurs.

Pour au moins deux raisons, le compromis élaboré, mercredi 9 février, par les partenaires sociaux se situe en rupture avec le passé. Il porte sur plusieurs années alors que, jusqu'à présent, les ajustements s'opéraient par le biais de replâtrages annuels et, surtout, il lève le tabou des avantages acquis en intégrant les retraités dans la répartition des sacrifices. Ce changement n'est pas seulement de circonstance. Le texte prévoit en effet que, fin 1995, lorsqu'il s'agira d'évaluer les résultats de ce dispositif, les éventuels ajustements supplémentaires *« devront porter en priorité sur les dépenses »*. L'augmentation continue des recettes – qui, à certains égards, relevait de la fuite en avant – ne sera donc plus systématique.

Comme le souhaitaient les syndicats, le taux de cotisation minimum des employeurs et des salariés (actuellement 8 % de la partie du salaire supérieure à 12 680 francs par mois) va progressivement passer à 16 % d'ici à 2003. Dès cette année, il atteindra 10 %. Bien que les trois quarts des 50 milliards de francs de cotisations proviennent d'entreprises dont la contribution est déjà égale à 16 %, ces ressources supplémentaires seront les bienvenues, le déficit tendanciel de l'AGIRC sur la période 1993-1994 dépassant 15 milliards de francs. Les 2,8 millions de cotisants doivent, en outre, s'attendre à une baisse du *« rendement »* du régime. Ainsi, le taux d'appel des cotisations sera porté de 117 % à 121 % en 1994 et à 125 % en 1995. Cela signifie que, sur 125 francs versés, 100 francs seulement permettront d'acquérir des points de retraite, le reliquat assurant l'équilibre global de l'AGIRC.

Parallèlement à ces mesures classiques, patronat et syndicats vont solliciter les 1,2 million d'anciens cadres *aujourd'hui retraités*. Non seulement leur pension ne sera pas revalorisée cette année, mais une – modeste – *« contribution exceptionnelle de solidarité »* de 0,7 % en 1995 et de 1 % en 1996 sera prélevée sur *« le montant de la revalorisation des allocations de retraite servies »*. De plus, des économies seront obtenues sur les pensions de reversion. Celles-ci seront maintenues à 60 % de la retraite du conjoint décédé, mais l'âge d'attribution sera harmonisé à 60 ans, au lieu de 65 ans pour les hommes et 50 ans pour les femmes. Enfin, les majorations attribuées à ceux ayant élevé au moins trois enfants seront réduites de 4 % en 1995, 15 % en 1996 et 20 % en 1997.

Pierre Guillen (qui dirigeait la délégation du CNPF), a jugé ce compromis *« coûteux pour les entreprises »* et prévenu : *« Si la situation économique ne connaît pas une très substantielle amélioration, nous pourrions avoir des difficultés. »* *« C'est un accord rigoureux et solidaire »* a commenté Jean-Marie Spaeth (CFDT), alors qu'Antoine Faesch (FO) s'est félicité d'avoir *« sauvé le régime des cadres »*. Si la CFE-CGC a estimé qu'il *« faut savoir terminer une négociation »* et la CFTC évoqué *« un compromis de sauvetage »*, la CGT a, de son côté, dénoncé un dispositif qui *« pour la première fois, va remettre en cause des pensions déjà liquidées »*.

JEAN-MICHEL NORMAND

COMMERCE INTERNATIONAL : adoption du rapport Sainjon sur la clause sociale. – Le Parlement européen a adopté, mercredi 9 février, par 187 voix contre 29 et 20 abstentions, le rapport d'André Sainjon (PS) demandant l'introduction de clauses sociales dans le commerce international (*le Monde* du 8 février). L'Assemblée des Douze invite les pays signataires du GATT (Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce) à mettre en place des mécanismes destinés à garantir le respect par les employeurs du dispositif envisagé. Le texte parlementaire préconise que l'Union européenne propose aux pays en développement, qui bénéficient de son système de préférence généralisée, de s'engager *à réformer leur système social* en abolissant le travail forcé et celui des enfants. Selon M. Sainjon, la Commission de Bruxelles est opposée aux mesures préconisées par l'Assemblée, ainsi que le Royaume-Uni, qui les qualifient de *« gadgets »*. – *(Corresp.)*

INDUSTRIE

Alors que le gouvernement affine ses orientations

Trois fédérations de l'électronique, de la mécanique et du textile rejettent les projets sur la concurrence déloyale

Inquiètes des projets du gouvernement sur la concurrence, trois fédérations industrielles – *électronique, mécanique* et textile –, se sont unies dans un Groupement des industries de biens de consommation durables (GIBCD). Un groupement qui s'assigne pour tâche de *« défendre les marques »*. Mais qui entend, dans l'immédiat, *« barrer la route au projet de loi sur la concurrence déloyale, dans son état actuel »*, selon le vice-président délégué du GIBCD, Paul de Malatinszky. Celui-ci demande une modification de l'ordonnance de 1986.

Officiellement, l'intention demeure : on continue d'assurer dans l'entourage du ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, qu'un texte sur la concurrence déloyale sera soumis au Parlement à la session de printemps. Mais c'est, aussitôt, pour récuser l'appellation *« impropre »* de projet de loi donnée aux *« documents de réflexion et de concertation qui ont circulé ici ou là »*. La mise au point du texte *« nécessite encore beaucoup de travail »*, ajoute-t-on, en souhaitant que, d'ici là, on en parle *« le moins possible »*. Visiblement, la levée de boucliers suscitée par ces fuites a impressionné.

Réunies au sein d'un tout nouveau Groupement, trois grosses fédérations d'industries de biens de consommation durables – électronique, mécanique, textile, – viennent ainsi d'adopter discrètement une «plate-forme» revendicative. Malgré de multiples atténuations au fil des négociations entre fédérations, elle remet nettement en cause les *« grandes orientations »* du ministère de l'économie et de sa puissante Direction générale de la concurrence, de la consommation et de la répression des fraudes (DGCCRF).

Le projet gouvernemental s'attaque aux abus dont sont victimes certains fournisseurs, en état de dépendance économique à l'égard de distributeurs (*le Monde* du 2 septembre 1993). Dans sa dernière mouture, il s'en prend ainsi aux déréférencements abusifs (le retrait brutal d'un produit des rayons). Mais, surtout, comme le dénonçait le spécialiste de la concurrence, Jean-Patrice de la Laurencie, lors d'un récent colloque organiser par *la Lettre des juristes d'affaires*, il autorise l'administration à *« intervenir elle-même devant le juge dans toutes les procédures de concurrence déloyale relevant (...) du Code civil (...) Est-il raisonnable d'étendre aussi démesurément ces interventions, dans des conditions qui n'existent dans aucun autre pays ? »*

Moduler le prix de vente en fonction du service

Les signataires de la plate-forme rejettent cette approche, refusant même qu'un nouveau texte ne vienne encore compliquer un arsenal réglementaire déjà complexe. Ils demandent, en revanche, une modification substantielle du titre IV de l'ordonnance de 1986 – dite Balladur – qui constitue le socle de toutes les pratiques concurrentielles en France. *Ce titre contient quatre* interdictions, dites *« per se »* en jargon juridique : l'interdiction du refus de vente ; l'interdiction de discrimination et de non-transparence ; *l'interdiction de la revente à* perte ; l'interdiction du prix minima imposé. Ils estiment que ce passage constitue *« un corps étranger à l'esprit globalement vertueux »* de l'ordonnance. *Il introduit*, selon eux, un déséquilibre au détriment des fournisseurs dans leur relation avec les distributeurs, constatant une dégradation de la situation des industriels, depuis sa promulgation, au profit de la grande distribution.

Ils réclament donc que le titre IV «toiletté» sanctionne *« des pratiques déloyales entre clients et fournisseurs n'ayant pas d'effets sur le marché »*, ce qui n'est pas le cas actuellement, comme l'explique M. de Malatinszky, en citant le «cas Cora». La DGCCRF avait saisi, sans succès, le Conseil de la concurrence, cette enseigne étant soupçonnée d'avoir demandé des contributions financières à certains fournisseurs à l'occasion d'un rachat d'un de ses concurrents.

Les trois fédérations professionnelles estiment que la réforme de l'ordonnance Balladur doit s'organiser autour de deux grands principes : *« l'égalité contractuelle »* et *« la confiance dans la capacité des acteurs économiques à s'organiser eux-mêmes »*. Le premier principe *« devrait se traduire par la suppression à la fois des référencements sans contrepartie d'achat et de l'interdiction du refus de vente »*. Selon le second, fournisseurs et commerçants devraient pouvoir négocier librement leurs contrats. C'est un point essentiel pour des industriels soucieux de moduler leurs prix de vente en fonction de la qualité de service apporté par tel ou tel distributeur (notamment le service après-vente). *« Dès lors, le recours aux pratiques tarifaires différenciées ne devrait plus être interdit de même que l'ensemble des interdictions perse devrait être remplacé par la seule sanction de Certaines pratiques illicites, abusives et/ou opportunistes »*.

Reste, comme on le reconnaît au ministère de l'économie, le problème de *« l'effectivité du droit. Le plus beau texte du monde n'a de sens que si les entreprises l'utilisent »*. Une remarque, si l'on en juge par la peur des industriels devant la grande distribution, qui n'est pas que de forme...

PIERRE-ANGEL GAY et FRANÇOISE VAYSSE

VIE DES ENTREPRISES

Sur 15 000 personnes interrogées par la direction

51 % des salariés d'Air France estiment acceptable l'idée de baisser leurs salaires

L'état d'esprit a changé au sein du personnel d'Air France, et le sentiment d'immortalité qui a pu prévaloir un temps a disparu. Cette prise de conscience devrait aider le président du groupe, Christian Blanc, à faire passer son plan de redressement dont on devrait bientôt connaître les grandes lignes. Mardi 15 février, M. Blanc devrait envoyer une lettre d'information à l'ensemble du personnel sur son plan d'entreprise, selon un tract que vient de diffuser FO. Le projet, lui-même, ne serait remis aux organisations syndicales que le 28 février, les syndicats ayant jusqu'au 11 mars pour signer un accord-cadre. Une réunion du comité central d'entreprise pourrait avoir lieu le 14 mars, suivie d'une présentation du projet au conseil d'administration d'Air France.

L'inquiétude est forte face à la *situation financière de la compagnie*. C'est ce qui ressort des premiers résultats du questionnaire adressé aux 42 000 salariés du groupe, dont le taux de réponse dépasse les 35 %. M. Blanc avait adressé aux quatorze organisations syndicales une note de travail, en décembre, dépeignant comme *« gravissime »* la situation du groupe. Ce document a paru *« juste »* à 80 % des salariés ayant répondu au questionnaire. Les salariés portent par ailleurs un jugement sans concession sur les structures de l'entreprise : 95 % d'entre eux estimant la compagnie *« lourde et bureaucratique »* et 92 % la hiérarchie *« trop compliquée et trop pesante »*. Seuls 13 % des personnes ayant répondu au questionnaire ont l'impression que, dans la compagnie, *« tout le monde a d'abord la préoccupation du client »*, alors que 79 % pensent que chacun *« est d'abord préoccupé par les questions internes »*. Une forte majorité (86 %) estiment *« que les capacités du personnel pourraient être mieux utilisées »*.

Dans ce contexte, la compagnie peut mieux faire. Améliorer la situation dépend principalement de la direction (24 %), de chacun dans son travail quotidien (46 %), des deux (24 %) et 91 % des personnes ayant répondu estiment que le client, c'est non seulement *« l'affaire des commerciaux »* (5 %) mais de tous (91 %). Quelque 78 % des salariés estiment que l'on peut réduire les coûts, en faisant en sorte de travailler *« d'abord le temps normalement prévu »* contre seulement 5 % *« en allongeant le temps de travail »*. Enfin, 51 % estiment que la réduction des salaires au-dessus d'un certain seuil est *« une idée acceptable »*, contre 27 % qui considèrent qu'il s'agit d'une *« mesure inadaptée »* et 12 % *« une injustice »*. Par catégories de personnel, 28 % du personnel navigant technique est favorable à une réduction de salaires, 37 % du personnel navigant commercial et 59 % du personnel au sol. Enfin, l'idée de devenir actionnaire de la compagnie, en contrepartie des efforts consentis en salaire ou en temps de travail parait *« intéressante »* à 64 % d'entre eux.

Le projet d'entreprise du président d'Air France devrait aller dans le sens d'une modification profonde des structures de la compagnie, fondée sur la responsabilisation et la décentralisation, à l'instar de ce que M. Blanc a effectué à la RATP. L'entreprise devrait adopter une structure *plus horizontale et s'organiser* en unités autonomes avec des budgets propres. Ce *« découpage »* pourrait se faire en unités géographiques (Amériques, Afrique...) ou d'activité fret, maintenance. Par ailleurs, les cadres pourraient être amenés à baisser leurs salaires, sur la base du volontariat, de 15 %.

MARTINE LARONCHE

La reprise du marché automobile américain

Ford a réalisé un bénéfice net de 15 milliards de francs en 1993

Après Chrysler, c'est au tour de Ford d'annoncer des bénéfices substantiels pour l'année 1993. Le deuxième constructeur automobile américain a dégagé un résultat net de 2,52 milliards de dollars (15 milliards de francs) en 1993, contre une perte de 7,38 milliards en 1992, en grande partie (6,88 milliards) imputables à des modifications comptables (provisions passées pour couvrir les frais de santé des retraités). Le chiffre d'affaires augmente de 8,3 %, à 108,52 milliards contre 100,13 milliards.

Ces bonnes performances sont essentiellement dues aux activités automobiles de Ford aux Etats-Unis, où il a dégagé un bénéfice net de 669 millions de dollars. Grâce à un marché globalement en croissance de 8 % en 1993, mais aussi grâce à une offre adaptée qui a permis à Ford d'améliorer sa pénétration de près de 1 point. En outre, ses usines sont parmi les plus productives outre-Atlantique. Les services financiers de Ford contribuent aussi largement à ce résultat avec un bénéfice net de 1,59 milliard de dollars.

En revanche, les activités automobiles européennes de Ford continuent de grever les comptes *de la firme à l'ovale bleu. Elle a* perdu 960 millions de dollars en 1993 sur le Vieux Continent, dont 371 millions de dollars sont dus à Jaguar, et 182 millions à des dépenses d'acquisitions exceptionnelles. Le reste est imputable aux activités traditionnelles du constructeur automobile, handicapé, comme tous ses concurrents européens, par la baisse du marché de 15 % sur le vieux continent et par les pertes de change. Mais Ford est en outre pénalisé par une productivité médiocre. L'essentiel de son outil industriel est en Allemagne, où il s'approvisionne aussi en grande partie, à des coûts élevés. *Le succès de la Mondeo lui a* néanmoins permis d'améliorer sa pénétration en Europe à 11,5 %, en quatrième position derrière Volkswagen, General Motors et PSA.

A. K.

Selon l'enquête mensuelle de l'INSEE

Les industriels révisent à la baisse leurs prévisions

Après trois ans de repli continu, l'investissement dans l'industrie devrait croître légèrement en 1994, mais les chefs d'entreprise ont révisé à la baisse leurs prévisions, indique l'INSEE dans son enquête de janvier auprès des industriels. En 1994, ils escomptent une hausse de l'investissement de 3 % *en valeur* alors qu'ils prévoyaient 5 % de hausse en octobre. Selon l'INSEE, qui rappelle que l'investissement dans l'industrie concurrentielle représente, en France, 30 % de l'investissement productif, cette croissance serait due principalement aux secteurs de l'automobile et des biens d'équipement professionnel et elle serait plus forte pour les grandes entreprises que pour les petites. Les industriels estiment par ailleurs que la baisse de l'investissement, en 1993, a été de 15 % en valeur et de 16 % à 17 % en volume.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

SOCIAL

RATP : signature d'un accord salarial. – La direction de la RATP a signé, mercredi 9 février, un accord social pour 1994 avec cinq organisations syndicales (CFDT, CFTC, FO, CFE-CGC et le Syndicat indépendant). Celui-ci prévoit une augmentation annuelle de 2,5 %, se répartissant en une hausse de 1 % au 1er janvier, et des revalorisations de 0,5 % au 1er février, au 1er septembre et au 1er novembre. La prime annuelle de gestion est portée de 692 francs à 3 500 francs pour les bas salaires (moins de 8 500 francs). En outre, sept cents nouveaux emplois statutaires seront créés au cours de l'année, conformément au souhait exprimé par M. Balladur le 30 janvier.

CRISES

DIGITAL EQUIPMENT envisage de supprimer cinq mille à six mille emplois en Europe. – Le groupe informatique américain Digital Equipment Corp. (DEC) envisage de supprimer 5 000 à 6 000 emplois en Europe au cours des prochains douze à dix-huit mois, a annoncé le nouveau responsable du groupe pour l'Europe, Vincenzo Damiani, mercredi 9 février à Munich. M. Damiani a justifié cette diminution des effectifs européens du troisième groupe informatique américain par la nécessité de baisser les coûts de production et par la réorganisation en cours au sein du groupe. DEC emploie actuellement environ 30 000 personnes sur le Vieux Continent. D'autres suppressions d'emplois ne sont pas exclues, a ajouté Hans Wolfgang Dirkmann, président de la branche allemande Digital Equipment Deutschland GmbH.

POTAIN : les 58 licenciements sont gelés. – Le tribunal de grande instance de Lyon a gelé, mercredi 9 février, le licenciement de 58 salariés de l'usine Potain à Moulins (Allier). Dans son jugement, le tribunal estime que la société *« ne peut engager cette procédure sans concertation préalable avec les syndicats »*. Un accord d'entreprise signé il y a un an entre les syndicats et la direction prévoyait une réduction du temps de travail avec baisse des salaires, pour éviter 276 licenciements. Mais, en décembre 1993, la société a annoncé 58 licenciements sur le site de Moulins, où sont employés 324 salariés. La CGT et la CFDT avaient aussitôt assigné la direction en estimant que SA Potain ne respectait pas ses engagements.

INVESTISSEMENT

FUJI PHOTO FILM va construire une usine aux Etats-Unis. – La compagnie japonaise Fuji Photo Film va investir 250 millions de dollars (1,5 milliard de francs) dans la construction d'une usine aux Etats-Unis, vient d'annoncer le groupe à Tokyo. L'usine, qui comptera environ 300 employés, sera située en Caroline du Sud. Elle produira environ 9 millions de mètres carrés de papier photographique couleur par mois à partir de la fin 1995.

CAPITAL

AHLSTROM détient 21.05 % du papetier Sibille SA. – Le groupe finlandais Ahlström détient désormais 21,05 % du capital et 15,70 % des droits de vote du groupe papetier français Sibille SA. Le finlandais possédait déjà près de 20 % du capital de Sibille SA après le rachat, en juin 1993, des actions détenues par le groupe Bolloré. Ahlström est aussi actionnaire à hauteur de 47 % de la principale filiale de Sibille, Sibille-Dalle, et a signé, en 1992, avec la famille Sibille un pacte d'actionnaire, par lequel les deux partenaires s'engagent à ne pas céder leurs titres à un tiers. Le groupe papetier français réalise un chiffre d'affaires de 3 milliards de francs dans les papiers de spécialités.

REPRISE

Forges de Bologne rachète les actifs de Macrodyne. – Forges de Bologne (500 salariés, 156 millions de francs de chiffre d'affaires en 1993), société haut-marnaise spécialisée dans la fabrication de produits forgés en aluminium et titane (aubes de compresseurs pour les réacteurs), renforce ses positions dans le secteur de l'aéronautique après la reprise de Macrodyne (*cent personnes*, soixante millions de francs de C.A.). Cette entreprise des Deux-Sèvres était en cessation de paiement depuis novembre 1993. (*Corresp*).

RÉSULTATS

GAZ DE FRANCE : année de consolidation. – *« J'ai tendance à considérer 1993 comme une année de consolidation »*, a indiqué Loïk Le Floch Prigent, le nouveau président de Gaz de France en commentant les résultats de l'exercice écoulé, présenté mercredi 9 février. L'établissement public a enregistré un bénéfice net en léger recul, s'élevant à 1,1 milliard de francs (contre 1,58 milliard en 1992), après versement à l'Etat d'un dividende de 575 millions. Le chiffre d'affaires est demeuré quasi stable à 49,1 milliards (contre 49 milliards de francs en 1992) et le groupe a poursuivi sa politique de désendettement en ramenant sa dette de 16,4 à 13,2 milliards de francs. Ces résultats sont en ligne avec le contrat d'objectif signé pour trois ans par Gaz de France et qui vient de s'achever. Un nouveau contrat est en cours de finalisation.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 10 février ⬇ Terne

La Bourse de Paris était très terne jeudi 10 février. Après avoir ouvert en hausse de 0,32 %, le marché des actions s'est vite replié dans une atmosphère toujours déprimée après le mouvement de redressement des taux longs américains en début de semaine, selon un analyste parisien. Une demi-heure après l'ouverture de la séance, l'indice CAC 40 s'inscrivait en recul de 0,15 % et, aux alentours de 13 heures, les valeurs françaises s'inscrivaient en repli symbolique de 0,01 % à 2 301,77 points.

La nouvelle réunion du Conseil de la politique monétaire de la Banque de France qui se tient jeudi devrait ajouter à la morosité ambiante, les opérateurs *n'attendant aucun mouvement de* baisse sur les taux, notait un boursier.

Du côté des valeurs, à la mi-journée, Total progressait de 1,2 %. La veille, le groupe pétrolier avait annoncé une hausse de 3,5 % de son résultat net à 2,9 milliards de francs. Les valeurs financières étaient toujours en recul. La Société générale cédait 0,7 % et la BNP 0,6 %. Europe 1 a fait un bond de 5,5 % à 1 835 francs, une progression, expliquaient les boursiers, qui résulte d'arbitrages. *« On vend Matra-Hachette pour acheter des Europe 1 »*, disait un opérateur.

Elf Aquitaine perdait 1.2 % à 425,60 francs dans un volume de 113 000 titres. L'offre publique de vente (OPV) du groupe pétrolier se termine ce soir, et les résultats pourraient être connus lundi.

NEW-YORK, 9 février, ⬆ Raffermissement

Wall Street s'est raffermie, mercredi 9 février, grâce à un repli des taux d'intérêt à long terme et une vague d'achats sur programme informatique. L'indice Dow Jones a terminé la journée à 3 931,92 points, en hausse de 25,89 points, soit une progression de 0,66 %. Quelque 332 millions de transactions ont été effectuées. Les valeurs en hausse ont été plus nombreuses que celles en baisse (1 274 contre 844) et 609 actions ont été inchangées.

Des analystes ont toutefois attribué la hausse du principal indicateur de Wall Street à l'absence de vendeurs plutôt qu'à l'agressivité des acheteurs. Ils ont également relevé que la performance du marché dans son ensemble a été moins bonne que celle du Dow Jones.

Sur le marché obligataire, le taux d'intérêt moyen sur les bons du Trésor à 30 ans, principale référence, a reculé à 6,41 % contre 6,45 % la veille.

Du côté des valeurs, Goodyear, qui a enregistré un bénéfice en forte hausse au quatrième trimestre, a gagné 5/8 à 48 1/8 dollars. Motorola a perdu 1/8 à 100 1/8, après avoir enregistré une bonne progression en cours de séance, soutenu par les indications d'une forte augmentation des commandes de semi-conducteurs. Ford a cédé un dollar à 68 1/2, malgré l'annonce d'un bénéfice supérieur aux attentes à 719 millions de dollars au quatrième trimestre.

VALEURS	Cours du 8 février	Cours du 9 février
Alcoa	79 3/8	80 3/8
Allied Signal Inc.	77 3/8	79 7/8
American Express	30 3/4	30 1/4
ATT	54 1/2	54
Bethlehem Steel	24 1/8	23 1/2
Boeing	43 1/4	43 1/4
Caterpillar Inc.	108	108 5/8
Chevron	91 3/4	92 1/4
Coca-Cola	40 1/4	40 1/2
Disney Corp.	45 5/8	45 1/4
Du Pont de Nemours	54 7/8	55 1/8
Eastman Kodak	43 3/8	42 7/8
Exxon	65 3/8	65 7/8
General Electric	107	108 1/4
General Motors	64 5/8	64 1/4
Goodyear Tyre	47 1/2	48 1/8
IBM	53 1/2	53 1/8
International Paper	76	76 1/4
McDonnell Douglas	115 3/4	115 5/8
Merck and Co	34 1/2	34 7/8
Minnesota Mining	105 7/8	105 1/4
Morgan (J.P.)	68 1/4	68 7/8
Philip Morris	58 3/4	59 1/8
Procter Gamble	57	58 1/8
Sears Roeb. and Co.	47 3/4	49
Texaco	66 1/2	67 1/4
Union Carbide	25 1/4	25 3/8
United Tech.	65 1/2	65 3/4
Westinghouse El.	14 1/4	15
Woolworth	25	24 3/4

LONDRES 9 février, ⬇ Repli

La Bourse de Londres a légèrement reculé mercredi 9 février, l'ouverture ferme de Wall Street ayant permis de combler une bonne partie des pertes de la matinée. L'indice Footsie des cent plus grandes valeurs a cédé 11,1 points à 3 429,1 points, soit un repli de 0,3 %. Les échanges ont porté sur 901,9 millions d'actions, contre 1 020,7 millions la veille.

Le Footsie a compté jusqu'à 36 points de baisse à la mi-journée après avoir été tiré vers le bas par le marché à terme et les fonds d'Etat. Le sentiment que la réduction d'un quart de point des taux d'intérêt britanniques mardi n'allait pas être suffisante pour soutenir la reprise a également pesé sur la tendance.

Les banques, les assurances et les brasseries ont perdu du terrain. Lloyds Abbey Life a baissé de 15 pence à 447 après avoir annoncé une hausse de 9 % de son bénéfice annuel, un chiffre au bas des prévisions des analystes. L'ensemble des assurances a reculé par sympathie : General Accident a perdu 6 pence à 675 et Commercial Union 8 pence à 650.

VALEURS	Cours du 8 février	Cours du 9 février
Allied Lyons	6,23	6,14
BP	3,84	3,90
BTR	3,82	3,83
Cadbury	5,10	5,18
Glaxo	6,73	6,63
GUS	6,96	5,86
ICI	8,06	8,11
Reuters	19,82	20,20
RTZ	8,70	8,75
Shell	7,18	7,29
Unilever	12,20	12,30

TOKYO, 10 février ⬆ Petite progression

La Bourse de Tokyo a terminé en hausse de 0,75 %, jeudi 10 février, à la faveur d'achats liés à l'indice, à la fin d'une séance par ailleurs terne. A l'issue des échanges, l'indice Nikkei a gagné 149,32 points, à 19 990,70 points et l'indice Topix, à base de calcul plus large, 10,12 points, à 1 608,14.

Deux gros ordres d'achats de contrats sur Nikkei 225 en fin d'après-midi ont suscité les achats liés à l'indice et dopé la cote avant la clôture, mais les boursiers ont noté l'absence de direction bien définie et la faiblesse des échanges. Le volume s'est ainsi limité à 350 millions de titres contre 450 millions mercredi, car les investisseurs sont restés en coulisse à la veille d'un jour férié et du sommet américano-japonais de Washington.

VALEURS	Cours du 9 février	Cours du 10 février
Bridgestone	1 480	1 470
Canon	1 840	1 840
Fuji Bank	2 220	2 250
Honda Motors	1 640	1 620
Matsushita Electric	1 670	1 720
Mitsubishi Heavy	701	701
Sony Corp.	6 190	6 280
Toyota Motors	1 890	1 900

CHANGES

Dollar : 5,9785 F =

Jeudi 10 février, le deutschemark progressait légèrement à 3,3936 francs sur le marché des changes parisien, contre 3,3925 francs mercredi soir (cours indicatif de la Banque de France). Le dollar était stable à 5,9785 francs, niveau identique à la veille en fin de journée (cours de la Banque de France).

FRANCFORT	9 fév.	10 fév.
Dollar (en DM)	1,7570	1,7608
TOKYO	9 fév.	10 fév.
Dollar (en yens)	108,14	108,25

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (10 fév.) .... 6 5/16 % - 6 7/16 %
New-York (9 fév.) .... 3 3/16 %

BOURSES

PARIS	8 fév.	9 fév.
(SBF, *base 1000 : 31-12-87*)		
Indice CAC 40	2 299,85	2 302,06
(SBF, *base 1000 : 31-12-90*)		
Indice SBF 120	1 613,61	1 612,16
Indice SBF 250	1 554,55	1 552,73
NEW-YORK (*Indice Dow Jones*)	8 fév.	9 fév.
Industrielles	3 906,03	3 931,92
LONDRES (*Indice « Financial Times »*)	8 fév.	9 fév.
100 valeurs	3 440,20	3 429,10
30 valeurs	2 641,50	2 633,70
FRANCFORT	8 fév.	9 fév.
Dax	2 107,21	2 085,29
TOKYO	9 fév.	10 fév.
Nikkei Dow Jones	19 841,38	19 990,70
Indice général	1 598,02	1 608,14

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,9780	5,9800	5,0185	5,0225
Yen (100)	5,5147	5,5217	5,5780	5,5795
Ecu	6,5961	6,6014	6,5932	6,6020
Deutschemark	3,3925	3,3935	3,3949	3,3974
Franc suisse	4,0310	4,0351	4,0513	4,0573
Lire italienne (1000)	3,5357	3,5390	3,5170	3,5221
Livre sterling	8,7308	8,7368	8,7529	8,7625
Peseta (100)	4,1912	4,1942	4,1644	4,1694

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	3 1/4	3 3/8	3 7/16	3 9/16	3 5/8	[illegible]
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/16	2 3/16	2	[illegible]
Ecu	6 7/16	6 9/16	6 5/16	6 7/16	6 1/8	[illegible]
Deutschemark	6	6 1/8	5 13/16	5 15/16	5 5/8	[illegible]
Franc suisse	4 5/16	4 7/16	4 1/8	4 1/4	4	[illegible]
Lire italienne (1000)	8 3/16	8 7/16	8 3/16	8 7/16	8 1/16	[illegible]
Livre sterling	5 1/8	5 1/4	5 1/8	5 1/4	5 1/8	[illegible]
Peseta (100)	8 7/8	9 1/8	8 11/16	8 15/16	8 5/16	[illegible]
Franc français	6 5/16	6 7/16	6 3/16	6 5/16	6	[illegible]

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

BOURSE DE PARIS DU 10 FÉVRIER

Liquidation : 21 février
Taux de report : 6,13

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : -0,18 % (2298,03)

Règlement mensuel

Compensation (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + -
5770	EDF-GDF 3%	5760	—	—
1107	B.N.P. (T.P)	1123	1125	+0,18
1103	Cr.Lyonnais(T.P.)	1105	1102	-0,27
2780	Renault (T.P.)	2691	2700	+0,33
2601	Rhone Poulenc(T.P)	2650	2635	-0,57
1275	Saint Gobain(T.P.)	1294	—	—
1125	Thomson S.A (T.P)	1130	1130	—
720	Accor 1	752	750	-0,27
850	Air Liquide 1	853	847	-0,70
760	Alcatel Alsthom 1	749	747	-0,27
720	Alcatel Cable 1	722	717	-0,69
408	Alspi 1	414	416	+0,48
680	AGF(Ass.gle.Fce) 1	665	668	+0,45
1500	Axa 1	1501	1504	+0,20
1230	Bail Invest. 1	1225	1215	-0,82
625	Bancaire (Cie) 1	652	649	-0,46
175	Bque Colbert C2	188	188,50	+0,27
710	Bazar Hot. Ville 2	685	700	+2,19
1320	Berger (M) 2	1360	1330	-2,21
560	Bertrand Faure 2	630	648	+2,86
1300	BIC 1	1350	1345	-0,37
260	BIS 1	269	274	+1,86
270	B.N.P. 1	284,50	282,80	-0,60
385	Bollore Techno. 1	405	416	+2,72
3100	Bongrain 1	3480	3498	+0,52
720	Bon Marche (Au) 1	757	760	+0,40
720	Bouygues 1	734	738	+0,54

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 09/02	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,9725	5,9725	5,65	6,15
Ecu	6,5980	6,5950	—	—
Allemagne (100 dm)	339,1600	339,2500	327	350
Belgique (100 F)	16,4270	16,4545	15,95	16,95
Pays-Bas (100 fl)	302,7400	302,8400	292	313
Italie (1000 lires)	3,5150	3,5330	3,25	3,70
Danemark (100 krd)	87,3400	87,1600	83	91
Irlande (1 iep)	8,4455	8,3735	8,10	8,85
Gde-Bretagne (1 L)	8,7970	8,7180	8,40	9,20
Grèce (100 drachmes)	2,3600	2,3610	2,85	3,35
Suisse (100 f)	405	404,1000	392	414
Suède (100 krs)	74,6000	74,1600	70	79
Norvège (100 k)	79,0300	78,8800	75	84
Autriche (100 sch)	48,2430	48,2590	46,80	49,80
Espagne (100 pes)	4,1965	4,1880	3,90	4,45
Portugal (100 esc)	3,3800	3,3750	3	3,75
Canada (1 $ can)	4,4505	4,4538	4,20	4,65
Japon (100 yens)	5,4986	5,5378	5,23	5,58

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 09/02
Or fin (kilo en barre)	73000	72800
Or fin (en lingot)	73150	73100
Napoléon (20f)	422	421
Pièce Fr (10 f)	360	—
Pièce Suisse (20 f)	420	422
Pièce Latine (20 f)	420	421
Souverain	532	534
Pièce 20 dollars	2610	2580
Pièce 10 dollars	1460	1460
Pièce 5 dollars	725	—
Pièce 50 pesos	2755	2750
Pièce 10 florins	437	432

Matif (Marché à terme international de France)

9 février 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 327 925

Cours	Mars 94	Juin 94	Sept. 94
Dernier	128,70	128,30	127,50
Précédent	128,86	128,46	127,70

CAC 40 A TERME
Volume : 24 748

Cours	Février 94	Mars 94	Avril 94
Dernier	2318	2330,50	—
Précédent	2309	2320,50	—

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

CARNET

Décès

– M. Roger Bolze,
M. et Mme Hervé Bolze,
Vladimir, Edouard et Pierre,
M. Eric Bolze,
M. et Mme Jean-Marie Mérillon
et leur fils,
M. et Mme Henri Mérillon
et leurs enfants,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme BOLZE,
née Denise Mérillon,

leur épouse, mère, grand-mère, sœur, tante et parente,

rappelée à Dieu, le 6 février 1994, dans sa soixante-douzième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 12 février, à 15 heures, en l'église Saint-Martin de Pouillon (Landes).

L'inhumation aura lieu au cimetière de Pouillon.

Cabannes,
40350 Pouillon.

– Ses amis,
Et sa famille,
ont la grande douleur de faire part du décès, survenu le 6 février 1994, de

Geneviève FOSSIER,
docteur de la faculté de médecine de Paris.

Mme E. Menard,
12, rue de la Butte-aux-Cailles,
75013 Paris.

Lucie LE MEUR,
veuve Hovelaque,
dite Didyme,
infirmière,

est décédée le 2 février 1994.

Nous pouvons aller nous recueillir au cimetière de Thiais, devant la stèle érigée en mémoire de ceux qui ont offert leur corps à la science.

Nous pouvons aussi faire un don au Cercle parisien, 3, rue Récamier, 75007 Paris, CCP 525610 W Paris, qui œuvre en faveur de l'enseignement laïque.

CARNET DU MONDE
Télécopieur :
45-66-77-13
Téléphone :
40-65-29-94
40-65-29-96

– M. Roger Rives,
Marc Rives et Katia Giacometti,
Sophie Rives, Laurent Sebes
et leur fille Lola,
M. et Mme Patrick Germain
et leurs enfants,
M. et Mme Eric Germain
et leur fils,
Le docteur et Mme Jean Rives,
Mme Jean Germain,
Ses amis,
Et toute sa famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Michèle RIVES,
née Germain,

survenu à Paris, le 3 février 1994,

Les obsèques ont été célébrées dans la plus stricte intimité.

Cet avis tient lieu de faire-part.

– Le conseil d'administration de l'Association française de psychiatrie a la tristesse de faire part du décès du

docteur Georges VACOLAS,
chargé de mission,

survenu à Paris, le 4 février 1994.

Remerciements

– M. et Mme Yves Laufer
et leurs enfants,
Mme Maïté Martinez,
profondément touchés par les marques de sympathie que vous leur avez témoignées lors du décès de

Mme Yolande BONO-DARMAGNA,

vous adressent leurs sincères remerciements.

Avis de messes

– *« La misère n'est pas fatale. Elle est l'œuvre des hommes. Seuls les hommes peuvent la détruire. »*
Père Joseph Wresinski.

Le 14 février 1988, Dieu rappelait à Lui son serviteur, le serviteur des plus pauvres, le

Père Joseph WRESINSKI,

fondateur du Mouvement international ATD-Quart-monde.

Afin que son message vive et grandisse, le dimanche 13 février 1994, le cardinal J.-M. Lustiger, archevêque de Paris, célébrera la messe de 18 h 30, à Notre-Dame de Paris, à l'intention du Père Joseph Wresinski.

– Maroun et Elizabeth Sarkis,
leur fils Xavier,
Samira Sarkis
et ses enfants, Maya et Elias,
informent qu'une messe sera célébrée le samedi 12 février 1994, à 19 heures, en l'église Notre-Dame-du-Liban, 15, rue d'Ulm, Paris-5e, à l'intention de leur père et grand-père,

Elias SARKIS.

Anniversaires

– Ce jour-là, il y a neuf ans, le 11 février 1985, disparaissait, à l'âge de quinze ans,

Tristan DUSSOTTIER.

Quelques larmes d'amour
Pour ceux qui se sont tus.
Paul Verlaine.

Vous qui l'avez connu, parents, famille, amis, ayez, en ce jour de douloureux anniversaire, une pensée émue pour lui.

M. et Mme Dussottier,
Jérôme Dussottier,
53, rue du Bois-Montmartre,
77680 Roissy-en-Brie.

Jacky PLOIX,

décédée le 11 février 1992.

« Jamais ne goûtera la mort, celui dont le cœur fut vivant par l'amour. »
Hâfez de Shîraz.

Pierre Ploix.

– En l'anniversaire de sa mort, le 11 février 1993,
Ses filles
Et ses petits-enfants,
souhaitent une pensée amicale pour

Mme Clara ROUFFIANGES,

ainsi que pour leur père et grand-père

Marcel ROUFFIANGES,

décédé le 19 février 1981.

– Il y a cinquante ans, nos grands-parents,

Maurice et Andrée SAMUEL,
soixante-quinze ans
et soixante-quatre ans,

quittaient Drancy, le 10 février 1944, dans le convoi no 68, pour Auschwitz, où ils ont été exterminés par les nazis parce qu'ils étaient juifs.

Leurs petits-enfants, Claude Hesse, Micheline Edelstein, Anny Bouvat-Martin, Philippe Samuel, Martine Brunschwick, Didier Samuel,
Et les familles.

– Il y a un an,

Erica SIMON,
professeur à l'université de Lyon,
fondatrice du Crau du Sapt,

nous quittait.

Ses amis veulent, pour ce premier anniversaire, témoigner de ce que fut pour eux tous l'apport d'Erica Simon à une vision globale des rapports entre les hommes et rappeler son souvenir à tous ceux qui ont aimé travailler avec elle.

Les Amis du Crau du Sapt,
Vanosc (Ardèche), Lyon.

Soutenances de thèses

– Jane Conroy soutiendra sa thèse de doctorat intitulée : « L'Angleterre des seizième et dix-septième siècles dans le théâtre tragique du dix-septième siècle en France », sous la direction du professeur J. Truchet, le vendredi 11 février 1994, à 9 h 30, salle Louis-Liard, université Paris-IV-Sorbonne, 17, rue de la Sorbonne, Paris-5e.

– Sylvain Lazarus a soutenu, le samedi 29 janvier 1994, à l'université Paris-VIII, une thèse d'Etat intitulée : « L'anthropologie du nom ». Le jury était composé de P.-P. Rey, rapporteur; E. Terray, président; A. Badiou, C. Bromberger et J.-C. Passeron. Mention très honorable à l'unanimité avec félicitations du jury.

– M. Robert Mala-Makani Khumbi soutiendra sa thèse : « Le rail en AOF (1880-1940) ; l'avènement du chemin de fer et son rôle dans la mise en valeur des colonies françaises d'Afrique occidentale », le mercredi 16 février 1994, à 14 h 30, salle des Actes, centre administratif, université Paris-Sorbonne (Paris-IV), 1, rue Victor-Cousin, 75230 Paris, Cedex 05.

– M. M. Terestchenko soutiendra sa thèse de doctorat de philosophie sur : « La querelle du pur amour entre Fénelon et Bossuet », en Sorbonne, à la salle Louis-Liard, le samedi 12 février 1994, à 14 heures.

Conférences

La sagesse de la Kabbale.

Séance d'information le dimanche 13 février 1994, à 19 heures, entrée libre.

Centre de la Kabbale, 20, passage Turquetil, Paris-11e. Métro : Nation.

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

Pour une chronique hebdomadaire dans « le Monde-l'Économie »

Le Prix Richelieu de la langue française a été attribué à Jean-Pierre Colignon

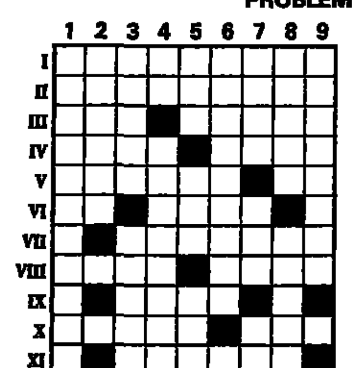
Au cours d'un déjeuner au Sénat à Paris, mercredi 9 février, en présence du ministre de l'éducation nationale, François Bayrou, l'académicien Jean Dutourd, au nom de l'Association Défense de la langue française (1), qu'il préside, a décerné le Prix Richelieu à Jean-Pierre Colignon – correcteur en chef au *Monde* et auteur de plusieurs ouvrages sur la langue française – pour son billet linguistique hebdomadaire, « La cote des mots », qu'il publie depuis deux ans dans « le Monde-l'Economie ».

Le président de Défense de la langue française a rendu hommage à Jean-Pierre Colignon, *« qui fournit dans sa chronique d'excellents exemples pour la pratique d'une bonne et belle langue »*. Le Prix Richelieu de la langue française, créé il y a deux ans, avait été décerné en 1993 au journaliste de télévision William Leymergie.

(1) Fondée il y a quarante ans, Défense de la langue française publie la revue du même nom, 8, rue Roquépine, 75008 Paris. Abonnement annuel pour la France : 150 F; pour l'étranger : 200 F.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME No 6234



HORIZONTALEMENT

I. Peut monter facilement quand elle est « légère ». – II. Un petit échassier. – III. Ne rumine plus. Ne sont pas à un pied près. – IV. Boisson pour les enfants. Poussière, à l'étranger. – V. Eut une attitude très agaçante. Possessif. – VI. Dans un nom savant. Donna le jour. – VII. Fut battu par plus petit que lui. – VIII. Mot sans suite. Bout de bois. – IX. Un petit sommier. – X. Vieux jours. Une voile. – XI. Qui ne connaissent qu'une position.

VERTICALEMENT

1. Une fine bouche. – 2. De grossiers personnages. – 3. Animal. Quand il est mince, ce n'est vraiment pas un petit boulot. – 4. Un métal alcalin. Qui remet les choses en place. – 5. Marque de discernement. Peut être perché dans le Jura. Armée d'autrefois. – 6. Quand on en manque, on ne regarde pas l'étiquette. – 7. Coule en Afrique. Rejoint le Rhin. Orientation. – 8. Saint qui connaissait la musique. Très mauvais quand il est pourri. – 9. Un bon bourgeois.

Solution du problème no 6233

Horizontalement

I. Charcuter. – II. Labialisé. – III. Ile. Pur. – IV. Elée. Lège. – V. Ne. Ocelot. – VI. Tsunami. – VII. Lérot. – VIII. Génépi. – IX. Bise. Io. – X. Ane. Ossun. – XI. Hamac. Ems.

Verticalement

1. Clients. Bah ! – 2. Halles. Vina. – 3. Abée. Us. Sem. – 4. Ri. Éon. G8. – 5. Cap. Cale. Oc. – 6. Ululements. – 7. Tirelire. SE. – 8. Es. Go. Opium. – 9. Répétitions.

GUY BROUTY

PUBLICATION JUDICIAIRE

COUR D'APPEL DE PARIS

Par arrêt du 21 octobre 1993 confirmant un jugement du Tribunal de Grande Instance de Paris du 12 septembre 1991, la Cour d'Appel a jugé que la société ADCO, 42 rue Legendre, 75017 PARIS, en utilisant sans l'autorisation de la société CARTIER la dénomination MUST pour promouvoir et vendre des briquets, a commis un acte d'usage illicite de la marque MUST.

En conséquence, la Cour a :
- ordonné la confiscation de tous les prospectus publicitaires portant la marque MUST,
- condamné la société ADCO à payer à la société CARTIER 80 000 F à titre de dommages et intérêts et 15 000 F sur le fondement de l'article 700 du Nouveau Code de Procédure Civile,
- condamné la société ADCO à payer la présente publication.

LOTO

MERCREDI 9 FEVRIER 1994

19h55

3 16 18 24 34 41 • 10

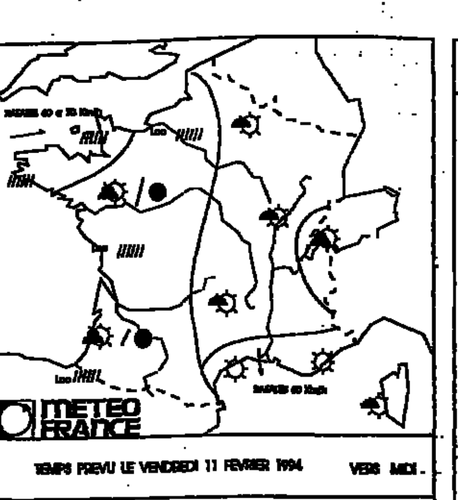
6	1	3 333 845 F
5 +	27	64 308 F
5	771	7 785 F
4	45 482	141 F
3	812 409	10 F

20h35

1 4 22 24 25 35 • 15

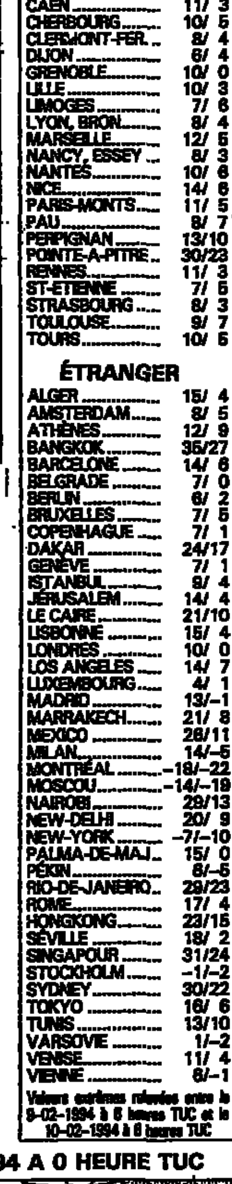
6	0	-
5 +	15	106 305 F
5	997	9 165 F
4	42 237	139 F
3	907 086	9 F

MÉTÉOROLOGIE



Vendredi : les pluies reviennent par l'Ouest. – Près de la Méditerranée, le ciel restera bien dégagé toute la journée.
Du Nord à la Lorraine, au Bassin parisien, jusqu'au Massif central, les brumes matinales laisseront rapidement la place à un ciel variable, alternant entre des passages nuageux et de belles périodes ensoleillées.
Plus à l'ouest, le ciel sera couvert, avec des pluies faibles s'étendant le matin de la Normandie aux Pyrénées. En cours de journée, ces pluies s'étendront au Bassin parisien et au Nord jusqu'en Bourgogne en soirée. De la Bretagne au Cotentin les pluies se renforceront et seront accompagnées d'un vent de sud-ouest, qui soufflera jusqu'à 70 km/h en pointes.
De l'Alsace aux Alpes, le temps sera plus instable le matin, avec un ciel très chargé, et des averses sur les reliefs.
Les températures au lever du jour seront plus douces sur la façade ouest ainsi que sur le pourtour méditerranéen, comprises entre 1 et 4 degrés. Mais il fera plus frais sur les autres régions, avec un mercure oscillant entre – 3 et 1 degré.
Dans l'après-midi, c'est toujours en bordure de l'Atlantique et de la Méditerranée qu'il fera le plus agréable, avec 11 degrés en moyenne. Il fera entre 2 et 5 degrés à l'est, entre 5 et 7 degrés sur les autres régions.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo France.)

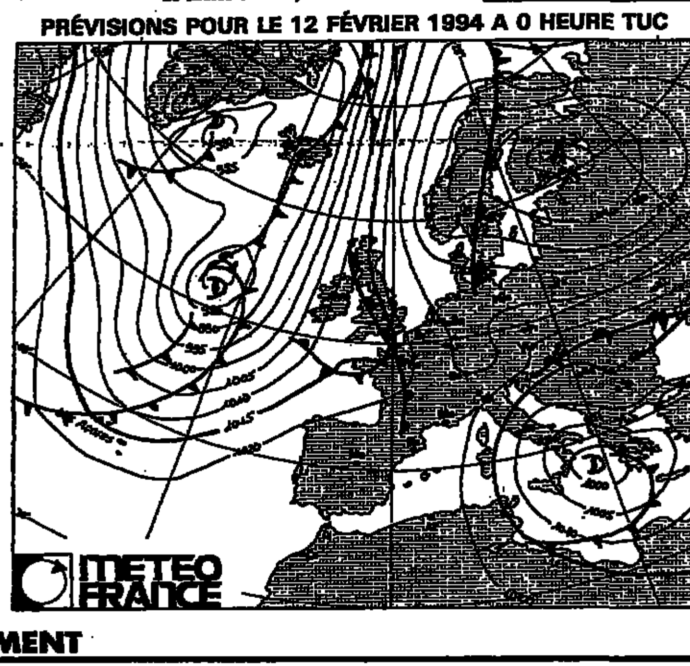


TEMPÉRATURES maxima – minima

FRANCE	
AJACCIO	14/ 3
BIARRITZ	11/ 9
BORDEAUX	11/ 9
BOURGES	9/ 6
BREST	11/ 4
CAEN	11/ 3
CHERBOURG	10/ 5
CLERMONT-FER.	8/ 4
DIJON	6/ 4
GRENOBLE	10/ 0
LILLE	10/ 3
LIMOGES	7/ 6
LYON, BRON	8/ 4
MARSEILLE	12/ 5
NANCY, ESSEY	8/ 3
NANTES	10/ 6
NICE	14/ 6
PARIS-MONTS	11/ 5
PAU	8/ 7
PERPIGNAN	13/10
POINTE-A-PITRE	30/23
RENNES	11/ 3
ST-ETIENNE	7/ 5
STRASBOURG	8/ 3
TOULOUSE	9/ 7
TOURS	10/ 5
ÉTRANGER	
ALGER	15/ 4
AMSTERDAM	8/ 5
ATHÈNES	12/ 9
BANGKOK	35/27
BARCELONE	14/ 6
BELGRADE	7/ 0
BERLIN	6/ 2
BRUXELLES	7/ 5
COPENHAGUE	7/ 1
DAKAR	24/17
GENÈVE	7/ 1
ISTANBUL	9/ 4
JÉRUSALEM	14/ 4
LE CAIRE	21/10
LISBONNE	15/ 4
LONDRES	10/ 0
LOS ANGELES	14/ 7
LUXEMBOURG	4/ 1
MADRID	13/–1
MARRAKECH	21/ 8
MEXICO	28/11
MILAN	14/–5
MONTRÉAL	–18/–22
MOSCOU	–14/–19
NAIROBI	29/13
NEW-DELHI	20/ 9
NEW-YORK	–7/–10
PALMA-DE-MAJ.	15/ 0
PÉKIN	6/–5
RIO-DE-JANEIRO	29/23
ROME	17/ 4
HONGKONG	23/15
SÉVILLE	18/ 2
SINGAPOUR	31/24
STOCKHOLM	–1/–2
SYDNEY	30/22
TOKYO	16/ 6
TUNIS	13/10
VARSOVIE	1/–2
VENISE	11/ 4
VIENNE	6/–1

Valeurs extrêmes relevées entre le 9-02-1994 à 6 heures TUC et le 10-02-1994 à 6 heures TUC

PRÉVISIONS POUR LE 12 FÉVRIER 1994 A 0 HEURE TUC



BULLETIN D'ENNEIGEMENT

Voici les hauteurs d'enneigement au mardi 8 février. Elles nous sont communiquées par Ski France, l'Association des maires des stations françaises de sports d'hiver (61, boulevard Haussmann, 75008 Paris - Tél. : (1) 47.42.23.32), qui diffuse aussi ces renseignements sur répondeur téléphonique au (1) 42-66-64-28 ou par Minitel : 36-15 code CORUS.

Les chiffres indiquent, en centimètres, la hauteur de neige en bas, puis en haut des pistes.

HAUTE-SAVOIE

Avoriaz : 20-195; Les Carroz-d'Araches : n.c.; Chamonix : 40-360; Châtel : 40-160; La Clusaz : 30-250; Combloux : 20-180; Les Contamines-Montjoie : 20-210; Flaine : 95-295; Les Gets : 30-150; Le Grand-Bornand : n.c.; Les Houches : n.c.; Megève : 40-150; Morillon : n.c.; Morzine : 25-195; Praz-de-Lys-Sommand : 70-90; Praz-sur-Arly : 40-145; Saint-Gervais : 55-130; Samoëns : 5-300; Thollon-Les Mémises : 30-70.

SAVOIE

Les Aillons : n.c.; Les Arcs : 110-340; Arèches-Beaufort : 30-205; Aussois : 70-110; Bessans : 160-180; Bonneval-sur-Arc : 230-445; Le Corbier : 80-180; Courchevel : n.c.-196; Crest-Voland-Cohennoz : 65-135; Flumet : 40-130; Les Karellis : 111-245; Les Menuires : 80-220; Saint-Martin Bellev. : 40-220; Méribel : 70-200; La Norma : 60-140; Notre-Dame-de-Bellecombe : 40-170; Peisey-Nancroix-Vallandry : 55-185; La Plagne : 145-300; Pralognan-la-Vanoise : 90-130; La Rosière 1850 : 130-220; Saint-François-Longchamp : 110-250; Les Saisies : 130-160; Tignes : 158-290; La Toussuire : 100-140; Val-Cenis : 90-230; Valfréjus : 80-170; Val-d'Isère : 140-350; Valloire : 70-180; Valmeinier : 50-180; Valmorel : 80-210; Val-Thorens : 200-360.

DAUPHINÉ-ISÈRE

Alpe d'Huez : 130-220; Alpe-du-Grand-Serre ; 30-120; Auris-en-Oisans : n.c.; Autrans : 30-100; Chamrousse : 90-110; Le Collet-d'Allevard : 30-105; Les Deux-Alpes : 80-300; Lans-en-Vercors : 70-90; Saint-Pierre-de-Chartreuse : 10-110; Les Sept-Laux : 25-150; Villard-de-Lans : n.c.

ALPES DU SUD

Auron : n.c.; Beuil-les-Launes : 150-190; Briançon : 40-160; Isola 2000 : n.c.; Montgenèvre : 110-200; Orcières-Merlette : 100-250; Les Orres : 100-200; Pra-Loup : 140-250; Puy-Saint-Vincent : n.c.; Le Sauze-Super-Sauze : 70-170; Serre-Chevalier : 40-160; Superdévoluy : 90-250; Valberg : 150-190; Val-d'Allos-Le Seignus : n.c.; Val-d'Allos-La Foux : n.c.; Risoul : 150-210; Vars : 150-210.

PYRÉNÉES

Aix-les-Thermes : 0-140; Cauterets-Lys : 190-310; Font-Romeu : 110-130; Gourette : 90-310; Luchon-Superbagnères : 60-100; Luz-Ardiden : n.c.; Peyragudes : 110-170; Piau-Engaly : 50-150; Saint-Lary-Soulan : 120-135.

AUVERGNE

Le Mont-Dore : 60-180; Besse-Super-Besse : 50-120; Super-Lioran : 85-130.

JURA-AIN

Métabief : 20-70; Mijoux-Lelex-La Faucille : 30-80; Les Rousses : 10-80.

VOSGES

Le Bonhomme : n.c.; La Bresse-Hohneck : n.c.; Gérardmer : 40-80; Saint-Maurice-sur-Moselle : n.c.; Ventron : 0-50.

LES STATIONS ÉTRANGÈRES

Pour les stations étrangères, on peut s'adresser à l'office national de tourisme de chaque pays : Allemagne : 9, boulevard de la Madeleine, 75001 Paris, tél. : 40-20-01-88; Andorre : 26, avenue de l'Opéra, 75001 Paris, tél. : 42-61-50-55; Autriche : 47, avenue de l'Opéra, 75002 Paris, tél. : 47-42-78-57; Italie : 23, rue de la Paix, 75002 Paris, tél. : 42-66-66-68; Suisse : 11 *bis*, rue Scribe, 75009 Paris, tél. : 47-42-45-45.

JEUDI 10 FÉVRIER

TF 1

15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Invité : François Cluzet.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.35).
20.00 Journal, Tiercé, Météo et Trafic infos.
20.50 Série : Navarro. Le Collectionneur, de Patrick Jamain.
22.25 Magazine : Télé-vision. Présenté par Béatrice Schönberg. Quoi de neuf du côté de la télé ?, avec Guillaume Durand, Jean Boissonnat, Bruno Solo, Line Renaud, Alain Decaux, Denise Fabre. Les journalistes sportifs, avec Roger Zabel, Thierry Roland, Gérard Holtz, Pierrette Brès, Charles Biétry, Anne-Sophie de Kristofy.
23.45 Série : Peter Strohm. Les Sept Lunes de Jupiter, de Sigi Rothemund, avec Klaus Löwitsch, Katrin Schaeke.
0.40 Journal et Météo.
0.50 Série : Passions.

FRANCE 2

15.40 Tiercé, en direct de Vincennes.
15.55 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Accordéon de France : hommage à Jean Ségurel.
16.45 Jeu : Des chiffres et des lettres. Animé par Laurent Romejko.
17.15 Série : Seconde B.
17.45 Série : Sauvés par le gong.
18.10 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 4.35).
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 ▶ Magazine : Envoyé spécial. Surya Bonali, jamais sans ma mère ; Les enfants perdus.
22.25 Expression directe. UNAPL.
22.30 Série : Haute Tension. Au bout du rouleau, de Gilles Béhat.
0.00 Journal et Météo.
0.20 Magazine : Le Cercle de minuit. Présenté par Michel Field. 250e émission.

FRANCE 3

15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi. Invité : Jean-Pierre Cassel.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *La Ballade du rossignol roulant*, de Francis Scott Fitzgerald.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.40 Keno.
20.50 La Dernière Séance.
20.55 1er film : Maison de bambou. ■■ Film américain de Samuel Fuller (1955).
22.45 Journal et Météo.
23.15 Dessin animé : A Gander at Mother Goose. De Tex Avery.
23.25 2e film : Une femme en enfer. ■ Film américain de Daniel Mann (1955, v.o.).
1.25 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

15.30 Surprises. Spécial Festival de Clermont-Ferrand (et à 2.37).
15.40 Cinéma : Johnny Stecchino. ■ Film italien de Roberto Benigni (1991).
17.30 Magazine : L'Œil du cyclone (rediff.).
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Présenté par Philippe Gildas et Antoine de Caunes. Invités : Claude Chabrol, Marc Lavoine.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 Cinéma : Max et Jeremie. ■ Film français de Claire Devers (1992).
22.25 Flash d'informations.
22.35 Cinéma : Bugsy. ■ Film américain de Barry Levinson (1991) (v.o.).
0.45 Cinéma : Eline Vere. ■ Film franco-belgo-néerlandais de Harry Kümel (1991).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Cinéma : Bashu, le petit étranger. ■■ Film iranien de Bahram Beyzaï (1987, v.o., rediff.).
19.00 Série : Naked Video.
19.30 Documentaire : Girardelli père et fils. Seuls contre tous, de Hans Henne. *La préparation de la saison de compétition 93-94.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Soirée thématique : Vidéos, tempêtes d'images. Soirée proposée par Hartmut Horst et Bernd Schauer.
20.41 Vidéo : Markenart. De Harald Weiss.
21.05 Documentaire : Travelling Light. De Theo Eshetu. *Le parcours insolite de Lindsay Kemp, un mime qui joue, danse, vit, rêve et chante.*
22.00 Documentaire : Trois approches. De Matthias Behrens. Ou de l'art de faire de la vidéo. *Portrait de trois vidéastes, Cathy Vogan, Hanno Baethe, Alexander Hahn.*
22.55 Vidéo : Pack de cinq. Sub Oceanic Shuttle, de Jerzy Kular ; El Gordo, de Pablo Rodriguez Jaurégui ; Flight 101 to no Man's Land, de Diego Lascano ; Mr. Dibble, de Teddy Dibble ; Ex Memoriam, de Benou.
23.15 Vidéo : Vidéo-espace-temps. Sculptures vidéo, de Micky Kwella.
23.40 Vidéo : Deux fois l'univers. De Dominik Barbier.
0.05 Documentaire : VideoFest'94. De Hartmut Horst. Dans le cadre du Festival de Berlin.

M 6

17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Zoo 6.
20.50 Cinéma : Ils sont fous ces sorciers. □ Film français de Georges Lautner (1978). Avec Jean Lefebvre, Henry Guybet, Julien Guiomar.
22.30 Cinéma : Les Yeux de Laura Mars. ■■ Film américain d'Irwin Kershner (1978). Avec Faye Dunaway, Tommy Lee Jones, Brad Dourif.
0.15 Informations : Six minutes première heure.
0.25 Magazine : Fréquenstar.
3.00 Rediffusions. Les Enquêtes de Capital ; La Ferté-Alais 1991 ; Salzbourg, Festival et contrepoint ; La Tête de l'emploi ; Culture pub.

FRANCE-CULTURE

20.30 Ecrit pour la radio. Les Vies parallèles de Nikolaï Bakhmeltov, de Sébastien Doubinsky.
21.30 Profils perdus. Charles Rappoport (2).
22.40 Les Nuits magnétiques. Le dialogue (3).
0.05 Du jour au lendemain. Avec Claude Gintz (Ailleurs et autrement).
0.50 Musique : Coda. Les musiques des films de Carné (4).

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (donné le 27 janvier en l'église Saint-Eustache à Paris) : Parsifal (Prélude et Enchantement du vendredi saint), de Wagner ; Pièce pour orgue, de Liszt, par le Chœur de Radio-France et l'Orchestre national de France, dir. Lawrence Foster.
23.07 Ainsi la nuit. Quintette à cordes en fa majeur op. 88, de Brahms ; Adagio en mi bémol majeur D 897, de Schubert ; Thèmes et variations pour violon et piano, de Messiaen.
0.00 L'Heure bleue.

Les interventions à la radio

O'FM, 19 heures : Pierre Lellouche et Jean d'Ormesson (« Le grand O' O'FM-*la Croix* »).
France-Inter, 19 h 20 : « L'ONU en question » avec Rony Brauman, Alain Joxe.

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Mandel, Sarkozy et l'inavouable

HABITUÉ à nous vendre les projets de loi et les volte-face gouvernementales, Nicolas Sarkozy, à « Ex Libris », nous proposait pour la première fois un article inattendu : son premier livre, une biographie de l'ancien ministre de la IIIe République, Georges Mandel. Et l'on sentait bien que le ministre déjà chevronné avait soufflé au jeune auteur les ficelles du métier : deux ou trois arguments de vente inexpugnables, toujours les mêmes, un peu de hauteur sur la fin, et l'affaire sera emballée. Première scène, donc : Clemenceau embauchant Mandel à *l'Aurore*, et présentant la nouvelle recrue à la rédaction. Puis : Mandel, en juin 1940, exigeant des excuses de Pétain après avoir été arrêté par la police. Et, en conclusion : Mandel était un homme de conviction, au temps béni où les ministres ne s'excusaient pas d'avoir des convictions.

Mais PPDA avait réuni autour du ministre-biographe un échantillon d'une espèce rebelle : des écrivains. Jean-Pierre Chabrol s'offusqua d'abord de n'avoir point senti Mandel, député du Médoc, vibrer d'amour pour son terroir d'élection. Certes, il n'avait pas honte de ses convictions, répliqua Sarkozy, légèrement à côté du sujet, comme s'il n'avait pas véritablement entendu l'objection. Michèle Manceaux évoqua ensuite le ministre obsédé de fichage, rassemblant sur Aristide Briand les renseigne*ments les plus compromet*tants. C'est vrai, je n'ai pas gommé les aspects les moins reluisants de mon personnage, reconnut le biographe. Et Chabrol, encore : à Buchenwald, Mandel avait tout de même droit à une villa personnelle et à un transistor. Insensible aux plaisirs de la vie, malade du fichage, accroché à ses privilèges jusqu'à Buchenwald : heureusement pour le pauvre Mandel, PPDA passa alors promptement à la suite du programme. Une minute de plus, et on lui découvrait des fausses factures.

« La politique est ou bien un sacerdoce, ou bien un fromage », résuma Jean-Pierre Chabrol. *« Pour Nicolas Sarkozy, c'est un sacerdoce »*, choisit PPDA, indulgent. Et l'on sentait là une part de vérité. Par sa défense de Mandel, le porte-parole du gouvernement, ce petit lynx qui semble avoir été conçu dans un comité central et être né avec un sous-amendement dans la main droite, nous laissait voir à cet instant le désir de pouvoir, dans sa sincérité. Non, le pouvoir ne se possédait pas sans bassesses, semblait-il reconnaître. Oui, les peuples étaient ingrats. Mais ces bassesses, et cette ingratitude, constituaient du pouvoir les inavouables attraits. Inavouables, comme cette part d'ombre qui sculpte les plus fascinants destins et inspire aux héritiers des biographies enthousiastes, désespérément hermétiques à tous ceux qui *n'ont jamais connu l'ivresse* des soirs de second tour.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

VENDREDI 11 FÉVRIER

TF 1

6.00 Série : Passions (et à 3.55).
6.28 Météo (et à 6.58, 8.28).
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.00 Journal.
7.20 Club Dorothée avant l'école. Transmutazors ; Le Manège enchanté ; L'île au trésor ; Les Attaquantes ; Clip ; Transmutazors.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Feuilleton : Hôpital central.
9.50 Feuilleton : Haine et passions.
10.35 Série : Mésaventures.
11.00 Série : Tribunal.
11.30 Feuilleton : Santa Barbara.
11.55 Jeu : La Roue de la fortune.
12.25 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
13.00 Journal, Météo, Trafic infos et Tout compte fait.
13.35 Feuilleton : Les Feux de l'amour.
14.25 Série : Hawaii, police d'Etat.
15.20 Série : Mike Hammer.
16.15 Jeu : Une famille en or.
16.35 Club Dorothée. Sacrée Famille ; Arnold et Willy ; Clip ; Jeux.
17.50 Série : Premiers baisers.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! Présenté par Christophe Dechavanne. Invitée : Rosy Varte.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.10).
20.00 Journal, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : *Le Retour d'Eliot Ness.* De James Contner, avec Robert Stack, Jack Colemant.
22.20 Magazine : Ushuaïa. Présenté par Nicolas Hulot. Istanbul. Pédalier de choc, de Daniel Lafarge ; Le sourire des profondeurs, de Cyril Tricot et Thierry Masdeu ; Descente impossible, de Michèle Radici ; Fugue en Asie mineure, de Jacques Laine.
23.15 Série : Aventures à l'aéroport. Double Jeu, de Werner Masten (2e partie).
0.15 Journal et Météo.
0.20 Jeu : Millionnaire.
0.50 TF1 nuit (et à 1.35, 2.35, 3.35, 4.15, 4.40).
0.55 Concert : La Capella Reial de Catalunya. Musique de la Renaissance en Catalogne.
1.45 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard (2e épisode).
2.45 Documentaire : Histoire de la vie.
3.45 Documentaire : Histoires naturelles (et à 5.05).
4.25 Série : Mésaventure.
4.50 Musique.

FRANCE 2

5.55 Dessin animé.
6.05 Feuilleton : Secrets.
6.30 Télématin. Avec le journal à 7.00, 7.30, 8.00.
8.30 Feuilleton : Amoureusement vôtre.
8.55 Feuilleton : Amour, gloire et beauté.
9.20 Magazine : Matin bonheur. Invité : Frédéric François.
11.15 Flash d'informations.
11.20 Jeu : Motus.
11.55 Jeu : Pyramide (et à 4.45).
12.25 Jeu : Ces années-là.
12.59 Journal, Météo et Point route.
13.45 INC.
13.50 Série : Le Renard.
14.55 Série : L'Enquêteur.
15.45 Variétés : La Chance aux chansons (et à 5.10). Emission présentée par Pascal Sevran. Accordéon de France : hommage à Jean Ségurel.
16.40 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.10 Série : Seconde B.
17.35 Série : Sauvés par le gong.
18.05 Magazine : C'est tout Coffe.
18.45 Jeu : Un pour tous. Animé par Christian Morin et Cendrine Dominguez.
19.20 Jeu : Que le meilleur gagne (et à 3.55). Animé par Nagui.
20.00 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Série : RG. Opération cyanure, d'Alain-Michel Blanc, avec Victor Lanoux, Nelly Alard. *Dans le Midi de la France, guerre des cliniques et blanchiment de l'argent de la drogue.*
22.30 Magazine : Bouillon de culture. Invités : Philippe Séguin, président de l'Assemblée nationale ; Claude Chabrol, à propos de son film *l'Enfer* ; René Chateau, à propos de son livre *les Plus Belles Affiches du cinéma français des années 50.*
23.45 Journal, Météo et Journal des courses.
0.10 Cinéma : La Terre. ■■ Film égyptien de Youssef Chahine (1968) (v.o.).
2.15 Magazine : Envoyé spécial (rediff.).
3.50 Dessin animé (et à 5.05).
4.25 24 heures d'info.

FRANCE 3

7.00 Premier service.
7.15 Bonjour les petits loups.
8.05 Continentales. Journal francophone : Belgique, Suisse, Canada ; A 8.20, Les reportages de l'actualité : les pays de l'Est et le monde entier (v.o.) ; A 9.10, Euro hebdo, l'actualité dans les pays de l'Est (v.o.) ; A 9.15, A Touch of Love, magazine de la BBC (v.o.).
9.30 Magazine : Génération 3. Le réaménagement des terrils du Nord ; A 9.55, Semaine thématique : La Terre, astre vivant. 4. Les humeurs de la Terre. Invité : Haroun Tazieff. Documents : L'éruption de la montagne Pelée, de Manuel Otéro ; Kalko 89, de Gérard Petiot.
11.00 Magazine : Français, si vous parliez. Pourquoi j'ai tué mon père ?
11.45 La Cuisine des mousquetaires.
12.00 Flash d'informations.
12.05 Télévision régionale.
12.45 Journal.
13.00 Feuilleton : Tout feu, tout femme.
13.55 Magazine : Votre cas nous intéresse. Spécial 100e.
14.25 Série : Capitaine Furillo.
15.20 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Le Lion vert*, de Robert Soulat.
19.00 Le 19-20 de l'information. De 19.09 à 19.31, le journal de la région.
20.05 Divertissement : Au revoir, la classe.
20.30 Le Journal des sports.
20.45 INC.
20.50 ▶ Magazine : Thalassa. Présenté par Georges Pernoud. *Ils étalent un petit navire*, de Philippe Lespinasse et Georges Pinol.
21.45 Magazine : Faut pas rêver. Invité : Jean-Philippe Collard. Vietnam : l'armée sous terre, de Daniel Grandclément et Jean-Pierre Garnier ; Italie : Viva Verdi, de Corinne Glowacki et Patrick Boileau ; Canada : le call de l'orignal, de Jérôme Roguez.
22.45 Journal et Météo.
23.15 ▶ Magazine : Passions de jeunesse. Invitée : Françoise Giroud.
0.10 Court métrage : Libre court. Déraillement, d'Uni Straume.
0.20 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

7.00 CBS Evening News.
7.23 Le Journal de l'emploi.
7.25 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 8.05* —

7.50 Ça cartoon.
8.05 Magazine : 24 heures (rediff.).
9.00 Le Journal du cinéma.
9.05 Cinéma : Johnny Stecchino. ■ Film italien de Roberto Benigni (1991). Avec Roberto Benigni, Nicoletta Braschi, Paolo Bonacelli.
10.55 Flash d'informations.
11.00 Téléfilm : Cherche famille désespérément. De François Luciani, avec Françoise Christophe, Philippe Leroy-Beaulieu.

— *En clair jusqu'à 13.35* —

12.30 Magazine : La Grande Famille.
13.30 Le Journal de l'emploi.
13.35 Cinéma : Max et Jeremie. ■ Film français de Claire Devers (1992). Avec Philippe Noiret, Christophe Lambert, Jean-Pierre Marielle. *Deux tueurs, l'un jeune, l'autre vieux.*
15.29 Surprises. Spécial Festival de Clermont-Ferrand.
15.55 Documentaire : La Vie quotidienne des kangourous géants. De Jan Aldenhoven et Glen Carruthers.
16.45 Cinéma : La Bande à Picsou. ■ Film d'animation franco-américain de Bob Hathcock (1991). Avec les voix de Philippe Dumas, Jean-Claude Donda, Martine Regnier. *La recherche d'un trésor dans le désert d'Arabie.*
18.00 Canaille peluche. Orson et Olivia.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs.
20.30 *Le Journal du cinéma.*
20.35 Téléfilm : L'Impossible Pardon. De Malcolm McKay, avec Tom Courtenay, Miranda Richardson. *La difficile réinsertion d'un tueur d'enfants.*
22.00 Documentaire : La Flotte engloutie de Guadalcanal.
22.45 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Le Dernier Samaritain. ■ Film américain de Tony Scott (1991). Avec Bruce Willis, Damon Wayans, Chelsea Field.
0.40 Cinéma : L'Instinct de l'ange. ■ Film français de Richard Dembo (1992). Avec Lambert Wilson, Hélène Vincent, François Cluzet (dernière diffusion). *Un as de la chasse aérienne.*
2.35 Le Journal du hard.
2.40 Cinéma : Les Trois Mousquetaires (The Erotic Adventures of the Three Musketeers) Film américain, classé X, de Paul Norman (1992). Avec Diedre Holland, Tracy Winn, Brit Morgan.
4.20 Surprises.
4.30 Cinéma : A l'heure où les grands fauves vont boire. □ Film français de Pierre Jolivet (1992). Avec Eric Métayer, Marc Jolivet, Isabelle Gélinas. *Comédie sentimentale qui bascule maladroitement dans l'onirisme.*
5.45 La Nuit de la connerie (rediff.).

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 18.55* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle (rediff.).
17.55 Magazine : Macadam. Play Bach. La musique de Jacques Loussier (rediff.).
18.55 Série : KY TV.
19.30 Documentaire : Le Coton. Un produit colonial, de Werner Biermann.
19.45 Documentaie : La Route des pics des 8 000. De Hajo Bergmann. 1. Le Nanga Parbat, la montagne du destin. *Le Nanga Parbat est surnommé « la montagne de la mort » par les Occidentaux, celle du « suicide » par les indigènes.*
20.28 Chaque jour pour Sarajevo.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : L'Or et le Sang. De Giacomo Battiato, avec Wadeck Stanczak, Sophie Ward (1re partie). *La vie sulfureuse de Benvenuto Cellini, illustre joaillier et sculpteur de la Renaissance.*
22.15 Documentaire : Macédoine. Les Frontières de la discorde, de Baudoin Kœnig. *Dans le conflit qui embrase les Balkans, quelle est la place de la Macédoine ? Voyage à travers une région qui va de l'ex-Yougoslavie à la Bulgarie et la Grèce.*
23.15 Cinéma : S'en fout, la mort. ■■■ Film français de Claire Denis (1990). Avec Isaach de Bankolé, Alex Descas, Jean-Claude Brialy.

M 6

7.00 Informations : M 6 express (et à 8.00, 9.00, 10.00, 10.45, 11.50).
7.05 Contact 6 Manager.
7.10 Les Matins d'Olivia (et à 8.05). Emission présentée par Olivia Adriaco.
9.05 M 6 boutique. Télé-achat.
9.30 Infoconsommation.
9.35 Musique : Boulevard des clips (et à 10.05, 0.55, 6.15).
10.55 Série : Daktari.
12.00 Série : Papa Schultz.
12.30 Série : Les Routes du paradis.
13.30 Série : Drôles de dames.
14.20 Variétés : Musikado.
17.00 Variétés : Multitop.
17.30 Série : Rintintin Junior.
18.00 Série : V.
19.00 Série : Supercopter.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Madame est servie.
20.35 Magazine : Capital. Présenté par Emmanuel Chain.
20.45 Téléfilm : La Marque de l'araignée rouge. De Jerry Jameson.
22.25 Série : Mission impossible. L'Echange.
23.20 Magazine : Les Enquêtes de Capital. Hongkong : la Chinese Connection.
23.55 Magazine : Sexy Zap.
0.20 Six minutes première heure.
0.30 Magazine : Culture rock. La saga de 1979.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Victoria O Campo (1).
21.32 Musique : Black and Blue.
22.40 Les Nuits magnétiques. Le dialogue (4).
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... notre collaborateur Edwy Plenel.
0.50 Musique : Coda.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 Concert (en direct de la salle Pleyel) : La Péri, poème dansé pour orchestre, de Dukas ; Concerto pour piano et orchestre en ré majeur, Valses nobles et sentimentales, la Valse, de Ravel, par l'Orchestre philharmonique de Radio-France, dir. Armin Jordan.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct du Duc des Lombards, à Paris : le Quintette de Simon Goubert, batteur, avec Stéphane Belmondo, trompette, Lionel Belmondo, saxophone, Michel Graillier, piano, Stéphane Persiany, contrebasse.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : Dominique Voynet (« Forum RMC-*l'Express* »).

Le Monde

AU JOUR LE JOUR

Bien faire

Dans la catégorie « vieillard auguste » – qui va si mal à ce résistant de toujours –, l'abbé Pierre va bientôt damer le pion à Antoine Pinay. On ne saurait imaginer, pourtant, opposition plus parfaite que celle du héraut des propriétaires et du porte-parole des exclus.

Edouard Balladur a longtemps cultivé le parrainage de l'ancien président du conseil de la IVe République. Du haut de ses cent deux ans, le retraité de Saint-Chamond reste le saint patron des grands argentiers, généralement de droite, mais aussi de gauche : Pierre Bérégovoy était allé, lui aussi, recevoir l'onction de l'homme au chapeau rond.

L'ermite au béret noir est plus économe de ses encensements. Invité mercredi à l'hôtel Matignon, il s'est borné à prendre acte, l'œil malicieux, des bonnes intentions du premier ministre, qui lui a « promis de bien faire ». Lui a-t-il rappelé que la foi n'est rien sans les œuvres ?

PROCYON

L'ESSENTIEL

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC
et 36-29-04-56

Ce numéro comporte un cahier « Le Monde des livres » folioté I à VIII

Demain

Temps libre

Le carnaval, qui, en cette saison, entre dans sa période active, a toujours été un terrain propice pour régler de vieux comptes et remettre les vérités, les utopies ou les provocations à leur juste place. Rencontres avec les gilles de Binche, en Belgique, et avec les « goudils » et les « fecos » de Limoux.

Le numéro du « Monde » daté jeudi 10 février 1994 a été tiré à 453 228 exemplaires

Mis en examen pour « complicité de corruption et subornations de témoins » dans l'affaire Valenciennes-Marseille

M. Tapie est sommé de quitter la présidence de l'OM

Bernard Tapie, président de l'Olympique de Marseille, a été mis en examen pour « complicité de corruption et subornations de témoins », jeudi 10 février, par le juge d'instruction Bernard Beffy, chargé de l'enquête sur l'affaire du match Valenciennes-OM du 20 mai 1993. M. Tapie a été sommé de quitter la présidence de l'OM avant le 20 avril.

Le vœu de Bernard Tapie a été exaucé. A deux reprises, au mois de janvier, le président de l'Olympique de Marseille avait publiquement souhaité être mis en examen dans l'affaire du match VA-OM. C'est désormais chose faite. Jeudi 10 février, le juge d'instruction valenciennois Bernard Beffy, en charge du dossier, a signifié au député (République et Liberté) des Bouches-du-Rhône sa mise en examen pour « complicité de corruption et subornations de témoins ». Le président de l'OM, placé sous contrôle judiciaire, a dû verser une caution de 250 000 F. Il est sommé de quitter la présidence du club marseillais avant le 20 avril. En outre, il lui est interdit de rencontrer les autres protagonistes de cette affaire.

Arrivé peu avant 9 h 30 au palais de justice de Valenciennes, M. Tapie en est parti une trentaine de minutes plus tard, sans faire aucune déclaration. Neuf mois après la rencontre Valenciennes-Marseille, cette mise en examen prévisible marque un tournant important dans l'« affaire VA-OM ». M. Tapie, personnage central de ce dossier et des multiples polémiques qui en ont découlé, est désormais clairement mis en cause. Il se retrouve en première ligne sur trois volets.

Le premier concerne la présumée corruption des joueurs valenciennois. Le joueur nordiste Jacques Glassmann affirme que la veille de la partie, le Marseillais Jean-Jacques Eydelie (ami de plusieurs Valenciennois) et le directeur général de l'OM, Jean-Pierre Bernès, lui auraient proposé de l'argent pour qu'il ne force pas son talent. Deux autres joueurs nordistes, Christophe Robert et Jorge Burruchaga, également « approchés », ont reconnu les faits, de même que le Marseillais Eydelie. M. Bernès, qui n'exerce plus aucune fonction au sein de l'OM, a toujours réfuté ces accusations.

Une « sommation » prévue par la loi

Le second volet, qui explique en partie la mise en examen de M. Tapie pour « subornations de témoins » concerne ce qu'il a été convenu d'appeler « l'affaire dans l'affaire » : l'ancien entraîneur valenciennois Boro Primorac affirme avoir rencontré M. Tapie dans ses bureaux parisiens, le 17 juin. Le président de l'OM, par l'intermédiaire d'un restaurateur corse ami de plusieurs joueurs marseillais, aurait tenté de « négocier » auprès de lui un faux témoignage disculpant l'OM. Bernard Tapie s'est toujours insurgé contre ces accusations. Il n'a cessé d'évoquer *« un complot »* et d'assurer que, ce jour-là, il se trouvait en compagnie de l'ancien ministre socialiste Jacques Mellick, député (PS) du Pas-de-Calais et, à l'époque, adjoint au maire de Béthune. Cet « alibi » est rapidement apparu très fragile.

Le troisième volet concerne une autre subornation de témoin présumée. Jean-Jacques Eydelie a rencontré M. Tapie, le 17 septembre, au domicile parisien du président de l'OM. Celui-ci lui aurait proposé un nouveau contrat en échange d'une modification de son témoignage. M. Tapie, s'il a confirmé la réalité de cette entrevue, s'est toujours défendu d'avoir fait une telle proposition au joueur.

Aujourd'hui, après des mois d'accalmie, l'« affaire VA-OM » rebondit. Une polémique risque notamment de s'engager sur l'obligation faite à M. Tapie de quitter son club avant le 20 avril. Le président de l'OM, tout comme les joueurs et les supporters du club, pourrait voir dans cette *« sommation »* prévue par la loi (article 138 du code de procédure pénale) une nouvelle preuve du *« complot »* mené, selon eux, contre l'OM. Les instances du football français devraient, au contraire, se féliciter d'une telle mesure puisque Noël Le Graet, président de la ligue nationale, souhaite ouvertement le départ de M. Tapie.

PHILIPPE BROUSSARD

Invoquant les « pressions très fortes » du gouvernement

Le président de RFO se démet de ses fonctions

Le président de RFO (Société nationale de radio-télévision française d'outre-mer), François Giquel, s'est démis jeudi 10 février de ses fonctions. Dans une lettre adressée au président du Conseil supérieur de l'audiovisuel, Jacques Boutet, M. Giquel écrit : *« J'aurais souhaité pouvoir poursuivre (...) la tâche que vous m'avez confiée. Mais il faut pour cela avoir l'accord et la confiance, non seulement du CSA, mais de l'Etat (...) maître à la fois du financement et de la réglementation. Or, ces derniers mois, des pressions très fortes ont été exercées, tant par le ministre de la communication que par celui des départements et territoires d'outre-mer, pour que je remplace tel ou tel de mes collaborateurs les plus directs ou pour que je renonce à la nomination de tel directeur régional. Je ne l'ai pas accepté.*

» Mi-novembre, poursuit M. Giquel, *M. Michel Péricard, président de la commission des affaires culturelles de l'Assemblée nationale, a déposé un amendement visant à rattacher RFO à la présidence commune de France Télévision, qui m'a paru comporter à terme, de graves conséquences pour le développement de l'audiovisuel public outre-mer, et amener à prendre position contre ce projet. L'amendement a été adopté en commission.*

» Craignant alors que cette réforme de structure n'eût en réalité d'autre objet que d'obtenir le départ du président de RFO, et plus soucieux de ce que je crois être l'intérêt de l'entreprise que de mon sort personnel, j'ai proposé au ministre de la communication et au directeur de cabinet du premier ministre de me retirer dans un délai raisonnable, si l'on m'assurait que l'amendement ne serait pas voté à l'Assemblée. Cette assurance m'a été donnée par M. Carignon, la veille du débat, et selon le schéma annoncé dès le début de la séance, M. Péricard a demandé lui-même que son amendement ne fût pas voté. J'ai eu ainsi complètement confirmation de mon analyse et la preuve que c'était bien mon départ qui était recherché. Ce qui m'a conduit à vous présenter ma démission. »

Dans l'hebdomadaire « VSD »

Des jurés du procès Omar Raddad font part de leur trouble

Selon l'hebdomadaire *VSD*, plusieurs personnes ayant siégé dans le jury des Alpes-Maritimes qui a condamné Omar Raddad à dix-huit ans de réclusion criminelle ont fait part de leurs réserves sur les conditions dans lesquelles se sont déroulées les délibérations.

L'hebdomadaire ne livre ni les noms ni le nombre de jurés qui ont confié leur désarroi au journaliste. D'après celui-ci, il n'y aurait eu que trois voix pour l'acquittement, alors que les propos publiés par *VSD* laissent penser que d'autres jurés se sont laissé convaincre de la culpabilité au cours du délibéré. Ainsi, un juré déclare : *« Quand tout le monde s'était exprimé, le président reprenait la parole. Si quelqu'un avait exprimé un doute quant à la culpabilité d'Omar, on reprenait l'ensemble des faits. Gentiment, calmement avec des mots simples. C'était très subtil et très long. On ne se sentait pas forcé. Ses arguments portaient et à la fin on ne savait plus quoi penser. »* Et il ajoute en évoquant la discussion : *« On ne peut pas parler de racisme, mais il y avait plusieurs jurés parmi nous qui parlaient comme s'ils étaient experts d'une supposée mentalité maghrébine. »*

L'hebdomadaire rapporte aussi cette remarque : *« En fait, ceux qui suivaient le président s'exprimaient le plus. Les autres, comme moi, restaient dans leur coin. Pendant le procès, deux des plus silencieux ont abandonné, prétextant des ennuis de santé. Ça m'a fait mal parce que je suis sûr qu'ils étaient comme moi bouleversés et qu'ils se sont retirés pour ne pas avoir à prendre parti. »*

Il est extrêmement rare que les jurés violent le secret des délibérations. Cette attitude, sur le strict plan juridique, ne joue pas sur le pourvoi en cassation. Elle ne s'observe que dans quelques cas limites qui n'ont d'ailleurs pas toujours fait l'objet de poursuites. Le cas le plus célèbre concerne deux parlementaires qui siégeaient en juillet 1945 au procès de Pétain et qui furent condamnés à 500 F d'amende. Dans un procès plus récent, un juré avait émis des protestations publiques sur la régularité du vote. En le condamnant à une peine d'un mois de prison avec sursis et 10 000 F d'amende en avril 1989, le tribunal de Paris notait dans son jugement qu'il lui appartenait en tant que magistrat de faire les réserves nécessaires au cours du délibéré ou de dénoncer les faits à l'autorité judiciaire.

Le trouble exprimé par quelques jurés des Alpes-Maritimes est conforme aux réactions constatées lors de deux colloques ayant réuni d'anciens membres de jury d'assises. Mal préparés à leur fonction, certains ignorent l'étendue de leurs pouvoirs face aux magistrats professionnels, et les mécanismes du vote, notamment en ce qui concerne la peine, ont souvent été contestés.

MAURICE PEYROT

POURSUITES : le Syndicat des avocats de France juge « totalement inacceptables » les poursuites contre Jacques Vergès. – Le Syndicat des avocats de France (SAF, gauche), qui estime que les poursuites pénales à l'encontre de l'avocat d'Omar Raddad, Me Vergès, sont *« totalement inacceptables »*, *« ne peut admettre que la liberté de parole de l'avocat soit ainsi censurée »*. *« Le fait que même sous la seule forme d'un pourvoi en cassation, une voie de recours contre un arrêt de cour d'assises soit possible*, note le SAF, *implique le droit de critiquer la décision intervenue, surtout lorsqu'elle émane d'une juridiction qui a le discutable privilège de ne pas avoir à la motiver »*.

Comment déclarer ses revenus

Le Monde de vendredi, daté samedi 12 février, publiera six pages avec toutes les informations nécessaires à la déclaration des revenus encaissés en 1993. Cette déclaration devra être envoyée à l'administration au plus tard le 1er mars.



Le Monde
DES LIVRES

Pour Duras, romancière française

Marguerite Duras est « l'héroïne » d'une nouvelle « biographie » paraphrasée et fusionnelle

Marguerite Duras va avoir quatre-vingts ans le 4 avril. Elle est aujourd'hui l'écrivain français vivant le plus connu dans le monde. Elle vit à Paris ; elle écrit ; elle a aussi beaucoup parlé, ces dernières années. A tort et à travers, disent certains. On se moque d'elle, de son vieillissement. Cela n'empêche pas que ses livres soient lus, mais cela permet de ne pas chercher à comprendre comment son histoire est liée à son parcours d'écrivain et d'écrire des livres comme ce Duras ou le poids d'une plume, *de Frédérique Lebelley, qui paraît cette semaine. Bien sûr, Duras aura à répondre de son existence dans l'Histoire. Mais on voit mal en quoi le récit de Frédérique Lebelley, plus proche du « reality-show » que de l'enquête biographique (pas d'index, des notes embryonnaires, une bibliographie minimale), aide à cette réflexion. N'est-il pas adapté aux « shows » de Duras elle-même, demandera-t-on encore. Peut-être. Mais heureusement un écrivain n'est pas réductible à ses parodies, qu'elles soient autobiographiques ou biographiques, et il faut inlassablement répéter, comme le fait ici Geneviève Brisac, qu'avant tout il a écrit.*

Imaginons qu'on publie un ouvrage intitulé *Gérard de Nerval*, et qu'il débute ainsi : *« Gérard est veuf. Ténébreux et inconsolé, sa seule étoile est morte, et son luth constellé porte le soleil noir de sa mélancolie. Gérard souffre. Il écrit. »* Cela s'appellerait une blague, une parodie, un plagiat. On n'en parlerait même pas.

Parce que Marguerite Duras est vivante, et que les étoiles sont des produits d'exportation qu'on appelle stars, peut-être aussi parce qu'il est devenu *incongru d'appeler un chat un chat* et le recopiage du recopiage, cela s'appelle aujourd'hui une biographie. Imaginons, en insistant, qu'on publie, sur trois cents et quelques pages, le roman vrai, la saga en couleurs de la vie d'un autre personnage, mort celui-là, et qui racontait sa vie dans ses livres, ce qui autoriserait, me dit-on, les interventions de ce genre. Cela donnerait : *« Longtemps, Marcel s'était couché de bonne heure. Durant de longues heures, allongé dans le noir de sa petite chambre, il attendait un baiser de sa mère. Mais celle-ci était avec son papa. Elle oubliait de venir l'embrasser. Marcel allait devenir écrivain. »*



Marguerite Duras, vue par Dominique Issermann.

Qui ne voit que cette démarche, toute fondée qu'elle soit sur l'admiration, l'amour, le désir de faire connaître l'objet de ses élans – un écrivain – l'annihile, en annulant toute distance, *cette distance dont Hannah Arendt disait* qu'elle est constitutive de la dignité humaine, et qu'elle s'appelle amitié.

Marguerite Duras peut être fière. Elle a encore battu un record. Pas un record de ventes, cette fois-ci, ni un record d'insolence, ou de transgression. Le record du livre le plus absurde écrit sur un écrivain.

On connaissait les biographies « à l'américaine », documentées, éventuellement indiscrètes, dont on pouvait craindre qu'elles n'écartent les lecteurs des œuvres en les attirant sur le terrain de la vie privée, des causes historiques, sociales, psychologiques. C'était alors l'université, le journalisme, la sociologie ou la psychanalyse qu'on soupçonnait d'ingérence, d'impérialisme, et il y eut des polémiques. Mais l'époque va toujours plus vite que les débats. Et Frédérique Lebelley inaugure un nouveau genre, ce qui justifie qu'on s'intéresse à son ouvrage. C'est la pseudo-biographie, qui vient rejoindre le pseudo-journalisme, celui des mises en scène et des fausses interviews. La biographie sentimentale – kitsch, dirait Milan Kundera –, écrite à dix centimètres de son sujet, prenant ses mots pour les mettre dans d'autres phrases, mélangeant, en toute inconscience, les textes et les descriptions, sans se douter une seconde du caractère à la fois révoltant et comique du résultat.

Il serait facile de choisir des exemples dans les chapitres consacrés à l'enfance de Marguerite Duras, dans ceux consacrés à sa vie amoureuse ou à l'alcool. Et indécent de s'étendre sur les pages plagiées de *la Douleur*. Contentons-nous de l'écriture. Sans guillemets, Frédérique Lebelley écrit : *« De plus en plus ce qu'elle écrit lui échappe. Bientôt elle cessera même de se comprendre. Et se réjouit d'atteindre ce stade de relâchement de la volonté dans l'écriture qu'on pourrait qualifier de « pure imbécillité » (...) Après elle se relit* [bravo !]. *Moment décisif où l'écrivain devient son premier lecteur. Ou bien l'harmonie de son texte s'impose, ou bien elle le reprend* [incroyable !]. *Le plus souvent elle le refait interminablement. Elle se méfie de sa trop grande facilité. De cette vulgarité qu'elle a de pouvoir expédier un livre en quelques jours* [ces phrases ne contiennent que des mots de Duras, agencés de manière à devenir pure banalité]. *Alors elle s'inflige des relectures inspirées et besogneuses* [? !]. *Jusqu'à la correction calamiteuse des épreuves. »*

Et Frédérique Lebelley continue, sans s'interroger une seconde sur l'usage qu'elle fait des mots, les siens, ceux de l'autre, sur le sens de ce *« calamiteuse »* qui lui est venu, sans doute, parce qu'elle a atteint, elle-même, le fameux *« stade de relâchement »* qu'elle évoquait, et qu'elle, elle, ne se relit pas. Elle continue : *« Les mots jaillissent d'une source intarissable, précieuse comme une eau de guérison. Déjà quelque quatre à cinq mille pages publiées. Elle est à genoux, en extase devant ce fleuve. »*

Geneviève Brisac

Lire la suite page V

LE FEUILLETON

de Pierre Lepape

La boîte de Pandore

Par essence, le roman est un fourre-tout, et la tentation est grande, en effet, de vouloir tout y mettre. Les romans mal faits pèchent généralement par le « trop » davantage que par le « pas assez », et la maîtrise du métier romanesque se reconnaît d'abord à la qualité du filtrage. Un bon romancier est un cerbère impitoyable, un vétilleux censeur de lui-même. Dominique Autié, qui publie *Blessures exquises*, et François Salvaing, dont paraît *la Nuda*, sont de bons romanciers. Parce qu'ils ont su se méfier de la boîte de Pandore que peut devenir un encrier si l'on n'y prend garde.

Page II

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'impossible Monsieur Xavier

Né à Beaune, le 16 août 1809, quelques semaines après la victoire de Wagram, Xavier Forneret mourut, toujours en Bourgogne, le 7 juillet 1884, à l'époque où la France offrait à l'Amérique la statue de la Liberté. Dans l'intervalle, ce « franc-tireur » du romantisme collectionna les bizarreries, pratiquant volontiers l'humour noir. Il composa des mélodrames, écrivit de la poésie, des aphorismes – du genre *« Cimetière veut dire : allons nous reposer »* – et des contes et récits que l'on réédite maintenant. Le tout lui valut d'être nommé, par André Breton lui-même, « surréaliste d'honneur ».

Page II

Le dernier des monstres

Le premier roman de l'Autrichien Robert Schneider renoue avec la tradition populaire

FRÈRE SOMMEIL
(Schlafes Bruder)
de Robert Schneider.
Traduit de l'allemand
par Claude Porcell,
Calmann-Lévy, 204 p., 92 F.

Il était une fois un enfant pas comme les autres qui naquit en 1803, dans un village des montagnes rhénanes battu par le fœhn et livré, saison après saison, aux vicissitudes du climat et aux grossières passions des hommes, sous l'emprise d'un dieu élémentaire qui, en bon politique, s'est acoquiné avec le diable. Johannes Elias Alder a les yeux jaunes. Il grandit trop vite, aime le silence et la musique, imagine d'autres limites au monde que celles de la ferme familiale et devine que l'amour est une torture délicieuse. *Frère Sommeil*, le premier roman de Robert Schneider, jeune dramaturge autrichien, a l'efficacité des légendes. A partir des obsessions traditionnelles de la mémoire collective, il a écrit un roman insolite et cruel, bannissant les accommodements qui flattent l'orgueil du lecteur « civilisé ».

L'histoire est celle, à l'orée du XIX[e] siècle, de quelques familles enfermées dans une campagne âpre. Regroupées autour de l'église, bastion inéluctable opposé à la totale bestialité, elles sont les acteurs d'un drame ancestral. Et l'on sait que plus le groupe social est fruste et aspiré par la nécessité de survivre, plus est fustigé l'étranger dont le comportement suggère que la vie est ailleurs, dans la musique par exemple, douce et dangereuse, inutile et voracement indispensable si l'on succombe à son envoûtement et admet reconquérir *des sources que* l'asservissement au labeur avaient taries.

Robert Schneider a donc tourné le dos à son époque (en apparence) et à cette solidarité de bon aloi qui colmate les abîmes scandaleux séparant les hommes d'aujourd'hui. Le narrateur prend soin de nous avertir que ce village mythique a disparu en 1912 et que le lecteur doit faire semblant de lire comme on écoutait jadis à la veillée des récits rituels qui opposaient bons et méchants, victimes et bourreaux, afin que la souffrance nocturne s'effaçât doucement sous les paupières du rêve.

Les yeux d'Elias Alder sont d'une couleur *indécente, topazes sans fond* sur la misère des autres. Son père l'aime comme un père abruti de travail peut aimer un fils très tôt mis en esclavage. Sa mère l'écarte comme on occulte une tare. Peter Elias Alder (que le lecteur prenne vite l'habitude de patronymes similaires dans une commune où deux ou trois familles s'accouplent depuis le début des temps), garçon de son âge, le vénère comme les ténèbres sont fascinées par la lumière et, le soir, vient guetter sous sa fenêtre le mystère de ce monstre paisible.

Les personnages de la tragédie sont réunis sur l'éternel théâtre du monde qu'est le village balayé par la peur, les jalousies et les superstitions. Les mesquines marionnettes sont chargées de répéter aux hommes qu'ils sont assujettis à leur destin, mais que, parfois, un être se dresse, solitaire, qui, par la seule volonté de son espérance, détournerait la fatalité et provoquerait des révolutions, si ses frères ne l'assassinaient, saisis par trop d'étonnement et d'angoisse. L'idée du bonheur est parfois insupportable.

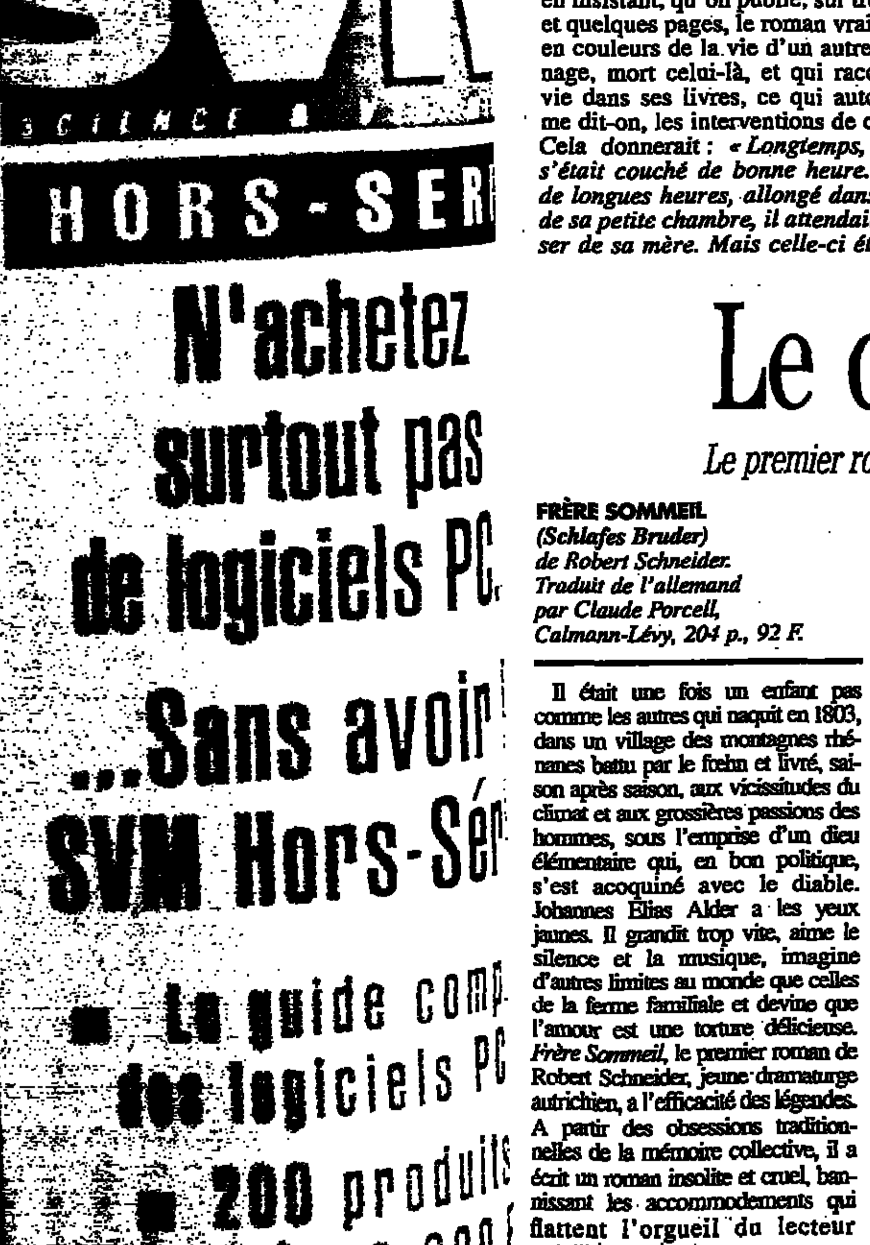
Le roman de Robert Schneider déroule une superbe narration, un puissant tourbillon de descriptions. Paysages et personnages sont peints de main de maître. L'écrivain alterne le tumulte d'un mouvement panoramique et la précision des gros plans. Du grand art.

Robert Schneider a su s'emparer avec volupté de l'écriture et de l'imaginaire. Que se passe-t-il alors, aux trois quarts du livre, lorsqu'on se surprend à s'ennuyer un peu, quelques pages à peine, mais suffisantes pour regretter la solidité antérieure d'un récit presque parfait ? Il fallait passer sans faiblir de la fresque populiste à l'intimité d'Elias quand il n'est plus sacrifié à la tragédie générale, mais simplement vaincu par l'amour qu'il porte à une enfant promise à un autre. Or Schneider change maladroitement de registre. Ce n'est qu'un léger problème de construction, peu de chose en somme, mais que l'on remarque d'autant plus que ce premier roman est stupéfiant de beauté maîtrisée.

Robert Schneider est un écrivain courageux qui ose dire que les hommes sont foncièrement méchants par nécessité et que la création supplée à l'inévitable pesanteur de l'existence. *Frère Sommeil* – qui décide de ne plus dormir afin de vaincre l'oubli de l'amour – est un homme lucide qui aurait fort à faire dans notre temps où l'on inverse la vérité, posant comme acquise la générosité humaine face à la honte du crime.

Frère Sommeil nous réveille. Il ne fait pas le jeu du mensonge. C'est un paria, un fou, un véritable héros. Il meurt, à vingt-deux ans, d'épuisement et d'espoir déçu. Ce n'est bien sûr qu'injustice. Le conte est trahi par la réalité.

Hugo Marsan



CONTES ET RÉCITS
de Xavier Forneret.
Edition établie
et présentée
par Jacques Remi Dahan,
José Corti, 416 p., 135 F.

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

L'impossible Monsieur Xavier

ECRIVAIN, rentier et violoniste, Xavier Forneret jouait parfois de son instrument toute la nuit, afin de bercer (ou de troubler) le sommeil de la France profonde. Ce « franc-tireur » du romantisme collectionnait les bizarreries et pratiquait l'humour noir. Il aurait placé volontiers des boîtes aux lettres à l'entrée des cimetières, pour le courrier de l'au-delà... A propos, on aimerait comprendre pourquoi l'humour est « noir », tandis que les voix sont « blanches », les peurs « bleues », et les rires « jaunes ». Je sais bien que les sentiments et les couleurs ne se discutent pas, mais quand même... En tout cas, Forneret faisait partie de ces gens qui remplacent très vite les « chagrins d'amour » par des « chagrins d'humour ». On se demande lesquels sont préférables.

Naturellement, cet excentrique ne s'habillait pas comme tout le monde, et cela renforçait les soupçons de ses contemporains. Son époque et sa province le regardaient de travers ou l'ignoraient. Elles évitaient de lui dire « bonjour », et la postérité a fait pareil. Avec Alphonse Rabbe, Aloysius Bertrand et Pétrus Borel, Forneret figure parmi ces « petits romantiques » qui vont à la soupe populaire de la célébrité posthume. Heureusement, les surréalistes l'ont tiré quelque temps de la misère. André Breton l'a mis dans son *Anthologie de l'humour noir* et l'a nommé « surréaliste d'honneur ». C'est, sans doute, un statut comparable à celui que reçoivent les présidents « honoraires » des clubs de football ou des sociétés de bienfaisance... L'auteur de *Nadja* avait l'habitude de « naturaliser » ou d'annexer les gens. Aussi Forneret s'est-il retrouvé entre Swift et Kafka, et dans le voisinage de De Quincey. Rien de moins.

DE la même génération que Nerval et Musset, Xavier naquit à Beaune, le 16 août 1809, quelques semaines après la victoire de Wagram. Sa mère s'appelait Eléonore Philiberte Emilie, ce qui vous prédestine sûrement à l'extravagance. En 1832, le jeune homme « monta » non pas à Paris, mais à Dijon. C'était déjà quelque chose. Ayant hérité de son père, il était assez fortuné pour éditer ses œuvres lui-même. Il composa d'abord des mélodrames et donna dans le mauvais genre romantique : coups de poignard et grands sentiments. *L'Homme noir* fut représenté une seule fois, en 1837, à Dijon. La veille, pour annoncer la pièce, *« des hérauts en costume du Moyen Age »* avaient défilé dans la ville. Forneret avait (déjà) le souci de la publicité, mais cela n'empêcha ni la réprobation *ni les sifflets des notables* dijonnais.


BÉRÉNICE CLEEVE

Il écrivit également de la poésie, des aphorismes du genre *«Cimetière veut dire : allons nous reposer »*, et les contes et récits que l'on réédite maintenant. C'est là qu'il est le meilleur, sans doute. Dans un de ces contes, il aborde une question qui préoccupe tous les esprits rêveurs : que font les objets, en notre absence, et particulièrement les livres des bibliothèques ? Ils bavardent, répond Forneret. Fontenelle avait fait dialoguer Socrate et Montaigne. L'étrange Monsieur Xavier imagine une conversation nocturne entre Edward Young, Byron et Voltaire, dans une bibliothèque désertée par le peuple des vivants. L'auteur de *Zadig* raconte des souvenirs de jeunesse. Il se montre le plus volubile. Et comme on le complimente sur sa mémoire, il se défend d'avoir beaucoup de mérite. Car les morts, dit-il, n'ont rien d'autre à faire que de rassembler leurs souvenirs.

Forneret affectionnait les « fantaisies » de ce genre. Lorsqu'il écrivait, il avait *(disait-il) le sentiment* de rêver. Alors, les œuvres littéraires sont des rêves éveillés ? D'après l'éditeur, Xavier était *« une sorte d'artiste primitif »*, *« un sauvage du romantisme »*. Et *« le premier des écrivains médiums »*. Rêveur *« frénétique »*, mais pas *« définitif »*, car il s'occupait aussi des affaires terrestres. Quand il ne divaguait pas, il faisait des procès à tout le monde, y compris à sa mère. C'était une de ses manies. Il avait une âme procédurière, c'est-à-dire l'humeur contrariante, chagrine, querelleuse, taciturne ou tatillonne. Il avait toujours des comptes à régler avec l'espèce humaine et des griefs à lui présenter. Monsieur Xavier n'était pas forcément sympathique ni séduisant, même s'il a été reçu dans la constellation surréaliste.

APPAREMMENT, il se déplaça très peu durant son existence. Il séjourna quelques années à Paris. Il fit aussi ce *« voyage d'agrément de Beaune à Autun »*, dont il publia le récit en 1851. Ce n'était pas une très longue route. Soixante kilomètres à peine. Ce n'était pas comme d'aller du Cap Nord à Syracuse. Presque toute une vie dans le département de la Côte-d'Or, avec une escapade en Saône-et-Loire... Forneret fut tout près de faire une littérature de chef-lieu de canton et de comices agricoles, mais il aimait trop *déconcerter et déplaire*, ce qui est souvent la même chose. Les personnes qui désiraient le lire étaient priées de s'inscrire sur une liste, chez l'imprimeur. Leur « candidature » devait, en effet, recevoir l'approbation *de l'auteur. Forneret trompait* comme il pouvait les mélancolies et les langueurs de sa province.

Et les femmes dans cette existence ? Il écrivit à leur propos une sorte de maxime qui devait ravir les surréalistes, je me demande pourquoi. L'impossible Monsieur Xavier y déplorait que les dames fussent contraintes de *« manger, même des fraises dans du lait »*. Il n'aimait sans doute que les purs esprits... Et Jeanne n'était pas un ange. En 1845, il passa quelque temps à la campagne, avec cette *« cousette dijonnaise »*. Mais tout se termina très mal, et Forneret adressa une *Lettre à Dieu*, pour se plaindre de la jeune femme. Toujours la procédure... Il eut ensuite deux fils avec Emilie, une demoiselle de Beaune. Il composa un poème pour le premier : *A mon fils naturel.* Sa dernière maîtresse fut une artiste viennoise, Frédérique Rosalie. Elle était pianiste, il *était violoniste. Ils donnèrent* un concert, en 1875, à Beaune, pour les gens victimes des inondations qui s'étaient produites dans le Midi.

Forneret mourut en Bourgogne, le 7 juillet 1884, à l'époque où la France offrait à l'Amérique la statue de la Liberté. C'est cela une vie, entre la bataille de Wagram et les débuts de la modernité américaine. *« Nous sommes tous des malades incurables, parce que nous sommes tous du monde »,* avait écrit Monsieur Xavier.

LA MORT ME VIENT DE CES YEUX-LA
Treize contes qui peuvent faire un roman
de Rexhep Qosja.
Traduit de l'albanais par Christian Gut,
préface de Ismaïl Kadaré, Gallimard, coll. « Du monde entier »,
320 p., 150 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Le malheur d'être Kosovar

CE livre est tombé sur nous comme un météorite. Un objet littéraire insolite, qui arrive de mondes inconnus. D'un coin de ces Balkans auxquels nous ne comprenons rien... Pas vraiment un « roman », même si le sous-titre le revendique : « Treize contes qui peuvent faire un roman ». Il faut le prendre pour ce qu'il est : un beau et fort récit, étrange et déroutant, remarquablement traduit, à la fois fable politique et fresque d'une communauté primitive, le premier roman, même s'il date de 1974, qui nous vienne du Kosovo, ce pays où *« toutes les œuvres sont en deux exemplaires : le premier est un original* [l'albanais], *le second est traduit dans la langue nationale du pays* [le serbo-croate] ». A ne pas rater (bien que le prix, trop élevé pour inciter à lire un auteur inconnu, risque d'être dissuasif !), si l'on aime que ce qu'on lit dérange, dépayse, loin des sentiers battus, tant littérairement que géographiquement.

Le Kosovo... Un pays pas tellement lointain, coincé entre Serbie, Macédoine, Albanie et Monténégro, islamisé, qui appartient, juridiquement, à ce qui reste de la Fédération yougoslave, mais où vivent quelque deux millions d'Albanais, plus de 90 % de la population du pays, soumis périodiquement à une véritable terreur (1). Un *« peuple interdit »*, écrit l'Albanais Ismaïl Kadaré, qui reprend dans sa préface le titre d'un des livres de Rexhep Qosja et insiste sur le fait qu'il *« s'agit moins d'ignorance que d'une volonté de ne pas savoir,* [puisque] *depuis vingt ans que le livre est publié, il est boycotté ». « Le long silence de l'Europe a fait plus de mal aux Albanais que le terrorisme serbe,* écrit-il. *Et bien davantage encore le silence doublement honteux de la mère patrie, l'Albanie. »*

Le contexte politique, complexe, est inséparable d'un livre dont le vrai sujet est la persécution des Albanais, des intellectuels albanais surtout, au Kosovo. Son auteur, Rexhep Qosja (prononcer : Redjep Tchossia), est, nous dit-on, un éminent professeur de littérature comparée à l'université de Prishtinë (en albanais)-Pristina (en serbe), la capitale, mais aussi un essayiste, un auteur dramatique, un polémiste, un des intellectuels brillants, et remuants, du Kosovo. Ismaïl Kadaré cite, dans la préface, une dizaine d'écrivains kosovars qui, comme Rexhep Qosja, *« ont fait de leur langue leur patrie »*, et dont les noms nous paraissent aussi étranges et difficiles à retenir que ceux des habitants de Vaïazane, représentants de toutes les couches de la société de la ville – peut-être Prishtinë-Pristina – qui sert de cadre au livre.


Rexhep Qosja : un humour ravageur.

L*A Mort me vient de ces yeux-là* se passe à la fin des années 50, dans un pays où, après l'instauration d'un régime communiste, les Albanais sont d'abord reconnus comme une « nationalité » à égalité des autres peuples de Yougoslavie. Pourtant, dans la pratique, diverses périodes de répression policière, notamment en 1956, contribueront à faire partir un grand nombre d'Albanais vers la Turquie et donneront lieu à des procès politiques contre les intellectuels et les enseignants. L'enseignement et l'étude de l'histoire des Albanais, ainsi que la littérature, leur sont interdits : le passé commence en 1941, et des enseignants seront condamnés pour avoir enseigné Migjeni, pourtant insoupçonnable de nationalisme !

Après la destitution du chef de la police politique, Rankovic en 1966, commencera une période de dégel, au cours de laquelle Rexhep Qosja écrit ce livre, dans lequel on retrouve une double ambiguïté des intellectuels albanais du Kosovo, tentés, d'une part, de glorifier la situation politique chez Enver Hoxha à cause de la répression qu'ils subissaient en Yougoslavie et, d'autre *part, écartelés entre l'attachement à leur culture nationale et* l'ouverture vers la culture des peuples yougoslaves, entre l'aspiration à une citoyenneté et la peur d'être assimilés et de perdre leur identité culturelle. Ainsi pense Djezaïr, le narrateur, quand il imagine l'avenir de ses deux enfants, qui vont à l'école primaire albanaise : *« S'ils marchent bien, nous pensons les envoyer à l'école secondaire serbe pour qu'ils apprennent à fond une autre langue. Qui connaît l'albanais ? C'est une langue rare, difficile, avec trente-six lettres et pas de littérature (...) Ecrivain, moi je me dis que ce n'est pas un travail, ni pour l'une ni pour l'autre ; on ne vous estime pas, on ne vous lit pas et peut-être n'a-t-on plus rien à dire »...*

Djezaïr va se plonger dans les cafés et les rues de sa ville pour trouver l'inspiration et écrire son chef-d'œuvre. Qosja va composer ses « treize contes », qui semblent, au départ, n'avoir *pas de lien entre eux et se présentent d'abord comme une sorte* de puzzle, d'où les personnages principaux se détacheront peu à peu, comme s'ils s'extrayaient des vieilles légendes albanaises et des villes encore médiévales, pour se replacer dans une époque toute proche. Le narrateur, Djezaïr Gjika, un écrivain malpensant, selon les règles en vigueur dans son pays, sera le fil rouge de ce récit : agnostique, tant en ce qui concerne la religion que la politique, il ne peut recourir ni au soutien d'une société *traditionnelle, ni à celui de l'idéologie nouvelle.* Il sera arrêté, torturé, emprisonné, refusant de prêter son concours au peuple de flics, de mouchards, de tortionnaires et d'esprits diaboliques de toutes sortes qui l'ont à l'œil.

Même l'amour, recours suprême, lui sera interdit : amour de sa femme, qui le trahira vilainement pendant son incarcération ; amour de Rina-Romana, celle dont *« les yeux remplissent le vide »,* qui fera éclater le cœur de Djezaïr. L'amour, à peine commencé, à peine découvert, se terminera dans la mort. Et quand tout sera terminé, quand ils seront bien sûrs qu'il ne reviendra plus, ses confrères du « Temple de la littérature » lui érigeront un monument sur la grand-place, dans un déluge de discours hypocrites de ceux qui se disent « patriotes ». Un épilogue plutôt banal en forme de règlement de comptes corporatif pour l'écrivain qui veut utiliser sa plume comme un couteau. *« La plaie causée par la plume fait beaucoup plus de mal que celle du couteau,* dit Djezaïr au satanique Danïoll Cherka, *elle ne cesse jamais et ne s'oublie pas. »*

CE qui frappe chez Rexhep Qosja, c'est la grande originalité, la liberté, tant dans la construction que dans la langue. Il n'hésite pas, comme Kadaré de l'autre côté de la frontière, mais avec de tout autres moyens stylistiques, à exercer un humour ravageur à l'encontre d'une intelligentsia qui n'a d'autre choix *que d'être aux ordres ou de se faire émasculer. La satire*, le sarcasme semblent sourdre tout naturellement d'une réalité d'oppression et de terreur dont l'auteur nous énumère les petits côtés, avec une logique presque oulipienne. Par exemple, lorsqu'il reproduit, aussi caricatural que la réalité, l'interrogatoire par les autorités d'un écrivain « libre », lorsqu'il déchiffre la signification des graffitis des WC publics, lorsqu'il dépiaute les articles des critiques littéraires. Ou encore lorsqu'il invente une science psychoanthropométrique pour dépeindre cinq collaborateurs du régime... en commençant par les pieds (*« La première paire était longue. Grandie dans des espadrilles de caoutchouc qui n'en avaient pas gêné la croissance »*), les mains, les yeux, les têtes, les voix, etc.

A la parution du livre, les autorités, tant en Yougoslavie qu'en Albanie, s'étaient empressées, dans une sorte de complicité objective de Tito et d'Enver Hodja, de l'interdire puis d'en caviarder de prétendues « obscénités ». Vingt ans plus tard, invité à Paris pour la sortie de la traduction française, l'auteur ne pourra pas venir, car les Serbes lui ont retiré son passeport.

(1) On pourra lire les articles d'Albert Doja et de Odile Daniel dans la revue *L'Autre islam*, n° 1. Publiée par l'Institut interdisciplinaire sur les sociétés méditerranéennes musulmanes non arabes (ERISM).



Amère Russie

De l'apothéose tsariste, en 1815, à l'implosion soviétique, Georges Sokoloff raconte l'histoire d'une « puissance pauvre » qui, toujours, manqua ses réformes

LA PUISSANCE PAUVRE
Histoire de la Russie de 1815 à nos jours
de Georges Sokoloff.
Fayard, 937 p., 220 F.

Après avoir servi aux lecteurs de la *Literatournaïa Gazeta* une série de considérations brillantes sur son pays, l'écrivain Likhatchev ne trouvait d'autre conclusion que celle-ci : *« Il est nécessaire d'étudier la Russie. »* Georges Sokoloff a suivi le conseil. Non point qu'en lisant cette histoire il ait découvert la planète russe. Il a consacré sa carrière à la soviétologie, mais, jusqu'à présent, il n'écrivait que sur le système inventé par Lénine. Maintenant il prend de beaucoup plus loin – 1815 – son élan et, de l'économique, son domaine habituel, il étend au politique et à la société le champ d'investigations. Il s'abstient même de déposer sur son texte les tas de chiffres qui engorgent le style. Il reste suffisamment de données statistiques pour que la précision y trouve son compte.

Voici donc ce que l'auteur appelle, avec un brin de modestie, *« une histoire »*, parmi d'autres possibles, de la Russie moderne. Sokoloff a relevé, c'est un mérite qui n'a plus rien de rare, la contradiction entre les visées impériales et les contraintes matérielles de la Russie. Sa singularité est d'apporter, en essayant de gommer tout parti pris, au moins un début de réponse à cette question : comment imaginer une superpuissance sous-développée et qui dure ?

Cette histoire-là commence en 1815, année d'apothéose pour le tsar avec l'écroulement de l'empire napoléonien et la Sainte Alliance. Elle s'arrête avec le krach soviétique. Entre ces deux dates, il y a de longues périodes de stagnation avec des percées réformatrices. Ce sont ces dernières qui retiennent le plus l'attention. Pourquoi, jusqu'à la fin du vingtième siècle, les essais de réforme n'ont-ils pas été transformés ou pourquoi ont-ils dégénéré ? Le diagnostic de Tocqueville, dans *l'Ancien Régime et la Révolution*, n'a rien perdu de son acuité : *« L'expérience nous apprend que le moment le plus dangereux pour un mauvais gouvernement est d'ordinaire celui où il commence à se réformer. »*

L'histoire russe racontée par Sokoloff invite à prolonger cette réflexion. Sous les tsars, les ébauches de réformes ont été la conséquence de défaites militaires. Alexandre II, le libérateur, mit en chantier son train de transformations après que son père eut perdu, face à un assaillant très inférieur en nombre mais supérieur en technique, la guerre de Crimée. Et c'est après avoir été humilié par le Japon que Nicolas II convoqua la Douma.

Le régime impérial est mort de n'avoir su s'imposer à temps les réformes nécessaires. Pourquoi le système soviétique, qui se disait et que l'on croyait beaucoup plus assuré de la survie, a-t-il lui aussi manqué sa réforme ? Les nostalgiques du bolchévisme répondent qu'il n'y aurait pas eu péril si Gorbatchev et les trublions de son espèce n'avaient sapé les bases de l'édifice. Georges Sokoloff, qui ne partage nullement leur opinion, leur donne tout de même satisfaction sur le très court terme. Un Grithchine, par exemple, aurait sans doute prolongé de quelques années un plan de style brejnévien. Mais déjà l'Etat n'avait plus les moyens de sa puissance affichée.

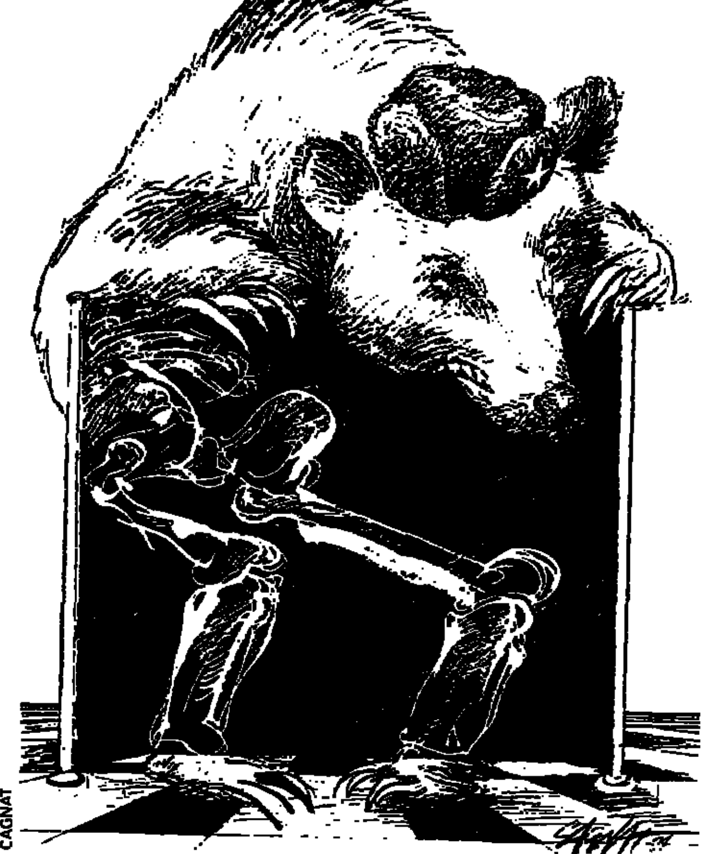
Le « socialisme commercial »

Tout au long de la partie soviétique de l'ouvrage, Sokoloff suit le fil du produit national brut par habitant. Mais en 1921, année zéro de sa série, ce PNB représentait le tiers de ce qu'il était en 1913 : en huit ans, la Russie avait reculé d'un demi-siècle. Plus important encore est l'indice mentionné dans une note du livre : en 1988, le PNB russe par habitant se situait à 37 % du niveau américain, mais, en 1975, il était encore à 42 %. On pourrait citer d'autres signes du retard qui s'aggravait : la diminution de l'espérance de vie masculine, les hôpitaux dépourvus d'eau chaude (65 %) et d'eau courante (17 %), une industrie deux à trois fois plus *« énergétivore »* que celle des pays occidentaux.

En arrivant au pouvoir, Gorbatchev, visionnaire et tacticien mais mauvais stratège selon notre auteur, ne voulait certainement pas faire imploser le régime ni liquider l'empire. Mais il se rendait compte qu'après avoir beaucoup rapporté à l'URSS, avec les prélèvements staliniens (équivalant aux crédits du plan Marshall versés à l'Europe occidentale), cet empire coûtait les yeux de la tête. L'Union soviétique n'avait plus les moyens de tenir dans la course aux armements la première place pour laquelle elle avait tout sacrifié. Il fallait, pour retrouver les moyens de la puissance, inventer ce que Sokoloff appelle un *« socialisme commercial »*. On en connaît l'échec.

Amputée de la plupart de ses débouchés maritimes, privée de l'empire qui faisait son renom, incertaine de son identité mais assurée de sa misère, la Russie maudit et regrette d'un même mouvement le régime qui fut à la fois bâtisseur et exterminateur. Ce n'est déjà plus l'histoire étudiée à tête reposée. C'est celle qui se fait aujourd'hui.

Bernard Féron



CAGNAT

Le chaos ordonné

L'ÉTAT DE TOUTES LES RUSSIES
sous la direction de Marc Ferro.
La Découverte, 446 p., 170 F.

Le livre collectif publié sous la direction de Marc Ferro est une encyclopédie consacrée aux Etats et aux peuples qui formaient, il y a encore deux ans, l'Union des Républiques *socialistes soviétiques*. Les « grands », à commencer par la Russie, s'y taillent forcément la part du lion. Les « petits » ne sont pas oubliés, y compris les deux cents Enks de la péninsule de Taïmyr, sans doute la plus minuscule ethnie de la planète.

Le maître d'œuvre précise que, suivant l'exemple de Fernand Braudel, il a divisé l'ouvrage en trois parties. D'abord, les phénomènes de longue durée (les territoires, les hommes, l'histoire). Ensuite, la réapparition des nations (les Etats, les nations). Enfin, les transformations de la dernière décennie (des sociétés en crise généralisée).

Un livre rédigé par soixante-quinze auteurs se distingue par la diversité des styles. Certains, habitués sans doute à écrire dans les journaux ou à « parler dans le poste », livrent, en un langage familier, des remarques parfois *savantes. D'autres s'éloignent* moins aisément du jargon de leur spécialité et sortent des mots, bien sonnants parfois, et parfois disgracieux, que le Larousse du commun ne connaît pas. En outre, des sujets sont déjà plus ou moins connus, d'autres ne l'étaient pas encore. Qui n'évolue pas à l'aise dans ce qui fut jadis la Transoxiane ne lira pas d'un trait les articles fort documentés consacrés à l'Asie centrale.

Les traitements sont variés, mais chacune des quinze Républiques ex-soviétiques – cet ensemble que l'éditeur appelle « Toutes les Russies » – est étudiée selon le même plan : l'état politique actuel – c'est, par nature, la part la plus périssable ; les repères historiques ; le territoire et ses *populations ; les repères* économiques. Au bout du compte, les auteurs ordonnent dans les esprits ce qui dans la réalité reste chaotique.

Utile inventaire

Chaos d'une Russie incertaine de ses frontières, inquiète des vingt-cinq millions de Russes qui vivent en d'autres Républiques et des *trente millions de non-Russes* installés chez elle, ramenée à la configuration qu'elle avait avant Pierre le Grand et Catherine II. Chaos d'un monde qui n'était ni développé ni vraiment sous-développé, mais qui, selon l'heureuse formule de Jacques Sapir, fut *« mal développé »* par le système soviétique. Chaos d'une recomposition nationale qui méconnaît les complémentarités. Saint-Pétersbourg en Russie, Tallinn en Estonie, Riga en *Lettonie* et une partie de la *Biélorussie* forment une zone économique. Pour la maintenir, il faudra réinventer des mécanismes de coopération.

En ces temps de grands chambardements, l'inventaire *dressé par les collaborateurs* de Marc Ferro est utile à l'honnête citoyen du monde.

B. F.



La grand'peur de Staline

Pierre Broué a vérifié l'exactitude de sa thèse dans les archives du Komintern : par crainte de la contagion, le maître du Kremlin fut bien le principal adversaire de la révolution espagnole

STALINE ET LA RÉVOLUTION
Le cas espagnol
de Pierre Broué.
Fayard, 365 p., 150 F.

Depuis l'an dernier, on le sait, le Komintern a commencé d'ouvrir ses archives aux chercheurs. Bonne occasion pour Pierre Broué, auteur avec Emile Témime, en 1961, d'une des plus pénétrantes études qu'ait inspirées la guerre d'Espagne (1), d'aller vérifier à la source le bien-fondé des conclusions auxquelles il était alors parvenu. Le moins qu'on puisse dire est qu'il n'a pas trouvé motif à changer d'avis. Ses conclusions sont celles d'un historien engagé, trotskiste et fier de l'être, pour qui Staline est d'abord l'homme qui a trahi la révolution. Il l'avait fait en URSS, en substituant sa dictature personnelle à celle qu'était censée exercer le prolétariat. Il a récidivé en Espagne, en empêchant par tous les moyens, contrairement à ce qu'a pu croire une bonne partie de l'opinion occidentale, qu'elle devienne le berceau d'une autre révolution.

Le Kremlin a d'abord vu dans le *pronunciaminto* franquiste une péripétie lointaine, isolée, dont il n'avait aucune raison de se mêler. Il a donc scrupuleusement respecté au début la politique de non-intervention dont Paris et Londres avaient pris l'initiative. C'est seulement parce que Berlin et Rome appuyaient massivement les rebelles que, le 15 septembre 1936, il a repris sa liberté, faisant parvenir aux républicains des centaines de chars, d'avions, de pièces d'artillerie : assez pour tenir deux ans encore, mais non pour remporter la victoire.

Il n'y a pas eu que les armes : 2 044 militaires soviétiques se sont, par roulement, investis d'une manière ou d'une autre dans la guerre, et ce sont les brigades internationales, largement encadrées par les communistes, qui ont – provisoirement – sauvé Madrid.

Quoi qu'on ait pu dire et écrire, à l'époque, sur la *« générosité »* de l'aide *« fraternelle »* du Kremlin à la République espagnole, elle n'était pas précisément gratuite. Les armes furent payées sur l'or de la Banque d'Espagne, très vite transféré à Odessa. Lorsque, au lendemain de Munich, le général Hidalgo de Cisneros, rallié au PC, se rendit à Moscou pour réclamer de nouveaux matériels, Staline et Molotov lui firent remarquer que son gouvernement était à court de crédits, et lui imposèrent, pour financer l'opération, un emprunt à 3 %. Les armes finirent par être livrées, mais trop tard pour pouvoir changer le sort de la guerre.

Reste que la contrepartie principale était politique : l'asservissement croissant du gouvernement de Valence, avec l'aide du Parti communiste espagnol, aux volontés soviétiques. Le livre de Pierre Broué est sur ce point accablant. Documents et témoignages à l'appui, il montre comment les hommes de confiance de Moscou ont neutralisé tous ceux qui voulaient profiter de la guerre pour rééditer, sur le sol espagnol, l'exploit de Lénine en 1917. Staline craignait à la fois d'effaroucher ses amis occidentaux, dont il avait besoin pour l'aider à contenir la menace allemande, et de donner à Hitler un prétexte pour attaquer l'URSS. Surtout, il ne voulait pas que pût l'emporter une révolution dont il n'aurait pas eu la complète maîtrise.

D'où, en 1937, la brutale élimination, dans la foulée des procès de Moscou, des dirigeants du Parti ouvrier d'unification marxiste, le POUM, accusés de trotskisme et d'espionnage pour le compte des fascistes. D'où la *bataille rangée qui, trois jours* durant, en mai de cette même année, a opposé, dans la capitale catalane, les anarchistes et les forces gouvernementales. D'où l'ouverture délibérée des rangs du PC espagnol à des militaires dont *l'idéologie avait peu à voir, a priori*, avec le marxisme-léninisme, essentiellement parce que le Parti avait besoin d'eux pour asseoir sa prépondérance sur le gouvernement. Peut-être aussi pour négocier avec Franco les *conditions de la reddition de* Madrid.

A la fin de son livre, Broué répond, à juste titre, par la négative à la question d'un autre trotskiste, Julian Gorkin : l'Espagne a-t-elle été un premier essai de « démocratie populaire » ? Il a également raison de montrer à quel point ce concept était empirique, et donc élastique et sujet à évolution. Curieusement, il ne mentionne pas ce qui paraît pourtant avoir constitué, pour Staline, le point essentiel : redoutant plus que tout schismes et hérésies, ne voulant pas que puisse surgir un modèle opposable au sien, il ne concevait de transition vers le « socialisme » que cautionnée par la présence de l'armée soviétique, et, derrière elle, de tout un appareil politico-policier.

De son point de vue, Staline avait sans doute raison : à preuve la Yougoslavie de Tito, la Chine de Mao et l'Albanie. En ce sens, la politique de l'URSS en Espagne de 1936 à 1939 préfigure celle qu'elle a suivie après la guerre. On aurait pu, on aurait dû, s'en aviser beaucoup plus tôt...

André Fontaine

(1) *La Révolution et la Guerre d'Espagne*. Ed. de Minuit, 1961.

DÉBAT

Réflexions sur la

Le « privé » d'une vie...

Le biographe d'un écrivain sait, à un moment de son travail, qu'il y a en lui du « privé » – au sens où Chandler, Hammett et les autres l'entendaient –, du détective, donc. Ce travail de « filature » n'a guère d'intérêt s'il est pure enquête sur un « je » individu qui serait indépendant d'un « je » auteur. La singularité d'un écrivain est tout simplement d'avoir écrit et d'avoir, par là même, vécu « autrement » (ce que montrait magnifiquement la récente biographie de Jean Genet par Edmund White, qui n'a pas encore eu tous les lecteurs qu'elle mérite).

Le mot « privé » a évidemment une autre signification : c'est un droit que possède tout individu vivant dans une société démocratique. Le droit à une « vie privée ». Certes, aujourd'hui, dans le souci de substituer le spectaculaire au civilisé, on voudrait faire exploser cette notion. Au nom d'un nouveau sentiment *« familial » nommé « convi*vialité » ; au nom de « l'information » ; au nom de la « transparence » ou de la « propreté » – qui, poussées à l'extrême de leur logique, sont aussi totalitaires que ce qu'elles entendent combattre ; au nom de la « biographie » aussi.

Pourtant, la démarche biographique, si elle se veut légitime, ne peut ignorer cette interrogation : qu'est-ce que le « privé » d'un écrivain vivant, ou mort depuis peu ? Mais aussi : qu'en-est-il du « privé » des témoins, des survivants ? A partir de quand, et comment, passe-t-on du *« souvenir » à l'Histoire* ? Où se trouve la frontière entre le « renseignement » et l'« indiscrétion » ?

Tous les écrivains entretiennent des rapports complexes, changeants, contradictoires, avec ce mot *qui n'existe que pour* quelques-uns : postérité. Donc, avec leurs futurs biographes. Marguerite Yourcenar a « interprété » la chronologie de sa vie dans l'édition – censée faire autorité – de la « Pléiade ». Par mégalomanie ? Par désinvolture ? Par défi aux biographes ? Tout cela à la fois sans doute. Il faut une longue patience pour tenter de démêler ces jeux et risquer des hypothèses sur ce qui a été fait. Cela exclut-il d'écrire du vivant de l'auteur ? Peut-être. On peut penser que si les existences d'écrivains renferment des *« bombes à retardement »* (voir l'article de *Philippe Sollers*), ces bombes doivent demeurer « à retardement ». On peut constater qu'entre la biographie « autorisée » et le livre « iconoclaste » (c'est ainsi que l'éditeur présente celui de Frédérique Lebelley), la marge de manœuvre est étroite.

Lorsqu'un supposé biographe prétend faire l'économie de toutes ces questions, il est à craindre que sa tentative d'établir *« la vérité d'un mensonge »* (au sens où Aragon parlait du biographique dans *la Semaine sainte*) échoue et qu'il donne seulement à lire « le mensonge d'une vérité ».

Josyane Savigneau



NICOLAS GUILBERT

Il n'y a rien à craindre...

par Philippe Sollers

En principe, l'affaire est entendue : Proust avait raison et Sainte-Beuve avait tort, l'œuvre d'un écrivain n'est pas issue de son « moi social » mais d'une expérience le plus souvent insoupçonnable par ses contemporains, ses relations, ses amis, *son entourage immédiat*. Personne n'est plus dissimulé, fuyant, contradictoire, trompeur. Les livres viennent de la solitude, du silence, de l'inavouable, d'une ombre mobile et jalousement protégée.

La sociologie a beau faire, la sociomanie se déchaîner dans un sens ou dans l'autre, personne ne pourra jamais établir *exactement* pourquoi M. X, à travers telle ou telle péripétie historique ou privée, a écrit ces poèmes-là, ces romans-là, ces phrases-là. Sartre explique merveilleusement toute l'époque de Flaubert et Flaubert lui-même dans cette époque, mais pas *Madame Bovary*. Même irritant problème avec Mallarmé, Baudelaire, Genet. Baudelaire était un dangereux subversif pour *Sainte-Beuve ? Un attardé réac*tionnaire pour Sartre ? Le procès peut continuer, et à moins de trouver la solution finale (par exemple : plus personne ne lit ou ne sait lire), il n'a aucune raison de s'arrêter.

Kierkegaard disait : *« Le monde reste toujours le même, et ce qu'il ne supporte pas, c'est d'être contemporain de quelque chose de grand. »* Nous savons maintenant, grâce au *politically correct*, que cette intolérance peut s'appliquer aussi à tout le passé (en quoi le *politically correct* n'est que l'héritier des grands mouvements totalitaires du siècle). D'une façon ou d'une autre, c'est un jeu d'enfant de démontrer que tous les écrivains, sans exception, ont été – et, donc, risquent d'être – coupables. Ils le sont assurément à un moment ou à un autre. C'est forcé.

Sociologie, psychologie, interprétation critique ou politique sont cependant d'excellentes choses. L'écrivain n'est pas un pur esprit, il ne naît pas n'importe où, son roman fami*lial a la plus grande importance*, les événements qui se déroulent autour de lui aussi. La curiosité biographique est pleinement légitime, ne serait-ce que pour démontrer qu'elle bute, non pas sur un mystère (rien n'est mystérieux dans la création), mais sur une façon de vivre autrement.

Inquiétante singularité

Entre la réduction sociologique et l'idéalisme mystifica*teur, il y a place pour cette ques*tion, rarement traitée : qu'est-ce que vivre avec pour premier souci le fait de le dire d'une certaine façon ? C'est bien cette *façon* qui fait problème pour tous les pouvoirs. La singularité est toujours inquiétante, elle peut apparaître comme une monstruosité inqualifiable au détour de telle ou telle stratégie collective, quand il n'est tout simplement pas supportable de s'affirmer en dehors du destin commun. Mais, à supposer que les livres soient de plus en plus préfabriqués et programmés en fonction de leur rentabilité, toute singularité obstinée devient alors un acte de révolte ou de mégalomanie. Allons plus loin : on peut imaginer qu'un jour le « politiquement correct » sera assimilé au « génétiquement conforme ». C'est au corps même de l'écrivain que s'adressera le reproche fondamental. Sa sexualité était déjà une source d'inquiétude. Mais le fait même qu'il existe pourrait devenir une question.

Il ne se soumet pas au marché ? A la technique ? Mais pour qui se prend-il ? Marché, technique : tels seront les nouveaux noms pour Dieu, race, prolétariat et autres causes d'ensemble, lesquelles ont fait couler beaucoup d'encre sur fond de censure et de crime. Staline, ainsi, est devenu le plus grand collectionneur de manuscrits de son temps, ce que ne soupçonnaient sans doute ni Romain Rolland, ni Aragon, ni Picasso, ni Sartre. Les corps disparaissaient, les livres ne voyaient pas le jour : jamais le Social n'en a autant dit sur lui-même. A quoi il faut opposer, comme d'habitude, l'œuvre de Sade et sa biographie de plus en plus passionnante (par exemple, l'existence d'un père précis).

Ne pourra-t-on pas, d'ailleurs, dans le futur, étouffer ce risque d'écrivain gênant *dans l'œuf* ? Découvrir le chromosome agaçant qui le détermine ? Pourquoi pas ? On voit que, là, l'aventure *devient pour le moins serrée*. En attendant, Allah peut encore servir d'épouvantail. Mais tout cela se modernise, n'en doutons pas, à toute allure.

Claudel, lui-même influencé par Mallarmé, a écrit un jour : *« L'objet de la littérature est de nous apprendre à lire. »* Cette formule n'a l'air de rien, et elle est tout. Ce ne sont pas seulement l'éducation, l'école, le vécu, le social qui nous amènent à cette capacité redoutable, mais bien la littérature. En quoi elle sera éternellement suspecte. *« La littérature,* disait Hemingway, *est en première ligne. Quand la société va mal, c'est elle qui est la plus exposée. »* Il faut croire, en effet, que la société a une fâcheuse tendance à aller plus mal, mais cette pente se développe d'une manière qui devrait nous sembler particulière. En effet, qui ne se croit pas aujourd'hui capable d'écrire ? Qui n'a pas une tête d'écrivain ? Personne ou presque.

Savoir lire

Mais, parallèlement, qui sait encore lire ? Lire vraiment ? Cruelle question, à partir de laquelle on pourrait raconter anecdotes sur anecdotes. L'analphabétisme, l'illettrisme peuvent être surmontés, certes, mais savoir lire est une question d'une tout autre ampleur, et la perception de ce que nous appelons la vie en dépend. Savoir lire, c'est aussi pouvoir tout lire sans rejets et sans préjugés : Claudel et Céline, Artaud et Proust, Sade et la Bible, Joyce et Mme de Sévigné. Prouvez-le, montrez que vous n'êtes pas un esprit religieux. Savoir lire, c'est vivre le monde, l'histoire *et sa propre existence comme un* déchiffrement permanent. Savoir lire, c'est la liberté. La biographie des écrivains ? Mais oui ! Ce qu'on devrait y trouver, ce sont les traces de cette passion permanente. Voyez la vie quotidienne de Voltaire : quel roman fabuleux, *risqué*, sinueux, nerveux !

Contrairement à une opinion peureuse et reçue, un écrivain de fond n'a rien à craindre de sa biographie. Proust reprenait Sainte-Beuve sur le « moi social » parce que Sainte-Beuve se contentait d'apparences, de renseignements superficiels, reflétant simplement (comme c'est le cas de beaucoup de sociologues contemporains) sa propre existence banale. Mais qui soutiendra que la biographie ou la correspondance de Proust sont superflues ou dommageables à la lecture de *la Recherche* ? Personne de bonne foi, ou alors ceux qui, se prenant pour des écrivains importants, ont avantage à cacher que leur vie n'a rien d'intéressant à révéler.

Non, un écrivain n'a rien à redouter d'une enquête minutieuse sur sa vie et du récit de cette vie, *au contraire*. Une existence d'écrivain est, par définition, pleine de bombes à retardement. Ses ruses, ses dis*simulations, ses mensonges, ses* bonnes actions cachées, ses vices, ses lâchetés, ses abandons, son héroïsme, bref sa tactique et sa stratégie, font partie intégrante de ses livres. Comment, au moment où il écrivait ceci ou cela, il vivait cet autre ceci, cet autre cela ?

Proust use de ses correspondants et les abuse ? Parfait : nous vérifions la prodigieuse vitalité immobile qui l'anime, même mourant. Joyce dépense sans compter l'argent de ses femmes-mécènes en les apitoyant sur son sort, en continuant à écrire des variations auxquelles elles ne comprennent rien ? Chapeau. Genet n'est pas le truand que l'on croit ? Sa puissance d'imagination nous étonne. Un professeur découvre tardivement, aux Etats-Unis, la dédicataire, autrefois danseuse, du *Voyage au bout de la nuit* ? C'est important, d'autant plus que les relations entre Céline et Elizabeth Craig restent troubles. Et puis, inévitablement, les grandes questions : le Bien, le Mal. Là-dessus, on n'en finit pas, le débat reprend chaque jour, et c'est normal. Peut-on avoir été un grand écrivain et un salaud ? Un écrivain considérable et un individu répugnant, traître, irresponsable, aveugle et sourd aux souffrances de ses semblables ? Mais aussi : peut-on être un type bien sous tous rapports et un écrivain exécrable ? Toutes ces questions (sauf la dernière, jamais posée) sont increvables, roulez journaux, magazines, colloques, thèses, sermons !

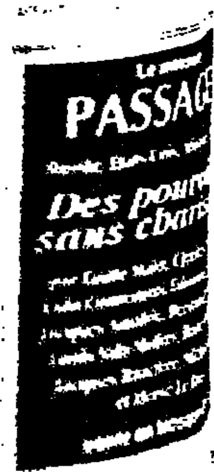
Vivre ses mots

Seule l'œuvre a de l'importance ? Mais non. Seule la vie ? Mais non. Les deux sont inextricablement liées, et c'est cela qui effraie. L'amour, le sexe, les voyages, l'alcool, les drogues, l'engagement politique, les amitiés, les brouilles (très important, les brouilles), les difficultés avec l'opinion, l'Université, les éditeurs, les critiques, les cinglés, les copieurs, les jaloux, les photographes, les radios, les télévisions, la pratique des mondains, des banquiers ou des marginalités, l'exil, la prison, la clandestinité ou la façade de respectabilité, l'anarchisme maintenu ou le goût des honneurs – il y en a pour tous les clans, tous les partis, toutes les rêveries. Chaque épisode est décisif, le moindre déplacement de jeu, comme aux échecs, a une histoire apparente et secrète.

L'écrivain a raison, il a tort, il met dans le mille, il se trompe, il sombre ou il se reprend. On l'ignore, on le célèbre, on le juge, on le condamne, on le réhabilite après sa mort ; on découvre un document inédit, des lettres ahurissantes, un dossier de police perdu, une tractation louche, une liaison incompréhensible, des actes de charité contraires à ses convictions, des dévouements ou des fidélités incroyables, des indifférences inexcusables, des ater*moiements inexplicables*.

Et en même temps, il a été et il reste là, sous vos yeux, en train de vivre ses mots, donc ses sensations et ses idées, d'une autre façon que les passagers de l'existence. Sa vie est une œuvre *pour* l'œuvre, *en même temps* que l'œuvre. Proust est allé jusqu'à dire que la littérature était la seule vie réellement vécue. Proposition évidemment inacceptable, n'est-ce pas ? Et Dieu ? Et l'Humanité ? Et la Science ? Oui, oui, sans doute. Mais d'où vient cette émotion étrange en lisant un écrivain, ou en apprenant tel ou tel détail significatif de son parcours ? Quelqu'un a donc éprouvé l'espace et la durée de cette manière qu'on n'apprend jamais que de soi seul ? Il y a de l'infini dans l'*instant* ? *Un univers dans* trois lignes ?

La vie est tragique. La vie est comique. La vie a un sens. La vie n'a pas de sens. J'ai toujours pensé qu'il fallait défendre les écrivains. N'en dire que du bien. Voici la fin d'une nouvelle, écrite en 1936, par Francis Scott Fitzgerald, « L'après-midi d'un écrivain » : *« Il traversa la salle à manger et il entra dans son bureau, aveuglé, un instant, par l'éclat de ses deux mille livres, dans le coucher de soleil. Il était assez fatigué – il allait s'allonger pendant dix minutes, et puis il verrait s'il pouvait démarrer sur une idée dans les deux heures qui lui restaient avant le dîner. »*



question biographique

Strindberg incompris

Un travail immense et décevant : voilà la biographie que Michael Meyer a consacrée au génial Suédois. Car il ne suffit pas d'accumuler les détails, il faut aussi penser...

AUGUST STRINDBERG
de Michael Meyer.
Traduit de l'anglais
par André Mathieu.
Gallimard, 836 p., 250 F.

Il est fort probable que Johan August Strindberg, né et mort à Stockholm (1849-1912), soit supérieur à sa renommée, encore que celle-ci demeure bien établie. Or, ce n'est pas le génie du Suédois qui a conduit Michael Meyer à entasser des milliers de renseignements dans un alarmant volume de plus de huit cents pages ; et ce n'est pas non plus l'œuvre immense (1), écrite avec une impétueuse et souvent déplorable fécondité, mais les revirements d'une destinée qui semble avoir joui, ou souffert, d'un avenir multiple.

Tout créateur, ou presque, a ressenti plusieurs vocations avant que talents et circonstances, conjugués, l'aient obligé à s'en tenir à l'une d'entre elles. Strindberg, lui, au lieu d'émonder l'arbre de ses branches superflues pour qu'il pousse plus haut, s'est accepté en bloc. Aussi, jusqu'à la fin, ira-t-il de l'avant, en zigzaguant dans tous les sens : s'engageant dans une voie pour aussitôt faire marche arrière, repartir, bifurquer, voire s'égarer, avant de revenir et de remettre ses pas dans ses pas anciens.

Ses centres d'intérêt ? La religion, la philosophie, l'histoire, l'occultisme, les mathématiques, la linguistique, la peinture, la formation des nuages, le vin. Très tôt, l'enfant, qui, à dix ans, lisait des théologiens et des mystiques, apprenait des langues : pour commencer, l'allemand, l'anglais et le français, avant d'entamer l'étude du japonais, du chinois et de l'hébreu. Les écrivains préférés de son adolescence ? Dickens, Shakespeare, bien que *Hamlet* déçût son attente ; et aussi – on allait dire : surtout – l'Anglaise Maria Corelli, romancière favorite de la reine Victoria, dont les ouvrages, de pieux mélos, étaient souvent cités au temple, dans les prêches du dimanche.

N'oublions pas Swedenborg, son illustre compatriote (découvert à travers *Séraphita*, de Balzac). *« Un fêlé »* – qu'il lira cependant avec ferveur sur le tard, même s'il se sent plus proche du Dieu de l'Ancien Testament que du Christ, car s'Il pardonne : Il peut aussi haïr et frapper.

Il suit des cours de zoologie, d'anatomie, de botanique, de physique, de chimie, et s'adonne à des expérimentations alchimiques dans l'espoir de produire de l'or en mélangeant du cuivre au sulfate de fer.

Un très grand peintre

A vingt ans, alors qu'il vit dans un dénuement extrême, l'éveil d'une curieuse passion : les vêtements. Il rêve de devenir acteur, mais, après quelques tentatives infructueuses, il fait ses débuts de dramaturge, écrit de nombreuses pièces, et, la chance s'obstinant à ne pas lui sourire, il se détourne du théâtre au bénéfice du roman et de la nouvelle. Ce faisant, il trouve sa voix, son style – la colère : *« Si vous vous mettez en colère, votre style acquiert de la couleur, car la colère est la plus forte de toutes les émotions spirituelles »* (A ce propos, Knut Hamsun : *« Ce n'est pas de la tempête, c'est l'ouragan : il fait exploser ses opinions »*).

En même temps, il découvre, grâce à l'écriture romanesque, une liberté sur laquelle se fonde la magnifique originalité de son théâtre : la liberté de *« laisser les cerveaux travailler d'une façon irrégulière, comme ils le font dans la réalité »*.

Il s'intéresse à l'histoire de son pays, parodie le féminisme – en grande partie contre Ibsen, qu'il méprise – écrit sur tout et, davantage, contre tout ; antisémite forcené, économiste délirant (il a un côté Ezra Pound avant la lettre), il est vite considéré comme un individu dangereux, et, attaqué à son tour de toutes parts, il décide de quitter la Suède et de se réfugier en France.

Étonné par la peinture impressionniste, il l'explique à ses compatriotes dans une série d'articles remarquables. Mais, jamais à court d'une virevolte, il soupçonnera Manet, qui l'a d'abord ébloui, de *« troubles oculaires »*, voire même d'être un *« esprit dérangé »*.

Au demeurant, c'est à Paris qu'il peint quelques-uns de ses plus beaux tableaux – car Strindberg est un très grand peintre, le premier qui parvienne à tirer de l'épaisseur d'une pâte, comme rageusement étalée sur la toile avec la main, des effets prodigieux (on songe à Fautrier...). Et c'est là un travers de la plupart des biographes et critiques de notre Suédois de ne pas vraiment reconnaître son génie pictural. M. Meyer ne fait pas exception.

par Hector Bianciotti

Glissons. Là où le travail – immense, il faut bien le dire – de M. Meyer déçoit le plus, c'est dans l'absence de toute perspective critique, à croire que, la tête encombrée de détails, l'auteur s'est trouvé dans l'impossibilité de penser ; notamment en ce qui concerne les ouvrages *« autobiographiques »* de l'écrivain – *le Fils de la servante, Inferno...* – et de son choix, pour maints titres, de la langue française.

Pour ce qui est de l'œuvre autobiographique, M. Meyer n'a de cesse de rétablir la *« vérité »*, se livrant, pour l'essentiel, à une chasse policière aux inexactitudes. Sa démarche pourrait être intéressante si elle montrait la différence entre un rapport scrupuleux et les pièges de l'écriture. Or, le biographe ne s'y intéresse guère, alors que, pour Strindberg, *le Fils de la servante* n'était ni un roman, ni des mémoires, ni une biographie, mais *« l'histoire de l'évolution d'une âme »*. En quelque sorte, une autofiction, c'est-à-dire, de la littérature. Dès lors, un écrivain peut-il encore respecter la stricte vérité ? Sa mémoire et son imagination n'ont pas cessé de travailler de concert.

Et c'est ainsi que les personnes que l'on évoque deviennent des personnages, des êtres visibles, exemplaires. Se souvient-on d'un décor ? On le voit de loin, de plus haut ; et, soudain, on éprouve le besoin d'ajouter un escalier ou – comme Strindberg dans *le Fils de la servante* – un étage à la maison natale.

Quant à l'emploi que Strindberg fait du français pour quelques-uns de ses ouvrages les plus importants... Il convient, pour éclairer la question, de lire l'analyse de C.G. Bjurström dans l'édition des *œuvres autobiographiques* qu'il a établie et commentée (2) : *« Strindberg a essayé de traduire et d'écrire lui-même directement en français. (...) Il l'a fait pour atteindre un public plus vaste et parce que le français était la* « langue universelle » *par laquelle il fallait passer. Il a toujours accepté d'être corrigé, persuadé que* « les idées étaient l'essentiel ». *(...) Son oreille ne lui dit pas quand une énormité lui échappe, comme lorsqu'il écrit :* « Un mari trompé ! Qu'est-ce que cela me fait, pourvu que je le susse ! »

Cela en dit long sur les rapports de Strindberg avec la langue. Et comment ne pas s'étonner qu'un écrivain de son envergure puisse croire, alors que les idées sont pour lui l'essentiel, que l'on peut même en avoir sans être capable de bien les exprimer ?

Nietzsche, qui l'aima tellement – car il trouvait dans son œuvre sa propre conception de l'amour : *« La haine mortelle des sexes comme loi fondamentale »* –, voulait que son ami traduisît en français son *Ecce Homo*. On en resta au projet. Mais la reconnaissance du philosophe à son égard fut peut-être pour Strindberg l'événement capital de sa vie de créateur : célèbre, il ne le fut qu'avec réticence. Il eût été comblé s'il avait pu apprendre ce que Kafka dirait de lui : *« Je me sens mieux parce que j'ai lu Strindberg. Je ne le lis pas pour lire, mais pour me blottir contre sa poitrine. »*

Il revient au lecteur de retenir ces mots : il est toujours réconfortant d'entendre des ombres se parler dans le temps, hors du temps de la lecture.

(1) La première édition de l'œuvre complète (1912-1919) comptait soixante-cinq volumes, celle en cours de publication soixante-quinze.

(2) Mercure de France, deux volumes, 1990.

* Signalons également la traduction de *Délire* du psychiatre suisse-allemand Ludwig Binswanger, l'un des fondateurs de la psychopathologie phénoménologique, qui comprend une étude du « Cas August Strindberg ». (Jérôme Millon, 184 p., 120 F).

Pour Duras, romancière française

Suite de la page 1

Les lecteurs – il y en aura, malheureusement – auront bien du mérite s'ils gardent ensuite du respect pour les livres, la littérature, les écrivains. Tous des malades. Ceux qui n'aiment pas Marguerite Duras, qui lui reprochent ses extravagances, son sens du spectacle, le personnage qu'elle s'est fabriqué, ses interventions publiques, ceux qui disent n'avoir plus aimé ses livres depuis *Un barrage contre le Pacifique*, ou *le Ravissement de Lol V. Stein*, et qui ne voient pas l'extraordinaire continuité de son travail littéraire, répéteront, en ricanant sous cape, que Duras l'a bien cherché, qu'après tout ce sont ses propres mots, repris des livres, repris d'innombrables articles ou entretiens, que Lebelley a mis en scène. Ses propres mots, oui, souvent, mais décorés, enrichis de descriptions folkloriques, d'adjectifs déplacés, à la manière de ces adaptations cinématographiques qui, se croyant fidèles, sont la plus parfaite des trahisons.

Et il s'agit en définitive d'un processus étonnant, probablement moderne, de malentendu. L'écriture, et celle de Duras tout particulièrement, se nourrit d'une réalité subjective, disons des *morceaux de vie*, qu'elle transforme, épure, pour en faire *« l'énoncé le plus franc des douleurs les plus communes »*. Il s'agit d'une alchimie qui transmute le plomb de la vie en or, en beauté. Faut-il donc rappeler que c'est la beauté que cherchent les écrivains, comme les peintres, les musiciens ?

Et voici que des personnes à qui l'on a fait croire que tout était permis se glissent dans la vie, dans les mots de celui qui écrit, et sans même se douter qu'il s'agit de choses précieuses et délicates – que cela met du temps, que cela fait du mal – utilisent, en barbares, les formules magiques qu'ils croient pouvoir lire à livre ouvert. Et c'est ainsi qu'au prix d'une compilation, d'un travail qu'on aurait tort de contester, ils obtiennent ce résultat épatant, et qu'on se demande comment en un plomb vil cet or s'est changé !

A condition de savoir qu'il s'agissait d'or. Et, pour cela, il faut retourner aux livres, faire confiance aux livres. Parfois les écrivains eux-mêmes, pris de paranoïa devant le pouvoir immense des films, de la télévision, du temps instantané, de l'Histoire amnésique et que l'on dit « finie », perdent cette confiance, préfèrent la trahison au silence. Quand on évoque devant Duras ce livre qui porte son nom, et ce sous-titre digne d'un ancienne publicité pour *Paris-Match*, « le poids d'une plume », elle dit sobrement : *« J'en ai lu les premiers chapitres, je n'ai rien reconnu. »*

Ce qui est drôle, c'est que ça n'ait pas d'importance. Dans *la Vie matérielle* (1), elle remarquait déjà : *« On a une vie très pauvre, les écrivains. Je parle des gens qui écrivent vraiment. »* La Marguerite Duras inventée par Frédérique Lebelley est d'abord une héroïne de Pierre Loti, sur fond de jungle, de cris de tigre ; la sauvageonne séductrice du Chinois regarde son histoire, *« délicieusement sûre de la souffrance de son amant »*. Elle est ensuite apprenti-écrivain, la femme de deux hommes – passionnant –, avec *« une envie implorante de vivre un amour fort »*. Elle vend *l'Humanité « bien sanglée dans sa canadienne d'allure bolchevique, avec la ferveur d'une novice, l'assurance glacée d'un bandit armé »*.

Alors on pense à ces phrases qui sonnent si juste de *la Vie matérielle* : *« Je suis toujours arrivée à la plage lorsque les gens en partaient. » « Je faisais les choses à moitié pour les avoir faites, et ça ne marchait pas. Je regrette d'avoir été ainsi, réglementaire, mais jamais contente. »* C'est la différence entre les clichés et la littérature. Si l'on veut entendre Marguerite Duras parler des hommes et des femmes, de l'amour, des chagrins et des bonheurs de l'amour, il y a *le Square* : *« Quand un homme vous invite à danser, mademoiselle, dit l'homme, pensez-vous tout de suite qu'il pourrait vous épouser ? – Eh oui, c'est ça, je suis trop pratique, voyez-vous, tout le mal vient de là. »*

Il y a *le Ravissement de Lol V. Stein*, encore un bal, et Lol V. Stein qui devient folle parce qu'elle *oublie de souffrir*, fascinée par la beauté de ce couple qui danse, Michaël Richardson, son amour, et Anne-Marie Stretter. Marguerite Duras n'a cessé de le répéter : on écrit avec ce qu'on a oublié, dans le désir du mot juste, comme antidote aux lieux communs, dans un état d'écoute extrêmement intense, mais de l'extérieur, avec la tête trouée.

Ses maîtres, ce sont Racine et Mme de La Fayette, Proust et Baudelaire. Peut-être d'abord Baudelaire, dont elle écrit *« qu'il a atteint l'éternité dans une vingtaine de poèmes, qu'il y a là une violence terrible, mortelle, qui conditionne tout. Dans Baudelaire, on ne fait la part de rien* (1) ». On n'ose imaginer la biographie paraphrasée et fusionnelle qu'on pourrait écrire sur le pauvre Charles Baudelaire, ses maladies, son beau-père, ses putains et ses soucis d'argent.

Ce qui est étrange, c'est qu'on oublie, quand on l'évoque et qu'on oublie de la lire, combien Duras est élégante, elliptique et pure. *« Proust venait quelquefois dans cet hôtel. Certaines ont dû la connaître. C'était la chambre 111 sur la mer. Ici, c'est comme si Swann était là dans les couloirs. C'est quand elles sont de très jeunes filles que Swann passe* (1). »

Avec la sincérité dangereuse qu'elle a toujours choisie et souvent payée, Marguerite Duras a évoqué le sentiment qu'elle avait de sa vie : *« Je n'ai aucune possibilité d'apercevoir clairement ce qu'on appelle ainsi : sa vie. Seule la pensée de la mort me rassemble, ou l'amour de cet homme, et de mon enfant. J'ai toujours vécu comme si je n'avais aucune possibilité de me rapprocher d'un modèle quelconque de l'existence. »* C'est de ce doute, de cette souffrance que naissent les livres aussi : *« Ce vide qu'on découvre un jour d'adolescence rien ne peut faire qu'il n'ait jamais eu lieu* (1). »

Duras est un grand écrivain, elle est vivante, et il s'écrit sur elle des biographies, celle de Vircondelet (2) en 1991, celle de Frédérique Lebelley aujourd'hui, qui sont tout le contraire de ses livres, qui les escamotent, leur font une sorte d'écran. On ne peut s'empêcher de voir dans ce manque de respect, ce sans-gêne qui semble, en outre, ne déranger personne, quelque chose qui relève de la misogynie.

A la devanture de la boulangerie de mon quartier, un petit panneau indique que la vieillesse chez l'homme suscite le respect, et chez la femme le tact. Le respect est à coup sûr une valeur plus solide que le tact. Et si l'on a en horreur certaines formes contemporaines de bassesse, il devient urgent de protéger l'œuvre littéraire de cet écrivain unique qu'est Marguerite Duras d'un certain genre de biographie, de rappeler sa délicatesse, son sens de la beauté. Contre l'alchimie de la sottise.

Geneviève Brisac

(1) *La Vie matérielle*, POL, 1987. Est aussi paru récemment, chez POL, *le Monde extérieur* (*Outside 2*), un recueil de chroniques (233 p., 98 F).

(2) *Duras*, d'Alain Vircondelet, éd. François Bourin. Vient de paraître, sous la direction d'Alain Vircondelet, *Marguerite Duras, rencontres de Cerisy* (elles ont eu lieu en juillet 1993), éd. Écriture, 300 p., 139 F.

★ La plupart des livres de Marguerite Duras sont disponibles en poche (« Folio », Gallimard) et aux éditions de minuit.

« Elle est née... »

DURAS
Le poids de la plume
de Frédérique Lebelley.
Grasset, 350 p., 128 F.

« Elle est née au seuil d'une terre fondue à la mer et au ciel dans une trinité du monde originel » : voici la première phrase du livre de Frédérique Lebelley. Et si elle précise, dans son avant-propos, qu'elle a eu le tournis devant ce fleuve de mots des livres, des articles, des entretiens de son modèle, elle continue sur le mode chronologique. L'enfance, l'Indochine coloniale, la tragédie familiale, l'amant, Huyngh Thoai Lê.

Ensuite, la France, le mariage avec Robert Antelme, la guerre, le travail à la commission de contrôle du papier avant l'entrée, en 1943, dans la Résistance, le choc du retour de déportation de Robert Antelme... Dionys Mascolo, le Parti communiste, la passion pour le scénariste et romancier Gérard Jarlot. Puis, les premiers succès littéraires, la guerre d'Algérie et le rôle que joue son expérience de l'Indochine dans ses engagements, le « groupe de la rue Saint-Benoît », Trouville, Neauphle-le-Château, le cinéma et le théâtre, Mai 68, le mouvement des femmes, les interventions journalistiques... la vie avec Yann Andréa... les cures de désintoxication... le tournage de *l'Amant* et les derniers livres parus.

Si l'on compare ce travail à celui accompli par Alain Vircondelet en 1991 (1), on constate que les informations sont à peu près les mêmes, ce qui est logique, les deux auteurs ayant puisé aux mêmes sources. Lebelley a davantage développé la partie indochinoise et Vircondelet les années 40. Le modèle d'Anne-Marie Stretter s'appelle, chez Lebelley, Elisabeth X alors qu'elle porte son nom entier chez Vircondelet : *Elisabeth Striedter*.

Le livre d'Alain Vircondelet n'avait guère attiré l'attention, sans doute parce qu'il était de *facture plus classique*, et se tenait à une certaine distance de son sujet, sans éviter pour autant les problèmes inhérents au fait de raconter en détail la vie d'une personne bien vivante. Le livre de Frédérique Lebelley pose le même problème moral, mais en soulève bien d'autres...

Rappelons seulement, à ceux qui s'intéressent plus à l'élaboration de l'œuvre de Duras qu'à un récit « palpitant » de sa cure de désintoxication, le remarquable ouvrage de Christiane Blot-Labarrère paru en 1992 (2).

G. B.

(1) *Duras*, d'Alain Vircondelet, éd. François Bourin (455 p., 145 F). Vient de paraître, sous la direction d'Alain Vircondelet, *Marguerite Duras, rencontres de Cerisy* (elles ont eu lieu en juillet 1993), éd. Écriture, 300 p., 139 F.

(2) *Marguerite Duras*, de Christiane Blot-Labarrère, Seuil, coll. « Les contemporains ».

ACTUALITÉS

Céline et la littérature en Israël

La traduction de « Voyage au bout de la nuit » en hébreu fait scandale. Mais le livre trouve un écho dans un courant noir des lettres hébraïques modernes

Donc, *Voyage au bout de la nuit* verra le jour en hébreu (*le Monde* du 3 février). Si l'homme Céline va continuer à incarner pour la population israélienne un antisémitisme acharné, les tribulations du docteur Bardamu trouveront, dans une certaine tradition noire de la littérature hébraïque contemporaine, une place qu'on oserait presque qualifier de « naturelle ». Une tradition qui commence avec l'un de ses pères fondateurs, Yossef-Haïm Brenner (1881-1921), dont le nihilisme désabusé, l'instabilité, le désespoir – surprenants pour qui ne croit trouver, chez ces premiers pionniers, que de l'enthousiasme rural et buriné – manifestent quelque parallélisme avec le Céline du *Voyage* (1).

Brenner, que les Israéliens d'aujourd'hui redécouvrent sans toujours pouvoir le lire (l'hébreu vieillit plus vite que le français !), tente lui aussi d'introduire, dans l'hébreu écrit, la langue parlée de la Palestine ottomane où il arrive en 1908. Résultat : un mélange de turc, de yiddish, de russe et d'hébreu, aussi bariolé que délicat à traduire. Ne retrouve-t-on pas là une expérience littéraire préfigurant celle du *Voyage* ?

Comme Céline encore, Brenner ne croit pouvoir atteindre l'émotion que par la description des passions les moins avouables, des situations les plus sordides, les plus extrêmes. Ce réalisme sombre, d'origine dostoïevskienne, qui étonne parfois dans la littérature israélienne, a duré jusqu'à nos jours. Il est toujours à l'œuvre chez un Yehoshua Kenaz, dans son *Baderekh el ha-Hatoulim* (Sur la route des chats), vision amère de la vieillesse, parue en 1991 chez Am'Oved, l'éditeur du *Voyage* (2), ou chez Yitzhak Laor, dans sa vaste fresque symbolique et démystificatrice sur l'armée israélienne (*'Am mehakhel malakhim* – Un peuple dévoreur de rois –, Siman Keryah/Kibboutz ha-Mehourad) sorti récemment. Est-ce un hasard si l'on murmure que le même Yehoshua Kenaz aurait justement prêté la main à la traduction du *Voyage* ? A l'heure où, en Israël comme ailleurs, l'existence citadine est devenue le cadre de vie de la majorité, les écrivains de la nouvelle génération, comme Orly Castel-Bloom ou Léa Eini, pourraient bien *a posteriori* trouver dans le Rancy du *Voyage* une terre natale pour leur lyrisme urbain, leur poésie de la banlieue.

Si le développement de la langue hébraïque moderne l'avait rendue possible, la traduction, dans les années 30, du *Voyage* n'aurait d'ailleurs posé aucun problème moral, puisque *Bagatelle pour un massacre* et les pamphlets antisémites lui sont bien postérieurs. Yoram Bronowski, ancien rédacteur en chef des pages littéraires du quotidien *Ha'aretz* et traducteur de Chateaubriand, le dit nettement : *« Les communistes de cette époque avaient cru voir en Céline l'un des leurs. La première traduction du* Voyage *n'a-t-elle pas été une traduction russe, due à Elsa Triolet ? Parmi les premiers traducteurs, les traducteurs polonais notamment, on comptait des communistes d'origine juive. »*

Après les pamphlets, un groupe marginal d'intellectuels juifs palestiniens aux repères passablement brouillés, les Cananéens, a même conservé bizarrement son admiration intacte pour l'écrivain français. C'est ce qu'avait découvert en son temps la revue *Levant* (nº 4, 1991). Son directeur, Michel Eckard Elial, avait exhumé un troublant « Hommage à Louis-Ferdinand Céline » publié à Marseille en août 1944 par le maître à penser de ce petit cercle, l'historien Choron-Gourewitz, dans son bulletin, *Shem*. *Levant* révélait aussi l'étonnante complicité qui avait uni le Céline vieillissant et en mal de réhabilitation de la fin des années 50 à un jeune bourlingueur israélien, Jacques Ovadia. L'écrivain avait confié à ce poète sa prétendue admiration pour l'entreprise de régénération sioniste et l'image, passablement mythique – y compris à l'époque –, d'un Etat de cultivateurs et de guerriers. L'exilé de Meudon exprima alors le désir de voir le *Voyage* traduit en hébreu, clamant même, avec une mauvaise foi confinant à l'insupportable, vouloir *« emmerder ceux qui me veulent « antisémite » les Tartuffes ! »*. Ovadia se mit en frais auprès des éditeurs israéliens. En vain. *« L'un d'eux,* raconte-t-il dans *Levant, dans un modeste appartement de la rue Yabneh à Tel-Aviv, a répondu que ce n'était pas... le moment : « Un jour peut-être. »*

Ce jour est donc venu. Faut-il y voir le résultat d'un manquement à l'engagement qui lie le public israélien à la mémoire de la Shoah ? Accepter l'œuvre de Céline en Israël et en hébreu, n'est-ce pas, comme le pense Zeev Sternhell, faire, dans une attitude qualifiée là-bas de « post-moderniste », de l'esthétique la mesure de toute chose, au mépris de l'éthique ? Pis. N'est-ce pas, *post mortem*, fournir à Céline une caution juive à une sorte de pardon des offenses les plus atroces ? Peut-être. Mais force est de constater aussi qu'en Israël jamais la mémoire de la Shoah n'a été aussi présente qu'aujourd'hui. Pour l'écrasante majorité des Israéliens, Céline demeure ce qu'il est : un antisémite doublé d'un collaborateur jusqu'auboutiste, l'un des plus virulents que l'histoire des persécutions antijuives, pourtant lourdement chargée, ait connus. Notons que le jour même où la presse israélienne ouvrait ses colonnes au « scandale », la traductrice du *Voyage*, Ilana Hammerman, prenait soin de faire paraître, dans *Ha'aretz*, un article consacré aux *Chroniques du Ghetto de Varsovie*, d'Emmanuel Ringelblum. Façon comme une autre de souligner que son entreprise n'équivalait nullement à tirer un trait sur la Shoah.

Nicolas Weill

(1) Deux nouvelles de Yossef-Haïm Brenner ont été traduites en français et ont paru, en 1989, aux éditions Intertextes sous le titre *Nerfs*.

(2) *Baderekh el ha-Hatoulim* va être très prochainement publié dans sa version française chez Gallimard.

EN POCHE
L'âge de l'écologie

« Les hommes d'aujourd'hui, constatait Freud dans Malaise dans la civilisation, en 1929, *ont poussé si loin la maîtrise des forces de la nature qu'avec leur aide il leur est devenu facile de s'exterminer mutuellement jusqu'au dernier. »* Dans son *Histoire de l'écologie*, précédemment publiée par La Découverte et désormais disponible en « Points »-Seuil, Jean-Paul Deléage se propose de cerner de façon aussi bien diachronique que synchronique les enjeux de l'écologie.

Trois dates-clés dans l'histoire de *« la plus humaine des sciences de la nature »*, discipline tout juste centenaire, dont l'objet est constitué par les biosphères – lacs, prairies, forêts, estuaires, etc. : l'invention du mot « œkologie » par Ernst Haeckel en 1866, la fondation de la British Ecological Society en 1913 et le lancement du projet Manhattan en 1942, qui devait aboutir, trois ans plus tard, à la bombe A, véritable entrée dans *« l'âge de l'écologie »*.

Quid de la situation actuelle ? La prédominance des chercheurs nord-américains s'est affirmée et le champ d'application de l'écologie amplifié, à mesure que la liste des désastres écologiques s'allongeait. Dès lors, assure Jean-Paul Deléage, il devient vain de vouloir *« écarter au nom d'une prétendue pureté scientifique »* les interrogations métascientifiques et, autant le dire, « idéologiques », qui parcourent cette *« science indissociablement naturelle et sociale »*.

▶ **Une histoire de l'écologie**, de Jean-Paul Deléage, « Points Sciences », Seuil, nº S 96, 47 F.

● *Les Sept Fous*, de Roberto Arlt, est réédité en « Points »-Seuil. En compagnie de six acolytes, le héros de ce roman projette de faire la révolution sociale, grâce à une société secrète financée par un réseau de maisons closes. Préface de Julio Cortazar. Traduction de l'espagnol (Argentine) par Isabelle et Antoine Berman (nº R 634).

● Signalons trois titres disponibles en « Folio »-Gallimard. Le deuxième volume d'*Avant-Mémoire*, de Jean Delay, sous-titré *D'une minute à l'autre*, couvre les années 1555-1736. L'auteur fait revivre les Parisiens du Marais dans leur vie quotidienne, du temps des Valois à celui de Louis XV (nº 2544).

Nouvelle édition aussi, augmentée de quatre textes inédits, du *Glenn Gould piano solo. Aria et trente variations*, de Michel Schneider (nº 2549) et des *Cahiers du capitaine Georges*, du cinéaste Jean Renoir (nº 2548).

● *X Y. De l'identité masculine*, d'Elisabeth Badinter, est désormais disponible en Livre de poche (nº 9783).

● Le Livre de poche réédite également, dans la collection «Biblio », *l'Aristocrate*, d'Ernst Weiss, roman d'initiation du jeune Boëtius von Orlamünde. Traduit de l'allemand par Dominique Tassel (nº 3209).

● *La Reine et moi*, de Sue Townsend, peinture corrosive et tendre des banlieues populaires anglaises marquées par la crise, est un inédit publié dans la collection « Point virgule » du Seuil, dans une traduction de l'anglais d'Anne Débarède (nº V 140).

● Deux textes américains : *En route pour la gloire*, autobiographie du chanteur de folksong Woody Guthrie (1912-1967), traduit par Jacques Vassal (nº 2435), et *Même les cow-girls ont du vague à l'âme*, de Tom Robbins, histoire de la plus grande auto-stoppeuse des Etats-Unis, traduit par Philippe Mikriammos (nº 2428).

● Deux nouvelles publications des *Trois mousquetaires*, d'Alexandre Dumas, à l'occasion de la sortie du film de Steffen Herek, sont à signaler : l'une en Folio, avec une préface de Roger Nimier (nº 2610), l'autre en Livre de poche (nº 667).

● *Les Politocrates. Vie, mœurs et coutumes de la classe politique*, de François Bazin et Joseph Macé-Scaron, est réédité en « Points » Seuil, dans la collection « Actuels » (nº A 145). C'est également le cas du recueil des chroniques dominicales de Christine Ockrent sur France-Inter, intitulé *les Uns et les Autres. De Montand à Balladur* (nº A 146).

● Fayard publie deux recueils de textes choisis par les moines de l'abbaye de Solesmes, dans la collection « Le Sarment » : l'un est consacré à *la Prière* (nº 22), l'autre aux *Anges* (nº 23).

● Signalons deux textes de la collection « Présence du judaïsme » d'Albin Michel : *Etre juif au Maghreb à la veille de la colonisation*, de Jacques Taïeb (nº 14) et *les Juifs dans le monde au tournant du XXIe siècle*, de Doris Bensimon (nº 13).

● *Le Désir du gène*, du biologiste Jacques Testard, est réédité en Champs/Flammarion (nº 282), tout comme *Forêts. Essai sur l'imaginaire occidental*, de Robert Harrison. Ce dernier ouvrage est traduit de l'anglais par Florence Naugrette (nº 287).

Nazim Hikmet trente ans après

Longtemps interdite, censurée dans son pays, l'œuvre du grand poète Nazim Hikmet avait été reconnue en 1993 par l'Etat turc, qui avait décidé de consacrer l'auteur de *C'est un dur métier que l'exil* en tant que « poète national ».

Dans un numéro spécial, la revue d'art et de littérature de Turquie *ANKA* propose un ensemble d'articles du colloque organisé l'an dernier par le département d'études turques de l'université des sciences humaines de Strasbourg, au moment de l'opération des « Belles étrangères » turques. Des études sur les « Voies de la création et de l'engagement littéraires », notamment par Paul Dumont, Louis Bazin, Nedim Gursel, Timour Muhidine, Demir Ozlu, Abidine Dino, ainsi que des témoignages, des photos et un essai inédit sur Maïakovski, rendent sa place à l'homme qui écrivit en prison ou en exil ses plus beaux poèmes.

Les œuvres de Nazim Hikmet sont de nouveau disponibles en librairie grâce à la republication de l'édition de 1964 de l'*Anthologie poétique* revue par Charles Dobzynski, *avec une préface de* Philippe Soupault, un texte de Tristan Tzara et un entretien de 1958 (1).

(1) *Nazim Hikmet, Anthologie poétique*, Scandéditions, 396 p., 110 F.

EN BREF

La mort de la première traductrice de Nina Berberova en France. – Lydia Chweitzer-Rousselot est décédée, le 28 janvier, à l'âge de quatre-vingt-sept ans, des suites d'une embolie. Née à Moscou en 1907, Lydia Chweitzer-Rousselot s'était installée en France en 1924. Dans les années 50, elle avait publié deux romans chez Gallimard, *les Voyageurs* et *la Belle Etoffe*, avant de devenir la première traductrice de Nina Berberova en France : *l'Accompagnatrice* (initialement édité par l'atelier Alpha bleue en 1982) et *le Laquais et la Putain* avaient paru en 1986 chez Actes Sud. Elle avait été également la traductrice, en 1983, chez Belfond, de *Roman avec cocaïne*, d'un mystérieux écrivain, M. Agueev. La rumeur avait couru que, sous ce nom, se dissimulait Vladimir Nabokov ; ce que Lydia Chweitzer-Rousselot, comme la famille de l'auteur de *Lolita*, démentait formellement.

3615 Electre. – Créé en 1986 par le Cercle de la Librairie, Electre, initialement réservé aux professionnels sur 3614 puis sur 3617, est désormais accessible au public. 3615 Electre propose des informations sur 350 000 livres en langue française, actuellement disponibles, 200 000 auteurs et 10 000 éditeurs. La recherche peut s'effectuer par titre, auteur ou sujet. De nouvelles rubriques sont offertes, notamment les programmes d'émissions littéraires, les meilleures ventes et la rubrique « prochaines parutions », auxquelles viendront s'adjoindre, au cours de l'année, un argus du livre de collection ainsi qu'un répertoire des libraires.

Deuxième colloque international Flora Tristan. – A l'occasion du cent cinquantième anniversaire de la mort de Flora Tristan, un colloque sur le thème « Les femmes et l'invention d'une nouvelle morale » est organisé par le Musée d'art et d'industrie de Saint-Etienne et l'université Jean-Monnet, les 17 et 18 mars, à Saint-Etienne. Renseignements : Université Jean-Monnet, Centre d'études comparatistes, 4, rue Jules-Romains, 42023 Saint-Etienne Cedex 2, tél. : 77-47-17-19.

Jean Giraudoux : précisions. – Jean-Pierre Giraudoux nous prie de rectifier et de compléter l'article de Jacqueline Piatier, « Giraudoux, cinquante ans après » (« Le Monde des livres » du 28 janvier). Le théâtre dont il s'agit s'appelle Théâtre des Jean et des Pierre (Pierre Corneille, Jean-Baptiste Poquelin, Jean Racine, Pierre de Marivaux, Jean Giraudoux sont les « patrons » du Théâtre), et non le Théâtre des Jean et des Jean-Pierre. Situé à Turenne, près de Brive, dans une ancienne et superbe grange, il est placé sous la supervision de Jean Charbonnel, ancien ministre, maire de Brive ; il est entièrement subventionné par la seconde ville du Limousin, chère à Jean Giraudoux.

Nous apprenons, par ailleurs, que Francis Huster donnera dix représentations de *La guerre de Troie n'aura pas lieu* au Festival de Perpignan, à partir du 15 juillet prochain ; la pièce sera ensuite reprise, dans sa nouvelle mise en scène, au Théâtre Marigny, à Paris.



Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL Le Monde
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration
PRINTED IN FRANCE

Commission paritaire des journaux et publications, nº 57 437
ISSN : 0395-2037

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11. Index - Microfilms : (1) 40-65-29-33

PHILOSOPHIES

par Roger-Pol Droit

Platon, cet extravagant

CONTRE PLATON
Tome 1 : le platonisme dévoilé
Textes réunis par Monique Dixsaut, Ed. Vrin, coll. « Tradition de la pensée classique », 464 p., 180 F.
LES SOPHISTES
de Mario Untersteiner. Traduit de l'italien et présenté par Alonso Tordesillas, préface de Gilbert Romeyer Dherbey, Ed. Vrin, « Bibliothèque d'histoire de la philosophie », 2 vol., 296 p. et 350 p., 285 F l'ensemble.

CHERCHEZ bien. N'écoutez plus les bruits qui courent à son sujet, même ceux qui ont vingt-cinq siècles. Lisez et vérifiez : nulle part vous ne l'entendrez parler en son nom. Jamais il n'expose une doctrine dont on pourrait être sûr qu'elle est sienne. Des personnages divers, de dialogue en dialogue, incarnent des positions théoriques. Mais Platon ne s'installe pas, définitivement, à l'une des places. Leibniz ou Hegel l'ont d'ailleurs déploré : il n'y a pas, à proprement parler, de système de Platon.

Voilà une énigme. Elle a engendré des bibliothèques entières. Comment expliquer que ce maître de génie ne transmette pas ouvertement de théorie qui lui soit propre ? Serait-ce, tout bonnement, qu'il a choisi de n'en pas avoir ? On tire alors Platon du côté de Socrate, du non-savoir et du scepticisme. Serait-ce qu'il *refuse de livrer à tous, en clair,* une doctrine exigeante ? On doit cette fois supposer, comme le fait Plotin, que ses textes s'expriment par énigmes, ou bien, comme le croit *Schleiermacher*, qu'ils mêlent formulations ésotériques et écriture publique. A moins encore, comme le soutient depuis une trentaine d'années l'école de Tübingen (1), que le philosophe n'ait réservé à son seul enseignement oral l'exposé de sa doctrine des principes.

On peut encore imaginer que Platon fut incapable d'avoir un système. Parce que son temps ne s'y prêtait pas, dira Hegel. Parce qu'il était dans le fond plus poète que mathématicien, diront d'autres. Si nous en restions là, il n'y aurait guère moyen d'expliquer que cette pensée ait eu, au fil des siècles, de si nombreux adversaires. Il paraît impossible de s'opposer à quelqu'un qui n'a ni conception avouée ni dogme repérable.

Sauf si on lui attribue des thèses que l'on entend attaquer. Platon n'a pas peaufiné de platonisme ? Eh bien, on s'y emploie pour lui. En le combattant, on le fabrique ! Son système absent laisse proliférer les inventions – à moins qu'il ne les suscite en secret. Mais comment s'y prennent ses adversaires pour faire plus de bruit avec les silences d'un philosophe qu'avec ses propos explicites ? D'autre part, que nous apprennent de ses ennemis successifs comme de Platon lui-même ces constructions multiples ? Telles sont les questions guidant l'original *Contre Platon*, dirigé par Monique Dixsaut, volume qui réunit dix-sept contributions savantes mais accessibles à des lecteurs non spécialistes, et qui inaugure une nouvelle collection (2). L'antiplatonisme à travers les âges est un thème astucieux et *instructif.*



SERGUEI

ON s'aperçoit, en effet, comme le souligne Monique Dixsaut dans une introduction remarquable, que c'est la philosophie elle-même, l'idée qu'on s'en fait, l'amour ou la haine qu'elle suscite qui sont en jeu dans la longue histoire des oppositions à Platon. Ce qu'on lui ont reproché les philosophes, Aristote en tête, c'est, somme toute, de croire que tout est discutable, qu'il n'y a pas de limite à la dialectique, que l'on peut indéfiniment parler sur la parole, sans ancrage dans l'expérience ou l'évidence sensible. Des Grecs jusqu'à nous, deux manières de définir la philosophie continuent depuis ce premier débat de s'opposer, ou de s'allier, en des combinaisons diverses. Soit on considère la philosophie comme la *mise en question, indéfiniment* renaissante, de toute notion et de toute certitude. Soit on cherche en elle la première constitution d'un savoir et la possibilité d'en *assurer les fondements.*

Quand Guillaume d'Ockham qualifie Platon de *« phantasticus »*, c'est-à-dire extravagant, la même critique se poursuit et se renouvelle : la spéculation platonicienne se déploierait dans un monde imaginaire, où la pensée ne compte que sur ses propres forces et ne prend appui sur rien d'autre qu'elle-même. A la lignée des oppositions au platonisme chez les philosophes, il convient d'ajouter la série des offensives venues de l'extérieur. En attaquant Platon-l'emblème, ce sont les prétentions de la philosophie qu'elles visent, au nom de la théologie ou bien au nom de la littérature et de la rhétorique. Plusieurs études, dès ce premier volume – bientôt suivi d'un second –, travaillent ces thèmes de recherche encore peu défrichés.

Il est exclu de les détailler. Signalons seulement deux points, bien mis en lumière par Monique Dixsaut et les collaborateurs de cet ouvrage. D'abord le fait que nul n'échappe à l'emprise de cette œuvre. Il est vrai que personne ne songe plus, depuis Kant, à la combattre. On veut plutôt la dépasser ou la surmonter, comme Nietzsche, désireux de renverser l'ordre des priorités de Platon, ou comme Bergson voulant inverser le rapport instauré par le philo*sophe entre intelligence géomé*trique et vie créatrice. Mais le paradoxe de cette œuvre « extravagante », c'est qu'on ne lui échappe qu'en la jouant contre elle-même, en prenant parti pour tel aspect contre tel autre, en s'alliant avec l'une de ses faces pour mieux défaire les opposées, bref en s'arrimant à ce qu'on s'efforce de larguer.

Dernier trait : il y a quelque chose d'étrange dans l'intensité de l'attirance ou de l'aversion *que l'on éprouve, aujourd'hui* encore, pour cet aristocrate athénien qui n'aimait pas les tyrans mais guère plus les démocrates. On l'accuse volontiers d'orgueil. On le soupçonne de méchanceté. Avec une constance et une violence tout à fait remarquables. *« Plus je lis* la République, *plus je la déteste »*, écrit R. H. S. Crossman en 1937, tandis que Karl Popper, en 1945, voit dans *« la haine qui habite Platon »* l'un des dangers menaçant encore les démocraties de notre époque. Comme si l'utopiste qui fréquenta le tyran Denys de Syracuse devait forcément flirter avec tout totalitarisme.

QUAND se déferont ces illusions de perspective ? Le jour où l'on parviendra, si cela se peut, à trouver dans *la République*, comme nous y invite Pierre Pachet avec sa nouvelle traduction de ce classique, *« un Platon sans platonisme, sans « théorie des Idées », sans « idéalisme »* (3). Pour cela, sans doute convient-il de retraduire les textes (4). Mais pas seulement. Autour et au-delà de Platon, tout *un travail* de découverte, de reconstitution, de réévaluation des places respectives des écoles philosophiques de l'Antiquité est encore nécessaire pour échapper *à certaines images forgées au fil* des siècles par les inimitiés et les admirations. Les sophistes, par exemple, valent mieux que la mauvaise réputation de rhéteurs mercenaires *que leur ont* value les dialogues où Socrate les affronte.

La traduction française de l'ouvrage de référence de Mario Untersteiner, paru en Italie en 1949 et remanié en 1966, permet de découvrir que Protagoras, Gorgias, Prodicos, Antiphon, Hippias et quelques autres sont des penseurs de grande envergure. Modèle du genre, cette somme est évidemment l'œuvre d'une vie. Philologue et philosophe, Mario Untersteiner (1899-1981) a toujours refusé d'adhérer au parti fasciste. C'est pourquoi il enseigne seulement à partir de 1947 à l'université de Gênes, avant d'être titulaire, en 1959, de la chaire de philosophie ancienne à Milan. Aux *insultes dont* les sophistes étaient les objets, il a substitué la connaissance et la reconstruction méticuleuse de leurs doctrines à partir des fragments, parfois minces, qui nous ont été conservés. Ce travail à la Cuvier est impressionnant. Il fait partie du petit nombre d'ouvrages qui contribuent à modifier notre regard sur les penseurs de l'Athènes classique, leurs successeurs et leurs disciples.

Mieux nous connaîtrons les sophistes, mais aussi les cyniques et les sceptiques (5), plus les représentations usuelles du platonisme nous paraîtront sans doute extravagantes.

(1) Pour un exposé des travaux de cette école, voir *l'Enseignement oral de Platon*, de Marie-Dominique Richard (Cerf, 1986).

(2) Dans cette nouvelle collection, intitulée « Tradition de la pensée classique », coéditée *par l'université Paris-XII et la Librairie philo*sophique J. Vrin, et dirigée par Monique Dixsaut, paraît également un ouvrage de Harold Cherniss, *l'Enigme de l'ancienne Académie*, introduction et traduction de Laurent Boulakia, avant-propos de Luc Brisson (232 p., 150 F).

(3) *La République. Du régime politique*. Gallimard, coll. « Folio-Essais » n° 228.

(4) Comme on le sait, la collection de poche « GF » – Flammarion a entrepris en ce sens un travail exemplaire. Aux sept titres déjà parus viennent de s'ajouter récemment *Théétète* et *le Sophiste*, présentés, traduits et annotés respectivement par Michel Narcy et par Nestor Cordero (n° 493 et n° 687).

(5) Parmi les publications récentes, on se reportera, pour le cynisme, à l'ouvrage collectif considérable intitulé *le Cynisme ancien et ses prolongements*, sous la direction de Marie-Odile Goulet Cazé et Richard Goulet (PUF, 610 p., 340 F), et, pour le scepticisme, à l'intéressante introduction de Frédéric Cossutta, *le Scepticisme* (PUF, coll. « Que sais-je ? », n° 2829), ainsi qu'à la réédition remaniée du livre indispensable de Marcel Conche, *Pyrrhon ou l'apparence* (PUF, coll. « Perspectives critiques », 326 p., 172 F).

Passage en revues

Histoire, idées, société

• La France, qui a le goût des commémorations et le respect du patrimoine, était sans doute un terrain idéal pour établir la notion de « lieux de mémoire », comme l'a fait Pierre Nora dans les sept volumes parus sous ce titre chez Gallimard de 1984 à 1993. Le concept a-t-il un sens dans d'autres pays ? Pour en avoir le cœur net, *le Débat*, que dirige Pierre Nora, a mené l'enquête chez quelques-uns de nos voisins – la Grande-Bretagne, les Pays-Bas, l'Allemagne, l'Italie, l'Espagne, les Etats-Unis – en attendant d'étendre l'expérience au reste de l'Europe, voire à d'autres continents. Premières conclusions : *« L'impression prévaut d'une solidarité profonde des pays, des thèmes et même parfois des dates (...). C'est au tournant des années soixante-dix et quatre-vingts que s'affirment partout l'empire et l'emprise de la mémoire. »* S'il existe en ce domaine une « exception française », c'est que la France, par une sorte de *« prédisposition historique »* qui entraîne une *« surdétermination mémorielle »*, pratique le culte du souvenir avec un entrain particulier (*le Débat*, n° 78, janvier-février 1994, Gallimard, 84 F).

• La guerre de 1914-1918, à laquelle *Vingtième Siècle* consacre un numéro spécial à l'occasion de son dixième anniversaire, est, comme l'indique Jean-Pierre Rioux, *« un événement matriciel »*, dont les représentations, de Sarajevo à Sarajevo, ont nourri l'histoire de ce siècle. Stéphane Audoin-Rouzeau et Annette Becker, en ouvrant le dossier, réfléchissent sur les conditions d'une histoire culturelle de la Grande Guerre, qui passe par la définition d'une *« culture de guerre »*, sorte de *« religion civile »* dont les dimensions eschatologiques unissent *« les ferveurs venues du vieux fond judéo-chrétien »* à celles du patriotisme (*Vingtième siècle*, n° 41, janvier-mars 1994, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques, 110 F).

• C'est de la seconde guerre mondiale que *Lignes* ravive le souvenir pour tenter de comprendre la France contemporaine. *« L'agissement brouillon de la droite revenue au pouvoir en 1993 a un antécédent historique »*, estime Francis Marmande, qui rappelle la *« transe législative »* dont le gouvernement fut saisi en 1940. *« Le pétainisme n'est en rien un accident de l'Histoire*, conclut-il. *Il est le refoulé permanent du psychisme national enfin passé à l'acte. »* La seconde partie du numéro est consacrée à Robert Antelme, rescapé de Dachau, dont *l'Espèce humaine* est, selon Michel Surya, *« un des rares livres auxquels on doive de savoir ce qu'ont été les camps »* – et ce qu'est l'homme, *« rien d'autre*, écrit Jean-Luc Nancy, *qu'une résistance absolue, inentamable, à l'anéantissement »* (*Lignes*, n° 21, janvier 1994, Hazan, 95 F).

• Deux revues, *Hommes et libertés*, organe de la Ligue des droits de l'homme, que dirige Madeleine Rebérioux, et *Panoramiques*, de Guy Hennebelle, se sont associées pour analyser *« le spectre de la déchirure sociale et politique »* en France (*Hommes et libertés/Panoramiques*, Arléa-Corlet, diff. Le Seuil, 76 F). Pour sa part, *Politis, la revue* a demandé à une dizaine de spécialistes d'examiner le rôle de l'Etat aujourd'hui, notamment dans ses rapports avec la mondialisation de l'économie et la construction de l'Europe (*Politis, la revue*, février-mars-avril 1994, 40 F).

• Signalons aussi plusieurs dossiers sur l'état des sciences humaines. *Raison présente* achève la publication des débats organisés au Collège de France, en 1993, dans le séminaire de Jean-Pierre Vernant : après l'anthropologie, la sociologie et l'histoire (par Jean-Claude Passeron, Maurice Godelier, Roger Chartier et Jacques Rancière), la *linguistique et les sciences cognitives* (par Jean-Claude Milner, Claude Hagège, Daniel Andler et Jean-Pierre Changeux) font l'objet du second numéro (*Raison présente*, n° 108 et 109, Nouvelles Editions rationalistes, 75 F).

La dernière livraison de *Sociétés* aborde des thèmes voisins en s'intéressant aux *« approches méthodologiques »* en sciences sociales, s'interrogeant en particulier (sous la signature de Rommel Mendès-Leite et Pierre-Olivier de Busscher) sur un éventuel *« bouleversement scientifique »* dans les recherches liées à l'épidémie du sida (*Sociétés*, n° 42, Dunod, 120 F). *EspacesTemps* replace le débat dans une perspective historique en étudiant, sous le titre « Le rendez-vous allemand », la question des relations entre les sociologues français et l'Allemagne au début du siècle : alors que Sylvie Mesure soutient la thèse de la rupture entre les deux traditions, Laurent Mucchielli affirme au contraire que *« la guerre n'a pas eu lieu »* (*EspacesTemps*, n° 53/54, 96 F).

Thomas Ferenczi

Manès Sperber, le juif

ÊTRE JUIF
de Manès Sperber. Préface d'Elie Wiesel, éd. Odile Jacob, 216 p., 140 F.

Il y a dix ans, le 5 février 1984, mourait le romancier et philosophe Manès Sperber, alors même qu'il venait de recevoir le Prix de la paix des éditeurs allemands à la Foire de Francfort 1983. Il laissait de nombreux textes inédits en France – essais psychologiques, articles politiques, critiques littéraires, romans – dont les éditions Odile Jacob ont entrepris la publication, il y a quatre ans, avec son grand roman *Et le buisson devint cendre* et un recueil d'essais historiques, *les Visages de l'Histoire.*

A l'occasion de cet anniversaire, paraît un volume de ses articles, *Etre juif*. Ecrits sur trente années, ces textes, qui sont une réflexion sur les raisons de l'antisémitisme, reflètent l'évolution de la pensée de ce juif laïc, né dans un shtetl de Galicie, élevé dans une famille hassidique, nourri de culture yiddish, disciple préféré d'Alfred Adler à Vienne, communiste clandestin après 1933, qui vécut pourtant toute sa vie avec la Bible et avait fait sienne l'éthique juive. Fidèle à ce qu'il appelle *« la religion de la bonne mémoire »*. Dans un texte de 1978, « Mon être juif », il tentait de préciser son attitude, qui avait toujours été complexe, à l'égard d'Israël. *« Je n'ai jamais été un antisioniste et je suis aujourd'hui un adversaire résolu des antisionistes (...). Mais je continue aussi à ne pas être sioniste, parce que je ne crois pas plus aujourd'hui qu'hier que l'existence d'une nation israélienne pourra résoudre la question juive de la diaspora. »*

Un congrès international et interdisciplinaire rassemblera les chercheurs et éditeurs de son œuvre en décembre prochain à Berlin.

N. Z

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

La boîte de Pandore

BLESSURES EXQUISES
de Dominique Autié.
Belfond, 212 p., 92 F.
LA NUDA
de François Salvaing.
Julliard, 284 p., 110 F.

LA plupart du temps, un roman raconte une crise. Une vie s'est organisée selon un certain ordre ; un événement, intérieur ou extérieur, survient qui met à bas cet ordre et oblige *le héros à* vivre hors des rails. Le héros peut être une personne, un groupe, une société ; l'accident peut se dérouler en un instant ou en un siècle ; il est le fruit du hasard ou il semble programmé par une *logique imperturbable ; il est unique ou il se* divise en de multiples péripéties. Depuis que le roman est roman, les écrivains combinent à l'infini sur ce thème, comme les musiciens combinent à l'infini sur les notes de la gamme.

La fortune et le danger d'une telle forme sont qu'elle est prête à tout accueillir. Par essence, le roman est un fourre-tout, et la tentation est grande de vouloir, en effet, tout y mettre. Les romans mal faits pêchent généralement par le « trop », davantage que *par* le « pas assez », et la maîtrise du métier romanesque se reconnaît d'abord à la qualité du filtrage. Un bon romancier est un cerbère impitoyable, un vétilleux censeur de lui-même.

L'exercice est rendu plus difficile encore lorsqu'on a beaucoup attendu avant de se lancer dans l'aventure du roman. Dominique Autié, né en 1949, évolue dans la littérature depuis longtemps ; elle est son milieu naturel. Editeur à Toulouse, poète, essayiste, nouvelliste, il a aussi le handicap, pour un romancier, de s'intéresser à une foule de choses – la musique, les religions, les plantes, les rêves, les mythes, les villes, les jeux, par exemple – et de les bien connaître. Le poids de ce bagage l'a fait hésiter des années à entreprendre ce premier voyage romanesque pour lequel on recommande plutôt un équipement de brousse ou un havresac de navigateur.

Blessures exquises conserve des traces de *la tension qui a présidé à sa rédaction*, de cette perpétuelle surveillance que l'auteur a exercée sur lui-même afin de ne pas se laisser déborder, à droite par l'étendue de son savoir, à gauche par l'intensité de sa sensibilité. Le livre en a gardé une certaine raideur, comme une audace de timide, et qui n'est pas pour rien dans le charme qu'il dégage. On se laisse entièrement prendre par l'histoire étrange qu'il nous raconte, par le cadastre complexe des chemins qu'il *emprunte, par la logique précise mais* flexible de son écriture, sans jamais complètement oublier qu'il est là, dans un coin de la page, s'affairant à la machine, tordant le cou aux tentations de l'évanescence et de la démonstration, rassemblant les ressources de son ironie *pour éliminer tout ce qui pourrait* être impuretés, états d'âme, savoirs livresques, afin de conserver à sa pâte toute sa fluidité.

L'histoire que raconte Dominique Autié a la fausse simplicité des nouvelles de Borges. Une jeune femme publicitaire, modernissime – belle, indépendante, intelligente, protégée des atteintes de la vie par les épais molletons de l'humour et de la lucidité –, remarque la présence, à hauteur de son cœur, puis de ses mains, de son flanc, de ses pieds, de gros hématomes d'où suinte un mélange de sang et d'eau. Peu à peu, le phénomène s'accompagne de douleurs qui se font violentes, de malaises, d'incapacité à se nourrir. Véronique – elle porte le nom de cette femme juive dont il est dit *qu'elle recueillit sur un* linge le visage en sang du Christ – multiplie les stratagèmes pour dissimuler ses stigmates. Une femme de tête et d'action ne saurait être le siège de ces mômeries d'un autre âge. Elle cherche, en utilisant toutes les ressources de nos sciences modernes – exactes et inexactes – et celles que lui fournissent son intuition et ses souvenirs, à comprendre ce qui lui arrive.

L'OMBRE de Bataille, de Leiris, du Collège de sociologie et de Caillois surtout, à qui Dominique Autié a consacré un essai, plane sur le roman. On y trouve ce vertige *d'aller sans cesse aux deux bouts de la* chaîne avec l'espoir qu'elle ne se rompra pas : du réalisme le plus descriptif au monde des rêves, du positivisme à la mystique, de l'alchimie à la physique, du plus lourd du savoir au plus frêle du sensible, de la théologie au blasphème, des mythes antiques du sang aux publicités modernes pour les protections féminines. Il ne s'agit heureusement jamais de composer une synthèse de tout cela, un gros pudding métaphysique, mais, *au contraire, de faire sentir combien toute* vérité contient une part d'invraisemblable, tout miroir une face inconnue, toute identité une différence.

Le moins émouvant n'est pas, dans *Blessures exquises*, la manière dont Autié a lui-même pratiqué le saut dans l'inconnu en s'intégrant à un corps de femme, s'en appropriant les rythmes et les rites, la nature et la *culture. Beau pari, littérairement réussi, et* dont on attend des lectrices de savoir s'il est aussi réussi en vérité.

Le défi de François Salvaing est plus sage. *La Nuda* emprunte des formes romanesques éprouvées, celle de la chronique historique et du journal. *Entre octobre 1813 et avril 1814,* pendant ces sept mois qui voient la chute de l'Empire, un juge de La Rochelle écrit dans des carnets le récit d'un drame qu'il a vécu cinq années auparavant, lorsqu'il officiait à Foix. Au cœur de ce fait divers qui a fait vaciller sa vie, une sauvageonne d'origine inconnue qui hantait, nue et muette, les montagnes ariégeoises en compagnie des ours. Un *écrivain ambitieux ne saurait s'en* tenir à réciter la chronique. Salvaing, à la manière dont Bertrand Tavernier a filmé *Que la fête commence* ou *le Juge et l'Assassin*, est parvenu à ne faire qu'un seul fil avec trois brins, le roman personnel du juge Chan*freau, le roman de la France impériale* et de son délitement, l'allégorie de la Nuda, cette figure inquiétante et fascinante de la liberté, traquée, bafouée, torturée, rendue folle, mais échappant toujours, scandaleuse et intraitable, à ceux qui rêvent de la réduire.

Première réussite, François Salvaing écrit comme Jean-Baptiste Chanfreau. Comme un homme né à la fin du XVIII[e] siècle, un tiers de positivité voltairienne, un tiers de fièvre à la Jean-Jacques, un tiers de Chateaubriand *musical. Juste ce qu'il faut de fantaisie et de* poésie pour que la sobriété ne soit pas ennuyeuse. Assez bon écrivain pour se méfier de la boîte de Pandore que peut devenir un encrier si l'on n'y prend garde. Avec cela, instruit (1), intelligent, un soupçon d'audace pour colorer le conformisme bourgeois, une once de cynisme pour modérer les dangereux élans du cœur. On l'aime bien *comme il est*, Chanfreau ; on le sent bien à sa place dans son temps, c'est-à-dire peu à l'aise, essayant, tant bien que mal, de rassembler les différentes parties d'une identité que l'histoire s'est ingéniée à morceler : un peu de politesse d'ancien régime ici, un *zeste d'idéal révolutionnaire là, des relents* d'ordre impérial ailleurs, en attendant le retour des Bourbons dans les bagages des cosaques.

C'EST la deuxième réussite de Salvaing : la manière dont il parvient à faire partager sa très juste sensibilité historique. Il a beaucoup lu. Les mémoires, les journaux, les chroniques régionales – celles de La Rochelle et de l'île de Ré comme celles de l'Ariège –, mais aussi les textes législatifs, les écrits médicaux et scientifiques, les archives judiciaires, les récits de voyage (on a même la bonne surprise de rencontrer, dans un coin d'auberge, le jeune Hölderlin avant que la folie ne le terrasse), les dossiers préfectoraux. Le plus précieux est qu'il a su distiller son savoir en accents brefs, le réintroduire tout naturellement dans l'air du temps, dans les pensées des personnages, dans les détours de leur langage, leurs gestes quotidiens, leurs regards, leurs sourires, et tous ces minuscules méca*nismes qui forment le grand automate des* mentalités.

Reste l'allégorie, le personnage de la Nuda. C'est la troisième réussite du livre, la manière dont l'ensemble du récit se construit autour d'un vide, d'une absence. On ne sait rien, on ne saura rien de cette femme ; ni qui elle est, ni d'où elle vient, ni quel chemin l'a conduit à cet état étrange. Elle est comme l'œil de ce cyclone qui se déchaîne autour d'elle, à partir d'elle, à propos d'elle. Elle cristallise les peurs, les contradictions, les conflits, les regrets. Elle est tache aveugle et révélateur tout à la fois. Un vertige.

(1) Un peu trop. Salvaing le fait citer, en 1813, *le Neveu de Rameau*, qui ne sera connu en France que dix ans plus tard.

Casanova aux multiples visages

La réédition – considérablement enrichie – du manuscrit original de ses Mémoires le prouve : le Vénitien se situe bien au-delà de sa légende de don Juan

HISTOIRE DE MA VIE
suivie de textes inédits
de Jacques Casanova de Seingalt.
Edition présentée et établie
par Francis Lacassin,
Robert Laffont, « Bouquins »,
tome I : 1437 p., 150 F,
tome II : 1205 p., 150 F,
tome III : 1427 p., 150 F.

Entre Casanova et nous, il y a presque deux siècles d'ignorance et de malentendu. On le croyait don Juan de salon et mauvais bougre, on le découvre homme des Lumières et ami des femmes. Depuis toujours, les écrivains – Stendhal, Musset, Balzac, Hofmannsthal, Zweig, Schnitzler ou Cendrars – avaient reconnu en lui l'un des leurs, même en l'absence d'une édition du manuscrit original de ses Mémoires (1). L'*Histoire de ma vie* fut édité pour la première fois, dans l'édition Plon-Brockhaus, entre 1960 et 1962, et tout aussitôt épuisé. Francis Lacassin reprend aujourd'hui, dans la collection « Bouquins », cette édition originale, enrichie d'inédits, de notes et de commentaires de plusieurs générations de « casanovistes », accompagnée d'un index, d'un répertoire des personnages cités, d'une chronologie, d'une filmographie, d'une bibliographie, de cartes et de documents. La version corrigée de Laforgue, seule disponible jusqu'alors, n'était *qu'un texte policé, caviardé*, châtré ; tout le suc, toute la saveur du manuscrit avaient disparu. Etrange destin littéraire ! Casanova est devenu illustre alors que personne ne l'avait réellement lu et, quand enfin on le découvre, il dépasse tout ce qu'on lui a prêté.

Pourquoi nous avoir caché ce chef-d'œuvre de la littérature ? Est-il insupportable qu'un Italien soit un grand écrivain français ? Casanova serait-il plus scandaleux que Sade ? Non content d'avoir fait de la volupté de vivre le principe d'une existence, le vrai bonheur pour lui est celui qu'offre le souvenir. La mémoire ne prend pas seulement la place de la volupté, elle la renouvelle. Au-delà du plaisir, il y a encore du bonheur, voilà l'insolent héritage du Vénitien.

Et puisqu'il ne craint ni la souffrance ni la mort, il a toutes les audaces. Son évasion spectaculaire de la terrible prison des Plombs à Venise est l'emblème de sa vie. *« J'ai toujours cru que lorsqu'un homme se met dans la tête de venir à bout d'un projet quelconque et qu'il ne s'occupe que de cela, il doit y parvenir, malgré toutes les difficultés ; cet homme deviendra grand vizir, il deviendra pape, il culbutera une monarchie pourvu qu'il s'y prenne de bonne heure. »*

Sa petite enfance avait pourtant mal commencé. Abandonné par sa mère, qui préférait jouer les *Prima Amorosa* de la Commedia dell'Arte dans toutes les cours d'Europe, et par son père, qui mourut lorsqu'il n'avait que huit ans, le petit Giacomo souffrait d'hémorragies nasales qui le laissaient hébété, morne et muet. Sa grand-mère maternelle, qui l'éleva avec tendresse, l'emmena chez une sorcière pour exorciser sa lente agonie. Après cette visite – et la mystérieuse apparition d'une fée pendant la nuit qui suivit –, l'enfant de Venise est pris de cette frénésie de vie propre à ceux qui ont frôlé la mort. Désormais, sa curiosité est sans limite, il veut tout savoir, tout connaître, tout goûter.

Il voyage à travers l'Europe des monarques, des savants, des artistes, des joueurs et des femmes voluptueuses. Les dernières créations de l'opéra et du théâtre, les nouveautés de la mode, de la gastronomie ou de la médecine, tout éveille son intérêt.



Giovanni Tiepolo : la Promenade en été.

Les finances, la kabale, les problèmes de mathématiques, *Homère, Horace, Pétrarque*, l'Arioste, Goldoni ou Voltaire, l'histoire de la Pologne, la question du beau et du goût en peinture, les grandes bibliothèques, les conversations savantes et galantes, rien ne lui est étranger. Il est gourmet et gourmand en toutes choses. Si le paysage ne l'intéresse pas, les mœurs et coutumes des peuples qu'il croise le passionnent. Ses observations nous font revivre l'Europe du XVIII[e] siècle, qu'il parcourt des bas-fonds aux salles de bal, des parloirs de couvent aux prisons d'Etat, des tables de jeux aux plus beaux jardins.

A dix-huit ans, jeune abbé au service du cardinal Acquaviva, il est prié d'apprendre le français : à vingt-cinq, c'est Crébillon père – que Silvia, l'interprète de Marivaux, lui présente – qui devient son maître de langue. Avec son sens de l'à propos, Casanova lui récite aussitôt une scène de *Rhadamiste et Zénobie* qu'il a traduite en italien. Crébillon, sous le charme, l'engage à perfectionner sa connaissance du français : *« Mais, Monsieur, comment ferai-je pour trouver un maître ? Je suis un élève insoutenable, interrogateur, curieux, importun, insatiable ; et en supposant que je puisse trouver un maître pareil, je ne suis pas assez riche pour pouvoir le payer. »*

– Il y a cinquante ans, Monsieur, que je cherche un écolier tel que vous vous êtes peint ; et c'est moi qui vous payerai, si vous voulez venir prendre des leçons chez moi. »

A côté du texte intégral du manuscrit original de l'*Histoire de ma vie*, l'édition de Francis Lacassin nous offre des centaines de pages inédites, qui justifient, à elles seules, cette publication. On peut y lire deux extraits de l'*Icosameron*, son gros roman utopique et fantastique qui anticipe Jules Verne, mais aussi une tragi-comédie en trois actes, *le Polémoscope, ou la Calomnie démasquée par la présence d'esprit*, qui fut sans doute représentée dans le château de la fille du prince de Ligne, au cours de l'été 1791. On y découvre un Casanova économiste qui s'intéresse à la circulation de l'or et de l'argent, réfléchit aux impôts sur les produits de première nécessité, offre à l'Espagne un plan *Sur la colonisation de la sierra Morena*, et à la Pologne un mémoire *Pour établir une fabrique de savon à Varsovie*. Après avoir participé à la création de la loterie française, il élabora le projet d'une *Loterie grammaticale*, composée non de chiffres mais de treize cents syllabes, *« qui formeront quoiqu'imparfaitement toute la langue française, et plus imparfaitement toutes les langues de l'univers. Pour parvenir à la perfection, on ose avancer que trois mille syllabes auraient été suffisantes »*.

Plus inattendu, un Casanova philosophe et moraliste, qui nous était jusqu'à présent inconnu. Avec les dix-huit dialogues entre *le Philosophe et le théologien* (2), les méditations sur la matière, *Sur la nature de Dieu, Sur le suicide, Sur Mirabeau et Robespierre* ou *le Peuple français*, il participe aux débats de son siècle. Son importante étude sur *Paul et Virginie* et la conception de la nature chez Bernardin de Saint-Pierre est l'occasion pour lui de polémiquer à propos de la philosophie de Jean-Jacques Rousseau.

Après le Casanova dramaturge, poète ou théologien, on peut aussi faire connaissance avec le médecin, le pédagogue, le *confidente* des Inquisiteurs de Venise ou, plus émouvant, le librettiste de Mozart. Le brouillon de deux variantes pour la scène 10 du deuxième acte de *Don Giovanni* a été retrouvé parmi ses pages manuscrites et certains musicologues pensent qu'il pourrait avoir contribué au livret de Da Ponte. Mais Casanova n'est pas Don Juan : il a aimé les femmes qu'il a *désirées et, par le* souvenir et l'écriture, il leur est resté, à sa manière, fidèle et constant.

« L'amour solide est celui qui peut naître après la jouissance ; s'il naît, il est immortel ; l'autre doit s'éventer, car son siège ne gît que dans la fantaisie. »

Lydia Flem

(1) Voir « Le Monde des Livres » du 11 *juin* 1993.

(2) Le dialogue premier avait été publié et commenté par Gérard Lahouati dans la très passionnante livraison de la revue *Europe* consacrée à Casanova en mai 1987. Pourquoi cette publication n'est-elle pas mentionnée dans la bibliographie ? On peut également regretter qu'y soit oubliée la remarquable étude de Georges Poulet sur « Casanova et la mesure de l'instant » dans son livre *Etudes sur le temps humain*, Plon, 1964.

★ *L'Intermédiaire des casanovistes*, qui paraît depuis dix ans, est une publication dédiée à l'étude de la vie, de l'œuvre et du « monde » de Casanova (rédaction : Helmut Watzlawick, 22, chemin de l'Esplanade, CH. 124, Vernier, Suisse).